ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1911

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1911

T. XLVIII

357

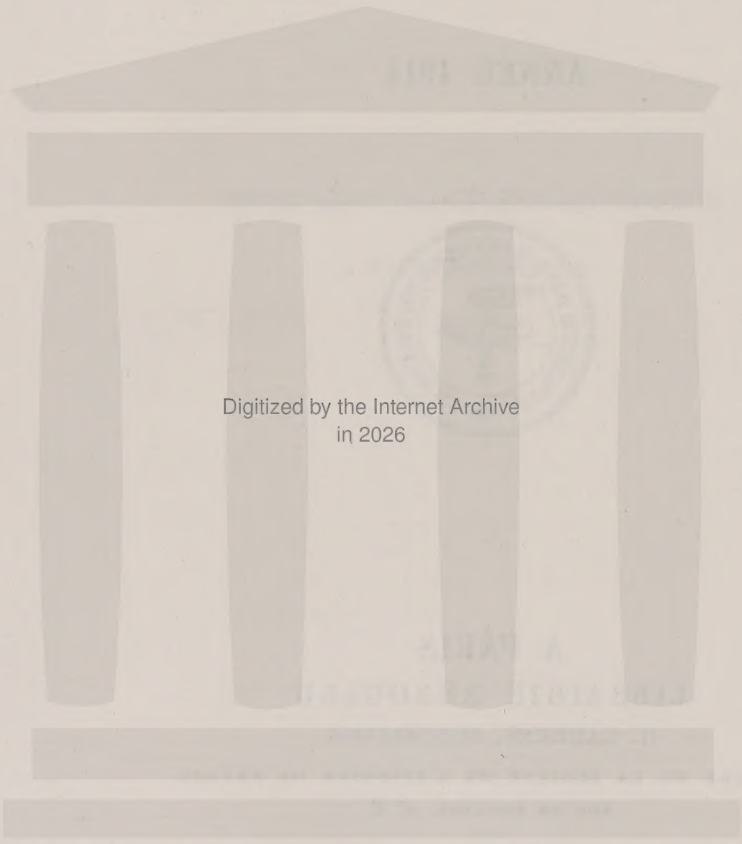

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/annuaire-bulletin-de-la-societe-de-lhistoire-de-france_1911

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1911.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Dragon, libraire, à Aix-en-Provence.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBANY (*New York State Library*, à), [2373] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

*ALBON (marquis D'), [2216], au château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

AMBOIX DE LARBONT (général D'), [2453], C. ✻, avenue Hoche, n° 11.

AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire; correspondant, M. J. Müller, libraire, à Amsterdam, Singel, n° 286.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. V. Leroy, bibliothécaire; correspondant, M. Grassin, libraire, à Angers (Maine-et-Loire).

ANTIOCHE (comte D'), [2138], rue Barbet-de-Jouy, n° 25.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ét. Dejean, O. ✠, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 34.

Asher et C^ie^, [2527], libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69.

Augerd (capitaine Louis), [2427], officier d'ordonnance du général commandant le 18^e^ corps d'armée, à Bordeaux (Gironde), rue Saint-Genès, n° 101.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Bacourt (comte Fourier de), [2496], rue Cortambert, n° 56.

*Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, correspondant de l'Institut, rue de Surène, n° 24, et à Orléans (Loiret).

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r^ Chr. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Charles), [1807], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

*Bapst (Edmond), [2255], O. ✠, ministre plénipotentiaire, directeur politique au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay.

Barante (baron Prosper de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

*Barbey (Frédéric), [2401], archiviste-paléographe, rue de Tournon, n° 20.

Barbier (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

Bardoux (Jacques), [2344], rue Jean-Goujon, n° 37.

Barral-Montferrat (marquis de), [2412], à Versailles (Seine-et-Oise), rue du Parc-de-Clagny, n° 7.

Baudon de Mony (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Paul Graziani, bibliothécaire; correspondant, M. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Béarn (M^me^ la comtesse René de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123.

Beaucaire (comte Horric de), [2187], O. ✻, ministre de France en Danemark; à Paris, avenue d'Eylau, n° 9.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Bellaguet (Mademoiselle), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318], représentée par M. l'abbé Gabarra, au château de Dongelberg, par Incourt (Belgique, province de Brabant); correspondant, M. l'abbé Dubourg, rue Chardon-Lagache, n° 59.

Berger (Élie), [1645], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, conservateur du Musée Condé, quai d'Orléans, n° 14.

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de*), État de Californie (États-Unis d'Amérique), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Harnack, directeur général; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag*, à), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

BERLIN (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. J. Franke, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, nº 4.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

BERNE (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. de Mülinen, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, nº 82.

*BERNON (baron J.-A. DE), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, nº 3.

*BERTRAND DE BROUSSILLON (comte), [2177], archiviste-paléographe, au Mans (Sarthe), rue Tascher, nº 15.

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, bibliothécaire; correspondant, M. Alexandre, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, nº 19.

BESANÇON (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, nº 4.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, nº 28.

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

BIDOIRE, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, nº 38.

BLACAS (comte Bertrand DE), [2109], avenue de l'Alma, nº 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

BLÉTRY (Paul), [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue Alboni, nº 8.

BLOIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, nº 174.

BOISLISLE (Mme A. DE), [2495], boulevard Saint-Germain, nº 174.

*BOISLISLE (Jean DE), [2463], archiviste-paléographe, rue Bayart, nº 7.

BONNAULT D'HOUET (baron DE), [2389], à Compiègne (Oise), place du Château.

BONNEFON (Paul), [2305], ✻, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, nº 1.

BOPPE (Auguste), [2123], ✻, conseiller d'ambassade à Constantinople, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, nº 40.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borrelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis), représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Jean Béreux, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

*Bourrilly (V.-L.), [2488], professeur au lycée, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Sénac, n° 41.

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Breslau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2497], représentée par M. F. Milkau, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de la Bienfaisance, n° 41.

*Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, bibliothécaire du ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], ✻, membre du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, rue Delambre, n° 17.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, avenue de l'Alma, n° 24.

Buda-Pest (*Bibliothèque de l'Université de*), [2523]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Bulteau (M^me^), [2512], avenue de Wagram, n° 149.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Lavalley,

bibliothécaire ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet, bibliothécaire ; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef ; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), [2322], représentée par M. le docteur Lohmeyer, directeur; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

*Castéja (comte Stanislas de), [2494], rue Galilée, n° 27.

Castellane (M^me^ la comtesse Jean de), [2444], rue Brignole, n° 1.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Aynard de), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chalandon (Ferdinand), [2470], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, square de la Tour-Maubourg, n° 5.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 5.

Chapellier (Ch.), [2383], avenue Bosquet, n° 15.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), avenue de Déols, n° 5.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], rue Francisque-Sarcey, n° 5, et au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

*Charvériat (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1.

Châteaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Germond, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Château-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Châteauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux.

Chavane de Dalmassy, [2154], lieutenant-colonel au 5e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Tours (Indre-et-Loire), rue Léon-Boyer, n° 31.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13.

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], au château de Gohier, par Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. J. Laude, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Augustin), [2471], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 53.

Cochin (Henry), [2054], député, avenue Montaigne, n° 5; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), avenue de la Gare, n° 25.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ancien officier d'état-major, avenue Montaigne, n° 53.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 21.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

*Couderc (Camille), [2425], archiviste-paléographe, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20.

*Courcel (baron de), [2133], G. C. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (Mme la marquise de), [2469], rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (comte Henry de), [2509], rue Dumont-d'Urville, n° 25.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Ferdinand, n° 39.

Coville (Alfred), [2163], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres, recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6.

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut); représenté par M. Piérard, administrateur des propriétés.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dainville (Maurice de), [2459], élève de l'École des chartes, rue d'Assas, n° 70.

*D'Allemagne (Henri), [2121], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Ad. Schmidt, directeur; correspondant, M. Joseph Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.

*Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de Fleurus, n° 36.

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [983], ✻, ancien conseiller d'État, rue de Courcelles, n° 43.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Beaulieu (Maine-et-Loire).

Dejean (Étienne), [2398], O. ✻, directeur des Archives, membre du Comité des travaux historiques, au Palais des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

* Delaborde (comte Henri-François), [1912], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

* Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, rue de Babylone, n° 4.

Delaroque (Henri), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, ministre de France au Centre-Amérique; à Paris, rue La Boëtie, n° 85.

* Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, à Boulogne-sur-Seine, Grande-Rue, n° 26.

* Dépinay (J.), [2200], ancien notaire, boulevard Haussmann, n° 153.

Desjoyaux (Claude-Noël), [2508], rue de l'Université, n° 47.

Des Méloizes (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

Despras (Pierre), [2466], élève de l'École des chartes, rue Cernuschi, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys d'Eschandelys (M^me^ la marquise), [2417], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✻, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

* Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. L. Groffier, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place du Théâtre, n° 10.

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (M^me^ la duchesse de), [2498], rue de Varennes, n° 47.

Dresde (*Bibliothèque royale de*), [2505], représentée par M. Ermisch, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dufaure (Amédée), [2419], ancien député, avenue des Champs-Elysées, n° 116 *bis*.

Dulau et C^ie^, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Du Lau d'Allemans (marquis), [2493], rue de l'Université, n° 41.

Dumaine (M^me^ Charles), [2467], boulevard Malesherbes, n° 87.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

* Dupont-Ferrier (G.), [2465], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, rue du Sommerard, n° 2.

Durrieu (comte Paul), [1873], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, C. ✻, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Paul Meyer, C. ✻, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. E. Lavisse,

G. O. ✻, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Schulz, place de la Sorbonne, n° 3.

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et Cie, libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

* Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Bertal, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Etchegoyen (comte G. d'), [2424], rue de Babylone, n° 53, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), [2317], rue de Babylone, n° 50.

* Eu (S. A. R. Mgr le comte d'), [2421], à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard de Boulogne, n° 7.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Feret (l'abbé), [1874], à Saint-Maurice-Charenton (Seine).

* Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 13.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202]; correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Véro-Dodat.

Firino (Roger), [1785], ancien député, avenue Montaigne, n° 3.

Flandre (*Bibliothèque de S. A. R. Mgr le comte de*), [2236], représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Florence (*Bibliothèque nationale de*), [2522], représentée par M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

* Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

FRANCE (vicomte DE), [2433], rue de Lille, n° 55.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

FRÉMY (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

FRÉMY (comte René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

FRÉVILLE DE LORME (Marcel DE), [1959], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

FRIBOURG (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Max de Diesbach, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

FRIBOURG-EN-BRISGAU (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352], représentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Treuttel et Wurtz, libraires, à Strasbourg, et Delagrave, à Paris, rue Soufflot, n° 15.

FROMAGEOT (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Villersexel, n° 1.

FROMENT (Albert), [2457], secrétaire général de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 11.

*FRONDEVILLE (marquis DE), [2448], rue Daru, n° 13.

FUNCK-BRENTANO (Frantz), [2234], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, à Montfermeil (Seine-et-Oise), rue Delagarde, n° 61.

GALARD (marquis DE), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

GALLAVRESI (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan, via del Monte Napoleone, n° 28.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

GERMINY (comte Robert DE), [2526], rue Paul-Baudry, n° 8.

GERMON (Louis DE), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GEROLD, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342], représentée par M. K. Pietschmann, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, avocat, ancien archiviste du Cantal, à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, avenue Percier, n° 8 *bis*.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. E. de Vallée, librairie Dauphinoise, à Grenoble (Isère), place Victor-Hugo.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Griselle (abbé), [2525], docteur ès lettres, rue Lacépède, n° 15.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Firmin-Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

* Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. K. Gerhard, directeur; correspondant, M. Schulz, libraire, place de la Sorbonne, n° 3.

Halphen (Eugène), [900], avenue Victor-Hugo, n° 81.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. le docteur R. Münzel, directeur; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (G.), [2285], O. ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Académie française, ancien ministre, rue d'Aumale, n° 15.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot,

bibliothécaire; correspondant, M^me^ veuve Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Heidelberg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2492], représentée par M. le D^r^ J. Ville, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Twietmeyer, libraire, à Leipzig.

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, rue Madame, n° 39.

Hérault (Alfred), [1479], C. ✻, premier président de la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, avenue d'Eylau, n° 4.

Héricourt (marquis Ch. d'), [1888], ✻, ministre plénipotentiaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Colbert, n° 13; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Homberg (Octave), [2430], secrétaire d'ambassade, place des États-Unis, n° 18.

Houdard (Georges), [2503], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place du Château, n° 14.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

*Hyde (James-H.), [2515], O. ✻, rue Adolphe-Yvon, n° 18.

Ingold (l'abbé), [1928], à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23, représentée par M. Rébelliau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ithaca (*Cornell University's library*, à), [2379], État de New-York, représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joüon des Longrais (François), [2397], archiviste-paléographe, à Rennes (Ille-et-Vilaine), rue du Griffon, n° 4.

Jousselin (Fernand), [2426], avenue Jules-Janin, n° 22.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

KERMAINGANT (P. LAFFLEUR DE), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERMOYSAN (vicomte DE), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

KIEL (*Bibliothèque de l'Université de*), [2391], représentée par M. J. Frantz, directeur; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

KÖNIGSBERG (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343], représentée par M. A. Schulze, directeur; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

LA BASSETIÈRE (comte H. DE), [2458], membre de la Société des Bibliophiles françois, avenue Montaigne, n° 22.

LABORDE (comte Alexandre DE), [2454], ✻, secrétaire de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

LA CAILLE (Gaston), [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

LA CHAISE (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

LACOMBE (Paul), [2435], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Moscou, n° 5.

LA FERRONNAYS (marquis DE), [2501], député, rue de Chaillot, n° 40.

LA FLÈCHE (*Bibliothèque du Prytanée militaire de*), [2432], représentée par M. le colonel commandant; correspondant, M. Siraudeau, libraire, à Angers.

LA FONTAINE (Georges DE), [2404], avenue de Messine, n° 26.

LA FORCE (duc DE), [2500], rue Pierre-Charron, n° 55.

LAGUERRE (Georges), [2423], député, boulevard de Magenta, n° 10.

LA HAYE (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'AIGLE (M^me^ la marquise DE), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12.

LAIR (M^me^ Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8.

*LA MORANDIÈRE (Gabriel DE), [2017], rue de Lille, n° 83.

LANGLOIS (Ludovic), [2449], notaire honoraire, rue de Grenelle, n° 134.

LANJUINAIS (comte DE), [1653], député, président de la Société des Bibliophiles françois, rue Cambon, n° 31.

*LAPIERRE (l'abbé), [2331], chanoine honoraire de Meaux, impasse Royer-Collard, n° 4.

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], rue de Varenne, n° 72.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49.

La Rochefoucauld (M^me^ la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8.

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], archiviste-paléographe, rue de Solférino, n° 6.

La Tour d'Auvergne-Lauraguais (prince de), [2520], avenue de la Motte-Picquet, n° 2.

La Tour et Taxis (prince Charles-Alexandre de), [2490], au château de Duino, par Nabresina, près Trieste (Autriche).

La Trémoïlle (duc de), [1196], membre de l'Institut, avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], archiviste-paléographe, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Tour, n° 141.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Louis Dupraz, directeur; correspondants, MM. Grund et Maguet, libraires, rue Mazarine, n° 9.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], G. O. ✻, membre de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure, rue de Médicis, n° 5.

Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Brun (Eugène), [2413], au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, n° 12 *bis*.

Le Brun (Jacques), [2450], co-directeur de la Société des Guides pratiques Conty, rue de l'Université, n° 67.

*Lecestre (Léon), [2112], archiviste honoraire aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, rue de Savoie, n° 16.

Lecointre (comte Pierre), [1498], au château de Grillemont, par la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire).

*Lefébure (Paul), [1263], avenue Montaigne, n° 43.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

LEIPZIG (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. K. Boysen, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

* LELONG (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à l'École nationale des chartes, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

* LEMAIRE (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

* LEMAÎTRE (Henri), [2409], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Le Verrier, n° 9.

* LE SOURD (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 189.

LÉVIS (marquis DE), [2179], rue de Lille, n° 121.

LÉVY (Raphaël-Georges), [1808], rue de Noisiel, n° 3.

LHOMEL (comte Georges DE), [2451], avenue Kléber, n° 55.

* L'HORME (baron DE), [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

LIÈGE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

LIGNE (prince DE), [2479], rue de Babylone, n° 32, et au château de Belœil, province de Hainaut (Belgique).

LIGUGÉ (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Chevetogne, par Leignon (Belgique, province de Namur), représentée par Dom Léopold Gaugain, abbé; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LILLE (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Dubrulle, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Eichler, libraire, rue Jacob, n° 21.

LILLE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. Vanrycke, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

LIMOGES (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. Caillet, bibliothécaire; correspondant, M^me^ Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

LONDON LIBRARY, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LONDRES (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho square, n° 37.

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craig, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

*Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe).

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [812], représentée par M. de Ras, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], membre de la Société des Bibliophiles français, rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (Ernest), [2504], avocat à la Cour d'appel, square Maubeuge, n° 3.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par Mgr Lavallée, recteur, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. R. Cantinelli, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

*Magne (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Montaigne, n° 31.

Manchester (*Chetham library*, à) (Angleterre), [2110]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Manchester (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. A. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Manchester (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

MANTES (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

MARBOURG (*Bibliothèque de l'Université de*) (Allemagne-Hesse), [2485], représentée par M. J. Rödiger, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

* MARCHAND (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

MAREUSE (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

MARGUERIE (René), [1664], C. ✻, président de section au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

MARINE (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], rue Royale, n° 2; correspondant, M. Chapelot, libraire, passage Dauphine, n° 30.

MARSEILLE (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Laffitte, libraire, boulevard du Musée, à Marseille.

MARTINET (comte André), [2284], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 22.

MASSON (Frédéric), [2411], membre de l'Académie française, rue de la Baume, n° 15.

MAZARINE (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, O. ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

MÉLY (F. DE), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

* MEYER (Paul), [1446], C. ✻, membre de l'Institut, président de section au Comité des travaux historiques, professeur honoraire au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnais, n° 16.

MEYNIAL (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 85.

MILAN (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Henri Mellier, libraire, rue Mignon, n° 2.

MIMEREL, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

MINORET (René), [2099], à Roujos, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

MIREPOIX (duc DE), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MIROT (Léon), [2374], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Grenelle, n° 15.

Missak-Effendi, [2392], G. O. ✻, ministre de Turquie à la Haye ; à Paris, avenue Marceau, n° 2.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. Labande, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Monod (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, ancien directeur de l'Assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53.

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire.

*Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moris (Henri), [2268], ✻, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Dubouchage, n° 20.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M^me^ Brosset, libraire, à Moulins (Allier), rue d'Allier.

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Grégoire, libraire, à Moulins (Allier), rue François-Péron, n° 2.

Mun (comte Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Marceau, n° 4.

Munich (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le D^r^ Schnorr von Carolsfeld, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondants, MM. Asher et C^ie^, libraires, à Berlin, Unter den Linden, n° 56.

Nadaillac (comte J. de), [2418], à Orléans, rue de Recouvrance, n° 2.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur; correspondant, M. V. Berger, libraire, à Nancy, rue Saint-Georges, n° 13.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Du-

mont; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Jean de), [2510], avenue Montaigne, n° 24.

Neuflize (baron de), [2464], rue Lafayette, n° 31.

Newhaven (*Yale University*, à), [2319], (États-Unis, Connecticut), représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noël (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des hautes études commerciales, boulevard Flandrin, n° 17.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Sesterikof, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 20.

Omont (Henri), [1992], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cagnieul, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. Paul Bézine, rue de Rennes, n° 46.

Oxford (*Bibliothèque du Brazenoze college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Long Acre, n° 57.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 29, et à la Maison-Verte, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François I^er^, n° 32; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, directeur de l'École préparatoire de théologie, rue Nollet, n° 103.

PARIS (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Marcel Poëte, bibliothécaire, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné; correspondant, M. F. Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

PARIS (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

PARME (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

PASCAUD (Edgard), [1755], à Bourges (Cher), rue Porte-Jaune, n° 5.

PASSY (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

PASSY (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, rue de Courcelles, n° 75.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Loirette, bibliothécaire.

PÉLISSIER (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), villa Leyris.

PERRET, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

PHILIPPON (Georges), [2107], archiviste-paléographe, à Marseille (Bouches-du-Rhône), rue Lafon, n° 24.

PICARD (Auguste), [2455], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

POIRÉE (Oscar), [2441], à la Gâtelière, par Senlis (Oise).

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

POLIGNAC (vicomte DE), [2440], avenue Élysée-Reclus, n° 24.

POMMEREAU (DE), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65.

POUPARDIN (René), [2528], ancien membre de l'École française de Rome, secrétaire de l'École des chartes, rue Soufflot, n° 18.

*POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], rue de l'Élysée, n° 2.

Pouy (comte de), [2327], ✻, rue de Berry, n° 19.

Pharond (Mme Ernest), [2517], à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

*Prinet (Max), [2242], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), rue d'Illiers, n° 17.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, n° 130.

*Raynaud (Marc), [2363], attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, avenue des Champs-Élysées, n° 120.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

Rennes (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Henri Teulié; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, MM. Plihon et Hommay, libraires, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Riché (M.), [2511], administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, rue Alboni, n° 7.

Rohan (Mme la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan).

Rohan-Chabot (comte Gérard de), [2431], rue Combes, n° 6.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Martinval, n° 3.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], C. ✻, avenue Marigny, n° 23.

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33.

ROTHSCHILD (M^me^ la baronne James DE), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

ROTT (Édouard), [1946], O. ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Loriquet, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

*ROUSSIER (Paul), [2461], élève de l'École des chartes, rue Valentin-Haüy, n° 7.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✻, rue Bayard, n° 8.

ROY (Jules), [1831], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue Hautefeuille, n° 19.

ROY (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20.

RUBLE (M^me^ la baronne DE), [2337], rue Montalivet, n° 10.

SABATIER D'ESPEYRAN (Frédéric), [2420], attaché à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, rond-point des Champs-Élysées, n° 9.

SAINT-ANDREWS (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

SAINT-DENIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, rue de Savoie, n° 16.

SAINTE-GENEVIÈVE (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Kohler, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAINTES (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangibeaud, bibliothécaire; correspondants, MM. Picard et fils, libraires, rue Bonaparte, n° 82.

SAINT-FIRMIN (M^lle^ Jane HAZON DE), [2487], château de Palluau, à Levet (Cher).

SAINT-JORRE, [2370], libraire, rue Richelieu, n° 91.

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Albert Noël, bibliothécaire, à Baronville, par Beauraing (Belgique, province de Namur).

SAINT-NAZAIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Sangy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62.

Schonen (baron E. de), [2385], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, n° 14.

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Ségur (marquis de), [2350], membre de l'Académie française, avenue d'Iéna, n° 45.

Seillière (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

*Semichon (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Samuel, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101.

Seyssel (comte Marc de), [2148], rue Marbeuf, n° 18, et au château de Mussin, près Belley (Ain).

*Schnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Sommier (Edme), [2499], avenue de l'Alma, n° 37.

*Sougaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Parkhurst (île de Wight, Angleterre), Chaplains house on H. M. Prisons.

*Stein (Henri), [2084], sous-chef de section aux Archives nationales, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. E.-W. Dahlgren, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. le docteur Wolfram, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. le docteur K. Steiff, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Joseph Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

*Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, cité Vaneau, n° 8.

Terline (Joseph de), [2462], élève de l'École des chartes, rue Paul-Saunière, n° 7.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4.

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], rond-point Bugeaud, n° 5.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue de Pontoise, n° 24.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257] (Canada), représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Dirion, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne).

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Treuille (Raoul), [2428], au château de Chitré, par Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Morel-

Payen, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube), rue Notre-Dame, n° 15.

Turin (*Bibliothèque nationale*, à), [2347], représentée par M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2446], boulevard de la Madeleine, n° 11, représentée par M. le gérant du cercle.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. Bygden, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

*Ussel (comte d'), [2145], O. ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. François Jansen, rue du Caire, n° 9.

*Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

*Valois (Noël), [2006], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], C. ✻, général de division, à Lyon, rue Franklin, n° 6.

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc, à*), [2521]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. A. Taphanel, bibliothécaire; correspondant, M. Latrompette, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

*Viard (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vigié, [2359], doyen de la Faculté de droit, à Montpellier (Hérault), faubourg Boutonnet, n° 17.

Vignat, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], ministre plénipotentiaire de Belgique, rue de Presbourg, n° 12.

*Vindry (Fleury), [2489], rue Berryer, n° 3.

Viollet (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Butet-Hamel, bibliothécaire.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

Walckenaer (baron), [2506], boulevard Saint-Germain, n° 218.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Weimar (*Bibliothèque grand-ducale de*) (Allemagne), [2486], représentée par M. Paul de Bojanowski, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

*Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le Dr Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Leroy, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. P. Graziani, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Harnack, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. J. Franke, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. de Mülinen, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— de la ville de Bourges, [M. Béreux, n° 2371].
— de l'Université de Breslau [M. F. Milkau, n° 2497].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de l'Université de Buda-Pest, [n° 2523].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Lohmeyer, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Germond, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. A. Schmidt, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].

Bibliothèque de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— royale de Dresde [M. Ermisch, n° 2505].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Bertal, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. de Diesbach, n° 2482].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. R. Pietschmann, n° 2342].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. K. Gerhard, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Münzel, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Heidelberg, [M. le Dr J. Wille, n° 2452].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweithal, n° 2236].
— de l'Université de Kiel, [M. J. Frantz, n° 2391].
— de l'Université de Königsberg, [M. A. Schulze, n° 2343].
— du Prytanée militaire de La Flèche, [n° 2432].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. L. Dupraz, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. K. Boysen, n° 2295].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Gaugain, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. Vanrycke, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Caillet, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craig, n° 2483].
— de l'Université de Louvain, [M. de Ras, n° 812].
— de la ville de Lyon, [M. Cantinelli, n° 2211].

Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon, [Mgr Lavallée, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— Chetham, à Manchester, [n° 2110].
— de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— de l'Université de Marbourg, [M. Rödiger, n° 2485].
— de la ville de Marseille, [M. Barré, n° 1684].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Labande, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. Labande, n° 2254].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. Maquet, n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [M. le Dr Schnorr von Carolsfeld, n° 2292].
— de l'Université de Münster-en-Westphalie, [M. le Dr Molitor, n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Dumont, n° 2062].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. Sesterikof, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Cagnieul, n° 2100].
— de Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— du Cercle artistique et littéraire, à Paris, [n° 2381].
— du Cercle de l'Union, à Paris, [n° 2446].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [n° 2324].
— de l'Institut catholique de Paris, [M. l'abbé Langlois, n° 2207].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Rebelliau, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. de Porto-Riche, n° 33].
— du Ministère des Finances, à Paris, [n° 2202].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Lemoine, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [n° 1102].

Bibliothèque nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, [n° 2318].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [M. Doizé, n° 2317].
— de Sainte-Geneviève, à Paris, [M. Kohler, n° 2175].
— du Sénat, à Paris, [M. Samuel, n° 956].
— de l'Université de Paris, [M. Chatelain, n° 767].
— royale de Parme, [M. Alvisi, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. Loirette, n° 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Teulié, n° 1346].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Loriquet, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de l'Université de Saint-Andrews, [M. Maitland-Anderson, n° 2484].
— de la ville de Saint-Denis, [n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [dom Albert Noël, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— de la ville de Saintes, [M. Dangibeaud, n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [dom Cagin, n° 1661].
— royale de Stockholm, [M. E.-W. Dahlgren, n° 2481].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Wolfram, n° 2300].
— royale de Stuttgart, [M. Steiff, n° 1610].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Massip, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Pasquier, n° 2069].
— de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Morel-Payen, n° 1754].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Bygden, n° 2294].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. A. Taphanel, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Butet-Hamel, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— grand-ducale de Weimar, [M. P. de Bojanowski, n° 2486].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Bale.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1911.	1912.
MM. Barante (de).	MM. Aubry-Vitet.
Bruel.	Berger (É.).
Delaville Le Roulx.	Courcel (de).
. . . . .	Courteault (H.).
Laborde (J. de).	Dupont-Ferrier.
Longnon.	Lelong (E.).
Meyer (P.).	Mandrot (de).
Raynaud (G.).	Ségur (de).
Servois.	Stein (H.).
Vogüé (de).	. . . . .
1913.	**1914.**
MM. Boulay de la Meurthe.	MM. Antioche (d').
Dejean.	Baguenault de Puchesse.
Delaborde (Fr.).	Beaucaire (Horric de).
Delachenal.	Cochin (H.).
. . . . .	Kermaingant (de).
Durrieu.	La Trémoïlle (de).
Guilhiermoz.	Legestre.
Hanotaux.	Moranvillé.
Lefèvre-Pontalis (G.).	Omont.
Viollet.	Valois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1910-1911.

Président	MM. de Barante.
Vice-Présidents	Boulay de la Meurthe et É. Berger.
Secrétaire	Noël Valois.
Secrétaire adjoint . .	H. Courteault.
Trésorier-Archiviste. } *Bibliothécaire.* . . . . }	L. Legestre.
Censeurs	De Barral-Montferrat et J. de Boislisle.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
De Courcel.	Longnon.
Guilhiermoz.	De Mandrot.
De Laborde.	Omont.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Delaville Le Roulx.	Moranvillé.
Durrieu.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1911.

3 Janvier.	6 Juin.
7 Février.	4 Juillet.
7 Mars.	7 Novembre.
4 Avril.	5 Décembre.
2 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **2 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1888.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 236 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1887, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1887.)

1888.

237. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. JOURNAL DE NICOLAS DE BAYE, t. II . . . . . 20 avril 1888.
240. MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, t. IV. . . . . 1er déc. 1888.
241. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. LE JOUVENCEL, PAR JEAN DE BUEIL, t. II . . . . . 6 avril 1889.
243. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. III . . . . . 20 juin 1889.
245. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. I . 20 oct. 1889.
246. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. LETTRES DE LOUIS XI, t. IV . . . . . 30 juill. 1890.
249. CHRONIQUE D'A. DE RICHEMONT . . . . . 30 nov. 1890.
250. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. II. 20 févr. 1891.
251. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. IV . . . . . 30 déc. 1891.
255. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, t. I. . . . . 20 mars 1892.
256. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII . . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II . . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I. . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI . . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.

289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I . . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II . . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI. . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II . . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne . . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III. . . . . 15 avril 1901.
304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV. . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I. . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I. . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean Le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI, t. IX. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. I. . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V . . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit. . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II. . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II. . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II . . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III . . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I . . . . . 10 mai 1908.
336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III. . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III. . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I. . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI. . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie. . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JANVIER 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président fait savoir que, depuis la dernière séance, la Société a fait une perte considérable en la personne de M. Aucoc, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, que ses recherches sur l'histoire de l'administration, ainsi que sa haute science juridique avaient amené à s'intéresser vivement à nos publications.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, novembre 1910.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 8e série, t. X, et 9e série, t. I, 1er semestre 1910. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre 1910. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2e trimestre 1910. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 3e fascicule de 1910. — *Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise*, t. XXX. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, fasc. 2. — *Proceedings of the American philosophical Society*, août-septembre 1910. — *Annual Report of the American historical Association*, année 1908, t. I.

Correspondance.

M. Marguerie, président de section au Conseil d'État, écrit que la démission récente de la Bibliothèque du Conseil d'État peut s'expliquer par l'insuffisance des crédits qui oblige à renoncer à une partie des anciens abonnements, afin de pouvoir procéder aux achats qu'a rendus nécessaires le développement des services du contentieux.

MM. le comte d'Antioche et le comte Durrieu s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

États des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1910. Feuilles 11 et 12 en pages.

Chronique de Morée. Feuilles *a*, *b*, *c* en pages.

Correspondance de Vivonne. Table des matières en pages.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Feuille 13 tirée. On compose la suite.

Mémoires de Florange. Feuilles 12 à 14 reçues à mettre en pages.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 1 à 3 tirées. On compose la suite.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 3 à 5 en pages.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 3 à 5 en placards.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 1 à 3 reçues à mettre en pages.

M. Moranvillé fait savoir que M. Déprez s'occupe activement de la préparation de son édition des *Lettres des rois d'Angleterre*.

Le Conseil apprend également avec satisfaction que M. Germain Lefèvre-Pontalis poursuit la préparation de

l'édition qu'il a entreprise de la *Chronique* dite *des Cordeliers*.

M. le comte Boulay de la Meurthe entretient le Conseil d'une publication de documents sur la peste de Marseille (1720-1722) que projetteraient de faire MM. Paul Gaffarel et le marquis de Duranti, et il dépose sur le bureau un mémoire détaillé où est expliquée la manière dont les éditeurs conçoivent cette publication. — Après observation de M. Longnon, le Conseil décide d'entendre à ce sujet M. Omont, qui a examiné déjà une proposition semblable présentée au Comité des travaux historiques.

Le secrétaire informe le Conseil que plusieurs comptes rendus élogieux de nos publications ont paru récemment dans divers périodiques, notamment dans la *Revue historique*, sous les signatures de MM. Hauser et Petit-Dutaillis.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Baraude (H.). Orléans et Jeanne d'Arc. Petit in-8, 288 p. avec cartes, plans et dessins de l'auteur. Paris, Roger et Chernoviz.

2. — Basseville (A.). Le quartier Saint-Aignan dans l'histoire d'Orléans. In-8, 32 p. Orléans, impr. Jeanne d'Arc, 71, faubourg Bannier.

3. — Bligny-Bondurand (Ed.). Nouveaux manuscrits de Cohon, évêque de Nîmes. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

4. — Bligny-Bondurand (Ed.). Bail en langue d'oc

de travaux pour l'église de Calvisson (1482). In-8, 15 p. Nîmes, impr. A. Chastanier.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

5. — Bouard (A. de). Études de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris. In-8, xv-192 p. Paris, H. Champion.

6. — Bourrilly (V.-L.). Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (décembre 1535-février 1536); nouvelle édition critique, avec une introduction, des notes et un appendice. In-8, 100 p. et fac-similés d'autographes. Paris, H. Champion.

7. — Bouvier (abbé H.). Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens. In-8, iv-474 p. Paris, A. Picard et fils; Sens, Poulain-Rocher.

8. — Broc (vicomte de). Les femmes auteurs; trois femmes poètes : Marie de France, Christine de Pisan, Louise Labé; les femmes poètes au xvi^e^ siècle; M^me^ Deshoulières et M^me^ Dufrénoy; les femmes poètes au xix^e^ siècle; le roman au xvii^e^ siècle; M^lle^ de Scudéry et M^me^ de La Fayette; deux femmes savantes : M^lle^ de Gournay et M^me^ Dacier; les mémoires écrits par des femmes; les épistolières. In-16, 272 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

9. — Brun (A.). Les troubadours, d'après quelques livres récents. In-8, 16 p. Avignon, impr. et libr. F. Séguin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse.)

10. — Bry (M.-J.). Les vigueries de Provence; aperçu de leur histoire jusqu'à la fin du xvi^e^ siècle; leur organisation et leur rôle aux xvii^e^ et xviii^e^ siècles, d'après les archives de la viguerie d'Aix, avec une carte et un fac-similé de manuscrit. Grand in-8, xiii-464 p. Paris, A. Picard fils et C^ie^.

11. — Caillet (L.). Donation par le roi René à Soffroy de Baschi, son écuyer, de plusieurs châteaux des baylies de Digne et de Sisteron (1470). In-8, 7 p. Angers, Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

12. — Carrez (abbé L.). Histoire du premier monastère de la congrégation de Notre-Dame, établi à Châlons-sur-Marne (1613-1792). T. II : le monastère, depuis la mère Nicole de Médreville jusqu'à sa fermeture (novembre 1728-7 septembre 1792). In-8, VIII-512 p. avec grav. et plans. Châlons, Martin frères.

13. — Cavaignac (E.). Esquisse d'une histoire de France. In-8, VIII-617 p. Paris, Nouvelle libr. nationale, 85, rue de Rennes.

14. — Cavaillès (H.). Une fédération pyrénéenne sous l'ancien régime; les traités de lies et de passeries. In-8, 71 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

15. — Chénon (E.). La grande charte du musée de La Châtre; commentaire et texte. In-8, 71 p. La Châtre, L. Montu.

16. — Collas (E.). Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. In-8, III-447 p. et 1 portrait. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

17. — Collinet (P.). Deux nouveaux manuscrits du coutumier de Champagne. In-8, p. 670 à 682. Paris, L. Larose et L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

18. — Cornet (A.). Une petite cité bressane : Varennes-Saint-Sauveur à travers les siècles. In-8, 555 p. avec carte et grav. Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 18, rue Lalande.

19. — Couillard (abbé A.). Livre paroissial de Saint-Marcouf-de-l'Isle; notes sur l'histoire générale de la paroisse; clergé paroissial; familles seigneuriales et nobles de Saint-Marcouf; listes et notices; appendice. In-8, 417 p. avec grav. Évreux, impr. L. Odieuvre.

20. — Cultru (P.). Histoire du Sénégal, du XVe siècle à 1870. In-8, 380 p. Paris, E. Larose.

21. — Dartein (F. de). Le Pont-Neuf sur la Seine, à

Paris (1578-1607); notice descriptive et historique. In-4, IV-68 p. avec fig. et planches. Paris, Béranger.

22. — DELAMOTTE (G.) et J. LOISEL. Les origines du lycée de Saint-Omer; histoire de l'ancien collège (1565-1845). In-8, 510 p. Calais, impr. des Orphelins.

23. — DELAVILLE LE ROULX (J.). Mélanges sur l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-4, 468 p. avec grav. et fac-similé. Paris, A. Picard et fils.

Notre savant confrère M. Delaville Le Roulx a consacré une grande partie de sa vie à l'histoire de l'Orient latin et spécialement de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais, en dehors des importants ouvrages auxquels son nom demeure attaché, *la France en Orient au XIV^e siècle*, *le Cartulaire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, *les Hospitaliers en Terre-Sainte et à Chypre*, il a, depuis plus de trente ans, publié sur le même sujet quantité d'articles ou de mémoires touchant des points particuliers qu'on avait peine à retrouver jusqu'ici dans les revues ou recueils rares où ils étaient disséminés. Aussi faut-il lui savoir gré d'avoir récemment réuni en un gros in-quarto, luxueusement édité, les tirages à part de dix-huit de ces articles. Le premier remonte à 1879; le dernier vient de paraître il y a quelques mois. Ils sont extraits de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, de la *Revue* ou des *Archives de l'Orient latin*, des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par les membres de l'École française de Rome, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, du *Moyen âge*, des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, des *Mélanges Julien Havet* et du *Florilegium Melchior de Vogüé*.

Contentons-nous d'indiquer sommairement les sujets abordés dans les plus importants de ces mémoires, dont quelques-uns sont accompagnés de planches : les sceaux de l'ordre, principalement ceux qui sont conservés aux archives de Malte, ceux d'Aragon et de Castille, ceux des prieurs anglais des XII^e et XIII^e siècles; les statuts de l'ordre; la fondation du grand prieuré de France; la commanderie de Gap; les grands prieurs de Rome; les rapports de l'ordre avec les anciens Teutoniques, les Hospitalières de Saint-Jean-de-Jérusalem; l'occupation chrétienne à Smyrne de 1344 à 1402; l'assemblée de Carpentras de 1365; l'arbitrage d'un grand maître de l'obédience romaine entre Florence et Milan, en 1391; les aventuriers du nom de Talebart, etc.

Tous ces articles sont marqués au coin de la bonne érudition. Des *Corrections et additions* tiennent compte des découvertes

récentes. Les recherches sont facilitées par une table générale. Notre confrère a, une fois de plus, bien mérité de l'Orient latin.

N. V.

24. — DELISLE (L.). Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338. In-4, 54 p. Paris, C. Klincksieck.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques.)

25. — DELSART (H.-M.). Sainte Fare, sa vie et son culte. In-18, XV-372 p. avec grav. et plan. Paris, J. Gabalda et Cie.

26. — DESVAUX (abbé A.). Un coin du Perche : Bretoncelles et les environs. In-8, 15 p. Bellême (Orne), impr. G. Levayer.

27. — DIEUDONNÉ (abbé). La commende à l'abbaye de Saint-Thierry; la châsse de Saint-Marcoul au sacre de Louis XV. In-8, 54 p. Reims, Impr. coopérative, 24, rue Pluche.

(Extrait de la Revue de Champagne.)

28. — DIMIER (L.). Les portraits peints de François Ier; essai d'iconographie méthodique. In-8, 21 p. Paris, E. Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

29. — DOUMERGUE (E.). La Réformation et la Révolution; la Réforme et le moyen âge; la Réforme et les temps modernes. Petit in-8, 70 p. Paris, éditions de « Foi et Vie », 48, rue de Lille.

30. — DUHAIN (G.). Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène (1656-1714). In-8, 281 p. Paris, H. Champion.

31. — DURRIEU (P.). Les « Très belles Heures de Notre-Dame » du duc Jean de Berry; restitution de l'état primitif d'un splendide manuscrit du XVe siècle aujourd'hui dépecé, mutilé et en tiers brûlé. In-8, 57 p. et 6 planches. Paris, E. Leroux.

(Extrait de la Revue archéologique.)

32. — Eudel (P.). Les livres de comptes de Hyacinthe Rigaud. In-8, VII-200 p. avec portrait. Paris, H. Le Soudier.

33. — Faure (C.). Mélanges d'histoire viennoise. In-8, VII-200 p. Vienne, H. Martin.

34. — Fosseyeux (M.). Julie d'Angennes en ménage. In-8, 16 p. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

(Extrait du Mercure de France.)

35. — Gabilly (J.). Montravers, autrefois et aujourd'hui. In-8, 288 p. avec carte. Poitiers, Société française d'impr. et de libr.; Paris, même Société, 15, rue de Cluny; chez l'auteur à Montravers, par Cerizay (Deux-Sèvres).

36. — Gout (P.). Le Mont-Saint-Michel; histoire de l'abbaye et de la ville; étude archéologique et architecturale des monuments. T. I, 225 grav. dans le texte et 13 planches hors texte; t. II, 245 grav. dans le texte et 25 planches hors texte. 2 vol. grand in-8. T. I[er], p. 1 à 378; t. II, p. 378 à 771. Paris, A. Colin.

37. — Hubignon (abbé N.). Étude historique sur Tournes. In-8, 126 p. Balan-Sedan, impr. O. Prin.

38. — Hyrvoix de Landosle. Jean-Baptiste Rousseau réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas (1710-1741), d'après les documents diplomatiques inédits et sa correspondance. In-8, 87 p. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

39. — Inventaire sommaire des archives historiques (archives anciennes; correspondance) du ministère de la Guerre. T. IV, 1[er] fascicule, n[os] 2905 à 3094. In-8, 184 p. Paris, Impr. nationale.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE, PRÉSIDENT :

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président fait savoir que la Société a perdu deux de ses membres, M. le comte Pillet-Will et M. le baron Alphonse de Rothschild.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2526. M. le comte Robert DE GERMINY, rue Paul-Baudry, n° 8; présenté par MM. Desjoyaux et le baron de Barante.

2527. M. ASHER, libraire, à Berlin (Prusse); présenté par MM. Lecestre et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, janvier-février 1911. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1911. — *Revue d'histoire diplomatique*, janvier 1911. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, novembre-décembre 1910. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, décembre 1910.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, année 1910, nos 1 à 12. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 3e série, t. VIII, 2e livraison.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire diplomatique. La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet; t. I : *Le premier Empire et le Saint-Siège,* par l'abbé Féret. In-8. Paris, Savaète. — *Les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye (1124-1789),* par Georges Houdard. T. II, fasc. 1 à 5. In-4. Saint-Germain-en-Laye. — *Documentos historicos mexicanos,* publiés par le Musée national d'archéologie de Mexico, sous la direction de Genaro Garcia, t. I à VI. In-4. Mexico.

Correspondance.

MM. Bernard de Mandrot et le comte Durrieu s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1910. Feuilles 11 et 12 tirées; feuilles 13 à 15 en placards. On compose la suite.

Chronique de Morée. Feuilles *a*, *b*, *c* tirées; feuilles *d*, *e*, *f* reçues à mettre en pages; feuilles *g* et *h* en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Feuilles 14 à 16 en placards.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 3 à 5 tirées. On compose la suite.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuille 4 tirée; feuilles 5 et 6 en pages; feuilles 7 à 11 en placards.

Histoire de la Ligue. T I. Feuilles 6 à 8 en placards.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 1 à 3 tirées. On compose la suite.

Mémoires de du Bellay. T. III. On commence la composition.

Bien que l'impression de la *Correspondance de Vivonne*

soit entièrement achevée, le Conseil décide de retarder de quelques semaines la distribution de ce volume, dans l'espoir qu'on pourra la faire coïncider avec la distribution de la *Chronique de Morée*.

Après avoir entendu le rapport de M. Omont et les observations de deux autres membres du Comité de publication, MM. le baron de Courcel et le marquis de Laborde, le Conseil décide de ne pas donner suite au projet de publication de documents sur la peste de Marseille (1720-1722) présenté par MM. Paul Gaffarel et le marquis de Duranti.

M. le Président indique en quelques mots l'intérêt que présenterait une réédition critique de quelqu'un des mémoires les plus célèbres du XVII^e^ siècle, tels que les Mémoires de la Grande Mademoiselle ou ceux de M^me^ de Motteville.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

40. — Lacour-Gayet (G.). La marine militaire de la France sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV. T. I : Richelieu, Mazarin, 1624-1661. In-8, x-268 p., avec 2 pl. Paris, H. Champion.

41. — Langlois (L.). La communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791, d'après ses archives inédites. In-8, XII-523 p. Paris, Champion.

La contribution qu'apporte cet ouvrage à l'histoire du notariat français est très importante. Le rôle social joué dans l'ancienne France par l'institution des notaires fut considérable, et il n'en est pas de meilleure preuve que les ressources qu'offrent pour l'histoire des mœurs et l'histoire économique les archives, encore trop peu explorées, des études parisiennes et provinciales. En

étudiant, d'après les registres de délibérations heureusement conservés, les vicissitudes subies au cours de trois siècles par la communauté des notaires de Tours, notre confrère M. Langlois a donc rendu aux études d'histoire sociale un réel service; tout ce qu'il dit, en effet, de cette communauté peut être généralisé, et on retrouverait dans toute la France les diverses corporations notariales en butte aux mêmes inquiétudes, aux prises avec les mêmes difficultés qu'eurent à subir les notaires tourangeaux. M. Langlois, notaire honoraire, a écrit ce livre de main d'ouvrier; il l'a écrit aussi en historien, avec une méthode et une critique dignes de tout éloge; à sa science du droit, qui est profonde, il a très heureusement allié, pour faire œuvre définitive, une connaissance parfaite des meilleurs procédés d'érudition. Son livre se termine par une très précieuse table chronologique des édits, ordonnances, déclarations, lettres patentes, arrêts, etc., se rapportant au notariat, qui sera très utilement consultée.

42. — Lasteyrie (R. de) et Vidier (A.). Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique (1906-1907). In-4, 269 p. Paris, E. Leroux.

43. — Lecomte (M.). Histoire de Melun. In-8, 265 p. Paris, Jouve et C^ie^.

44. — Leuridan (le chanoine Th.). Le siège de Lille en 1708; relation inédite. In-8, 41 p. Lille, impr. L. Danel.

45. — Libersat (G.). La justice criminelle du magistrat de Boulogne-sur-Mer, de 1670 à 1790. In-8, 349 p. Paris, A. Picard et fils.

46. — Maignien (E.). Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la bibliothèque municipale de Grenoble. T. II, 2^e^ partie. In-8, VII-232 p. Grenoble, impr. Allier frères.

47. — Martin (G.). Histoire de l'enseignement du droit en Bretagne jusqu'en 1735 (date du transfert à Rennes de la Faculté de droit de l'Université de Nantes). In-8, 292 p. Rennes, impr. Simon.

48. — Maumené (C.). Histoire du 3^e^ régiment de cuiras-

siers, ci-devant du commissaire général (1645-1892). Grand in-4, 383 p. avec portraits et grav. en coul. Paris, Boussod, Valadon et Cie.

49. — Mauroy (A.-C. de). Maison de Mauroy ; origine et noblesse de race. In-8 carré, 97 p. avec armoiries et tableaux généalogiques. Lyon, impr. E. Vitte.

50. — Maynial (E.). Casanova et son temps. In-18 jésus, 299 p. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

51. — Mentienne. Le fief de la Grange-Batelière de l'an 1200 à 1847 ; les grands domaines de l'ancien Paris. In-8, 55 p. et 1 plan. Paris, H. Champion.

52. — Meyer (Paul). Documents linguistiques du midi de la France, recueillis et annotés, avec glossaires et cartes. I : Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. In-8°. Paris, H. Champion.

53. — Morant (comte de). Extrait nobiliaire du xxe siècle, ou registres officiels de la noblesse ; notice généalogique sur la maison de Rohan-Chabot, branche des ducs de Ravèse. In-fol., 4 p. avec armoiries. Paris, à la direction de l'Académie héraldique, 26, avenue de Villiers.

54. — Mortier (le R. P.). Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs. T. V : 1487-1589. In-8, 680 p. Paris, A. Picard et fils.

55. — Nardin (L.) et Mauveaux (J.). Histoire des corporations d'arts et métiers des ville et comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant, d'après les papiers inédits de ces sociétés et les archives de la principauté, avec une planche de sceaux ; règles, statuts et ordonnances. 2 vol. in-8. T. I : 510 p. ; t. II : 276 p. Paris, H. Champion.

56. — Norbert (P.). Saint Jean Discalcéat, frère mineur (1279-1349) ; sa vie, son époque, son ordre en Bretagne ; manuscrit inédit du xive siècle. In-18, xxxi-457 p. et 7 grav. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

57. — Notice sur la famille de Chaubry et ses diverses alliances. Petit in-8, 42 p. avec tableaux généalogiques. La Flèche, impr. E. Besnier.

58. — Papuchon (général). Origine et développement de la commune rurale de La Puye; lecture faite à la séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 23 janvier 1910. In-8, 16 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

59. — Perrossier (le chanoine C.). Essai de bibliographie romanaise; évêques originaires de la Drôme (fragments historiques). In-8, xviii-228 p. Valence, impr. J. Céas et fils.

60. — Prentout (H.). Les sceaux de l'Université de Caen. In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

61. — Prinet (M.). L'origine du type des sceaux à l'écu timbré. In-8, 16 p. avec fig. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

62. — Régné (J.). Amauri II, vicomte de Narbonne (1260?-1328); sa jeunesse et ses expéditions; son gouvernement; son administration. In-8, 505 p. Narbonne, impr. F. Caillard, 2, rue Corneille.

63. — Rey (A.). Mademoiselle du Vigean et le Grand Condé; lecture faite à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, le 10 mai 1910. In-8, 21 p. et fac-similés d'autographes. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

64. — Richemond (L. de). Les Rochelais à travers les siècles; récits précédés d'un précis historique, par A. de Quatrefages de Bréau. In-8, 386 p. et grav. Paris, Jouve et C^ie^.

65. — Rochemonteix (C. de). Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu; documents inédits. In-8, xx-448 p. Paris, A. Picard et fils.

66. — Roersch (A.). Le collège de Montaigu et les cuistres. In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue des études rabelaisiennes.)

67. — Romier (L.). Lettres inédites de Sully aux trésoriers généraux de France à Caen (1599-1610). In-8, 56 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

68. — Saint-Pern (baron de). Preuves pour servir à l'histoire généalogique de la maison de Saint-Pern. T. II. In-4, 759 p. et fac-similé. Bergerac, impr. J. Castanet.

69. — Sauvage (H.). Olivier de Pennart, archevêque d'Aix, et sa famille. In-8, p. 177 à 185. Laval, impr. veuve A. Goupil.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.)

70. — Sauvage (R.-N.). Catalogue des manuscrits de la collection Mancel, à Caen. In-8, 316 p. Caen, L. Jouan.

71. — Schiff (M.). La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay; essai suivi de « l'Égalité des hommes et des femmes » et du « Grief des dames », avec des variantes, des notes, des appendices et un portrait. In-16, 155 p. Paris, H. Champion.

72. — Schlitter (Hans). Correspondance secrète entre le comte A.-W. Kaunitz-Rietberg, ambassadeur impérial à Paris, et le baron Ignaz de Koch, secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse (1750-1752). In-8, xix-387 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

73. — Servant (H.). Les divers sièges de la juridiction consulaire de Paris. In-8, 59 p. et planches. Paris, impr. Renouard, 19, rue des Saint-Pères.

74. — Stein (H.). Une dynastie d'architectes : les Morel. In-8, 12 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

75. — THOMAS (abbé J.). Le Concordat de 1516, ses origines, son histoire au XVI^e siècle. 1^re partie : les origines du Concordat de 1516; 2^e partie : les documents concordataires; 3^e partie : histoire du Concordat de 1516 au XVI^e siècle. 3 vol. in-8, XII-450, 419 et 484 p. Paris, A. Picard.

76. — TOUSSAINT (P.). Les foires de Chalon-sur-Saône, des origines au XVI^e siècle. In-8, XI-195 p. et plan. Dijon, J. Nourry.

77. — UZUREAU (abbé F.). Les archives anciennes du greffe du tribunal de première instance d'Angers. In-8, 16 p. Angers, impr. Grassin.

78. — UZUREAU (abbé F.). Andegaviana (10^e série); dédié à M. le duc de la Trémoïlle, membre de l'Institut. In-8, 546 p. avec une carte. Paris, A. Picard et fils.

79. — VIALAY (A.). Les cahiers de doléances du tiers état aux États généraux de 1789; étude historique, économique et sociale; préface de M. René Stourm, membre de l'Institut. Petit in-8, XV-368 p. Paris, Perrin et C^ie.

80. — VIARD (P.). Philippe le Bel et les dîmes insolites. In-8, 13 p. Dijon, impr. Jobard, 9, place Darcy.

81. — VIGUIÉ (J.-C.). Une paroisse du Haut-Quercy avant la Révolution; étude de mœurs rétrospectives, d'après les registres paroissiaux de l'église de Saint-Jean-l'Espinasse (1749-1792). In-8, 41 p. Cahors, impr. G. Rougier.

(Extrait du Bulletin de la Société des études littéraires et artistiques du Lot.)

82. — VISSAC (baron M. DE). Le lieutenant général marquis de Rochechouart; troisième réunion d'Avignon et du Comtat à la France (1768-1776). In-8, 35 p. Avignon, impr. et libr. F. Séguin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 MARS 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, janvier 1911. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* janvier-février 1911.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, août à décembre 1910. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e et 3e trimestres 1910. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, 3e fasc. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Commission royale d'histoire,* t. LXXIX, 3e bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts*, 1910, nos 7 à 12. — Même Académie. *Tables générales du Recueil des bulletins* pour les années 1896 à 1898. — *Smithsonian Institution. Bureau of american ethnology*, bulletins 37 et 45.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791, par Ludovic Langlois. In-8. Paris, Champion. — *Biographie nationale de Belgique*, t. XX, 3e fasc. In-8. Bruxelles. — *Documentos para la historia de Mexico*, publiés par Genaro Garcia, t. XXXII et XXXIII. In-16. Mexico, veuve Bouret. — *Les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye (1124-1789),* par Georges Houdard. T. II, fasc. 6 et 7. In-4. Saint-Germain-en-Laye. — *Documents inédits sur*

l'abbaye, le comté et la ville de Corbie. I : *Histoire de la ville et du comté de Corbie (des origines à 1400)*, par Dom Grenier, publiée par MM. Josse, de Calonne et Brunel. In-4. Amiens et Paris, Picard.

Correspondance.

M. Moranvillé s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1910. Feuilles 13 et 14 tirées; feuilles 15 à 20 en pages.

Chronique de Morée. Feuille *f* en pages; feuilles 26 et 27 (Table) en placards.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Feuilles 14 à 16 tirées. On compose la suite.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Mémoires de Turenne. Pas de changement.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 5 et 6 tirées; feuilles 7 et 8 en pages.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 3 à 5 en pages; feuilles 6 à 8 reçues à mettre en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 4 à 7 en placards.

Mémoires de du Bellay. T. III. Pas de changement.

M. le Président fait savoir que le Conseil a reçu de M. Paul Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal et éditeur des *Mémoires du maréchal d'Estrées*, la proposition suivante :

Personne n'a certainement oublié, à la Société de l'Histoire de France, le rapport dans lequel M. de Boislisle traçait, le 4 mai 1897, avec l'autorité qui lui appartenait, une sorte de programme aux travaux éventuels de la Société. Il y consacrait tout un paragraphe,

très vif, très pressant, presque enthousiaste, aux *Mémoires du jeune Brienne*, *Louis-Henri de Loménie* (1636-1698), ce secrétaire d'État dont les aventures furent si nombreuses et si piquantes qu'elles purent aisément fournir la matière à des souvenirs fort variés. Mais, en même temps que M. de Boislisle vantait ainsi l'œuvre de L.-H. de Loménie, il faisait appel à la bonne volonté de M. Jules Lair pour en donner l'édition critique qui manque encore aux historiens. M. Lair y songea : il entreprit même un travail qui, je le sais, ne fut pas poussé très avant et qu'il eût magistralement achevé si d'autres soins ne l'eussent réclamé.

Aujourd'hui que la disparition de M. Lair empêche d'espérer la réalisation de ce projet, me sera-t-il permis de reprendre la pensée de M. de Boislisle et de proposer à la Société une publication à laquelle j'avais songé moi-même, mais que j'avais écartee parce qu'elle devait être exécutée dans de meilleures conditions? Pour justifier cette demande, je me bornerai à rappeler ici quelques-unes des phrases par lesquelles M. de Boislisle appréciait les souvenirs de Brienne, « parfois aussi piquants que ceux d'un Saint-Simon et [qui] paraissent aussi exacts que les articles du *Journal de Dangeau*. F. Barrière les a publiés en 1828, mais avec de tels arrangements, des altérations si constantes que, malgré leur intérêt et leur parfaite authenticité, on n'ose pas toujours citer le texte donné par cet éditeur. Or, il se trouve précisément que le Cabinet des manuscrits s'est enrichi tout à la fois, dans ces dernières années, de la copie préparée par Barrière, où l'on peut se rendre compte des remaniements de tous genres opérés par celui-ci, et du manuscrit original (nouv. acq. fr. 4698 et 6450-6454). La comparaison démontre jusqu'à l'évidence qu'il serait urgent de substituer le vrai texte au texte arrangé, que les Mémoires auraient tout à gagner à cette opération, et que le succès est assuré d'avance au nouvel éditeur qui se chargerait de cette tâche intéressante » (*Annuaire-Bulletin*, 1897, p. 111).

On n'a pas souvent un tel avocat pour plaider sa cause : aussi ai-je tenu à lui laisser la parole auprès de vous. J'ajoute seulement qu'une évaluation approximative me permet de fixer au quart environ des Mémoires ce qu'ils ont encore d'inédit. Quant au texte publié, M. de Boislisle n'a rien exagéré, au contraire : il n'est, pour ainsi dire, pas de phrase qui soit absolument et rigoureusement de son véritable auteur. Une réédition s'impose, et je serais fort honoré si la Société voulait bien m'en charger. La reproduction scrupuleuse du manuscrit autographe serait la base naturelle sur laquelle s'établirait un commentaire aussi précis, aussi

serré que possible. Dans ces conditions, j'estime que deux volumes, de 350 à 400 pages chacun, suffiraient à contenir l'œuvre intégrale de L.-H. de Loménie. Si la Société accueillait ma proposition, la transcription pourrait être achevée assez prochainement, car j'ai déjà une partie de la copie et le reste s'exécuterait sans retard.

Sur le rapport présenté par M. Omont au nom du Comité de publication, le Conseil vote l'admission en principe de la proposition de M. Bonnefon.

M. Omont signale ensuite l'entrée à la Bibliothèque nationale d'un manuscrit, provenant de M. Léopold Delisle, qui contient le texte original et autographe d'un journal fort curieux, tout à fait inconnu, se rapportant aux événements survenus à Paris pendant la Fronde. Ce récit, dont l'auteur, d'après M. Léon Lecestre, ne serait autre que le nommé Mascrany, fournirait la matière d'un petit volume dans le format de nos publications.

Sur une autre observation de M. Omont, le Conseil décide qu'il serait temps de songer à la publication d'une nouvelle Table de l'*Annuaire-Bulletin*. La dernière Table publiée remonte à 1885 et porte sur vingt années (1863-1884) ; on pourrait, cette fois, comprendre dans la Table les vingt-cinq années écoulées de 1885 à 1909. Le Conseil donne, à cet égard, de pleins pouvoirs à M. Lecestre, trésorier, pour s'entendre avec un rédacteur.

M. le comte Durrieu présente, au nom du Comité des fonds, le rapport annuel sur l'état des finances de la Société et le projet de budget pour l'exercice 1911-1912. L'un et l'autre sont approuvés, puis renvoyés à l'examen de MM. les Censeurs.

M. le comte Durrieu signale une très intéressante découverte qui vient d'être faite en Angleterre. Parmi les manuscrits qui ont disparu, en 1904, dans l'incendie de la bibliothèque de Turin se rangeait, au nombre des plus précieux, un livre d'heures, connu dès le XIV^e^ siècle sous le nom d'*Heures de Savoie*. Notre illustre et si regretté confrère Léopold Delisle a reconstitué l'histoire de ce volume : exé-

cuté pour Blanche de Bourgogne, petite-fille de saint Louis, mariée en 1307 à Édouard, comte de Savoie, veuve en 1329, morte en 1348, ce livre d'heures passa ensuite au roi de France Charles V, puis à Charles VI, et ce dernier le donna enfin, le 7 juillet 1409, à son oncle, Jean de France, duc de Berry. M. Delisle avait indiqué, en 1884, que le manuscrit, tel qu'il existait à cette époque à Turin, devait offrir des lacunes. M. le comte Durrieu, qui a étudié longuement, sur place, les *Heures de Savoie*, avait pu, de son côté, déterminer, au moins pour une bonne partie, quels étaient les feuillets manquant au manuscrit. Or, la plupart de ces feuillets, enlevés jadis aux *Heures de Savoie*, viennent d'être retrouvés par le R. P. Dom P. Blanchard, bénédictin de Solesmes, dans la bibliothèque de l'évêché catholique de Portsmouth, et M. Henry Yates Thompson, avec la libéralité qui est habituelle à ce passionné bibliophile, a fait les frais d'en publier la reproduction complète.

Dans les miniatures qui sont ainsi publiées par M. H. Yates Thompson, M. le comte Durrieu signale plusieurs portraits de Blanche de Bourgogne, la petite-fille de saint Louis, et un portrait de Charles V.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

83. — Amiel (J.). La bibliothèque publique de Carcassonne : I, Introduction; II, Historique; III, Bienfaiteurs et conservateurs; IV, Budget et statistiques; V, Catalogues, autographes et manuscrits; VI, Conclusion. Appendice. In-8, VIII-191 p. Paris, H. Le Soudier.

84. — Andréis (P. de). La magistrature française sous l'ancien régime : une dynastie des premiers présidents

(d'après une correspondance inédite, 1711-1741, de F.-X. de Bon, premier président de la Cour des aides, comptes et finances de Montpellier). In-8, 181 p. Paris, H. Champion.

85. — Aubert (abbé). Histoire de Balleroy jusqu'au XIX^e^ siècle, racontée à ses paroissiens. In-8, 378 p. et 4 grav. hors texte. Caen, L. Jouan.

86. — Aubert (M.). Documents sur les fontes du trésor de la cathédrale de Paris en 1562. In-8, 28 p. Paris, Société de l'Histoire de Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

87. — Baraud (A.). L'instruction primaire en Bas-Poitou avant la Révolution. In-8, 41 p. Vannes, Lafolye frères.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

88. — Barut du Bourget (J.). Le château-prieuré du Bourget-du-Lac, berceau de la maison royale d'Italie, monument historique de France. In-8, 51 p. avec grav. Chambéry, impr. chambérienne, rue Juiverie.

89. — Batcave (L.). Vieil Orthez. I : La tour de l'Horloge. In-8, 47 p. avec grav. et plan. Pau, impr. G. Lescher-Moutoué.

90. — Beaurepaire (G. de). Notes sur l'Hôtel-Dieu et les anciens hôpitaux de Rouen. In-8, 25 p. Rouen, impr. L. Gy.

91. — Bellevüe (marquis de). Les deux voyages en Bretagne du roi Charles IX et séjour de ce prince à Châteaubriant en 1565 et 1570. In-8, 12 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

92. — Beyssac (J.). Les membres de la maison de Savoie au chapitre de Lyon. In-8, 94 p. avec grav. Lyon, impr. E. Vitte.

93. — Blanguernon (E.) et Arluison (A.). Histoire de la Champagne ; ouvrage illustré de 45 grav. et 3 cartes.

In-8, 143 p. Paris, Société d'édition et de publication, 13, rue de l'Odéon.

94. — Blazy (abbé L.). L'église et la paroisse Saint-Sernin de Daumazan; notes historiques écrites pour mes paroissiens à l'occasion de la mission de 1911. In-8, 26 p. avec plan et grav. Foix, Gadrat aîné.

95. — Boislisle (A. de). Le quartier Saint-Honoré et les origines du Palais-Cardinal. In-8, 50 p. Paris, Société de l'Histoire de Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

96. — Boulaud (J.). Les armoiries de Jean Vidaud, comte du Dognon, lieutenant particulier au siège présidial de Limoges et lieutenant général d'épée du Limousin, avec notice biographique (1649-1710). In-8, 71 p. et armoiries. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

97. — Bouvier (H.). Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens. T. III : de 1519 à 1789. In-8, 412-xxiv p. et cartes. Sens, Poulain-Rocher; Paris, A. Picard et fils.

98. — Brétignière (L.) et Risch (L.). Histoire de Grignon. In-8, lxxiv-249 p. avec grav. Châteauroux, impr. Langlois.

99. — Brichet (P.). Fondation des foires de Sepvret (Deux-Sèvres) en 1470. In-8, 11 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

100. — Broglie (E. de). La vénérable Louise de Marillac, M^lle^ Le Gras (1591-1660). In-12, viii-219 p. Paris, J. Gabalda et C^ie^.

101. — Caillet (L.). Note sur la réconciliation de Charles VII avec Louis de Chalon, prince d'Orange (1435-1437). In-8, 7 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

102. — Callet (A.). L'agonie du Vieux-Paris; préface de Georges Cain; ouvrage orné de nombreuses figures dans le texte et hors texte et d'une planche gravée. In-8, 184 p. Paris, H. Daragon.

103. — Castex. Les traces de l'œuvre de Suffren. In-8, 36 p. Paris, R. Chapelot et Cie.

(Extrait de la Revue maritime.)

104. — Chaillan (abbé M.). Un grand vicaire de Monseigneur de Belloy, évêque de Marseille : Jean-Baptiste Giraud, prêtre d'Arles (1722-1798). In-8, 187 p. avec portrait. Bergerac, impr. J. Castanet.

105. — Chaillan (abbé M.). Le bienheureux Urbain V (1310-1370). In-12, 230 p. Paris, J. Gabalda et Cie.

106. — Chantilly. Le Cabinet des livres : manuscrits. T. II : Histoire. In-4, 559 p. et planches. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

107. — Chardonchamp (G.). La famille de Voltaire : les Arouet, avec un tableau généalogique et des blasons. In-8, 71 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Correspondance historique et archéologique.)

108. — Charles-Roux (J.). Saint-Gilles; sa légende, son abbaye, ses coutumes. Grand in-4, 363 p., avec 190 illustrations, dont 2 en couleurs. Lyon, A. Rey et Cie; Marseille, P. Ruat; Paris, A. Lemerre.

109. — Charlier-Meniolle (R.). L'assemblée des notables tenue à Rouen en 1596. In-8, 144 p. Rouen, impr. L. Wolf.

110. — Chastellux (comte de). Quelques notes pour servir à l'histoire de Mige. In-8, 28 p. Auxerre, impr. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

111. — Chaumont (le chanoine L.). Histoire de Cluny depuis les origines jusqu'à la ruine de l'abbaye, 2e édition,

considérablement augmentée. In-8, II-266 p. avec grav., plan et portrait. Paris, J. de Gigord.

112. — CLASQUIN (F.). Mirecourt; temps passés; temps présents. In-4, VIII-293 p. avec 40 planches dessinées à la plume par l'auteur. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

113. — CLOSMADEUC (G. DE). Un peintre vannetais au XVIIIe siècle, Jean-Vincent Lhermitais (1700-1758). In-8, 28 p. avec fac-similés d'autographes. Vannes, impr. Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

114. — COATTAREL (J. DE). Une tenue d'États de Bretagne sous la Régence; les États de Dinan (1717-1718). In-8, 431 p. et plan. Rennes, impr. E. Prost.

115. — CORBERON (marquis DE). Les sires de Châtillon-en-Bazois, notes. In-8, XV-117 p. Nevers, impr. G. Vallière, 24, avenue de la Gare.

116. — CORDEY (J.). Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des galères de France pour l'année 1671. In-8, XV-137 p. Paris, H. Champion.

Dans ce volume, qui lui a servi de seconde thèse pour le doctorat ès lettres, M. Cordey publie soixante-deux pièces qui constituent la correspondance du comte de Vivonne pendant l'année 1671. C'est un utile complément à la correspondance du général des galères pendant la guerre de Candie que notre Société a tout récemment éditée; ces lettres nouvelles, écrites entre deux campagnes, Candie et Messine, concernent l'administration et le commandement des galères. Elles sont empruntées aux manuscrits de M. le duc de Polignac, déjà obligeamment prêtés pour notre édition, et collationnées, quand il y avait lieu, sur les originaux des archives de la Marine. Cette correspondance est instructive pour les renseignements qu'elle fournit, d'une part, sur Vivonne et sa famille et, d'autre part, sur le travail considérable de réorganisation dont la marine française, sous l'impulsion de Colbert, bénéficia à cette époque.

117. — CORDEY (J.). Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent ans (1329-1391). In-8, XVI-397 p. avec un portrait et un sceau. Paris, H. Champion.

118. — Couffon (O.). L'industrie minérale en Anjou. I : Les mines de charbon en Anjou du XIV^e siècle à nos jours. In-8, 166 p. avec 26 fig. et 16 planches. Angers, Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

119. — Courtaux (T.) et Touchet (marquis de). Histoire généalogique de la maison de Touchet, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées, Normandie et Angleterre, d'après les archives de cette famille et les documents conservés dans les dépôts publics, accompagnée de deux tables de noms de familles et de localités. In-4, 471 p. avec grav. et armoiries. Paris, Cabinet de l'historiographe, 4, rue Trézel.

120. — Courteault (Paul). Voyage d'un Bordelais en Béarn et en Labourd (juin-juillet 1765) ; publié et annoté. In-8, 44 p. Pau, impr. G. Lescher-Moutoué.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays basque.)

121. — Daire (le P.). Histoire civile, ecclésiastique et littéraire du doyenné de Fouilloy ; annotée et publiée par Alcius Ledieu ; ouvrage orné de planches hors texte. In-8, 243 p. Paris, A. Picard et fils.

122. — Danglefort (P.). Sainte Pétronille, fille de saint Pierre, patronne et auxiliatrice de la France. In-16, VIII-229 p. Avignon, Aubanel frères.

123. — Darney (G.). La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) ; illustré de vues anciennes de La Ferté et de 5 grav. d'Émile Bayard. In-8, XIV-717 p. Paris, H. Champion.

124. — Dauphin (abbé J.). Histoire des séminaires de Rennes et de Dol (1670-1791) et l'œuvre du R. P. Blanchard (1797-1830). In-16, 360 p. avec grav. et portrait. Rennes, L. Bahon-Rault ; Paris, P. Lethielleux ; l'auteur, 91, rue de Sèvres.

125. — David (L.). Le canton de Montguyon (Charente-Inférieure) à travers l'histoire. In-8, 382-IX p. avec grav. Angoulême, impr. ouvrière, 18, rue d'Aguesseau.

126. — Declareuil (J.). Des comtes de cité à la fin du Ve siècle. In-8, 47 p. Paris, L. Larose et L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

127. — Déjeux (U.). Histoire du Deschaux (Jura). In-16, 141 p. Dôle, P. Audebert.

128. — Delisle (L.). Additions à son exemplaire des études sur la classe agricole en Normandie. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

129. — Denifle (H.). Luther et le luthérianisme; étude faite d'après les sources; traduit de l'allemand, avec une préface et des notes, par J. Paquier. T. I. In-16, LXXIV-392 p. Paris, A. Picard et fils.

130. — Des Cilleuls (A.). Les anciennes eaux de Paris du XIIe au XVIIIe siècle. In-8, 43 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

(Extrait de la Revue générale d'administration.)

131. — Devaux (A.). Les papiers et parchemins timbrés de France : ancien régime (1673-1791); illustré de 900 reproductions. Grand in-8, 377 p. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq, 88, rue de Tournai.

132. — Drouot (H.). Un épisode de la Ligue à Dijon : l'affaire La Verne (1594) et notes sur la Ligue en Bourgogne; avec une préface de M. J. Calmette, professeur à l'Université de Dijon. In-8, XVI-267 p. Dijon, Damidot frères, Nourry, F. Rey, Venot; Paris, H. Champion, A. Rousseau.

(Extrait de la Revue bourguignonne, publiée par l'Université de Dijon.)

133. — Du Hausset (Mme). Madame de Pompadour, d'après le journal de sa femme de chambre; préface de Marcelle Tinayre. Petit in-8, XVI-280 p. Paris, J. Tallandier.

134. — Durand (Georges). Chants royaux et tableaux de la confrérie du Puy-Notre-Dame d'Amiens, reproduits en 1517 pour Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême

(Bibliothèque nationale, ms. fr. 145). In-fol., XI p. et 47 planches. Paris, A. Picard et fils.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

135. — Du Reau de la Gaignonnière (J.). La commission intermédiaire de l'assemblée provinciale d'Anjou (1787-1790). In-8, 167 p. Angers, J. Siraudeau.

136. — Duval (L.). Léopold Delisle, ses travaux sur Orderic Vital, moine de Saint-Évroul. In-8, 53 p. Paris, Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne.)

En même temps qu'un hommage à la mémoire de Léopold Delisle, historien normand, cette brochure du savant archiviste honoraire de l'Orne est une utile vulgarisation des importantes découvertes faites par notre illustre et regretté maître sur le vieil historien de sa chère province, mises au point dans une savante notice et complétées par la suite en divers articles. Parmi tant de travaux divers, Léopold Delisle n'a jamais perdu de vue le grand moine de Saint-Évroul, et, peu avant sa mort, il avait accepté le titre de président d'honneur du Comité chargé de lui ériger en Normandie un monument. Toutes les raisons qui justifient cette initiative se trouvent fort bien exposées dans le mémoire de M. Duval.

137. — Duval (L.). Un mandement de la bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon (1504). In-8, 14 p. Rouen, impr. L. Gy.

(Extrait du Bulletin de l'histoire de Normandie.)

138. — Fage (R.). Les calamités publiques en Limousin. In-8, 35 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin.)

139. — Ferdinand (abbé). La basilique de Saint-Denis et ses tombeaux. In-16, 64 p. Paris, impr. J. Aragno, 4, place J.-B. Clément.

140. — Fleury (P.). La bibliothèque d'un curé de Marans au XVII[e] siècle. In-8, 132 p. La Rochelle, impr. N. Texier.

141. — Forbin (comte de). Un gentilhomme avignonnais au XVII^e siècle, Balthazar de Fogasses, seigneur de la Bastie et d'Entrechaux (1588-1671). In-8, 38 p. Avignon, Seguin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse.)

142. — Forestié (E.). La Grande Peur de 1789; préface du baron de Batz. In-8, XV-209 p. Montauban, P. Masson.

143. — Forot (V.). Monographie de la commune de Naves (Corrèze); 2^e volume. In-8, 184 p. Tulle, impr. P. Crauffon.

144. — Fosseyeux (M.). Registres de taille du XVII^e siècle conservés aux archives de l'Assistance publique de Paris. In-8, 8 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

145. — Fosseyeux (M.). Contribution à l'histoire du monastère de la Visitation Sainte-Marie du faubourg Saint-Antoine au XVII^e siècle : la conversion du commandeur Brulart de Sillery. In-8, 21 p. avec un autographe. Paris, Société de l'Histoire de Paris.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

146. — Fouché (abbé C.). Taillebourg et ses seigneurs. In-8, 425 p. avec grav. et une planche. Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), impr. de Javarsay.

147. — Fouilhoux (J.-B.). Monographie d'une paroisse : Vic-le-Comte; 2^e partie : histoire civile. In-8, 606 p. avec plan. Clermont-Ferrand, L. Bellet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.)

148. — Fournez (P.). Histoire d'une forteresse : Landrecies, d'après des documents inédits; publiée avec une introduction par Henri Rémy de Planterose; ouvrage illustré de gravures et de plans. Petit in-8, IX-352 p. Paris, Perrin et C^ie.

149. — Fournier-Sarlovèze. Louis-Auguste Brun,

peintre de Marie-Antoinette (1758-1815). Grand in-8, 155 p. avec grav. hors texte et dans le texte. Paris, Manzi, Joyant et Cie.

150. — Galland (E.). L'affaire Sirven; étude historique d'après les documents originaux; avec une lettre de M. Émile Faguet. In-8, xi-549 p. avec grav., autographe et carte. Mazamet, en vente chez l'auteur.

151. — Gauthier (J. et L.). Armorial de Franche-Comté. In-8, viii-320 p. et armoiries. Paris, H. Champion.

152. — Géhin (abbé). Notes pour servir à l'histoire de Darney au xviiie siècle; fin de la prévôté (1745-1751); premières années du bailliage (1751-1772). In-8, 63 p. avec grav. Épinal, impr. H. Fricotel.

153. — Grandgérard (F.). Le bon vieux temps : histoire d'un village franc-comtois (Mercey-sur-Saône); préface du docteur Ph. Maréchal. In-16, xv-309 p. avec portraits, grav. et fac-similés. Gray, E. Perron; Paris, H. Champion.

154. — Gros (L.). Le Parlement et la Ligue en Bourgogne. In-8, 218 p. Dijon, Damidot frères, Nourry, F. Rey, Vénot; Paris, H. Champion, A. Rousseau.

(Extrait de la Revue bourguignonne, publiée par l'Université de Dijon.)

155. — Guillemaut (L.). Histoire-album de la Bresse louhannaise (arrondissement de Louhans, Saône-et-Loire); depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours; histoire abrégée, faits et épisodes locaux, usages, mœurs, traditions, légendes. 300 p. de texte, 350 grav. et photogravures; reproductions anciennes, dessins modernes, armoiries, portraits; édifices, monuments; vues et sites divers. Petit in-8, vii-323 p. Louhans, impr. veuve L. Romaud.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 AVRIL 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu depuis la dernière séance : M. le vicomte de Grouchy, ministre plénipotentiaire, auteur d'importantes publications et membre du Conseil; M. Dareste de la Chavanne, éminent jurisconsulte, conseiller honoraire à la Cour de cassation et membre de l'Académie des sciences morales et politiques; M. le pasteur Paul de Félice; M. Brun-Durand, ancien magistrat; il se réserve d'insister plus longuement sur les titres de ces regrettés confrères dans son prochain discours devant l'Assemblée générale.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2528. M. René POUPARDIN, archiviste-paléographe, secrétaire de l'École des chartes, rue Soufflot, n° 18; présenté par MM. Lelong et le comte Delaborde.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1911. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, février et mars 1911.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agri-*

culture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 6e série, t. VII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1910, 4e fasc. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1910. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XLI. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1909. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 4e série, t. XI. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube*, 3e série, t. XLVII. — *Anales del Museo nacional de arqueologia, historia y etnologia de Mexico*, t. II, nos 1 à 8. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1911.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des galères de France pour l'année 1671, par Jean Cordey. In-8. Paris, Champion. — *Léopold Delisle, ses travaux sur Orderic Vital, moine de Saint-Évroul*, par Louis Duval. In-8. Paris, Champion. — *Documentos para la historia de Mexico*, par Genaro Garcia. T. XXXIV. In-16. Mexico, veuve Bouret.

Correspondance.

M. Paul Bonnefon remercie le Conseil d'avoir accepté en principe sa proposition de rééditer les *Mémoires de Brienne le jeune;* il se déclare très sensible à cette nouvelle marque de confiance et promet de faire tous ses efforts pour la justifier.

MM. Bernard de Mandrot, Omont et Élie Berger s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1910. Terminé et distribué.

— — de 1911. Feuilles 1 à 3 en pages.

Chronique de Morée. Terminée. Le volume est au brochage.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Pas de changement.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 7 à 13 en pages.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 6 à 9 en placards.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 3 à 5 reçues en bons à tirer; feuilles 6 à 8 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Pas de changement.

Mémoires de du Bellay. T. III. Feuilles 1 à 3 en placards.

MM. Moranvillé et le marquis de Laborde fournissent au Conseil quelques renseignements sur l'état d'avancement de la préparation ou de la publication du *Froissart* et du *Florange*.

Une proposition de M. E. Delavaud tendant à la réédition des *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, et dont le Comité de publication a été saisi trop tardivement pour pouvoir dès aujourd'hui se former une opinion, est renvoyée provisoirement à l'examen de M. Henry Cochin.

M. Jean de Boislisle donne lecture du rapport des Censeurs. M. le Président le remercie de cette communication.

M. Henry Cochin veut bien promettre de faire une lecture, le jour de l'Assemblée générale, sur *l'Art de la laine au moyen âge d'après des documents nouveaux*.

Sur la proposition de notre confrère M. Louis Passy, député de l'Eure et membre de l'Institut, le Conseil décide que la Société de l'Histoire de France, par l'entremise de son président et de son secrétaire, s'associera à la pétition déposée sur le bureau de la Chambre des députés en faveur de la conservation des églises de France.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

156. — Guiraud (J.). Notes sur le village d'Herbigny (Ardennes) : le comte François-Louis de Saillans (1741-1792). In-8, 40 p. et tableau généalogique. Reims, impr. Matot-Braine.

157. — Guiraud (abbé). Notes sur le village de Justine (Ardennes). In-8, 10 p. Reims, impr. L. Monce.

158. — Halgouet (vicomte H. du). Les dépenses de Henri II, duc de Rohan (1619), avec un portrait. In-8, 56 p. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

159. — Hamard (L.). La tenue des États de Bretagne de l'année 1752. In-8, 170 p. Laval, Chailland.

160. — Hanotaux (G.). Jeanne d'Arc. In-8 carré, xii-423-ix p. avec grav. Paris, Hachette et Cie.

161. — Hefele (C.-J.). Histoire des conciles d'après les documents originaux; nouvelle traduction française faite sur la 2e édition allemande, corrigée et augmentée de notes critiques et bibliographiques, par Dom H. Leclercq, bénédictin de l'abbaye de Farnborough. T. IV, 1re partie. In-8, 616 p. Paris, Letouzey et Ané.

162. — Henry (abbé M.). Le pape Urbain II à Forcalquier; épisode d'histoire locale au moyen âge lu à la séance du cercle d'études sacerdotal de Forcalquier, le 30 juillet 1907; avec une lettre-préface de M. le chanoine Bonnefoy, vicaire général. Petit in-8, 18 p. Vaison, impr. C. Roux.

163. — Hermelin (C.). Saint-Florentin et Pontigny. In-8, 8 p. Auxerre, impr. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

164. — Houdard (G.). Les châteaux royaux de Saint-

Germain-en-Laye (1124-1789); étude historique d'après des documents inédits recueillis aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale. T. II : le domaine royal de 1539 à 1680, château de la Renaissance, château de la Muette, château neuf de Henri II. In-4, 160 p. avec fig. Saint-Germain-en-Laye, impr. M. Mirvault.

165. — Huguet (A.). Le port et le commerce de Saint-Valery à travers les siècles. In-8, 34 p. avec carte et grav. Amiens, impr. G. Stora.

(Extrait de Notre Picardie, revue mensuelle illustrée de la région picarde.)

166. — Huguet (A.). Prise de Saint-Valery par les Ligueurs, en 1592. In-8, 11 p. et grav. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

167. — Inventaire des habitz, bagues et joyaux et ameublemens de M^me^ Ysabeau de Tournon, femme de illustre et puissant seigneur Messire Melchior Mitte de Sainct-Chamond (1610). In-8 carré, 32 p. Montbrison, impr. Brassart, 4, rue Tupinerie.

168. — Jadart (H.). Les livres d'heures rémois de la bibliothèque de Reims. In-8, 10 p. Reims, impr. coopérative, 24, rue Pluche.

(Extrait de la Revue de Champagne.)

169. — Johanet (H.). Note sur un manuscrit du XV^e^ siècle relatif à Jeanne d'Arc. In-8, 15 p. Orléans, impr. A. Gout et C^ie^.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

170. — Jouen (le chanoine). Aiguèze; le village; le château; l'église. In-8, 83 p. avec grav. Rouen, impr. de la Vicomté, 77, rue de la Vicomté.

171. — Jourdain (V.). Les spectacles populaires à l'entrée du légat d'Angleterre à Amiens (4 août 1627); conférence faite à la séance des Rosati picards, du 27 mai 1910. In-16, 20 p. et 3 planches. Cayeux-sur-Mer, impr. Ollivier.

172. — Laborde (abbé J.-B.). La congrégation des bourgeois et artisans de la ville de Pau. In-8, 194 p. avec grav. Pau, impr. G. Lescher-Moutoué.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque.)

173. — Labrély (R.). La contrebande du tabac en Languedoc au XVIII[e] siècle. In-8, 15 p. et grav. Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), impr. E. Charre.

174. — Lachèvre (F.). Disciples et successeurs de Théophile de Viau. I : la vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673); Saint-Pavin (1595-1670). Grand in-8, XIV-543 p. Paris, H. Champion.

175. — Lacombe (M.). Essai sur la coutume poitevine du mariage au début du XV[e] siècle d'après le vieux « Coustumier de Poictou » (1417). In-8, XVII-587 p. Châteauroux, impr. Mellottée.

176. — Lacombe (P.). Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale; supplément (1902-1910). In-8, 87 p. Paris, Henri Leclerc.

La bibliographie de M. Delisle, publiée en 1902 par les soins de notre confrère M. Lacombe, comportait 1,889 numéros; pendant les huit dernières années de la vie du grand savant, dont cinq furent des années de laborieuse retraite, elle s'est grossie de près de 250 numéros. M. Lacombe a tenu à compléter son œuvre en publiant le présent supplément; il y a apporté le même soin pieux, le même développement, la même admirable précision; ainsi, cette entreprise bibliographique reste un modèle qui sera difficilement égalé. On lira avec intérêt dans la préface le premier texte, resté inédit, du discours que M. Delisle s'était proposé de prononcer à la séance mémorable où les Sociétés de l'Ecole des chartes et de l'Histoire de France réunies fêtèrent son cinquantenaire; ce discours, M. Delisle l'avait jugé trop long et le remplaça par une allocution plus brève; il était utile, pour éclairer sa biographie définitive, de le faire connaître.

177. — Lacoste (abbé F.). Saint Philibert et le pèlerinage établi en son honneur au diocèse de Dijon. In-8, 210 p. Domois-Dijon, impr. de l'Union typographique.

178. — Lair (J.). Matériaux pour l'édition de Guillaume de Jumièges; préface de Léopold Delisle, membre de l'Institut. In-8, 48 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

179. — Landrieux (M.). L'inquisition; les temps; les causes; les faits. In-16, VIII-166 p. Paris, L. Lethielleux.

180. — Langlois (Ch.-V.). La connaissance de la nature et du monde au moyen âge, d'après quelques écrits français à l'usage de laïcs. In-16, XXIV-401 p. Paris, Hachette et Cie.

181. — Le Cacheux (P.). Les pouillés du diocèse d'Avranches d'après l'édition de M. Longnon. In-8, 27 p. Évreux, impr. de l'Eure.

182. — Leenhardt (C.). Fonfrède, Fontfroide; quelques notes tirées de ses archives (1185-1910). Grand in-8, 26 p. avec fac-similé et grav. Cahors, impr. A. Coueslant.

183. — Le Grand (L.). Vie de Jeanne d'Arc racontée par elle-même. In-8, IV-26 p. Paris, impr. P. Feron-Vrau; maison de la Bonne Presse.

C'est une idée ingénieuse qu'a eue M. Le Grand de rechercher toutes les paroles de Jeanne d'Arc arrivées jusqu'à nous, soit dans les dépositions de témoins du procès de réhabilitation, soit dans les récits des chroniqueurs contemporains, soit, enfin, dans les actes du procès de Rouen; les grouper en un certain nombre de chapitres dont les titres rappellent les différentes phases de la vie de l'héroïne, et cela sans addition ni commentaire, faire revivre en un mot sa grande figure en recourant à son seul témoignage, tel a été le but poursuivi et heureusement atteint; l'effet produit est saisissant. L'édition des *Procès* publiés par Quicherat a servi à M. Le Grand à retrouver ces textes si émouvants et il y est soigneusement renvoyé au bas des pages.

184. — Legris (abbé A.). Sainte Honorine, vierge et martyre au diocèse de Bayeux. Petit in-8, 30 p. Bayeux, impr. G. Colas.

185. — Leroux (L.). Monographie générale du canton

d'Argueil (Seine-Inférieure); description, géographie, histoire, statistique administrative, agricole, commerciale et industrielle, curiosités naturelles et archéologiques, etc. In-8, 432 p. Gournay-en-Bray, J. Guillotte fils; Nolléval, chez l'auteur.

186. — Lespinasse (R. de). Le Nivernais et les comtes de Nevers. II : maisons de Donzy, de Bourbon, de Flandre (1200-1384). In-8, VI-548-VI p. Paris, H. Champion.

187. — Letonnelier (G.). Mesures prises pour éviter la peste à Annecy, en 1503. In-8, 8 p. Annecy, J. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

188. — Levillain (L.). Les plus anciennes églises abbatiales de Saint-Denis. In-8, 84 p. avec fig. Paris, Société de l'Histoire de Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

189. — Lhomel (G. de). Documents pour servir à l'histoire de Berck-sur-Mer : le fief du Halloy, l'Anse d'eau, la rue de l'Hôpital maritime, la défense des côtes, le chemin du Haut-Banc. In-4, 55 p., 3 plans hors texte. Abbeville, impr. A. Lafosse.

190. — Lhomel (G. de). Nouveau recueil de documents pour servir à l'histoire de Montreuil-sur-Mer (1210-1782); supplément au cartulaire municipal. In-4, XXVII-592 p. Compiègne, impr. du Progrès de l'Oise, 17, rue Pierre-Sauvage.

191. — Longin (E.). Caroline d'Autriche et Béatrix de Cusance; essai biographique. In-8, 180 p. et portraits. Lons-le-Saulnier, impr. Declume.

192. — Marcault (chanoine O.). Essai historique sur messire Joseph Sain, fondateur des séminaires du diocèse de Tours (XVII[e] siècle). In-8, 97 p. Tours, impr. J. Allard.

193. — Marion (M.). Les impôts directs sous l'ancien

régime, principalement au XVIII^e siècle. In-8, 438 p. Paris, E. Cornély et C^ie.

194. — MARSAN (abbé F.). Notice biographique sur Louis Lefort, grand marin français du XVIII^e siècle. In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

195. — MAUVEAUX (J.). Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1793 (date de la réunion du pays de Montbéliard à la France), suivi de l'inventaire sommaire des archives hospitalières : ville de Montbéliard (Doubs) ; avec fac-similés de la charte de franchise de 1283 et du livre de bourgeoisie (1318). In-4 à 2 col., XII-267 p. Montbéliard, impr. Barbier.

196. — MORELLI (V.). Les coutumes de Tarascon (année 1344-1345). In-8, p. 35 à 65. Paris, L. Larose et L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

197. — PANNIER (J.). Un architecte français au commencement du XVII^e siècle, Salomon de Brosse. Petit in-4, 284 p. avec grav. Paris, C. Eggimann.

198. — PATRIAT (C.). Notice sur le comte de Saillans (1741-1792). In-8, 24 p. Auxerre, impr. Pigelet.

199. — PAUVERT. Jean de Fontaine, capitaine du Mans en 1420. In-8, 13 p. Angers, impr. G. Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

200. — PAVIE (E.). Missions diplomatiques du baron Hercules de Charnacé en Allemagne (1629-1632). In-8, 51 p. Introduction. Angers, Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

201. — PERRET (P.). Antoine Court, ou des difficultés de l'œuvre de restauration protestante en France au XVIII^e siècle. In-8, 71 p. Valence, impr. Ducros et Lombard.

202. — Perrin (J.). L'Hôtel de la Vernade au XVI^e siècle, d'après un document inédit. In-8, 14 p. Sens, impr. Duchemin.

203. — Pétiet (R.). Armorial poitevin; liste alphabétique des familles nobles ou d'ancienne bourgeoisie habitant ou ayant habité le Poitou, suivi d'un index des armes citées, classées par figures héraldiques. In-8 à 2 col., 168 p. Niort, C. Clouzot; Paris, H. Champion.

204. — Petit (A.). François de Rincon, abbé de Bénévent (1540-1652), et ses tentatives de réforme. In-8, 26 p. Limoges, Ducourtieux et Gout.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin).

205. — Pimodan (comte de). Le comte F.-C. de Mercy-Argenteau, ambassadeur impérial à Paris sous Louis XV et sous Louis XVI; son rôle à la cour de France et pendant la Révolution, d'après ses correspondances officielles et privées. In-8, IV-484 p. avec un portrait. Paris, Plon-Nourrit et C^ie.

206. — Pissier (abbé A.). Recherches sur l'histoire de Tharoiseau (seigneurie, paroisse, village). In-8, 117 p. Avallon, impr. P. Grand.

207. — Piton (C.). Paris sous Louis XV; rapports des inspecteurs de police au roi; 3^e série; publiés et annotés. In-18, 395 p. Paris, Mercure de France, 26, rue de Condé.

208. — Porée (chanoine). Un évêque missionnaire : Louis Néez, né à Verneuil-au-Perche (1680-1764). In-8, 14 p. et portrait. Brionne (Eure), impr. P. Amelot.

209. — Prost (B. et H.). Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477). T. II : Philippe le Hardi. 3^e fascicule : 1387-1389. In-8, p. 321 à 480. Paris, E. Leroux.

210. — Prou (M.). Bulles sénonaises du XII^e siècle, publiées par M. Wiederhold. In-8, 15 p. Sens, impr. Duchemin.

211. — Quarré-Prévost (L.). Recherches sur les formes originales des noms de lieux dans l'arrondissement de Lille. In-8, 90 p. et carte. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

212. — Quentin-Bauchart (P.). Les chroniques du château de Compiègne. In-8, VII-263 p. et planches. Paris, Pierre Roger et C^ie^.

213. — Quirielle (R. de). Le dernier des grands féodaux, Charles de Montpensier, duc de Bourbon et connétable de France : conférence faite à Moulins, le 9 mars 1911. Petit in-8, 45 p. Moulins, Crépin-Leblond.

214. — Recherches historiques et généalogiques sur la maison de Tournebu. Grand in-8, 199 p. avec grav. en couleurs, armoiries et une carte. Caen, L. Jouan.

215. — Renaux (C.). Le comté humbertien de Savoie-Belley; ses origines et ses variations jusque dans les premières années du XII^e^ siècle. In-8, 67 p. Belley, impr. Chaduc.

(Extrait du Bulletin de la Société Le Bugey.)

M. Renaux poursuit ses savantes études sur les origines de la maison de Savoie et cherche à élucider quelques-uns des difficiles problèmes historiques soulevés à leur sujet. Dans ce troisième mémoire, il montre comment le comté de Belley et une partie du Haut-Viennois, joints à ce qui, dans le petit comté de Savoie, n'était pas terre royale, constituaient le domaine originaire de la maison humbertienne au moment où elle apparaît dans l'histoire et n'étaient qu'une portion de l'antique *Sapaudia*, dont le nom a prévalu; comment aussi le titre de comté de Savoie-Belley a parfois été éclipsé par celui de comté de Maurienne, d'où est venue l'erreur des historiens qui placent dans la Maurienne le berceau de la race. En réalité, les premiers comtes de Savoie furent premièrement comtes de Savoie; tout le mémoire de M. Renaux le démontre, avec une précision et une abondance de textes et de preuves qui paraissent convaincantes.

216. — Reure (le chanoine). La peste de 1628 dans le Forez; le vœu de Cervière et des Salles. In-8, 19 p. avec fig. Montbrison, impr. Brassart.

217. — Romier (L.). Les institutions françaises en Piémont sous Henri II. In-8, 28 p. Paris, Revue historique.

(Extrait de la Revue historique.)

218. — Romier (L.). Lettres et chevauchées du bureau des finances de Caen sous Henri IV, avec introduction, notes et tables. In-8, xxv-333 p. Rouen, A Lestringant; Paris, A. Picard fils et Cie.

219. — Rondeau (le chanoine E.). Les Ursulines et la reconstruction du collège d'Anjou (1689-1691). In-8, 20 p. Angers, Grassin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

220. — Roques (G.) et Bayle (E.). Histoire de Quercy et Rouergue; ouvrage illustré de 34 grav. et 4 cartes. In-8, 144 p. Paris, Société d'édition et de publications, 13, rue de l'Odéon.

221. — Rosny (R. de). Le tournoi de Saint-Inglevert et la famille de Sempy. Petit in-8, 23 p. Boulogne-sur-Mer, impr. G. Hamain.

(Extrait du Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.)

222. — Roustan. Les philosophes et la société française au xviie siècle. In-16, xi-392 p. Paris, Hachette et Cie.

223. — Saint-Maurice (marquis de). Lettres sur la cour de Louis XIV (1667-1670), publiées, avec une introduction et des notes, par Jean Lemoine. In-8, l-539 p. avec un portrait. Paris, Calmann-Lévy.

224. — Soyer (J.). La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien. In-8, 15 p. Orléans, impr. A. Gout et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MAI 1911,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 92);

2° Du rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1910-1911 (voir p. 124);

3° Du rapport des Censeurs, MM. le marquis de Barral-Montferrat et Jean de Boislisle, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1910 (voir p. 134).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Elections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1915 :

MM. DE BARANTE,
BRUEL,
DELAVILLE LE ROULX,
DE LABORDE,
LONGNON,
MEYER,
RAYNAUD,
SERVOIS,
DE VOGÜÉ.

Sont élus : en remplacement de M. le vicomte de Grouchy, dont les pouvoirs expiraient en 1911, M. le marquis de Barral-Montferrat ;

En remplacement de M. L. Delisle, dont les pouvoirs devaient expirer en 1913, M. Pierre de Vaissière ;

En remplacement de M. Vandal, dont les pouvoirs devaient expirer en 1912, M. Maurice Roy.

Est réélu Censeur : M. Jean de Boislisle.

Est élu Censeur, en remplacement de M. le marquis de Barral-Montferrat, élu membre du Conseil : M. Frédéric Sœhnée.

M. Henry Cochin fait une communication sur *l'Art de la laine au moyen âge d'après des documents nouveaux*.

La séance est levée à six heures un quart.

Discours de M. le baron de Barante,
président de la Société pendant l'exercice 1910-1911.

Messieurs,

Quelle cruelle année pour nous se termine aujourd'hui ! Que de deuils, de grands deuils à commémorer !

Un mois après notre dernière Assemblée générale, la Société perdait M. Léopold Delisle, l'incomparable savant qu'entouraient depuis longtemps déjà les hommages unanimes de l'érudition mondiale : car sa vieillesse connut la gloire ! Elle ne vit pas seulement l'œuvre de nombreuses années rester incontestée de la plus méticuleuse critique, elle l'entendit sans cesse invoquée par la science historique et proclamée féconde en ses résultats immédiats comme en ceux que l'avenir lui demanderait encore. Enfin les honneurs du triomphe lui furent décernés en sa forme moderne : le jubilé.

Pendant dix mois se succédèrent réunions, ovations enthousiastes, discours, adresses, diplômes et dédicaces

solennelles, témoignages d'admiration délicatement choisis pour répondre aux goûts et aux souvenirs de celui que fêtaient, en un accord sans précédent, académies, universités, sociétés savantes, bibliothèques, célébrités de toutes nations et de toutes provinces : acclamations où seul vibrait l'amour de la science.

M. Léopold Delisle ne les avait cherchées par aucune de ces théories aventurées, de ces polémiques tapageuses, de ces éclats calculés : mise en scène destinée à conquérir l'attention publique. Un labeur de soixante ans, au cours duquel la curiosité de son esprit n'était satisfaite que par la conscience de son travail, le conduisit insensiblement à cette apothéose.

Né en 1826, à Valognes, où son père était médecin, M. Léopold Delisle, à peine entré au collège de cette petite ville, s'y révélait un écolier remarquable. Comme souvent en province, professeurs et érudits locaux aimaient à se rencontrer et à s'entretenir. Ce fut ainsi que M. de Gerville, esprit ouvert à tout ordre d'intellectualité, archéologue, paléographe, historien, critique, naturaliste même selon la fantaisie de ses loisirs, entendit parler du studieux élève et voulut collaborer à ses progrès comme il se plaisait souvent à le tenter pour les meilleurs lauréats du collège de Valognes. Une heureuse inspiration lui fit enseigner à Léopold Delisle la lecture des vieilles écritures, et une charte du temps de Henri II d'Angleterre, trouvée dans la bibliothèque de l'ancien émigré, déchiffrée et recopiée par son jeune protégé, décida de la vocation de celui-ci.

En 1845, M. Léopold Delisle entrait à l'École des chartes. Les espérances de M. de Gerville, de M. Le Prévost, ainsi que lui un des représentants les plus autorisés de l'érudition normande, l'y accompagnaient, non sans lui créer déjà une certaine notoriété.

A cette époque, l'École des chartes ne comportait que fort peu de cours. Les événements de 1848 vinrent, au surplus, les troubler, et même assez longtemps les suspendre. Mais aucune heure ne se perd pour Léopold Delisle. Manuscrits de toutes sortes, cartulaires, chartes, archives sont un peu

partout l'objet de ses investigations. Notes, commentaires, copies, traductions, inventaires, recueils se poursuivent ou s'ébauchent. Sa thèse sur les *Revenus publics en Normandie au XII^e siècle* n'était pas encore remise que paraissaient de lui neuf notices ou essais, entre autres une *Dissertation sur les monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts* qui lui valait une médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. « Il était difficile de rien produire qui montrât mieux les caractères de la maturité », déclarait cette éminente section de l'Institut. Sa thèse avait déjà été suivie de fréquentes communications, quand il publia, en 1850, les *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, tirées entièrement de documents de cette période : œuvre magistrale qui lui méritait aussitôt le grand prix Gobert et le classait parmi nos premiers médiévistes.

Si sa province natale tient jusqu'alors la première place dans ses recherches, il en franchit maintenant les frontières, et le moyen âge en toute l'étendue de la France appelle son clairvoyant examen.

Le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* précède de peu son entrée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il prend séance en 1856 à l'âge de trente et un ans, et dont il sera pendant cinquante-trois années le lumineux collaborateur. Les monumentales collections commencées par les Bénédictins et continuées maintenant par cette Académie, l'*Histoire littéraire de la France*, les *Grands historiens de France*, retrouvent en lui un Mabillon. Les *Mémoires* de l'Institut, les *Notices et extraits des manuscrits*, les *Comptes rendus*, le *Journal des savants* s'enrichissent de ses découvertes paléographiques, de sa critique fine et pénétrante, de ses aperçus révélateurs. Mais il ne prive pas de son concours les revues et travaux des sociétés savantes de la France entière, parmi lesquelles la Société de l'Histoire de France occupe un des premiers rangs en sa considération et en son inlassable activité. Dès 1850, son nom y a été prononcé avec éloge ; en 1852, il y est admis, présenté par Benjamin Guérard, qu'il remplace au Con-

seil le 2 mai 1854. En 1856, il fait partie du Comité de l'*Annuaire* et préside notre Comité de publication de 1863 au jour de sa mort. A trois reprises, il dirige nos délibérations et, entre autres années, pendant celle du cinquantenaire de notre fondation, dont nul mieux que lui ne semblait symboliser, au fauteuil de la présidence, et le but et les espérances réalisées. Le cinquième volume de l'*Histoire ecclésiastique d'Orderic Vital*, avec une définitive étude sur le moine de Saint-Évroul, fut le premier ouvrage qu'il nous donna en 1855. En 1866, les *Rouleaux des morts* paraissaient aussi en notre collection. Il serait trop long d'énumérer ses contributions à notre *Annuaire-Bulletin*, ses préfaces à nos volumes. L'avoir pour commissaire chargé de surveiller une publication assurait le succès, et un avis favorable de lui sur le choix d'une proposition inspirait la sécurité. Jamais homme ne fut moins jaloux de sa science, qu'il prodiguait en renseignements et conseils à ceux de ses collègues qui y avaient recours. Il était l'âme de notre Société, comme de celles de l'École des chartes, de l'Histoire de Paris, des Antiquaires de France, de ces Sociétés normandes dont l'œuvre est si importante, et de tant d'autres associations d'élite.

Leur tâche n'était-elle pas la sienne? L'histoire médiévale, science exacte et non plus œuvre de romancier, de rhéteur, de polémiste. La vérité demandée aux témoins irrécusables, témoins impassibles comme le miroir qui reflète l'image, à ces textes, chartes et actes authentiques qui établissent et enregistrent les rapports des hommes entre eux et les manifestations normales de la vie privée, publique, intellectuelle, économique, religieuse des siècles vécus.

Aussi, sous le poids sans cesse accru de ces documents que les mille tentacules de l'érudition contemporaine arrachent tous les jours à leurs poudreux cartons, s'effondre le moyen âge des chroniques, écrits passionnés de combattants, de complaisants ou de spectateurs, dont le regard ne peut franchir l'horizon restreint créé par le manque ou la difficulté des communications, et dont l'accident, le drame, et non pas le cours habituel des choses, éveillent seuls l'at-

tention. Puis disparaît également le moyen âge, travesti par la Renaissance, son ingrate héritière, qui va demander aux trésors de la civilisation ancienne les armes dont elle veut se servir contre ceux qui les lui ont conservés; par le XVII^e^ siècle, dont les despotismes de tout ordre redoutaient les souvenirs de dominations partagées; par le XVIII^e^ siècle révolutionnaire, soucieux de compromettre devant l'histoire des doctrines ou des traditions, substructions anciennes dont il entendait faire table rase pour élever son nouvel édifice.

C'est un tout autre moyen âge qui surgit des travaux auxquels les Guizot, les Wailly, les Guérard donnaient l'impulsion première, il y a près de cent ans, et que M. Léopold Delisle portait à leur apogée avec tant d'entre vous, Messieurs, dont les scrupules de savants et le culte du vrai passent avant toute considération, quels que soient vos autels, quels que soient vos drapeaux.

Sans doute ces temps ont eu leurs crimes, leurs catastrophes, leurs oppressions. Quels sont donc ceux qui n'ont point connu ces maux? Mais trop jeunes, trop forts et trop vrais pour n'être pas violents, n'ont-ils pas, ces temps créateurs entre tous, su faire lever du vieil humus latin et du vaste ensablement barbare la plus féconde des moissons?

Quel puissant intérêt, pour celui qui les étudie après M. Léopold Delisle, de voir s'organiser, se développer, s'équilibrer tout ce travail qui nous donnera et notre civilisation et notre territoire! Ce sont les cellules féodales qui groupent en diverses unités cette poussière d'hommes née de tant de chocs et de tant d'écroulements; les cellules communales qui forment, émancipent et solidarisent le citoyen; la cellule royale qui peu à peu se les agrège pour fondre en un bloc solide les éléments les plus contradictoires, mais déjà unifiés par la même foi : le christianisme! le christianisme, qui apporte à un monde engendré par la force les vertus qui en adouciront les brutalités, quand elles ne sauront les primer : la miséricorde, qui assurera la pitié aux vaincus; la bienfaisance, qui nourrira les affamés en de terribles et fréquentes disettes, couvrira la France d'asiles, d'hôpitaux,

pour abriter ou guérir orphelins, vieillards, malades, pestiférés, lépreux; la justice, qui permettra à une législation inspirée par elle de protéger les plus humbles contre l'abus féodal ou royal, — humbles qui, avec les faibles, les craintifs ou désabusés de la vie tourmentée de ces siècles tumultueux, trouveront la sécurité et la paix dans ces milliers de monastères où les uns auront pour tâche d'enrichir la France en en défrichant les terres incultes, les autres celle de l'embellir des plus merveilleuses manifestations d'un art aussi audacieux que minutieux, ceux-ci enfin la mission d'élever la pensée humaine à des hauteurs jusqu'alors inconnues. Car jamais l'esprit humain ne fut plus avide de vérité et de savoir qu'en cette évolution générale appelée le moyen âge. La philosophie, à qui la théologie vient de donner un Dieu, se livre, en des écoles qui se combattent, se succèdent, ou se confondent, à toutes les conceptions de la divinité, de ses attributs, de son action, comme de la vie future. La théologie révélatrice cherche en des combinaisons infinies l'alliance de la foi et de la raison, dont le mysticisme ne demande l'affirmation qu'aux seules aspirations du cœur vers des croyances, vers un surnaturel aussi fortifiant que consolant!

A ce travail de la pensée il faut un outil. Et alors se créent ces méthodes d'examen et d'analyse qui, ambitieuses aussi de reconnaître les lois de la nature, commenceront cette lente ascension vers la science dont nous entrevoyons aujourd'hui les sommets.

Les langues anciennes, impuissantes à contenir en leurs formules, devenues trop étroites, tant de connaissances et de sentiments nouveaux, donnent naissance à une autre langue qu'assouplissent et parent ces chansons de geste, ces poésies, ces mystères, ces chroniques, cette littérature médiévale dont la philologie contemporaine nous révèle les beautés.

C'est l'idéalisme qui l'imprègne, comme il imprègne la foule elle-même, cette foule qu'il lancera dans les aventures les plus imaginatives, qu'il conduira par monts et par vaux jusqu'en Terre sainte, qu'il jettera sur des champs de carnage pour affirmer des dissidences non d'intérêts matériels,

mais d'interprétations dogmatiques, qu'il groupera autour d'une bergère pour sauver la patrie en danger.

Et cependant jamais la personnalité humaine ne s'est plus vigoureusement prononcée, jamais le rôle de l'individu n'a été plus considérable que pendant ces siècles où nous voyons soldats heureux, moines inspirés, pontifes illustres, légistes déliés, monarques sages et vaillants imposer aux événements, aux institutions des directions décisives.

L'œuvre d'un savant, quelque immense qu'elle puisse être dans son fait comme dans ses conséquences, rencontre toutefois des limites. L'impossibilité de s'universaliser et la durée de la vie les lui imposent. Mais faciliter l'accès de toutes les connaissances humaines à ceux qui en développeront encore les progrès, leur mettre en main le fil conducteur qui les amènera vers le filon cherché, n'est-ce point là une tâche aux répercussions sans terme? M. Léopold Delisle, bibliothécaire et bibliographe, voulut s'en acquitter parallèlement à ses travaux historiques.

M. Guérard ne s'était pas trompé quand, en 1852, il attachait à son Département des manuscrits de la Bibliothèque impériale le nouveau titulaire du grand prix Gobert. Il devinait en ce jeune chartiste toutes les vertus du bibliothécaire : l'esprit de méthode, d'analyse, d'induction, de classification; une mémoire encyclopédique; une curiosité toujours en éveil; l'amour des arts du livre, de la finesse ou de la solidité de ses feuillets de parchemin ou de papier, de la netteté de ses caractères, de la valeur de ses illustrations en leurs diverses origines, de sa reliure aux cuirs précieux, aux dorures variées, aux ciselures ou reliefs délicats : petits chefs-d'œuvre qui pour le bibliophile ne le cèdent en rien aux autres arts.

Lors de son arrivée rue de Richelieu, la Bibliothèque nationale est encore le grand dépôt où le pillage révolutionnaire entassa pêle-mêle avec les fonds primitifs livres et archives de palais princiers ou royaux, d'abbayes, d'émigrés, d'institutions et corporations dissoutes. Cinquante ans se sont écoulés, et un faible rayon de lumière commence, tout au plus, à sourdre en cette obscurité. Avec

M. Léopold Delisle, devenu en 1871 conservateur de ce Département des manuscrits dont il est depuis longtemps le grand ouvrier, la lumière s'accroît, puis pénètre partout. L'inventaire des manuscrits latins, l'inventaire général et méthodique des manuscrits français, nombre d'autres catalogues de diverses collections de ce département sont rédigés. Ce travail d'identification d'auteurs, d'écritures reconnues, de possesseurs énumérés ne lui suffit pas, et il décrit avec un impeccable détail toute pièce précieuse en d'innombrables notices, sources de renseignements inépuisables.

En 1874, le voici administrateur général, et le chaos se débrouille au Département des imprimés. La série des catalogues méthodiques et leur publication commence, la confection des inventaires s'accélère, il conduit enfin jusqu'au quarantième volume le *Catalogue général*, dont l'introduction nous révèle le merveilleux mécanisme de classement que lui doit la Bibliothèque, où les cartes, les estampes, les médailles et autres services n'ont pas moins largement bénéficié de son inoubliable action.

Mais administrer ne suffit pas à Léopold Delisle : il retrouve des trésors volés, quelque déguisés qu'ils aient pu être, et l'ingénieuse diplomatie du vieil érudit normand sait nous les reconquérir. De nouveaux achats, auxquels préside le choix le plus judicieux, nous enrichissent; de fastueux présents, des legs généreux sont dérivés vers cette Bibliothèque, devenue un des grands foyers intellectuels de l'univers.

Une mise à la retraite, qu'aucune légalité ne rendait obligatoire et que l'ignorance semblait signer, vint cependant s'abattre sur le vieillard illustre dont le poids des lauriers seul courbait le front. L'indignation fut vive : moindre encore que la surprise!

Mais une plus cruelle épreuve frappait au même instant M. Delisle. M^me^ Delisle mourait le 11 mars 1905, et il quittait, solitaire, la demeure où s'étaient écoulées pour lui tant de douces années aux côtés de cette compagne d'élite. Il avait été la demander à la haute noblesse de science, à cette famille Burnouf où grammairiens, érudits, orientalistes se

succédaient de génération en génération, et quarante-sept ans de bonheur dans la plus étroite collaboration commencèrent dès lors pour lui. Qui de nous n'a lu dans les souvenirs de jeunesse de M. Léopold Delisle les pages émues qu'il consacre à l'orgueil qu'elle lui inspirait et à la tendresse dont il l'entourait? Aussi l'avons-nous associée à l'honneur comme elle l'avait été à la peine, et je la vois encore dans cette même salle où, de concert avec la Société de l'École des chartes, nous célébrions le cinquantenaire de l'entrée de son mari parmi nous : les plus vénérables de nos aînés, hélas! disparus à leur tour, inclinant devant elle leurs têtes chenues, pendant que de leurs mains tremblantes des gerbes de fleurs tombaient à ses pieds!

Travailler était répondre à ceux qui croyaient la tâche de M. Léopold Delisle terminée; travailler était un suprême souvenir donné à celle qui avait été unie à lui dans le labeur comme dans la vie : il n'interrompit donc pas son œuvre. Plus de deux cents écrits s'ajoutèrent aux deux mille déjà mentionnés par M. Paul Lacombe dans sa *Bibliographie*, le plus beau monument qui lui sera jamais élevé. Les *Recherches sur la librairie de Charles V*, le *Recueil des actes de Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie*, y figurent entre autres. Jamais aussi M. Léopold Delisle ne se montra plus assidu aux séances des corps savants, plus entreprenant dans ses initiatives, et sa chère Bibliothèque nationale, à laquelle il fait le présent de 30,000 volumes réunis avec amour, le voit parcourir souvent ses nombreux méandres. Mais c'est à Chantilly, dans cet admirable Cabinet des livres dont il a catalogué les imprimés antérieurs à la première moitié du XVI^e^ siècle, dont il a étudié à la loupe du joaillier les manuscrits et les miniatures, c'est dans ce musée confié à sa garde que se précipitent les derniers jours de l'octogénaire. C'est là qu'il s'aperçoit que la plume lui échappe des mains, que son regard se voile, que sa mémoire s'affaiblit, et qu'il trace cette belle et noble lettre d'adieu au travail. Mais avec le travail s'exhale aussitôt le souffle qui l'animait, et, s'il ne peut mourir la main dans la main de celle qu'il

pleure encore, à ses côtés se tient le ministre de sa foi qui représente pour lui la certitude de la revoir en la science infinie.

Le comte Albert Vandal entrait en 1876 au Conseil d'État après un brillant concours que ses succès universitaires permettaient facilement de prévoir. Son père, directeur général des postes sous le second Empire, avait été membre distingué de ce grand corps, et le jeune auditeur ne semblait pas devoir lui être inégal. En 1878, une nouvelle orientation du gouvernement donnait Albert Vandal à l'histoire. Il quittait le Conseil d'État pour entrer, plusieurs années après, à l'Académie française. Les disgrâces du pouvoir ont souvent de ces hasards heureux. Les forces perdues pour la France politique sont des forces acquises à la France intellectuelle, dont la part n'est certes pas la moins enviable. Que d'exemples pourraient en être cités depuis cent ans!

Ce fut aux archives des Affaires étrangères qu'Albert Vandal demanda les sujets de ses premiers ouvrages. Peu de matériaux sont aussi agréables à manier et à mettre en œuvre que les dépêches, notes, mémoires et autres documents diplomatiques. La langue en est toujours très pure, une ironie de bon goût en anime les exposés, quelquefois légèrement alourdis par des circonlocutions prudentes, mais qui ne sont que l'enveloppe transparente de curieux renseignements confidentiels, de négociations subtiles, d'intrigues dévoilées ou tentées, de portraits piquants de personnages et enfin de hautes considérations politiques et économiques sur les causes ou conséquences des événements. *Louis XV et Élisabeth de Russie* parut en 1882. L'alliance russe se dessinait à peine, mais aussi vraisemblable que désirable; en reconnaître dans le passé quelques tendances d'heureux augure ne pouvait pas manquer d'attirer l'attention. L'ouvrage était de composition bien ordonnée, de style alerte et sobre, non sans couleur ni sel : le livre plut à ceux qui y trouvaient de l'inédit comme à ceux qui ne se souciaient que d'une lecture intéressante et facile. Ce fut le succès. Le

Pacha Bonneval, *Une ambassade française en Orient*, *la Mission du marquis de Villeneuve (1728-1738)* l'accentuèrent encore.

M. Vandal, ainsi que plusieurs années après dans l'*Odyssée d'un ambassadeur* et dans les *Voyages du marquis de Nointel*, étudiait l'action de nos agents dans le Levant aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, comment ils travaillaient à l'extension de nos privilèges, au développement de notre trafic. Augmenter l'autorité morale de la France, exalter son prestige, sa supériorité sur les autres États, impressionner, même par les moyens les plus aventureux et les plus romanesques, les imaginations orientales : telle était la tâche dont ils s'acquittaient assez heureusement pour continuer à faire de l'Empire ottoman, cet important élément de l'équilibre européen, un allié toujours à nos ordres en vue d'opportunes diversions.

La conscience scrupuleuse de sa méthode, l'indépendance de sa pensée, la logique de son esprit, la pénétration de son analyse, le charme littéraire de sa prose donnaient désormais à M. Vandal toute autorité pour aborder la plus haute histoire. Elle ne pouvait être pour les temps contemporains que l'histoire de Napoléon.

Cette grande époque n'est pas de celles qui rentrent dans le cadre de nos études : je rappellerai toutefois qu'au cours de son ouvrage *Napoléon et Alexandre*, *l'Alliance russe sous l'Empire*, le comte Vandal recevait le prix Gobert et qu'au lendemain de son troisième volume il entrait à l'Académie française. Albert Vandal se voyait sacré un des premiers historiens de la seconde moitié du XIX^e^ siècle avec Taine, Albert Sorel et le duc de Broglie, pour ne nommer que les morts. L'*Avènement de Bonaparte* fut son dernier travail, celui au terme duquel il se serait écrié à juste titre *Exegi monumentum* : l'histoire du Consulat était définitivement fixée, et *ne varietur* pouvait être inscrit au fleuron du titre.

M. Vandal aimait surtout son professorat de l'École libre des sciences politiques. Ses conférences sur les affaires d'Orient depuis 1856 s'y transformèrent bientôt en un cours

complet sur l'ensemble des négociations orientales. A la mort d'Albert Sorel, on lui confia l'histoire diplomatique de l'Europe depuis 1815. Sa parole avait tous les dons de sa plume. Il restait fidèle aux lois qu'il s'imposait comme écrivain, et son enseignement lui permettait de tracer en plus larges traits, sur une toile plus étendue, un dessin toujours réduit, sur les pages d'un livre, par le fini de l'exécution et les proportions à observer. S'adresser à une jeunesse studieuse accourue pour lui demander les clefs de la carrière où elle voulait entrer, avoir le sentiment que vraiment il répondait à son attente, qu'il ne jetait pas au vent une vaine semence, mais qu'il préparait pour son pays une génération d'autant plus soucieuse des intérêts de la France qu'elle en connaîtrait mieux l'histoire, constituait pour lui un très vif attrait et la meilleure des récompenses.

L'élégance du style d'Albert Vandal se retrouvait en ses manières, en sa tournure, en tous les détails de sa vie, car elle n'était que l'expression de la distinction de son esprit, de la noblesse de son cœur. Dédaigneux de la vanité et de la réclame dont il méprisait les banales vulgarités, il se réfugiait dans une réserve plutôt mélancolique que timide, mais qui célait à peine son âme aussi sensible que généreuse, son intelligence pour qui le mouvement des idées, de l'art et de la science était une culture de tous les instants. Le charme de son commerce en témoignait : entretiens où le mot discret et juste intervenait toujours avec opportunité, où, non moins bienveillant que spirituel, non moins délié psychologue qu'indulgent observateur, Albert Vandal comprenait et justifiait les affections et les souvenirs même les plus contraires à ses fidélités.

Un extrême affinement de la personnalité est souvent le signe d'une vie fragile. Le visage émacié d'Albert Vandal, ses mains décharnées, sa maigreur semblaient confirmer les pressentiments qui attristaient son regard. La mort, hélas! ne s'est pas fait attendre, elle est venue nous le prendre en une maturité que la vieillesse n'effleurait pas encore.

Nous pleurerons, Messieurs, ce très cher et très illustre collègue.

Victor Masséna, duc de Rivoli, était officier lorsque, en 1861, Nice, redevenue française sous un Napoléon, voulut qu'un Masséna fût son représentant au Corps législatif. Les événements de 1870 rendirent à la vie privée le député des Alpes-Maritimes, et, dès lors, le duc de Rivoli consacra ses loisirs à réunir de volumineux dossiers de pièces importantes pour l'histoire militaire du premier Empire et surtout pour l'histoire des campagnes de son aïeul. Les nombreux écrivains qui s'occupent aujourd'hui de cette époque y trouvent une documentation aussi sûre qu'abondante. La numismatique napoléonienne provoquait aussi ses recherches, dont une collection fort complète affirme le succès.

Un bibliophile ne peut posséder tous les livres qu'il convoite, mais il entend les connaître et, quand il est aussi lettré que le prince d'Essling, ne tarde pas à devenir bibliographe. Le bibliographe se doublait chez lui d'un artiste et d'un critique avisé. Ce fut surtout les livres à gravures vénitiens des XV^e^ et XVI^e^ siècles qu'il décrivit et dont il reproduisit nombre de planches, soit dans la *Gazette des beaux-arts*, soit en de splendides éditions. Le duc de Rivoli est également l'auteur d'un travail sur *Pétrarque, ses études d'art, son influence sur les artistes, ses portraits et ceux de Laure, l'illustration de ses écrits*.

Comment Robert d'Orléans, duc de Chartres, ne nous aurait-il pas honorés de son concours? L'histoire que nous étudions n'est-elle pas celle de sa race au temps où l'épée de la France lui était confiée?... Cette épée que seule il regrettait de la puissance et des grandeurs passées et qu'il voulut au moins porter sous un drapeau voisin du nôtre ou pour des causes chères aux cœurs français !

C'est ainsi que Robert d'Orléans fit campagne dans l'armée sarde en 1859, puis combattit en Amérique avec le comte de Paris pour l'abolition de l'esclavage.

Mais voici une suprême épreuve pour les exilés. La France est envahie, elle appelle tous ses enfants à la défendre et cependant repousse encore au delà de ses frontières mutilées et les glorieux Africains, d'Aumale et Nemours, et

Joinville, le marin de Saint-Jean d'Ulloa, eux qui n'ont jamais connu la défaite!

Peu importent à Robert d'Orléans les menaces de ceux qui ne savent en cette heure tragique oublier leurs ambitions personnelles! Il prend part aux luttes de nos dernières légions qui permettent à la France de pousser le cri d'un de ses ancêtres : « Tout est perdu fors l'honneur! » Le Robert Lefort ignoré, sur la poitrine duquel scintille maintenant la croix d'honneur, n'est autre que le descendant de ce Robert le Fort tué à l'ennemi, dix siècles avant, en ces mêmes plaines normandes.

L'Assemblée nationale confirma le duc de Chartres dans le grade que ce touchant subterfuge lui avait acquis. Son régiment et ses travaux militaires devenaient désormais son unique pensée, son unique ambition. Ce beau rêve s'évanouit rapidement. La politique, aussi impitoyable que la fatalité antique, raya des cadres de l'armée le brillant colonel du 12e chasseurs, comme toute sa lignée de princes, à qui seules on laissait les gloires du passé parce qu'elles étaient ineffaçables.

Le chagrin fut immense; mais, désespérément attaché à cette terre de France dont un signe pouvait le priver, il rentra silencieusement en sa demeure de Saint-Firmin, afin de chercher à son foyer, auprès d'une princesse ornée de toutes les vertus et de tous les dons, sinon l'oubli, sinon l'espérance, du moins la résignation.

Insouciant des choses et des hommes, aussi éloigné de toute discussion que de toute confidence, il était trop voisin de Chantilly, trop admirateur de son oncle le duc d'Aumale pour ne pas partager ses goûts, et il se plaisait à réunir de belles éditions dont il faisait illustrer les marges, les têtes et les fins de chapitres par des artistes réputés. Puis l'histoire occupait aussi l'auteur des *Souvenirs de voyages en 1869*, de l'introduction aux *Campagnes de l'armée d'Afrique de 1835*, ouvrage posthume de son père publié par ses soins, comme *les Lettres et récits de campagne* du même prince.

Toutefois, les douleurs succédaient aux douleurs. Le comte de Paris, dont il se montrait le premier serviteur, dispa-

raissait, et, quatre ans après, disparaissait à son tour la haute personnalité de sa famille : le duc d'Aumale. Son fils aîné Henri d'Orléans sert, il est vrai, la France, la France coloniale, à qui l'explorateur montre le chemin à suivre pour planter de plus en plus loin le drapeau chéri. Hélas! il succombe bientôt aux fatigues et aux climats meurtriers, mais il meurt pour la patrie, plus heureux que le noble vaincu de la vie devant la tombe duquel nous nous inclinerons aujourd'hui, en collègues attristés et en Français respectueux de la mémoire de Robert d'Orléans, duc de Chartres.

M. Léopold Micheli appartenait à une ancienne famille lucquoise établie à Genève au XVI^e^ siècle et dont le nom revient souvent dans les fastes civiques et littéraires de cette ville. M. Micheli resta fidèle aux traditions qui lui avaient été léguées. Aussi, dès sa sortie de l'École des chartes en 1904, il devenait conservateur des manuscrits de la bibliothèque de Genève pour s'en voir peu après le directeur. Un tragique accident arrivé sur nos côtes bretonnes nous a privés de ce collègue auquel l'importance de ses travaux bibliographiques acquérait déjà une notoriété méritée.

Docteur et agrégé de la Faculté de droit, archiviste paléographe à la suite d'une thèse dont le souvenir est encore vivant à l'École des chartes, Barthélemy Terrat voyait à Douai, où il débutait, son enseignement recherché et goûté par ses collègues eux-mêmes mêlés aux élèves qui se pressaient à ses cours. L'Université de France lui réservait le plus bel avenir quand il crut devoir accepter une chaire à l'Institut catholique qui se fondait et dont il devint plus tard le doyen. Le sacrifice était grand, mais se dévouer à ses convictions fut la seule ambition de ce très noble esprit. M. Terrat dirigea aussi pendant plusieurs années la conférence d'Études historiques instituée par la Société bibliographique.

Nous nous associerons, Messieurs, aux éloges et aux regrets dont M. Paul Viollet, notre collègue, s'est fait, au

nom de la Société de l'École des chartes, l'éloquent interprète lors des funérailles de cet éminent confrère.

M. le comte Pillet-Will était de ces esprits distingués, de ces intelligences lucides et pondérées qui entendent dans leur vie sagement équilibrée faire une part et à ce qui saura l'occuper et à ce qui pourra l'intéresser. Il devait à de précédentes générations d'être déjà de très haute finance, mais il accrut singulièrement encore l'importance et la puissance d'intervention de son nom dans le mouvement international des capitaux. Les grandes administrations qu'il guidait ou qu'il conseillait trouvaient en lui un économiste averti doublé d'un praticien expérimenté. Mais les affaires ne l'éloignaient d'aucun des arts qu'il aimait. La musique n'avait pas de secrets pour lui, et il réunissait dans des demeures dignes de les contenir les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle et les merveilles de la décoration française en ces mêmes époques. Ses longues et vivantes causeries abordaient tout sujet de littérature ou d'histoire, et il n'y oubliait pas les travaux de notre Société dont il suivait la marche avec une fidèle attention.

Nos institutions administratives, économiques et judiciaires ne sont pas un des éléments les moins importants de notre histoire. Si les diverses manifestations du pouvoir, la guerre, la diplomatie en sont les gestes, elles en constituent la substance même. Nul n'était mieux à sa place parmi nous que M. Léon Aucoc, jurisconsulte éminent surtout en droit administratif. Ses nombreux ouvrages, ses cours et conférences font autorité en matière contentieuse. Auditeur au Conseil d'État en 1852, maître des requêtes en 1860, conseiller en 1872 et aussitôt président de section jusqu'en 1879, M. Aucoc, lorsqu'il abandonna ces fonctions officielles, se vit immédiatement appeler à la tête de grands organismes industriels, pour qui sa haute et très spéciale compétence semblait particulièrement précieuse. La Compagnie des chemins de fer du Midi, entre autres, lui demanda de pré-

sider son Conseil d'administration. Mais la pratique des affaires ne l'éloignait pas des études qui l'avaient ainsi désigné. La présidence de l'École des sciences politiques lui était chère, et l'Académie des sciences morales, où il entrait en 1875, comptait en lui un collaborateur assidu.

Paul de Félice naquit en 1847 à Montauban, où son père remplissait les fonctions de doyen de la Faculté de théologie protestante. Successivement étudiant en cette même ville, à Berlin, à Édimbourg, M. de Félice devint pasteur en 1874 pour exercer le ministère à Mer, à Chartres, puis à Enghien. Docteur en théologie, membre de la Société de l'Histoire du Protestantisme, il donna, de 1891 à 1893, un cours libre à la Faculté de Paris. Son rôle marquait dans l'Église réformée, pour laquelle il avait composé un projet de discipline à l'occasion du troisième centenaire de l'Édit de Nantes. Ses écrits sur l'*Unité de l'Église et saint Cyprien*, sur l'*Octavius de Minutius Felix*, des études de biographie et d'histoire locale protestantes appelaient aussi l'attention sur lui. Mais l'œuvre qui l'a classé parmi les meilleurs historiens du protestantisme en France fut *les Protestants d'autrefois* dont les quatre volumes sont intitulés : *les Temples ; les Actes religieux, conseils, colloques, synodes ; les Pasteurs ; l'Éducation et l'Instruction*. Ce remarquable travail, qui nous retrace l'histoire intérieure de la Réforme aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, est d'une lecture où l'intérêt le dispute à l'érudition. M. de Félice, à qui ses correspondances de famille le facilitaient, avait l'intention d'aborder la période contemporaine de la fin du XVIII^e^ siècle à nos jours quand la mort est venue brusquement l'enlever à notre haute estime.

M^me^ la baronne Alphonse de Rothschild avait désiré succéder dans notre Société au baron Alphonse de Rothschild. Aussi ne la séparerons-nous pas dans nos regrets de celui dont elle nous continuait si pieusement le concours et à la mémoire duquel mon prédécesseur M. le comte Durrieu rendait en 1906 un hommage que nous renouvelons aujourd'hui.

Le vicomte de Grouchy était ministre plénipotentiaire quand il quitta la carrière diplomatique. Documenter l'histoire littéraire et l'histoire de France devint dès lors l'emploi de toutes ses heures. Nul n'était plus fin limier pour découvrir mémoires, correspondances, pièces intéressantes. Ses relations, sa notoriété de galant homme aussi sûr que discret lui conquéraient droit d'examen et d'inventaire dans des archives jusqu'alors jalousement gardées par d'illustres postérités. Études de notaires, mairies, dépôts publics ne pouvaient échapper à ce détective et à la copie de sa belle écriture d'ancien attaché d'ambassade. Tantôt il éditait, tantôt il collaborait, annotait ou commentait.

Parmi ses publications, citons rapidement : *Documents relatifs à Jean Racine et à sa famille; Documents inédits sur Blaise Pascal, suivis de son testament; Nouvelles à la main du règne de Louis XV; la Presse sous le premier Empire, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Opéra; le Journal de Bellot de Kergore; les Mémoires militaires du général Jourdan; Sainte-Hélène, journal inédit du général baron Gourgaud; les Mémoires inédits du duc de Croy; la Révolution racontée par un diplomate étranger.*

M. de Grouchy faisait partie de notre Conseil, et nous lui étions reconnaissants de son concours.

L'œuvre de M. Dareste de la Chavanne fut considérable. Nous lui devons une édition du *Grand coutumier de France*, publiée en collaboration avec M. Laboulaye, une traduction des plaidoyers de Démosthène, des études sur le droit grec, le droit irlandais, scandinave et du Caucase. Il dirigeait la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*.

La science du droit n'avait pas seulement en M. Dareste de la Chavanne un très universel et savant historien, elle avait aussi en lui un interprète de la plus haute valeur. Avocat à la Cour de cassation, ses avis étaient particulièrement recherchés ; conseiller à cette même Cour suprême, ses arrêts s'imposaient. M. Dareste de la Chavanne appar-

tenait à l'Académie des sciences morales et politiques qui entourait du plus profond respect ce très écouté et très vénéré confrère.

Chef de cabinet de M. Buffet au ministère des Finances en 1870, à la présidence de l'Assemblée nationale en 1873, à la présidence du Conseil en 1875, rédacteur entre temps au *Journal des Débats*, au *Journal de Paris*, au *Français*, chef du bureau du duc d'Orléans, après avoir fait partie de celui du comte de Paris, Eugène Dufeuille se trouva mêlé pendant trente ans aux événements les plus aigus de notre politique intérieure. Mais il sut toujours garder en leur cours agité une indépendance d'esprit, une liberté de jugement, une franchise désintéressée qui ne le cédaient qu'à sa fidélité aux causes servies et à son dévouement pour ses amitiés, auxquelles il ne demandait ni communauté d'opinions ni similitude de croyances.

Les ouvrages de sociologie ou de philosophie politique, écrits pendant ses années de retraite, dénotent une étude aussi attentive que perspicace de notre histoire. On y reconnaît toute la loyauté de son caractère, toute l'impartialité de sa critique.

Nous adresserons des adieux non moins émus à M. le baron Dallemagne et à M. Brun-Durand. Nous tenions en très haute considération ces deux membres si particulièrement distingués de la Societé de l'Histoire de France.

Je m'aperçois qu'après avoir déroulé devant vous le trop long rouleau de nos morts, bien peu d'instants me sont laissés pour faire suivre, conformément à l'usage, notre nécrologe de l'étude d'un personnage ou d'un document peu connu. Le rapport de notre secrétaire, véritable objet de cette réunion puisqu'il doit vous mettre au courant de vos travaux, et une lecture, principal attrait de notre séance, ont droit à toutes vos préférences.

Je me bornerai donc à feuilleter avec vous un très mince dossier de quelques lettres adressées, en 1753-1754, par l'abbé de Bernis, ambassadeur à Venise, à son collègue le

comte des Alleurs, notre représentant à Constantinople. Ces lettres ont été retirées, vers 1838, de vieux papiers jetés au rebut lors d'un triage des archives de l'ambassade de France à Constantinople.

Cette correspondance de l'abbé de Bernis ne nous apprend, je l'avoue, rien de nouveau sur son ambassade à Venise, le premier de ses pas dans la carrière diplomatique. Que reste-t-il à savoir après la publication de ses mémoires, de ses dépêches et de l'introduction de M. Frédéric Masson qui les précède? Elle n'a d'autre intérêt que de nous permettre de retrouver écrite en termes moins médités, en une familiarité de collègue à collègue, l'expression plus spontanée encore de certaines vues de l'abbé de Bernis pendant cette mission. Le bel esprit qui y règne, un très innocent marivaudage avec la comtesse des Alleurs, née princesse Lubomirska, sont les derniers restes, non plus du vieil homme, mais du jeune homme que dépouille celui qui ne quittera pas Venise sans avoir reçu le sous-diaconat et sera demain un secrétaire d'État aux Affaires étrangères, puis un très sérieux cardinal.

Je rappellerai toutefois que les années de son ambassade s'écoulaient pendant cette période qui sépare la paix d'Aix-la-Chapelle de la guerre de Sept ans et dont le grand Frédéric disait avec sagacité : « Cette pacification ressemble plutôt à une trêve dans laquelle tous les partis profitent d'un instant de repos, cherchent des alliances pour être mieux à même de reprendre les armes. »

C'est ce travail que s'efforçait de pénétrer Bernis, de Venise décadente, mais toujours point de rencontre de l'Orient avec l'Occident, poste d'observation d'où l'on découvrait l'Autriche, l'Italie, la Savoie et où, par Naples et l'infant don Philippe, duc de Parme, Guastalla et Plaisance, on n'était pas sans contact avec Madrid. Les affaires à traiter n'y sont ni nombreuses ni conséquentes : un incident entre Gênes et Venise, pour une rixe entre matelots et soldats, à dénouer par une intervention opportune; un traité avec les barbaresques à prévenir; quelques intérêts commerciaux français à faire prévaloir. Mais, au dehors, l'entente

de Modène avec Vienne est à déplorer; les difficultés entre Malte et la Sicile à enregistrer; les nouvelles de la Cour de Rome à recueillir; les échos de l'Espagne à écouter sur Ferdinand, sur la disgrâce de La Enseñada, sur la faveur ébranlée du soprano Farinelli, sur l'intérim du duc de Huescar aux Affaires étrangères; les difficultés de Gênes avec la Corse à suivre, avec l'arrière-pensée d'en tirer profit; la maison de Savoie à surveiller dans sa marche tortueuse, dans son alliance mise aux enchères avec une surenchère toujours possible; enfin les collègues à étudier, et, entre autres, le nonce Caraccioli, le comte de Rosemberg, ambassadeur de l'Empereur, le duc de Montalègre, représentant de l'Espagne, le chevalier commandeur Giulio Vittorio d'Incisa Camerano, résident de Sardaigne, le comte de Finocchietti, résident de Naples, John Murray, ambassadeur d'Angleterre, dont il fait des portraits beaucoup moins flattés que dans ses mémoires, où, par contre, M. de Saint-Contest, notre ministre des Affaires étrangères, est plus maltraité.

Je détacherai de ce peu de lettres deux ou trois d'entre elles, ou extraits d'entre elles, qui vous ménageront une échappée sur cette correspondance inédite.

A Venise, le ... avril 1754.

... J'aime à causer avec vous parce qu'il me semble que vous êtes à votre aise avec moi et que vous vous trouvés en sûreté sur tous les chapitres. Quand M^me^ la comtesse Des Alleurs a peur de moi, elle me prend alors pour un pédant de l'Académie, dans laquelle je ne suis entré que parce que je n'avais pour lors rien de mieux à faire; mes amusements furent les seuls ouvrages que j'y apportai. Madame votre femme n'est point étrangère en France, parce que l'esprit, le naturel et les grâces sont de ce pays-là. Je me fais une fête d'aller lui rendre mes hommages quand nous aurons tous deux quitté nos manteaux politiques et que nous serons rendus à nous-mêmes.

Vous avés pensé fort juste sur le roy de Sardaigne. La cour de Vienne, en cherchant à lui faire prendre des engagements, a répandu le bruit qu'elle y avait réussy. M. Christiani[1],

1. Beltrame, comte de Christiani, vice-gouverneur du duché de Man-

homme de fortune et habile à ce qu'on dit, s'est servi de cette mauvaise finesse peut-être pour refroidir nos démarches. Il me paroist actuellement que la cour de Turin est de concert avec nous, car nous avons quarante mille hommes en Dauphiné, Provence et Languedoc, dont le roy de Sardaigne n'est nullement inquiet : ce qui forme une démonstration morale pour la solidité de mon opinion. Nous avons aussy une escadre à Toulon qui a long tems menacé Alger, mais qui paroist destinée à autre chose, surtout depuis que le dey est devenu plus traitable.

Cependant, reste encore des doutes bien fondés sur la décision de la cour de Turin; si elle étoit d'accord avec nous, les cours de Vienne et de Londres se remueroient plus qu'elles ne font pour la détacher, car on y est toujours à tems quand on offre d'avantage, et je ne vois pas que ces dittes cours soient aussy inquiètes qu'elles devroient l'être. On assure que la nouvelle convention des cours de Vienne et de Londres avec la Russie est faite et que cette dernière puissance entretiendra un corps de soixante mille hommes à la disposition des deux autres. Si ce que vous me mandés des inquiétudes du Grand Seigneur se réalisoit, cela feroit un contrepoids bien nécessaire, car le roy de Prusse est visiblement menacé; sa puissance n'est que factice, une bataille peut la renverser. Le roy de Pologne, toujours dans le cas de mourir d'apoplexie, peut fournir, d'un jour à l'autre, le prétexte qui manque encore à la guerre. Toute l'Europe a le couteau à la main; cet état peut durer encore parce qu'il met tout le monde sur ses gardes, mais le premier événement doit nécessairement engager l'action qui deviendra ensuite générale. Le roy de Naples se met en état de deffense, mais, n'étant pas gardé par l'amour de ses sujets, il sera toujours mal deffendu; il paroist que le roy d'Espagne entre un peu plus dans les intérêts de ses frères et de ses parents, mais ce sentiment est encore bien faible. Le marquis d'Ossun négocie à la cour de Naples un traité de commerce qui est déjà assés avancé; il travaille aussy à l'accommodement de la religion avec S. M. sicilienne, laquelle a bien de la peine à reculer après s'être trop hâtée de fermer aux Maltois les portes de la Sicile.

toue, grand chancelier de Milan, conseiller intime de l'impératrice Marie-Thérèse.

La Religion a conclu une trêve avec Tripoli, d'où elle tire ses subsistances, et la Sicile s'appauvrit en gardant les denrées qu'elle vendoit aux Maltois. La république de Venize, entraînée par son party, soudoyée par les marchands et négociants, a pris la résolution de faire la paix avec les régences d'Afrique, et elle a déclaré cette résolution; en conséquence, la cour d'Espagne l'a menacée de rompre avec elle si le traité se conclut, et le roy de Naples a fait, en dernier lieu, présenter un mémoire très fort. La République, au lieu de différencier sa réponse, a déclaré assez sincèrement que sa marine et son commerce exigeoient cette paix et qu'au surplus les conditions de son traité rassureroient S. M. sicilienne; elle a cru son indépendance attaquée, et, de peur qu'on n'imaginât qu'elle cédait par crainte, elle a mieux aimé s'exposer à se faire des affaires sérieuses; malgré cette bravade, je ne parirois pas pour la conclusion de son traité avec les Barbaresques. Heureusement, tout le monde fait des sottises; cela console notre amour-propre et nous donne quelquefois le moyen de réparer celles que nous faisons nous-mêmes. J'ai icy plus de crédit que nos ambassadeurs n'en avoient autrefois; les esprits sont généralement mieux disposés pour nous, mais, comme la cour ne songe pas à tirer un party solide de ces mêmes dispositions et que la République, privée des bonnes têtes qu'elle avoit autrefois, y songe encore moins, je crains bien d'avoir perdu tout mon étalage; il n'en résultera pour moy que la consolation d'avoir fait mon devoir et très peu de gloire. Venise, deffendue par la seule jalousie des princes, qui ne veulent pas augmenter le domaine d'aucune puissance, conservera son indépendance jusqu'à ce qu'on convienne d'un mutuel accord de la luy ôter. La République connoist son état..., mais elle craindroit de hâter la chute de l'édifice si elle travailloit à en affermir les fondemens. Gennes, toute infidèle qu'elle est, paroist nous être restée. Je ne comprendray jamais pourquoy nous avons retiré nos troupes de Corse, à moins que ce ne soit pour les y renvoyer et prendre toujours le plus long... Le duc de Modène, soudoyé par l'Angleterre, entretiendra cinq mille hommes en faveur de nos ennemys. Je ne sais si la cour de Vienne ne négocie pas aussy quelque chose avec les Grisons. Tout est en mouvement, et je

voudrois bien que les lueurs que vous m'avés fait entrevoir du côté de l'Orient devinssent quelque chose de plus; vous rendriés par là la balance plus égale qu'elle ne l'est...

L'air salé m'avoit fort incommodé cet hiver : le beau tems me rétablit. J'ai un genou qui a vieilli de quarante ans depuis que je suis à Venise; heureusement je n'en ai plus que faire que pour prier Dieu : j'ai quitté Satan et ses pompes de très bonne heure; il me semble que je n'en serois pas plus triste si je vivois avec des gens gais. J'ai loué une maison sur la Brente pour diversifier mes ennuis. Je me dis, en y allant, que rien n'est plus agréable que de manger la salade qu'on a semée et cent autres moralités champêtres, lesquelles ne m'empêchent pas quelquefois de soupirer après les êtres pensant et parlant; car on a bientôt fait avec ceux qui ne nous répondent rien...

A Venise, le 1er août 1754.

... Vous m'avez peint vos entours avec le pinceau de Van Dik. Voicy les miens : un nonce assez gaillard et assez franc pour un Sicilien élevé à Rome, d'ailleurs peu instruit, mais sociable et honorable. Un ambassadeur de Vienne qui a amené avec luy plus de filles que de laquais; on ne dit pas grand bien de son caractère; je ne crois pas qu'il ait jamais icy ny grand crédit ny grande considération. L'ambassadeur d'Espagne est très petit dans les petites choses et fort lumineux dans les grandes, peu sociable et cependant capable d'amitié. Il en a pour moy. Un résident de Sardaigne malpropre, assez instruit, défiant comme un Piémontais, honneste garçon, mais d'un esprit peu juste et peu agréable. Un autre résident de Naples qui a été à Constantinople, qu'on dit peu sûr dans le commerce, je n'en sais encore rien, mais qui a de la souplesse, l'air d'entendre finement, de la vanité mal corrigée par des phrases modestes, un faux air du monde; vous savés que dans les pays étrangers ce faux air est pris pour le vray, et je l'aime mieux que la rusticité.

Nous attendons un résident d'Angleterre; si les mœurs de ce pays-ci n'étoient pas contraires à la société, nous aurions de quoy en former une.

Vous dites qu'avec les sots vous devenés plat et silencieux.

La même chose m'arrive quands ils sont méchants ou importants; mais, quand ils sont bonnes gens, je m'en trouve assés bien. En général, je ne suis blessé que par les airs et les vices. Mon indulgence sur tout le reste m'a valu les principaux agréments de ma vie et a été la cause de touts mes petits succès. Je suis persuadé que même sur cet article il n'y a pas une grande différence entre nos deux caractères. Pourvu que je trouve une âme qui s'ouvre, je suis content. Un esprit resserré, et qui se resserre encore pour en imposer et cacher ses tristes limites, est pour moi la plus sotte espèce d'esprit qu'il y ait au monde : mais en ce cas j'ai le talent de M^me^ Des Alleurs, qui est de masquer mon ennui. J'avouë que c'est un talent acquis dans le monde à force d'en avoir senti la nécessité; car la nature ne m'avoit pas fait comme cela. Je suis bien aise que Madame l'Ambassadrice ne me voye plus hérissé d'épigrammes et de bons mots : elle me trouvera encore plus simple que je ne dis l'être; je serois même enfant, si cela convenoit à la gravité de mon personnage et à trente-huit ans, que j'ai ramassés je ne sais comment. Il faut bien, à la distance où nous sommes l'un de l'autre, que nous fassions comme Montaigne : pourvu qu'on dise la vérité de soi, on n'est point fade en parlant. Ma confiance en vous est entière; et si vous voyés quelque fois que ma plume se refuse à l'épanchement de mon cœur, c'est qu'on ne sait jamais ce que devient une lettre. Une phrase isolée ou extraite devient une méchanceté ou une imprudence : et c'est à quoi nous devons toujours songer quand nous donnons notre confiance à quelqu'un. Heureusement, je n'ai avec moi que des gens qui m'aimoient et que j'aimois avant que d'entrer dans la carrière politique.

Tout ce que vous dites sur le système de la cour de Turin est fondé en raisons. La politique de cette cour n'est pas même sujette à des variations, parce qu'elle est locale et qu'elle naît de la position physique; ce qui me fait craindre que cette cour ne nous échape, c'est non seulement la tranquilité de nos ennemys, mais aussy la situation de l'Infant. Le roy de Sardaigne ne peut plus compter que les conquêtes qu'il fera avec nous luy reviennent toutes entières; il craindra donc d'entrer en par-

tage avec un infant d'Espagne, gendre du Roy; il seroit, ce me semble, nécessaire de le faire expliquer de bonne heure; le chevalier Chauvelin[1] réussit beaucoup personnellement, mais il attend qu'on luy parle, et on ne luy parle point. Cet état d'observation durera jusqu'aux événements, mais qui nous répondra qu'alors des liaisons secrètes ne soient mises au jour, ou que des offres très avantageuses ne soient préférées aux nôtres? d'où je conclus qu'il faudrait laisser une belle place au roy de Sardaigne, pour pouvoir se mettre à la teste de notre plan pour l'Italie et travailler à former un party avec lequel nous fussions en état de nous passer de luy, soit qu'il eût déjà pris des engagements ailleurs, soit qu'il mit son alliance à trop haut prix; je ne say même si ce prince, voyant que nous pouvons absolument faire nos affaires sans son secours, ne seroit pas plus pressé de s'offrir à nous; toujours prêts à le recevoir, il me paroîtroit sage de nous précautionner contre ses engagements secrets; en conséquence, je regarde comme une grande faute d'avoir retiré nos troupes de Corse et comme une nécessité de profiter des nouveaux troubles de cette isle pour les y renvoyer. Ces troupes formoient une teste à laquelle on pouvoit joindre facilement et sans éclat des bras, un corps et des jambes, elles nous assuroient de la fidélité des Génois, elles mettoient en jalousie la cour de Turin avec laquelle il me paroîtra toujours plus aisé de traiter quand nous aurons d'autres portes d'entrée que les siennes. Étendés et suivés ces idées, mon cher confrère, je les soumets à vos lumières. Je crois comme vous que l'époque de la mort du roy d'Espagne est la grande époque, que celle de l'élection du roy des Romains en est une autre, et qu'en la reculant nous éloignons le moment de la guerre; la mort du roy de Pologne qui, comme vous dites bien, vivra peut-être encore long tems, est une troisième époque; celle du roy d'Angleterre en est une autre, à laquelle il y auroit beaucoup à faire si l'on avoit des faiseurs. Il est question de remettre les grandes affaires dans la main du Roy; si l'on n'y prend garde, elles passeront insensiblement dans celle de l'Angleterre. A

1. Notre envoyé à Turin.

l'égard de la République, vous la conoissez fort bien; elle étoit autrichienne par crainte du voisinage de la maison d'Autriche; le peuple de Venize étoit autrichien parce que nos ambassadeurs luy avoient donné une très petite idée de leurs maitres et d'eux-mêmes. En maniant à propos le ressort de la crainte, j'ay fait un peu revenir la République de notre côté; j'aurois fait plus, si on l'avoit voulu ou jugé nécessaire. En vivant honorablement et avec intégrité, j'ai détrompé le peuple. L'État de Venize a tout perdu en perdant son commerce. Après la perte de ses richesses et de sa puissance, sa politique n'a plus été si estimée; on s'en est mocqué dès qu'elle a cessé d'être à craindre. Cependant elle sait masquer assez bien sa foiblesse et conserver sa dignité extérieure en perdant cependant tous les jours de la force de sa constitution. Si cette constitution ne s'oposoit pas absolument à faire de ses États d'Italie une puissance de terre, la République pourroit encore y joüer un grand rolle; notre intérest actuel est qu'elle ne soit point opprimée ny démembrée par les Autrichiens, et, en cas de guerre, qu'elle reste neutre avec nos ennemys et qu'elle soit un peu partiale pour nous. En suivant mon système de conduite, on en viendra à bout, mais il faudroit pour cela à Venize des ministres aux plus petites choses, parce qu'elles y décident plus qu'ailleurs des plus grandes. Tous les autres raisonnements répandus dans votre lettre partent d'un esprit également sage et éclairé, et je vous assure que j'en feray mon profit.

L'enflure de votre jambe ne sera qu'un accident passager; vous aimés à faire le vieillard; ne me dites pas de ces choses-là, car soyés persuadé que je prends l'intérêt le plus vif et le plus tendre à votre conservation. Vous m'avez fait connoître le plaisir de la paternité que j'avois entrevu et jamais senti : cependant, je vous promets que je n'en jouirai jamais que dans vos descriptions. Tout est habitude, je le vois bien; j'aurois crû impossible, sans bigoterie, d'être aussi sage que je le suis; mais j'ai senti que, dans un pays aussi libertin que celui-ci, c'étoit un moyen d'acquérir de la considération que de ne l'être pas, et je ne me suis pas trompé. Ainsi j'ai plus fait pour le Roy à Venise que je n'aurois peut-être fait pour Dieu à Paris. Voilà mon histoire : je la confie volontiers à votre amitié...

A Venise, ce 1er septembre 1754.

... M. de Saint-Contest mort, M. Rouillé occupera sa place, M. le garde des sceaux ayant le département de la marine et M. de Seychelles les finances : voilà bien des nouvelles. On peut fort bien y adjouter le retour du Parlement et la disgrâce de La Enseñada; j'aurais des choses à vous dire sur tout cela, mais il faudrait chiffrer. En général, tous ces événements confirment une vérité de six mille ans, qui est que tout passe et que tout peut arriver dans ce monde. Vous voilà donc encore avec la peste! Je vous assure que, quoique j'aime bien autant votre gloire que qui que ce soit et que je vous croye fort utile où vous êtes, je voudrois que vous fussiés déjà arrivé à Paris. Vous y auriez quelque chagrin comme citoyen et comme politique, mais cela se noierait aisément dans le plaisir que vous y trouveriés comme homme de bonne compagnie. Les affaires d'Estat dans ce pays-là se fourent à travers l'histoire du jour et de l'opéra nouveau, en sorte que, si elles ne sont pas discutées à fond, elles sont du moins très bien effleurées et meslées avec beaucoup d'autres choses qui diminüent et leur sécheresse et leur pesanteur naturelle. Mes amis voudroient et voudroient très fort que j'y revinsse tout au plus tôt, ils m'en disent de bonnes raisons; pour moi, je me fais tirer l'oreille parce qu'il me semble que je n'ai pas fini le temps de mon noviciat et qu'il faut à tout une certaine étendue. Au reste, quand j'y reviendrai, ce sera pour peu de temps, parce que j'ay fermement résolu de travailler encore quelques années pour mériter le loisir du reste de ma vie... Je crois, comme vous, que la diète de Pologne n'aura pas plus de succès que les autres; je désire en bon chrétien qu'elle se rompe au moins avec plus de décence que la dernière. Le grand armement du roi de Naples étonne tout le monde et n'effraye personne. Je regarde les révolutions du ministère d'Espagne comme très intéressantes pour les affaires d'Italie, sans compter les rapports qu'elles ont avec les affaires générales, mais je suis comme le curé qui ne voyoit dans la lune que le clocher de sa paroisse...

La dernière page de cette lettre, que voici du reste, est destinée à la comtesse des Alleurs. La religieuse dont parle

M. de Bernis n'est autre que la sœur Marie-Madeleine. Casanova a raconté dans ses *Mémoires* ses galantes aventures avec elle, non sans y mêler notre ambassadeur.

Depuis que vous ne me craignés plus, Madame la comtesse, je commence à avoir peur de vous. Je ne suis très brave qu'avec les poltrons, mais cependant la crainte que vous m'inspirés est raisonnable; elle ne m'empêchera pas de vous faire un moment ma cour dans cette lettre. Votre religieuse a sauté les murs de son couvent pour se réfugier à Padoüe, qui est le plus triste cloître que je connoisse; j'ay été la voir, et elle viendra dîner à ma maison des champs. En parlant de ses coquetteries, vous jetiés le plus joliment du monde quelques pierres dans mon jardin; vous me faites des questions sur l'infidélité qui, heureusement ou malheureusement pour moi, ne sauroient plus m'embarasser. Je mène la vie d'un chartreux, et j'y ai d'autant plus de mérite qu'il s'en faut bien que j'en aye la sainteté. Vous êtes un peu scandalizée que le Grand Seigneur fasse venir toutes les semaines des relais de son sérail, vous croyés obligeament que tous les hommes, et surtout les François, feroient volontiers la même chose s'ils avoient des sérails; vous ne vous trompés pas pour tout ce qui est jeunes gens; mais, en vérité, passé l'âge de l'ivresse, vous faites grand tort aux honêtes gens et surtout aux François. On les croit plus légers que les autres parce qu'ils font plus de bruit de leur légèreté; depuis que je vis dans les pays étrangers, j'ay bien meilleure opinion de ma nation sur cet article, comme aussi sur quelques autres. Le Grand Seigneur, en changeant de femmes, cherche moins de nouveaux plaisirs qu'à diversifier son ennui, et tous ceux qui font le métier de gens à bonnes fortunes sont presque tous dans le même cas. Toute femme et tout homme avec un joli visage ou des agréments ne méritent pas pour cela un attachement de durée; voilà pourquoi le monde change si souvent de livrées. Mais quand deux êtres faits pour s'aimer et pour s'estimer se rencontrent, je crois qu'il y a bien du malheur s'ils ne s'aiment pas toujours. Je parle ici des sentiments d'amitié, car l'amour est une fièvre chaude qui commence et finit souvent sans savoir pourquoi. Plus je vénère l'amitié, plus j'en crois les

âmes honêtes susceptibles, moins je fais cas de l'autre sentiment, qu'on a enjolivé et anobli pour ne pas effaroucher les femmes vertueuses. Sans m'en appercevoir j'allois m'enfoncer dans une dissertation très inutile et par conséquent très ridicule...

De Venise, ce 26 octobre 1754.

... Vos tremblements de terre m'inquiètent presque autant que vos pestes, devenües si fréquentes depuis quelque temps. Un capucin auroit de belles choses à dire sur les différents fléaux du ciel que Dieu rassemble sur cette grande capitale. Pour moi, qui respecte les nations, je ne ferai sur ces accidents que de simples réflexions philosophiques, que je ne vous communiquerai même pas parce qu'elles n'en valent pas la peine...

La chute de La Enseñada sera suivie de celle de Farinelli, lequel cependant n'a pas peu contribué, à ce qu'on dit, à détacher la reine d'Espagne de La Enseñada, que Farinelli n'aimoit plus depuis longtemps. M. le duc de Hüescar trouve avec raison que les spectacles de la cour estoient trop chers et fait fort sagement d'éloigner un homme de l'espèce de M. Farinelli, laquelle espèce est toujours dangereuse pour le crédit d'un principal ministre. Vous avez vu, je crois, le duc de Hüescar pendant qu'il estoit ambassadeur en France; on dit qu'il n'a pas été trop content de l'attention superficielle que Paris et la cour donnoient à la réunion de tous les titres qu'il avoit rassemblé sur sa tête. Son père avoit suivi l'archiduc Charles quand Philippe V vint en Espagne; le fils a aujourd'hui le plus grand crédit à la cour d'Espagne. Je ne sais si un autre principal ministre n'éprouve pas à Naples quelque diminution de faveur. Cette année est pestilentielle pour les secrétaires d'État; le pauvre M. de Saint-Contest, à qui vous n'aviés, dites-vous, jamais parlé, n'était pas non plus depuis fort longtemps de ma connoissance; je soupois souvent avec sa femme et chez sa femme, mais je ne l'en voyois pas davantage. Il entra dans le ministère dans le même tems que j'y fus appellé par mes amis, par des bontés particulières du Roi; nous avons bien vécu ensemble, il m'a toujours bien servi et bien instruit. M. Rouillé aussi, depuis longtemps de mes meilleurs amis, m'estoit plus

connu; aussi j'espère que je m'en trouverai mieux et je commence à m'en appercevoir. Je suis d'ailleurs d'accord avec vous sur vos définitions, et vous avez très bien deviné une partie des raisons qui ont occasionné chez nous des changements dans le ministère.

... Notre République a publié un décret qui rogne furieusement les ongles à la cour de Rome par rapport aux dispenses, bulles, indulgences qu'on lui demandoit pour être admis aux ordres avant le temps, ou sans observer les interstices,... ainsi que pour avoir des chapelles particulières et privilégiées, etc. Cette pièce, qui tend à rendre aux ordinaires tout le pouvoir qui a passé dans les mains du pape, est très bien faite, mais comme elle peut avoir de fâcheuses suites et que Sa Sainteté en paroist fort choquée, les membres du Sénat n'estant pas à ce sujet d'un avis unanime, il y a apparance que le règlement sera modifié ou que, se contentant de sa publication, la République ne tiendra pas la main à son exécution.

Il ne s'en est fallu de rien que je n'aye demandé un congé pour aller passer quelques mois à la cour; tous mes amis, à l'exception d'un seul, le vouloient. L'avis d'un seul m'a empêché de me déterminer; ainsi je crois que l'affaire est remise à un autre temps.

... Vous me ferés grand plaisir de vous informer de tout ce qui pourra avoir rapport, à la cour où vous êtes, avec la Pologne. Les préludes de la diette ne paroissent pas fort favorables.

M. le duc de Penthièvre, qui voyage en Italie pour dissiper sa douleur ou, comme d'autres disent, pour réparer la perte qu'il a faite, honorera nos lagunes de sa présence; cet honneur sera un peu cher pour moy. Vos lettres, mon cher confrère, me mettent du beaume dans le sang et des idées dans la tête. Votre correspondance est la seule où je trouve de la pâture, les autres sont froides et sèchement réservées. Les trois quarts des gens ne disent rien, ont l'intention de faire croire qu'ils en pensent davantage et que leurs réticences ne sont que le fruit d'une profonde sagesse; ils perdent leur peine avec moi, car j'ay toujours cru que les grandes âmes et les esprits lumineux se déployent toujours, même quand ils cherchent à se voiler. J'aime à causer avec les gens que j'aime, surtout quand leur

esprit n'est pas gêné par la pruderie ou par une sotte timidité et réserve.

... Nous avons acquis depuis peu un résident d'Angleterre escorté de sa femme et de sa belle-sœur, lesquels sont encore logés à l'auberge. Ces trois personnages n'entendent pas un mot d'italien, les deux dames sont fort laides, voilà le renfort qui nous est arrivé pour égayer nos conversations. Malgré tout cela, Paris n'est plus pour moi ce qu'il a été, je le regarde de loin avec des yeux de prévenu. Son prestige n'est que pour les jeunes gens ou pour ceux qui, n'ayant aucune fortune à faire, parce qu'ils l'ont trouvée toute faite en naissant, ne vont à Versailles que le jour de l'an et donnent tous les soirs à souper à leurs amis. Pour nous autres, pauvres politiques, qui devons faire notre cour par estat et à qui les ambassades ont plutôt été un moyen de dépenser que d'acquérir, en vérité il y a bien à dire. Vous voyés que je parle comme un homme qui suppose l'éternité de l'ancien évêque de Mirepoix[1], et cette supposition n'est point trop folle parce que le benoît évêque a appris à son successeur le secret d'être despotique dans la place. Cependant je compte, au plus tard l'esté prochain, aller savoir moi-même à quoi m'en tenir, mais sans idée ni désir de me fixer à Paris. Nos projets du coin du feu ne se réaliseront que dans cinq ou six ans d'ici; je serai alors de votre âge et j'aurai perdu le reste de jeunesse dont mes anciennes connoissances pourroient me faire rendre compte; alors ma fortune sera faite ou manquée, et dans les deux cas vous me trouverés le même.

Dès l'année suivante, sa fortune était faite. L'abbé de Bernis, après avoir été nommé ambassadeur en Espagne, poste où il ne se rendait pas, entamait, au nom du roi, avec la cour de Vienne les négociations dont le traité de Versailles et le renversement de nos alliances étaient la conclusion. En 1757, Bernis devenait ministre des Affaires étrangères.

Quant au comte des Alleurs, il mourait à Constantinople

1. Jean-François Boyer, préposé à la nomination aux bénéfices.

vingt-huit jours après l'envoi de cette dernière lettre, le 24 novembre 1754.

Quintilien n'enseigne-t-il pas de réserver pour la péroraison du discours les sentiments dont on désire le plus convaincre son auditoire? Vous m'excuserez donc, Messieurs, de venir aussi tard vous remercier de m'avoir appelé à ce fauteuil. Toutes les aristocraties, et aussi bien la plus haute de toutes, celle qui ne se doit qu'à ses mérites personnels, la vôtre, Messieurs, par conséquent, ont un secret penchant pour l'hérédité. Vous avez voulu, soixante-seize ans après votre fondation, revoir à votre tête le nom qui, pendant vos trente-quatre premières années, dirigea vos délibérations. C'est cette pensée qui a guidé votre choix : souvenir du passé pour vous, mes chers collègues; honneur extrême du présent pour celui qui vous en exprime sa profonde gratitude.

Rapport de M. Noël Valois, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Le rapport du secrétaire, depuis bien des années, débutait par d'humbles excuses que motivait le retard de nos publications. Je suis heureux, en 1911, de rompre avec cette tradition. Vous avez reçu, depuis la dernière Assemblée, sept volumes au lieu de cinq, qui est le nombre normal. Ce dividende exceptionnel (si j'ose m'exprimer ainsi) est de nature à rassassier tous les appétits... scientifiques. Le souvenir des années maigres se trouve par là même effacé; la situation présente un aspect favorable : plus de volume à attendre pour compléter la distribution de l'exercice écoulé! Un des volumes même afférents à l'exercice courant se trouve déjà entre vos mains.

Cette abondance de biens n'offre qu'un inconvénient : elle complique la tâche de votre secrétaire. Pour qu'elle n'allonge

pas du moins son rapport, — ce qui serait un autre inconvénient, pire encore, — je me hâte, en écartant tout préambule, de pénétrer dans le cœur du sujet.

Qui disait donc que les Mémoires sur le XVII^e^ siècle prenaient maintenant dans nos publications une fâcheuse prépondérance, au point de décourager les bonnes volontés de souscripteurs éventuels qu'intéressent davantage d'autres époques de notre histoire? Les textes édités cette année se répartissent presque également entre le XIII^e^, le XIV^e^, le XV^e^, le XVI^e^ et le XVII^e^ siècle. Le moyen âge, si on le prolonge, comme on le fait d'ordinaire, jusqu'à la date de 1453, n'y est pas moins bien représenté, avec la *Chronique de Morée*, Pierre d'Orgemont et Fauquembergue, que l'époque dite moderne, avec les frères du Bellay, les maréchaux d'Estrées et de Vivonne. Avis aux vaillantes recrues que nous a fournies de tout temps, que nous fournira encore en abondance, je l'espère, la phalange des anciens élèves de l'École des chartes!

Un des plus jeunes parmi ceux-ci, un des plus distingués aussi, et qui n'a point à chercher loin de lui des conseils et d'admirables exemples, M. Jean Longnon, vient de nous donner en un volume un travail très savant et très intéressant qui lui fera certainement grand honneur. C'est une réédition critique de la version française de la *Chronique de Morée*, complétée par des emprunts aux versions du même texte grecque, italienne et aragonaise. Ce récit, de caractère légendaire et épique dans sa première partie, ne tarde pas à prendre, à partir de 1245, une allure historique, et retrace avec charme, avec exactitude aussi, les différends, les conquêtes, les prouesses chevaleresques, ou parfois amoureuses, de nos compatriotes transplantés sur la terre classique des Lycurgue et des Léonidas. C'est l'histoire, pendant un siècle, d'une France d'outre-mer, née au lendemain de la prise de Constantinople par les Latins, et qui, plus heureuse que les autres établissements occidentaux d'Asie ou du Continent, survécut au retour offensif des Paléologue : France

brillante, où, sous le titre de princes de Morée, un Champlitte, un Villehardouin présidaient, au dire de Sanudo, « une cour plus magnifique que celle d'un grand roi », où l'on parlait « aussi bon français qu'à Paris » (c'est Muntaner qui l'atteste), et où se nouaient entre deux races bien dissemblables des relations qui ne restèrent pas sans influence sur le développement de la civilisation grecque, non plus que sur l'orientation des idées ou des rêveries de nos ancêtres.

Le récit n'a pas la sécheresse de beaucoup de chroniques du moyen âge. Vous y trouverez bien des traits de mœurs, des détails sur la vie populaire, des narrations d'actions d'éclat ou d'aventures à la Froissart. Vous y verrez comme « amour de femme, qui mains hommes déçut, et aucuns les plus sages dou monde », entraîna messire Geoffroy de Bruyères à déserter son poste de combat et, sous prétexte de pèlerinage à Saint-Nicolas de Bari, à s'embarquer pour l'Italie avec la « plus bele dame de tout Romanie ». Vous y lirez par quelle ruse un autre Geoffroy, neveu du précédent, se rendit, en feignant une dyspepsie, maître du château de Bucelet, où il s'était fait hospitaliser soi-disant afin de jouir des vertus curatives de l'eau de certaine citerne. Vous apprendrez enfin l'ingénieux expédient au moyen duquel le maréchal Nicolas de Saint-Omer essaya de se débarrasser d'une femme jalouse et acariâtre, qui « ne le laissoit vivre en pais ».

L'Introduction de M. Jean Longnon, très développée et très sagace, détermine bien la valeur de la version française de la *Chronique de Morée*, qui dériverait, ainsi que les autres, d'un original vénitien. L'éditeur a eu l'heureuse idée de joindre à son travail un tableau chronologique des grands feudataires de Morée et des principaux souverains de Grèce, un glossaire des mots rares, enfin une carte de la principauté vers 1260.

La *Chronique de Morée* se termine en 1305. Franchissons un demi-siècle et, pour le règne de Jean le Bon, nous trouverons, parmi les publications de cette année, un texte de premier ordre, cette continuation des *Grandes Chro-*

niques de France, due à la plume habile et méthodique d'un confident de Charles V en qui on a cru reconnaître son chancelier Pierre d'Orgemont. Quel qu'il fût, l'écrivain interpréta fidèlement la pensée de son maître et sut porter aux ennemis du roi des coups d'autant plus redoutables qu'ils sont dissimulés sous l'apparence d'une froide impartialité. Histoire officielle au premier chef, sèche, bien qu'au fond passionnée, tendancieuse, mais d'une exactitude matérielle et d'une précision chronologique dont aucun autre récit n'approche. On tire de cette lecture un profit merveilleux, à condition d'y apporter un sens critique bien averti.

C'est une rare bonne fortune pour notre Société que d'avoir pu confier la réédition de la *Chronique des règnes de Jean le Bon et de Charles V* au savant le plus versé dans l'histoire de cette époque. Par la publication des deux très beaux volumes que vous connaissez, et qui racontent avec tant d'art et d'érudition le règne de Jean le Bon, notre collègue M. Delachenal, l'historien si justement admiré de Charles V, s'était bien préparé à annoter le tome I[er] de la Chronique dite d'Orgemont. Qui mieux que lui pouvait contrôler, compléter ou rectifier les assertions de l'annaliste officiel, y signaler là des lacunes, ici des exagérations, des erreurs ou des réticences? Avec un tel guide, vous devez sans crainte vous aventurer dans le récit des meurtres, des batailles et des révolutions qui assombrirent ce triste règne et cette non moins triste régence : tragiques souvenirs qu'évoquent les noms de Poitiers et de Brétigny, ainsi que ceux de Charles le Mauvais et d'Étienne Marcel. Les faits vous captiveront tous par leur importance, alors même que le narrateur dédaignera de consigner les détails pittoresques que lui fournit sa mémoire généralement très précise. Mais parfois vous serez surpris de rencontrer sous sa plume des traits dont le réalisme contraste avec son ordinaire sécheresse, comme, par exemple, quand il dépeint le cadavre dépouillé du chancelier de Navarre barrant le chemin d'un ruisseau formé par la pluie qui semblait « lui courir au travers du corps ».

L'édition actuelle marque un immense progrès sur celle de Paulin Paris, non seulement à raison du riche commentaire dont elle est accompagnée, mais grâce aussi à la reproduction exacte du texte original fourni par le beau manuscrit de Charles V. L'altération de ce texte avait, en certains passages, entraîné de véritables contresens, comme quand, par la substitution du mot « maistres » au mot « mestiers » (p. 139), on en était arrivé, par exemple, à transformer une réunion d'artisans en une assemblée d'universitaires, d'où Charles Jourdain concluait fort imprudemment que l'Université de Paris avait gardé au dauphin Charles « un dévouement fidèle et courageux ».

Après le règne de Jean le Bon, celui de Charles VI. Nous ne sortirions pas des époques les plus calamiteuses de notre histoire si le *Journal de Clément de Fauquembergue*, dont M. Tuetey vient de nous donner le deuxième volume, ne nous conduisait cette fois jusqu'à l'année 1430, c'est-à-dire jusqu'au relèvement de la France par Jeanne d'Arc. Mais, bien entendu, le greffier du Parlement de Paris ne nous y fait assister que de loin : il le considère du point de vue anglais, c'est-à-dire d'un très mauvais œil. L'armée royale, pour lui, ce sont « les gens d'armes de l'adveu du Dauphin ». Jeanne d'Arc, c'est « la femme que les gens dudit messire Charles appelloient la Pucelle, qui avoit chevaucié en armes avec eulz ». Et, quand il peut enregistrer quelque retour de fortune des Anglais, ce sont des éclats de joie ou des soupirs de soulagement, signes manifestes d'un état d'âme qui semble bien avoir été celui d'une partie notable de la population parisienne. « Et estoient les habitans bien uniz avec les gens d'armes de ladicte ville pour resister à l'assault et entreprise dessus dis. » On avait su leur persuader (incurable naïveté des foules !) que Charles VII, une fois maître de la capitale, comptait la mettre à sac, puis la détruire de fond en comble et y faire passer la charrue.

L'excellent éditeur qu'est M. Tuetey, secondé par un commissaire responsable qui connaît parfaitement cette époque,

M. Germain Lefèvre-Pontalis, achèvera bientôt, nous l'espérons, de mener à bien cette entreprise, suite naturelle de la publication du *Journal de Nicolas de Baye*. Elle nous révèle quantité de traits de mœurs bons à noter. Je n'en signalerai qu'un : la multiplicité des processions se déroulant à travers les rues, de Notre-Dame à Saint-Martin-des-Champs ou à Notre-Dame-du-Val-des-Écoliers, et auxquelles le Parlement se faisait un devoir d'assister. Elles se célébraient à tout propos, pour les salut et prospérité du roi et du royaume, pour la naissance de Henri VI, pour la reprise de Meaux, pour la santé du roi d'Angleterre, pour les victoires de Cravant et de Verneuil, à l'occasion d'inondations, de pluies, etc. J'en ai compté jusqu'à six en un mois (12, 22 et 29 juillet, 3, 11 et 12 août 1422).

Un autre tome II publié cette année est celui des *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, qui nous transporte dans le XVI^e^ siècle, au milieu du règne de François I^er^. C'est pour revoir, hélas, comme au temps de la Chronique dite de Pierre d'Orgemont, la captivité d'un roi de France. L'histoire a de ces redites. Mais le vaincu de Pavie tient un plus fier langage que celui de Poitiers : « Je suis marry, répond-il à un envoyé de Charles-Quint, de quoy l'Empereur, vostre maistre, vous a donné la peine de venir en poste de si loing pour m'apporter articles si desraisonnables; vous luy direz de ma part que j'aymeroye mieux mourir prisonnier que d'accorder ses demandes, luy faisant entendre que mon royaume est encores en son entier, lequel pour ma delivrance je ne vueil endommager; et, s'il veult venir à traittez, il faut qu'il parle autre langage. »

Le traité de Madrid, la Sainte Ligue, l'expédition et la mort du cardinal de Bourbon, le mariage de Catherine de Médicis, le schisme d'Angleterre, le séjour de Charles-Quint à Rome sont autant d'événements propres à captiver le lecteur, et le grand rôle diplomatique joué par Guillaume du Bellay lui-même à cette époque contribue à augmenter l'intérêt du récit, la richesse de l'information.

Les éditeurs, MM. Bourrilly et Fleury Vindry, nous ont déjà habitués à leur parfaite ponctualité, ainsi qu'à leur soin et à leur connaissance approfondie des choses du XVI^e^ siècle. Nous les remercions de nous en avoir donné cette nouvelle preuve, et nous attendons avec confiance leur troisième et dernier volume qui ne peut manquer de réunir, comme les premiers, tous les suffrages.

Les *Mémoires du maréchal d'Estrées*, en un volume publié par M. Paul Bonnefon, contiennent deux parties très distinctes : une histoire de la régence de Marie de Médicis, plusieurs fois éditée, mais avec trop de fantaisie et de préoccupations littéraires, sous une forme enjolivée qu'il importait de ramener à la rudesse primitive; puis une relation de la régence d'Anne d'Autriche, celle-ci demeurée jusqu'à ce jour inédite, et que M. Bonnefon nous donne d'après un manuscrit des Nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale.

L'intervalle de trente-sept ans qui sépare ces régences n'a jamais été comblé par l'auteur des *Mémoires*, non plus qu'il n'a abordé la période postérieure à 1650, ou du moins il ne reste point trace de cette partie de son œuvre. Et pourtant que de souvenirs aurait pu nous transmettre sur toute l'histoire de son temps cet homme de guerre, ce diplomate et ce courtisan fantasque né au lendemain de la Saint-Barthélemy, mort presque centenaire après le traité d'Aix-la-Chapelle! La fortune lui sourit presque dès l'adolescence. Abandonnait-il la carrière ecclésiastique pour celle des armes? Henri IV lui échangeait son évêché de Noyon contre le gouvernement de la Fère. Si, à Bruxelles, il ne parvenait pas à enlever la princesse de Condé pour le compte de son royal maître, il réussissait mieux, à Rome, à faire élire Grégoire XV, puis à préparer l'admission de Richelieu dans le sacré collège. Une intervention militaire assez anodine en Valteline lui valut le bâton de maréchal. Mêlé, au temps de la Fronde comme à l'époque des Concini, à toutes les intrigues, à toutes les « brouilleries » dont il se fait le narrateur fidèle, il sut, au

bout du compte, tirer son épingle du jeu, et, après avoir exercé de grands emplois, termina sa longue existence dans la paix des champs, marié, pour la troisième fois, à une femme quelque peu bas-bleu et s'intéressant à la musique, à la poésie et au jardinage.

Le secret de la fortune du maréchal d'Estrées (ci-devant marquis de Cœuvres), c'est, au moins pour commencer, qu'il était frère de Gabrielle d'Estrées. L'auteur dont il me reste à parler, le maréchal de Vivonne, dut à une circonstance analogue une partie de son avancement : il était frère de la Montespan.

C'est dire aussi qu'il avait hérité de l'esprit des Mortemart; Brienne rapporte qu'on le citait à la cour et à la ville pour le nombre de ses bons mots. Il s'acquit d'autres titres de gloire : en Flandre, au siège de Landrecies, à la prise de Condé, il fit fort bonne figure. Sans cesser d'occuper son grade dans la cavalerie, il prit rang dans l'armée de mer, fut nommé, à vingt-six ans, commandant d'un vaisseau, et, au bout de quatre mois, Beaufort, chargé de l'instruire dans la « science de la mer », déclarait qu'il était « homme miraculeux » pour son nouveau métier. A partir de ce moment, il alterne les campagnes sur terre avec les expéditions navales, jusqu'au jour où, devenu capitaine général des galères, gouverneur de Champagne et maréchal de France, il mourut « aussi pourri de l'âme que du corps », suivant le mot cruel de M^me^ de Sévigné.

Les lettres que nous publions sont tirées des archives de M. le duc de Polignac, qui les a mises très libéralement à la disposition de notre éditeur, M. Jean Cordey, de la Bibliothèque nationale. Celui-ci a pris soin de les compléter par des documents empruntés aux *Mélanges Colbert* et aux dépôts de la Marine, de la Guerre et des Affaires étrangères. Tout cet ensemble se rapporte à l'année 1669. Il éclaire singulièrement l'histoire de l'expédition navale envoyée par Louis XIV, sous la bannière de l'Église, tardivement et trop inutilement, au secours de Candie assiégée

par les Turcs. L'entreprise fut malheureuse on le sait ; mais, comme l'observe très justement M. Cordey, le dossier qu'il a su réunir contribue à atténuer les torts des officiers français, à montrer que la conduite de nos troupes ne fut pas sans gloire, à prouver que la partie était perdue d'avance, la retraite nécessaire, et, d'ailleurs, approuvée par le roi.

La seconde partie de notre *Annuaire-Bulletin*, réservée aux notices historiques et documents, est, cette année, un peu plus développée que d'habitude. M. le comte Baguenault de Puchesse a bien voulu y publier ou y analyser une lettre de Catherine de Médicis à la reine de Navarre, lui annonçant la conclusion de la paix de Saint-Germain, puis une série de lettres écrites par Jeanne d'Albret pendant les trois dernières années de sa vie (1570-1572), jusqu'à la veille presque de ce mariage qui devait sceller la réconciliation et qui précéda de si peu la catastrophe.

A la dernière partie de la même période des guerres de religion se rapporte un Dialogue politique de 1591 entre le célèbre François d'O, représentant des « royaux », et le sire Claude, bourgeois de Paris, avocat du parti ligueur. Mon fils l'a extrait d'un manuscrit de Reims et le publie, comme digne pendant de cet autre dialogue entre un bourgeois de Paris et le sieur de Vic qu'il avait édité dans notre *Bulletin*, il y a deux ans. C'est, chez les deux interlocuteurs, une égale vigueur, une égale conviction, avec peut-être plus d'esprit, de vivacité, de crânerie du côté du chef royaliste, plus de réflexion et de sens rassis du côté du bourgeois ligueur.

Enfin notre secrétaire adjoint, M. Henri Courteault, a pu, grâce à la libéralité de notre confrère M. le marquis de Nicolay, extraire des belles archives de cette maison et publier in extenso un document considérable, le *Journal historique* de Guillaume de Lamoignon, avocat général au Parlement de Paris, pour les années 1713 à 1718. Ce magistrat, jeune alors, retrace, au moyen de notes prises au jour le jour, les luttes passionnées qui suivirent la publication de la bulle *Unigenitus*.

Le passé et le présent m'ont retenu si longtemps que je n'ai pas le loisir de vous parler de l'avenir. Votre Conseil d'administration a admis en principe un projet de réédition des *Mémoires de Loménie de Brienne le jeune*, présenté par M. Paul Bonnefon, éditeur des *Mémoires du maréchal d'Estrées*. Pour plus amples éclaircissements, je vous demande la permission de vous renvoyer aux procès-verbaux de l'*Annuaire-Bulletin*... et au rapport de quelqu'un des prochains exercices.

Vous le voyez, Messieurs, l'année qui vient de s'écouler est loin d'avoir été stérile. Chacun, dans le champ qu'il s'était assigné, a tracé droit son sillon, et une moisson de faits, de vérités nouvelles, a récompensé son labeur.

Un pas de plus a été fait vers ce but que vous poursuivez avec persévérance, la reconstitution complète de l'image de la France ancienne, but bien éloigné encore malheureusement... Mais, non! C'est « heureusement », que je voulais dire : je ne souhaite point, en vérité, voir de si tôt les ouvriers de cette tâche immense privés, par l'achèvement de leur travail, d'une joie qu'ils placent avec raison au-dessus de la plupart des autres.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1910.

Messieurs,

Nous avons vérifié, suivant nos règlements, les pièces comptables et les comptes de M. le trésorier, et voici, telle qu'elle se présentait au 31 décembre 1910, la situation financière dont nous vous devons le rapport :

Recettes.

432 cotisations de l'année	12,960 fr.	»» c.
6 cotisations arriérées	180	»»
Rente 3 %.	1,105	»»
Intérêts de 50 obligations Est . . .	708	93
— de 10 obligations P.-L.-M.	133	05
— de 30 obligations des Magasins généraux	538	20
— des fonds déposés à la Caisse d'épargne.	128	26
— des fonds déposés au Crédit foncier	70	48
Souscription ministérielle	1,350	»»
Cotisation des bibliothèques des Palais nationaux.	120	»»
Vente de volumes par la librairie . .	1,455	»»
— à la Bibliothèque nationale. . .	48	»»
— par le trésorier. .	219	»»
Deux rachats de cotisation	600	»»
Reliquat en caisse au 1er janvier 1910.	18,643	98
Total	38,259 fr.	90 c.

Dépenses.

Impression de six volumes	12,035 fr.	80 c.
Impressions diverses	59	50
Fac-similés pour le *Turenne* . . .	181	60
Honoraires d'éditeurs	3,750	»»
Frais de librairie	1,038	20
— de magasinage	75	80
— de remises et de recouvrement .	310	45
— de distribution des volumes . .	1,198	15
— de gestion	700	»»
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Dépenses diverses	265	15
Total	20,539 fr.	65 c.

L'excédent de recettes prévu n'était que 10,358 fr. 98 : nous voyons que, cependant, la somme à reporter au crédit du compte de l'exercice prochain s'élève à 17,720 fr. 25. Il restait à recouvrer, en outre, au 31 décembre dernier, 8 cotisations de 1910 et 1 de 1909. D'autre part, tandis que le chiffre des dépenses prévues s'élevait à 26,275 fr., il n'a pas atteint plus de 20,539 fr. 65. Il en résulte un bénéfice net de 7,361 fr. 27.

On peut noter que cet excédent de recettes provient d'abord de ce que les dépenses ont été inférieures aux prévisions budgétaires, ensuite du nombre des volumes vendus par la librairie, deux fois plus grand que celui de l'exercice précédent.

Il est vrai qu'aucun placement de fonds n'a été effectué en 1910. Enfin, le nombre des membres admis dans le courant de l'année demeure inférieur à celui des disparus : nous n'étions plus que 499 au 1er janvier 1911, bien qu'il n'y ait eu que deux démissions en plus des onze décès.

En résumé, les comptes de l'exercice 1910 nous présentent le bilan suivant :

Recettes réalisées.	38,259 fr. 90 c.
Dépenses effectuées	20,539 65
A reporter au crédit du compte de l'exercice 1911	17,720 fr. 25 c.

Le projet de budget pour 1911 prévoit des dépenses pour une somme de 21,225 fr. qui comprend, il est vrai, l'impression de cinq nouveaux volumes et celle d'un fascicule des Rapports relatifs aux *Mémoires du cardinal de Richelieu*, et un total de recettes de 35,820 fr. 25, ce qui pourra laisser, en fin d'exercice, une différence en faveur de l'actif de 14,595 fr. 25.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le trésorier de la Société.

Paris, le 4 avril 1911.

Les Censeurs :

De Barral-Montferrat. J. de Boislisle.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 13 JUIN 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ÉLIE BERGER, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 avril et de celui de l'Assemblée générale du 2 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président lit une lettre de M. le baron de Barante qui, en s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, remercie le Conseil d'une bienveillance qui lui a épargné, dit-il, tout ce que les fonctions de président pouvaient avoir de difficile, en lui laissant seulement l'honneur de les remplir et en l'associant de la façon la plus intéressante aux travaux de la Société.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Maurice Roy et de Vaissière, élus membres du Conseil, et à M. Fr. Sœhnée, élu censeur à la dernière Assemblée générale, qui, tous trois, sont présents à la séance.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2529. M. Milenko VESNITCH, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Serbie, rue Léonce-Reynaud, n° 7 ; présenté par MM. le marquis de Laborde et le comte Baguenault de Puchesse.

2530. M. le capitaine Jean HANOTEAU, cité Vaneau, n° 14 ; présenté par MM. G. Hanotaux et L. Lecestre.

2531. La *Bibliothèque de « The John Hopkins University »*, à Baltimore (États-Unis); présentée par MM. Honoré Champion et L. Lecestre.

2532. La *Bibliothèque de* Tunis (Tunisie); présentée par les mêmes.

2533. La *Bibliothèque de l'Université de* Bonn (Allemagne); présentée par les mêmes.

2534. La *Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à Urbana (États-Unis); présentée par les mêmes.

2535. La *Bibliothèque de l'Université de* Lwow *ou* Léopol (Autriche); présentée par les mêmes.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau et des Comités.

Sont élus, pour l'exercice 1911-1912 :

Président : M. le comte Boulay de la Meurthe.
1er vice-président : M. Élie Berger.
2e vice-président : M. le marquis de Ségur.
Secrétaire adjoint : M. Henri Courteault.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. De Courcel.
Guilhiermoz.
De Laborde.
Longnon.
De Mandrot.
Omont.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Delaville Le Roulx.
Durrieu.
Moranvillé.

M. le baron de Barante est élu membre de ce Comité,

dont il avait déjà fait partie avant sa présidence, en remplacement de M. Servois, qui a cru devoir, à raison du mauvais état de sa vue, demander à être relevé de ses fonctions.

Le Conseil renouvelle en même temps les pouvoirs donnés précédemment à M. Lecestre, réélu trésorier de la Société, afin qu'il touche à la caisse centrale du Trésor public le montant de la somme due par le ministère de l'Instruction publique pour fourniture d'exemplaires des publications de la Société, et qu'il en donne quittance et valable décharge.

M. le Président se fait l'interprète de tous pour remercier M. le baron de Barante, président sortant, de la bonne grâce parfaite et de la remarquable assiduité qu'il a apportées dans l'exercice de ses fonctions, en même temps qu'il y faisait preuve d'une particulière et haute compétence, et il rappelle l'éloquent discours que M. de Barante a fait entendre à l'Assemblée générale. Il félicite la Société d'avoir, cette année, comme président un homme de la valeur et du dévouement de M. le comte Boulay de la Meurthe.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1911. — *Revue d'histoire diplomatique,* avril 1911. — *Revue historique,* mai-juin 1911. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* mars-avril 1911. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique,* avril-mai 1911.

Sociétés savantes. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de la Picardie,* 4e trimestre de 1910. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 4e trimestre de 1910. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 1er fasc. de 1911. — *Mémoires* de la même Société, t. XXX. — *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* 2e série, t. IV, 2e fasc. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 3e série, t. VI, 3e et 4e livraisons. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts,* 1911, nos 1 à 4. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande,* 2e série, t. IX. — *Proceedings of the American philosophical Society,* octobre-décembre

1910. — *Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology*, bulletin 30.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Inauguration à Abbeville du monument Ernest Prarond (30 octobre 1910), par Alcius Ledieu. In-8. Abbeville. — *Glossaire du patois de Blonay*, par Louise Odin. In-8. Lausanne, Bridel. — *Souvenirs, impressions et réflexions d'un vieux bonapartiste*, par Arsène Thévenot, 2e édition. In-16. Arcis-sur-Aube, Gradassi-Royer. — *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle*, par Paul Lacombe. *Supplément 1902-1910*. In-8. Paris, Leclerc. — *Pro domo mea*, par Fleury Vindry. In-8. Lyon. — *Le comté humbertien de Savoie-Belley, ses origines et ses variations jusque dans les premières années du XIIe siècle*, par Camille Renaux. In-8. Belley. — *Antoine de Pluvinel, Dauphinois (1552-1620)*, par H. de Terrebasse. In-8 carré. Lyon, Brun. — *Les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye (1124-1789)*, par Georges Houdard, t. II, fasc. 8 et 9. In-4. Saint-Germain-en-Laye.

Correspondance.

M. Maurice Roy exprime sa reconnaissance à l'occasion de son élection comme membre du Conseil.

MM. de Mandrot et Moranvillé s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1911. Feuilles 1 à 4 tirées ; feuilles 5 et 6 en placards. On compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Feuilles 17 à 19 tirées. On compose la suite.

Mémoires de Florange. Feuilles 12 à 14 tirées ; feuilles 15 à 17 en placards.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 7 à 13 tirées ; feuille 14 en pages ; feuille 15 en placards. On compose la fin du texte ; les Appendices ont été envoyés à l'imprimeur.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 6 à 9 reçues en bons à tirer.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 3 à 5 tirées ; feuilles 6 à 8 reçues en bons à tirer ; feuilles 9 à 11 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 4 à 7 en pages.

Mémoires de du Bellay. T. III. Feuilles 1 à 3 reçues en bons à tirer.

M. Omont rappelle que le Comité de publication a été saisi de la proposition suivante faite par notre confrère M. E. Delavaud :

J'ai l'honneur de proposer à la Société de l'Histoire de France de rééditer les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly et de publier, à la suite de ces *Mémoires*, la *Correspondance* inédite du même personnage.

Les *Mémoires* de M. d'Andilly ont été publiés en 1734 par les soins de son petit-fils, l'abbé de Pomponne. Le volume qui les contient, sans être extrêmement rare, n'est pas, cependant, très facile à trouver en librairie. On en est donc réduit à lire ces *Mémoires* dans les collections de Petitot ou de Michaud et Poujoulat, éditions qui, d'ailleurs, contiennent le texte seul, sans aucun commentaire.

Le manuscrit des *Mémoires* a disparu : comme je l'ai expliqué plus longuement dans une notice qui fait partie de la Collection de documents sur M. de Pomponne que vient de publier la Société d'histoire diplomatique, j'ai pu trouver seulement un fragment du début des *Mémoires*, une copie ancienne d'une page de cette œuvre et quelques extraits pris sur le manuscrit autographe par l'abbé Legrand au début du XVIII^e^ siècle. Il y aurait un certain intérêt à comparer ces fragments au texte publié en 1734, en supposant, comme je le crains, que le manuscrit original ne se retrouve pas.

Les documents émanés de d'Andilly lui-même devront servir de base à l'annotation. Ce sont : 1° les pièces authentiques qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal, au Cabinet des titres, dans les archives de famille que M^me^ la duchesse de La Mothe-Houdancourt a bien voulu mettre à ma disposition, etc.; 2° le Journal tenu par M. d'Andilly de 1614 à 1630 et qui a été publié

par M. Halphen; la partie de ce journal correspondant aux années 1618 à 1630 n'a été publiée, on le sait, qu'à un nombre d'exemplaires si restreint qu'ils sont quasi introuvables; 3° la correspondance de M. d'Andilly.

Dans mon étude précitée sur Pomponne, j'ai donné un aperçu des renseignements que j'ai recueillis sur la correspondance de M. d'Andilly, et j'ai publié quelques-unes de ses lettres. D'autres ont été éditées à diverses époques, mais sous forme fragmentaire et dans des conditions insuffisantes. Cette correspondance est si considérable qu'il ne peut être question de la publier intégralement. Il conviendrait de donner seulement les lettres les plus importantes au point de vue historique, et surtout celles qui sont inédites; mais il faudrait les mentionner toutes, en indiquant dans quel dépôt d'archives elles se trouvent. Il y en a beaucoup à la bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque nationale, aux archives des Affaires étrangères, un assez grand nombre aux archives de Chantilly. J'en ai rencontré beaucoup dans diverses collections privées, j'en possède moi-même quelques-unes. Je crois pouvoir compter sur l'amabilité de M. A. Gazier pour consulter et comprendre dans mon édition les lettres qu'il possède de M. d'Andilly; j'ai déjà pu apprécier la bienveillance qu'il met à communiquer les richesses de ses cartons. M. La Caille m'a ouvert aussi sa belle collection.

Les *Mémoires* rédigés en 1667 s'arrêtent à l'année 1643. M. d'Andilly n'est mort qu'en 1674. La correspondance serait, naturellement, publiée dans son ensemble jusqu'à la fin de la vie de l'auteur.

Je crois inutile d'insister sur la valeur documentaire des *Mémoires* de M. d'Andilly; à mesure que les historiens approfondissent l'histoire du règne de Louis XIV, ils constatent de plus en plus l'importance et la précision de ces *Mémoires* et celles du *Journal* qui serait utilisé dans le commentaire. M. d'Andilly était bien placé pour être au courant des actes et des propos des hommes les plus considérables de cette époque, il était doué d'une remarquable intelligence, et, si l'on peut critiquer son caractère, on ne peut, somme toute, l'accuser d'avoir altéré les faits : sa vanité l'entraînait seulement à les voir sous un certain angle. L'abondance des documents émanés de lui et notamment de sa correspondance permet, d'ailleurs, de contrôler ses dires. D'heureuses circonstances, et principalement le soin avec lequel les Arnauld conservèrent pieusement leurs archives et parfois jusqu'à des bouts de papiers, ont contribué à sauver de la destruction une très grande partie des documents concernant cette famille, de manière

à nous permettre de reconstituer son histoire avec une précision qui n'est possible que pour très peu de familles d'autrefois.

J'estime que, dans les conditions indiquées, la publication des *Mémoires* et de la *Correspondance* de M. d'Andilly exigerait trois volumes; je crois pouvoir m'engager à ne pas dépasser ces limites.

M. René Pichard du Page, ancien élève de l'École des chartes, qui avait choisi comme sujet de sa thèse de l'École la jeunesse d'Arnauld de Pomponne, et à qui la Société a confié la publication des *Mémoires de Pomponne* sur ses missions en Suède et en Hollande, a bien voulu me promettre sa collaboration pour le travail dont j'ai l'honneur de soumettre le projet à la Société.

M. Omont expose qu'après avoir entendu un rapport de M. Henry Cochin, le Comité de publication émet l'avis d'accepter en principe la proposition de M. Delavaud, en comprenant toutefois dans cette publication non seulement les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, mais son *Journal* et une partie de sa *Correspondance*.

Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées par le Conseil.

Une autre proposition a été soumise au Comité de publication; elle émane de M. Jean Lemoine qui a déjà édité ou édite pour notre Société la *Chronique de Richard Lescot* et la *Correspondance du chevalier de Sévigné*. Elle est conçue en ces termes :

J'ai l'honneur de proposer à la Société la publication d'une édition des *Lettres de Louis XIV* pour la première partie du règne jusqu'à l'année 1685 environ.

Sans tenir compte, sauf exception, des lettres contresignées par un ministre, et dont les collections de la Bibliothèque nationale, les Archives des ministères de la Guerre et des Affaires étrangères offrent des spécimens innombrables, cette publication serait, en principe, limitée soit aux lettres, billets et annotations autographes de ce prince, soit aux lettres émanant de son cabinet et dites lettres de la main ou lettres particulières.

L'intérêt d'une pareille publication se comprend aisément, soit qu'il s'agisse de la correspondance échangée entre le roi et ses ministres dans les moments où il se trouvait éloigné d'eux, soit qu'il s'agisse de sa correspondance avec les souverains étrangers ou avec un grand nombre de ses sujets.

L'édition des *Lettres et Mémoires de Colbert*, due à Pierre Clément, celle des *Œuvres de Louis XIV*, par Grimoard et Grouvelle (1806), fournissent, d'ailleurs, de nombreux exemples de ces deux catégories de lettres et permettent d'en apprécier l'intérêt et la variété.

Si la publication que j'ai l'honneur de proposer a eu des précédents, il convient toutefois d'ajouter qu'elle comprendrait des pièces pour la plupart inédites. Le travail entrepris par Clément pour la correspondance de Colbert ne l'a point été de manière systématique pour les autres ministres du grand roi.

Quant à l'édition de Grimoard, outre que les textes qu'elle donne sont souvent défectueux ou incorrects, elle ne contient qu'une très faible partie de la correspondance, à peine quelques centaines de lettres, alors que mes premières recherches m'ont déjà permis d'en réunir plus de 2,500. Quelques exemples feront, d'ailleurs, mieux ressortir cette différence. L'édition de Grimoard ne contient que 9 lettres adressées à des princes de la maison de Savoie, alors que les archives de Turin en possèdent 302; de même cette édition ne comprend que 4 lettres pour la période comprise entre le 12 février 1679 et le 31 août 1686, alors que pour cette même période j'ai pu en recueillir 523.

En effet, tandis que les éditeurs de 1806 n'ont guère utilisé pour cette publication qu'un seul des recueils du président Rose, qui fut pendant de longues années secrétaire de la main, j'ai déjà pu retrouver, soit dans des dépôts publics, soit dans des collections particulières, une dizaine de ces recueils, tous différents les uns des autres.

Le dépouillement de ces collections ne saurait, d'ailleurs, constituer qu'une partie secondaire du travail. Non seulement, en effet, ces recueils ne nous ont été conservés que pour une partie de la période pendant laquelle le président Rose exerça les fonctions de secrétaire de la main, mais il convient aussi, et pour toutes les périodes, de rechercher soit les minutes de ces lettres, soit les lettres elles-mêmes dans tous les lieux où elles peuvent se trouver aujourd'hui (principaux dépôts d'archives et principales bibliothèques de la France et de l'étranger, collections particulières, etc...).

S'il n'est pas douteux que de pareilles recherches me permettent de retrouver un très grand nombre de lettres nouvelles, il y a lieu de remarquer pourtant qu'un certain nombre, n'étant que des lettres de pure courtoisie, pourraient être l'objet d'une analyse

ou d'une simple mention, et dans ces conditions la publication, limitée à la première partie du règne, ne dépasserait pas cinq ou six volumes.

Conformément à l'avis du Comité de publication, le Conseil accepte en principe la proposition de M. Jean Lemoine de publier les *Lettres de Louis XIV*.

M. le comte Durrieu, au nom du Comité des fonds, sollicite et obtient du Conseil l'autorisation de remplacer une obligation amortie du chemin de fer de l'Est et d'acheter en outre douze obligations, fusion nouvelle, du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

M. le comte d'Antioche informe le Conseil qu'il a été assez heureux pour obtenir le dépôt provisoire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'un important dossier provenant d'archives privées; ce dossier se compose de lettres fort curieuses des années 1619 et 1620, émanées du roi, de la reine, du duc Henri de Montmorency, d'autres personnages encore, et toutes relatives aux négociations qui précédèrent ou suivirent l'évasion de Marie de Médicis du château de Blois. Il espère, — et le Conseil s'associe à ce vœu, — que quelque membre de la Société pourra profiter de cette favorable circonstance pour prendre connaissance du dossier et peut-être pour en faire l'objet de quelque importante publication.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

225. — Allard (commandant). Le travail dans les mines et la vie des ouvriers en Franche-Comté sous la domination espagnole. In-8, 7 p. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

226. — Allemand (F.). Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes, avec bibliographie, armoiries, sceaux et portraits. In-8, VI-481 p. Gap, impr. et libr. alpines, 13, rue Carnot.

227. — Alvin (abbé A.). Histoire du séminaire de Cambrai, depuis sa fondation jusqu'au rétablissement du culte en 1802. In-8, 354 p. Cambrai, impr. H. Lefebvre.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.)

228. — Arnaud (R.). La princesse de Lamballe (1749-1792), d'après des documents inédits. Petit in-8, 407 p. et portrait. Paris, Perrin et C^ie^.

229. — Baraud (abbé). Saint Lienne, son culte, ses reliques et pèlerinages en Poitou. In-16, 48 p. avec plan et grav. La Roche-sur-Yon, impr. centrale de l'Ouest.

230. — Bascoul (L.). Essai historique sur le château de Saint-Privat; la vallée du Pont-du-Gard, ses seigneurs et ses possesseurs. In-8, 443 p. et grav. Nîmes, Impr. générale (P. Gellion et Bandini), 21, rue de la Madeleine.

231 — Beaurain (G.). Déchéance d'un vicomte sous Philippe le Hardi. In-8, 10 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

232. — Belle (E.). La Réforme à Dijon; des origines à la fin de la lieutenance générale de Gaspard de Saulx-Tavanes (1530-1570); avec un avant-propos de M. Henri Hauser, professeur d'histoire à l'Université de Dijon. In-8, LV-248 p. Dijon, Damidot frères, Nourry, F. Rey, Venot; Paris, H. Champion, A. Rousseau.

233. — Benoit (D.). Les origines de la Réforme à Montauban, avec de nombreuses pièces justificatives. In-16, 352 p. Montauban, M^lle^ Capelle.

234. — Bernard (D^r^ A.). Histoire de Landres. In-8, 270 p. Châlons-sur-Marne, A. Robat.

235. — Berr (H.). La synthèse en histoire; essai critique et théorique. In-8, XVI-272 p. Paris, F. Alcan.

236. — Bessey (M.). Le château de Couzan; notice historique et descriptive, accompagnée de nombreux dessins. In-8, 87 p. Châlons-sur-Marne, A. Robat.

237. — Binet (lieutenant H.). L'administration militaire des États de Bretagne au XVIIIe siècle. In-8, 31 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

238. — Boislisle (A. de). Mémoires de Saint-Simon; nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices, avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. T. XXIII. In-8, 619 p. Paris, Hachette et Cie.

239. — Boulay de la Meurthe (comte). Les prisonniers du roi à Loches sous Louis XIV. In-8, 119 p. Tours, impr. Allard.

240. — Bouchet (C.-A.). Les archives de la ville d'Évian en Chablais; inventaire des archives antérieures à l'année 1790. In-8, 43 p. avec grav. Évian-les-Bains, impr. Munier.

241. — Boulenger (J.). Le grand siècle. Petit in-8, 428 p. Paris, Hachette et Cie.

242. — Boutillier du Retail (A.). Bapteresse et ses environs. In-16, 52 p. Paris, L. Larose et L. Tenin.

243. — Brosset (J.). François Giroust, maître de musique de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, surintendant de la musique du roi Louis XVI (1737-1799). In-8, 29 p. avec portrait. Blois, impr. C. Migault et Cie.

244. — Brou (A.). Saint François-Xavier (1506-1548). T. I. In-8, XVI-447 p. Paris, G. Beauchesne et Cie.

245. — Bruley-Mosle. Notice sur Estissac et Thuisy; ouvrage honoré d'une récompense par la Société académique de l'Aube. In-8, 132 p. avec plans. Troyes, impr. P. Nouel.

246. — Caillet (L.). Exemption de l'impôt comtal en faveur des habitants de Noyers, de La Tour, de Saint-Vincent, de Gensiac et de Châteauneuf, au Val-Saint-Vincent, par le sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier, Nicolas Caracciolo (27 juillet 1312). Petit in-8, 4 p. Digne, impr. Chaspoul.

247. — Caillet (L.). Le roi René d'Anjou et Siffroy de Baschi (1470). In-8, 4 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

248. — Caillet (L.). Lettre de Marie d'Anjou au doyen et au chapitre de l'église de Lyon. In-8, 4 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen Age).

249. — Camon (colonel). Clausewitz. In-8, x-267 p. et cartes. Paris, R. Chapelot et C^ie^.

250. — Canet (L.). Histoire du corps des prébendés de l'église collégiale Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre (1401-1789); essai de monographie critique. In-8, 267 p. avec grav. Toulouse, E. Privat.

251. — Cans (A.). Le mémoire de l'intendant de Champagne en 1665; communication faite à l'Académie nationale de Reims. In-8, 21 p. Reims, impr. L. Monce.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

252. — Carrié (C.). Courte notice sur la basilique Sainte-Foy de Morlaas. Petit in-8, 134 p. avec grav. Tours, A. Mame et fils.

253. — Castex (lieutenant). Les idées militaires de la marine du XVIII^e^ siècle; de Ruyter à Suffren. In-8, 371 p. et fig. Paris, L. Fournier.

254. — Champagne (G.). L'hôtel de ville de Dreux; histoire et description du monument. Petit in-8, 84 p. avec grav. Dreux, bibliothèque municipale.

255. — Charles-Roux (J.). Saint Gilles; sa légende;

son abbaye; ses coutumes. In-16, 413 p. avec 89 illustrations. Paris, Bloud et Cie.

256. — Chénon (E.). Quelques mots sur les deux manuscrits récemment découverts du coutumier de Champagne. In-8, p. 66 à 74. Paris, Larose et L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

257. — Chevalier (chanoine U.). Antiquités de l'église de Vienne, par Clément Durand (ms. 5662 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris); notice bibliographique et historique. In-8, 15 p. Paris, A. Picard et fils.

258. — Clouzot (H.). Les débuts de l'imprimerie à Luçon. In-8, 8 p. Paris, H. Leclerc.

(Extrait du Bulletin du bibliophile.)

259. — Collas (G.). Un poète protecteur des lettres au XVIIe siècle : Jean Chapelain (1595-1674); étude historique et littéraire d'après des documents inédits. In-8, IX-527 p. Paris, Perrin et Cie.

260. — Couturier. Les assemblées tenues à Poitiers pour la préparation des États généraux de 1789; discours prononcé à la séance solennelle de réouverture de la conférence des avocats stagiaires le 17 décembre 1910. In-8, 100 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

261. — Coville (A.). Le véritable texte de la justification du duc de Bourgogne par Jean Petit (8 mars 1408). In-8, 37 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

262. — Coyecque (E.). Mélanges : chez quelques notaires de la ville de Paris au XVIe siècle; la sépulture de Mirabeau; note sur une charte de l'Hôtel-Dieu de Paris (1286); consultations du chirurgien Desault (1786-1787). In-8, 45 p. et tableaux. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

263. — Dangu (E.). L'abbaye et le village de Saint-Jean-aux-Bois en la forêt de Cuise. In-8, II-100 p. avec grav. Compiègne, impr. du Progrès de l'Oise.

264. — Dedouvres (L.). Un chapitre de la vie du P. Joseph (l'Éminence grise); les prédications du P. Joseph à Angers et à Saumur; le P. Joseph et Du Plessis-Mornay (1606-1607). In-8, 24 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

265. — Defrance (E.). Catherine de Médicis; ses astrologues et ses magiciens-envoûteurs; documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIe siècle. In-18 jésus, 311 p. avec 20 grav. et fac-similés d'autographes. Paris, Mercure de France, 26, rue de Condé.

266. — Delamotte (abbé G.). Notes sur la Madeleine de Samer. In-8, 102 p. Boulogne-sur-Mer, impr. G. Hamain.

267. — Denifle (H.). Luther et le luthérianisme; étude faite d'après les sources; traduit de l'allemand, avec une préface et des notes, par J. Paquier, docteur ès lettres, ancien administrateur de l'église de la Sorbonne. T. II. In-16, 472 p. Paris, A. Picard et fils.

268. — Depoin (J.). Chartrier de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits, 1er fascicule (1200-1250). In-4, 76 p. Pontoise, Société historique du Vexin.

269. — Des Forts (P.). Le château de Lucheux (Somme). In-8, 35 p. avec plan et grav. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin monumental.)

270. — Deville (E.). Comptes de la collégiale de Vernon (1432-1439). In-8, 20 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

271. — Deshayes (E.). Jeanne d'Arc à Rouen; sa captivité, son procès, son supplice, d'après les documents authentiques; préface par Albert Sarrazin, ancien bâton-

nier de l'ordre des avocats de Rouen. Grand in-4, 60 p. avec grav. en noir et en couleur. Nancy, impr. A. Barbier.

272. — Dobiache-Rodjestvensky (O.). La vie paroissiale en France au XIII^e siècle, d'après les actes épiscopaux. In-8, 191 p. Paris, A. Picard.

273. — Ducourtioux. Voyages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. In-8, 8 p. Vannes, impr. Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique.)

274. — Durand (A.). État religieux des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais à la fin de l'ancien régime. In-8, 360 p. Nîmes, Impr. générale, 21, rue de la Madeleine.

275. — Dutil (Léon). Lettres inédites de M^me de Mondouville, fondatrice de l'Institut de l'enfance, suivies de fragments de ses mémoires (1655-1697). In-8, 140 p. Paris, Hachette et C^ie.

276. — Duviau (E.). Bernard de Cardaillac, capitaine au régiment Dauphin-cavalerie, gouverneur de Lourdes (1690-1723). In-8, 18 p. avec portrait, grav., fac-similé et 3 appendices. Tarbes, impr. J. Lesbordes.

277. — Gaffarel (P.) et Duranty (marquis de). La peste de 1720 à Marseille et en France, d'après des documents inédits; ouvrage orné de gravures. In-8, VIII-631 p. Paris, Perrin et C^ie.

278. — Gagnol (abbé P.). Les décimes et dons gratuits. In-8, 113 p. Paris, J. de Gigord.

279. — Garet (E.). Histoire du Béarn en deux conférences, depuis les origines jusqu'à 1789, suivie de : I, Notes complémentaires sur l'organisation politique, administrative, judiciaire et militaire de la province de Béarn à la veille de la Révolution; II, Fragments d'histoire locale de 1789 à 1800; III, Mémento historique de 1800 à 1900. In-8, VIII-368 p. Pau, impr. J. Empérauger.

280. — Gauthier (J.). L'hôpital du Saint-Esprit de Gray

(1238-1790) ; réédité par Gilbert Roux, avec la permission du fils de l'auteur. In-8, 53 p. et grav. Gray, impr. G. Roux.

281. — Gavard (abbé A.). Les archives de l'abbaye de Sixt avant la Révolution ; inventaires inédits de 1729 à 1754 publiés avec une introduction et des notes. In-8, 87 p. Chens, par Douvaine (Haute-Savoie), l'auteur.

282. — Gemp (A.). L'abbaye de Vaucelles et ses environs ; illustrations par Nicq-Doutreligne. In-16, 56 p. avec carte, plan et annonces. Cambrai, O. Masson.

283. — Généalogie de la famille de La Poëze. In-8, 67 p. Lille et Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie^.

284. — Gibon (vicomte de). Le port de Granville depuis ses origines. In-8, 36 p. Caen, Delesques.

(Extrait de l'Annuaire de l'Association normande.)

285. — Godet (M.). Un imagier de village : Jean-François Flicourt, de Canchy, peintre et sculpteur (1734-1794), d'après des documents inédits. In-8, 21 p. et portrait. Abbeville, impr. F. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

286. — Grandet (M.). André Martel (1618-1698), professeur à l'Académie de Montauban de 1652 à 1685. Petit in-8, 156 p. et plan. Montauban, impr. coopérative, 3, avenue Gambetta.

287. — Griselle (abbé E.). Fénelon ; études historiques. In-16, 381 p. Paris, Hachette et C^ie^.

288. — Griselle (abbé E.). Louis XIII et Richelieu ; lettres et pièces diplomatiques. In-8, 435 p. Paris, H. Leclerc.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 JUILLET 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le comte Boulay de la Meurthe, en prenant possession du fauteuil de la présidence, remercie le Conseil de lui avoir conféré un honneur qu'il considère comme le couronnement de sa carrière. Il se sent encouragé à assumer cette charge par la vue de l'excellente organisation dont jouit la Société et par la constatation d'un état prospère qu'a bien mis en lumière la dernière Assemblée générale. En prévision pourtant de difficultés qui pourraient renaître ou de mauvais jours qui pourraient se présenter à l'avenir, il fait part au Conseil du résultat de ses réflexions sur les moyens d'élargir notre champ d'action ou d'aborder des publications de longue haleine. Ainsi il y aurait peut-être avantage, quand on se trouve en présence d'une œuvre considérable telle que l'*Histoire de J.-A. de Thou*, par exemple, à n'entreprendre que partiellement la publication de cette œuvre ou à en confier les différentes parties à des éditeurs différents.

En terminant, M. le Président fait savoir qu'il a reçu des nouvelles un peu meilleures de la santé de notre cher et éminent collègue M. Longnon.

M. le Président proclame membre de la Société, après

avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2536. La *Howard Memorial library*, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis), représentée par M. Beer, bibliothécaire ; présentée par MM. Champion et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 2e semestre de 1910. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1er trimestre de 1911. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1910. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1er trimestre de 1911. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XV, 4e fasc.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie et A. Vidier. 1906-1907. In-4. Paris, Impr. nationale. — *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par-devant Me Simon Fournyer, notaire au Châtelet de Paris*, recueillis, publiés et annotés par F. de Mallevoüe. In-4. Paris, Impr. nationale.

Correspondance.

M. le marquis de Ségur, élu vice-président à la dernière séance, remercie le Conseil, mais lui fait savoir qu'à son grand regret il ne saurait accepter ces fonctions : ses travaux personnels, la présidence du collège Stanislas, celle d'un des grands cercles de Paris et surtout ses devoirs de membre de l'Académie française, dont une commission se réunit précisément le mardi durant trois mois d'hiver, le mettraient dans l'impossibilité de présider nos séances. Le Conseil charge le secrétaire d'exprimer à M. le marquis de Ségur ses très vifs regrets et de le prier de vouloir bien conserver au moins cette année et la suivante le titre de vice-président.

M. Milenko Vesnitch et M. Jean Hanoteau adressent leurs remerciements au Conseil pour leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Jean Lemoine et M. Delavaud remercient également le Conseil d'avoir accepté en principe les projets de publication qu'ils lui avaient soumis.

La Société des Antiquaires de Picardie communique le programme d'un concours institué pour favoriser l'étude de la géographie politique du territoire ayant formé le gouvernement de Picardie.

M. le comte Durrieu s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1911. Feuilles 7 en placards. On compose la suite.

Mémoires de Saint-Hilaire. T. IV. Feuilles 20 à 22 en placards.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 14 et 15 tirées; feuille 16 en pages.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuilles 6 à 9 tirées; feuilles 10 et 11 en placards.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 6 à 8 tirées; feuilles 9 à 11 en pages.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 4 à 7 reçues en bons à tirer.

Mémoires de du Bellay. T. III. Feuilles 1 à 3 tirées. On compose la suite.

M. le marquis de Vogüé est désigné comme commissaire responsable pour la publication des *Lettres du duc de Bourgogne* entreprise par Mgr Baudrillart et par M. Lecestre.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

289. — Grosse-Dupéron (A.). L'église de Saint-Martin de Mayenne; étude historique. In-8, 251 p. avec grav. et fac-similé. Mayenne, impr. Poirier frères.

290. — Guigue (A.). Création du présidial de Lyon. In-8, p. 204 à 227. Paris, L. Larose et L. Tenin.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

291. — Halgouet (vicomte H. du). Archives des châteaux bretons. T. II : inventaire des archives du château de Trédion, accompagné de généalogies et de nombreuses notices sur les familles et les seigneuries (1400-1830). In-8, vi-373 p. Paris, H. Champion.

292. — Halphen (L.). A propos du capitulaire de Querzy-sur-Oise. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

293. — Huisman (G.). Un compte des réparations effectuées à l'hôtel du comte de Flandre à Paris (1374-1376). In-8, 18 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

294. — Jadart (H.). Saint Nicaise, évêque et martyr rémois, son culte à la cathédrale de Reims, son iconographie, sa liturgie. In-8, 50 p. avec 5 fig. dans le texte. Reims, L. Michaud.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

295. — Jadart (H.). Le château de Rocquincourt à Courcy (Marne); notice historique et descriptive, précédée d'un coup d'œil sur les autres châteaux de l'arrondisse-

ment de Reims. In-8, 18 p. et grav. Reims, Impr. coopérative, 24, rue Pluche.

(Extrait de la Revue de Champagne.)

296. — Jouvencel (H. de). L'assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en 1789; étude historique et généalogique, avec un avant-propos de Claude-Noël Desjoyeaux. Grand in-8, x-651 p. avec armoiries. Lyon, L. Brun.

297. — Kovalewsky (M.). La France économique et sociale à la veille de la Révolution. T. II : les villes. In-8, 324 p. Paris, Giard et Brière.

298. — Lacombe (M.). La vie conjugale au xv^e^ siècle. In-8, 43 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Correspondance historique et archéologique.)

299. — Lacoste (J.). La gabelle en Ossau. In-8, 55 p. Pau, impr. G. Lescher-Moutoué, 11, rue de la Préfecture.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque.)

300. — Laguérenne (H. de). Notes et souvenirs relatifs à l'ancien couvent des Ursulines de Montluçon (1643-1909). In-8, 143 p. avec grav. Paris, H. Champion.

301. — La Lande de Calan (vicomte C. de). Mélanges historiques. In-8, 158 p. Paris, H. Champion; Nanterre, M. Le Dault.

(Extrait de la Revue de Bretagne.)

302. — Laloire (abbé S.). Notes historiques sur Arthonnay. In-8, p. 9 à 64. Auxerre, impr. A. Gallot.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

303. — La Martinière (J. de). Une falsification de document au commencement du xii^e^ siècle; les démêlés de Lambert, abbé de la Couronne, avec Pétronille, abbesse de Fontevraud, au sujet d'Agudelle (1115-1129). In-8, 47 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

304. — Lambeau (L.). La place Royale; l'hôtel de Chaulnes et de Nicolay (numéro royal : 28; numéro révolutionnaire : 279; numéro actuel : 9). In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

305. — Lameire (I.). Les déplacements de souveraineté en Italie pendant les guerres du XVIII^e siècle. In-8, VIII-538 p. Paris, A. Rousseau.

306. — Laporte (P.). Coutumes d'Endoufielle (XIII^e siècle). In-8, 21 p. Auch, impr. L. Cocharaux.

307. — Launay (de). Pierre de Montreuil. In-8, 24 p. Versailles, L. Bernard.

(Extrait de la Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.)

308. — Laurent (J.). Cartulaires de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres (916-1250); recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne, publié avec une introduction diplomatique, historique et géographique. T. II : texte et index. In-4, XXIV-740 p. Paris, A. Picard.

309. — Lauzon (E. de). Généalogie de la maison de Gazeau; avec la collaboration de M. Emmanuel Gauvrit. In-8, 94 p. et armoiries. Luçon, Bideaux.

310. — Legendre (P.). Lectures tironiennes; étude des « Miscellanea tironiana » de W. Schmitz (Vat. lat. reg. 846). In-8, 19 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

311. — Legris (abbé A.). Le livre rouge d'Eu (1151-1454), avec introduction, notes et table. In-8, XXXII-363 p. Rouen, A. Lestringant; Paris, A. Picard fils et C^ie.

312. — Le Lay (F.). Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIII^e siècle (essai sur l'organisation municipale en Bretagne). In-8, 400 p. Paris, H. Champion.

313. — LEMAIRE (Emm.). Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin; ce volume contient un essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin au XIV^e siècle. T. II : 1328-1400. In-4, CLXXI-457 p. avec plan. Saint-Quentin, au siège de la Société académique, 9, rue Villebois-Mareuil.

314. — LESAGE (abbé). Yvignac autrefois; la paroisse, ses prêtres, les maisons nobles et leurs seigneurs, la commanderie de la Nouée, d'après la notice de l'abbé Lesage, revue et considérablement augmentée. In-8, 48 p. avec 1 grav. Saint-Brieuc, impr. Saint-Guillaume.

315. — LESTRADE (abbé J.). Les huguenots en Comminges (nouvelle série), documents inédits publiés par la Société historique de Gascogne. In-8, XII-160 p. Paris, H. Champion.

316. — LETONNELIER (G.). Annecy aux XV^e et XVI^e siècles. In-16, 105 p. avec grav. Annecy, J. Dépollier et C^ie.

317. — LEVASSEUR (E.). Histoire du commerce de la France. 1^re partie : avant 1789. In-8, XXXIII-612 p. Paris, A. Rousseau.

318. — LEVILLAIN (L.). La souscription de chancellerie dans les diplômes mérovingiens; mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans la séance du 20 janvier 1911. In-8, 38 p. avec 3 planches. Paris, A. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

319. — LOISNE (comte DE). Inventaires du trésor de Saint-Vaast d'Arras de 1493 et 1544. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

320. — LONGUEMARE (E.). Bossuet et la société française sous le règne de Louis XIV; princes, courtisans et favorites; les jeunes filles; libertins et beaux esprits; les pauvres et les humbles. In-16, 288 p. Paris, Bloud et C^ie.

321. — MAILLARD (J.-L.). Franxault, village bourgui-

gnon. In-8, 167 p. avec grav., tableaux généalogiques et carte. Paris, H. Champion.

322. — Mahuet (comte A. de). Biographie de la cour souveraine de Lorraine et Barrois et du parlement de Nancy (1641-1790); ouvrage orné de 42 portraits et de 280 blasons. Grand in-8, xx-321 p. Nancy, V. Vagner et J. Lambert.

323. — Mallet (E.). Registre des délibérations municipales de la ville de Pontoise (1643-1660), publié sous les auspices du Conseil municipal de Pontoise. 2e fascicule : règne de Louis XIV. Grand in-8, p. 109 à 216. Pontoise, bureau de la Société historique.

324. — Mantel (F.). Le couvent des filles de Sainte-Geneviève de la Providence d'Amiens. In-8, xv-344 p. avec grav. et plans. Amiens, impr. picarde, 71, rue Frédéric-Petit.

325. — Maufroid (P.). Essai sur l'échevinage de Lille. In-8, 239 p. Paris, impr. A. Davy.

326. — Méhu (E.). Salles en Beaujolais; le prieuré des Bénédictins de Cluny; le chapitre noble des chanoinesses-comtesses, avec l'armorial du chapitre; préface de G. Lenotre. In-4, xvi-539 p. avec fig. et xxxv planches en coul. et en noir. Mâcon, Société des sciences et arts du Beaujolais.

327. — Mireur (F.). Le roi René s'est-il embarqué à Saint-Raphaël (Var) en 1453? In-8, 18 p. Draguignan, impr. Latil frères.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.)

328. — Monéry (Dr A.). Mme de Maintenon infirmière, documents inédits sur la médecine et les médecins à la maison royale de Saint-Cyr (1686-1793). In-8, 20 p. avec grav. et plan. Poitiers et Paris, Société française d'impr. et de librairie.

(Extrait de la Chronique médicale.)

329. — Monternot (abbé C.). Yves-Alexandre de Marbeuf, ministre de la feuille des bénéfices, archevêque de Lyon (1734-1799); orné de 5 portraits hors texte. In-8, XIII-436 p. Lyon, H. Lardanchet.

330. — Morel (chanoine E.). Ernaud, abbé de Saint-Martin-aux-Bois; discussion chronologique à son sujet. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

331. — Morel-Fatio (A.). Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour. In-4, 44 p. et 1 planche. Paris, C. Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

332. — Morel-Fatio (A.). Nouvelles études sur sainte Thérèse. In-8, 13 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Correspondance historique et archéologique.)

333. — Mortet (Victor). Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge, XI^e^-XII^e^ siècles; publié avec une introduction, des notes, un glossaire et un répertoire archéologique. In-8, LXV-516 p. Paris, A. Picard et fils.

334. — Nicolas (chanoine). Clément IV dans le monde et dans l'Église (1195-1268). In-8, XXI-651 p. et portraits. Nîmes, impr. générale P. Gellion et Bandini.

335. — Nouvion (P. de) et Liez (E.). Un ministre des modes sous Louis XVI : M^lle^ Bertin, marchande de modes de la reine (1747-1813); illustrations gravées en couleur par G. Ripart. In-4, 229 p. Paris, Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré.

336. — Oursel. Une ordonnance inédite de François I^er^ pour la répression de l'hérésie (1546). In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

337. — Pannier (J.). L'Église réformée de Paris sous

Henri IV ; rapports de l'Église et de l'État ; vie publique et privée des protestants ; leur part dans l'histoire de la capitale, le mouvement des idées, les arts, la société, le commerce ; ouvrage illustré de cartes, plans et fig. In-8, 667 p. Paris, H. Champion.

338. — Peynot (M.). Un gentilhomme bourbonnais : Gervais de la Roche, seigneur de Jonzat ; sa vie romanesque (1550-1641). Petit in-8, 48 p. Gannat, impr. M. Fontenay-Laruas.

339. — Picard (colonel). Doué-la-Fontaine, notice historique ; extrait de l'histoire du Saumurois. In-16, 90 p. Saumur, impr. E. Coubard.

340. — Pouthas (C.). Les collèges de Caen au XVIII^e siècle. In-8, 77 p. Caen, L. Jouan.

341. — Prentout (H.). Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie. In-8, 302 p. Paris, H. Champion.

342. — Prévost (A.). Les luttes religieuses en Champagne au XVI^e siècle : la Ligue. In-8, XVI-348 p. Reims, L. Michaud.

343. — Quilgars (H.). Géographie historique du pays de Guérande du VI^e au X^e siècle. In-8, 59 p. et carte. Saint-Brieuc, R. Prud'homme.

344. — Robert (G.). Documents sur Beine. In-8, 51 p. Reims, impr. L. Monce.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims).

345. — Robert (G.). Le style usité pour dater les actes à Reims, depuis le XIII^e siècle. In-8, 20 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen Age).

346. — Rousseau (François). Mémoires du président Hénault, nouvelle édition complétée, corrigée et annotée. In-8, XX-457 p. Paris, Hachette.

La nouvelle édition que M. Fr. Rousseau vient de donner des Mémoires du président Hénault ne nous apporte pas, dans son ensemble, un texte différent de celui que le baron de Vigan avait donné en 1855; mais ce texte a été rectifié sur certains points; les noms propres qui, dans l'édition Vigan, étaient trop souvent estropiés ou mal orthographiés ont été correctement reproduits; dans une annotation suffisamment copieuse, le nouvel éditeur a identifié soigneusement les personnages et éclairci ou rectifié les points obscurs ou erronés. A la suite du texte, et c'est là le plus important de l'édition nouvelle, M. Rousseau a donné en appendice des fragments très considérables et inédits écrits par Hénault sur divers événements qui se sont passés de son temps; trois de ces morceaux ont pu même trouver dans le texte des Mémoires la place qui leur appartenait. L'éditeur a placé en tête du volume une bonne Introduction, qui n'a que le défaut d'être trop courte : le président Hénault aurait mérité une étude plus développée; peut-être M. Rousseau se réserve-t-il de lui consacrer un travail plus considérable. On peut faire le même reproche aux deux pages de renseignements bibliographiques qui suivent l'Introduction. L'auteur, connaissant très bien son sujet, n'a pas pensé que ses lecteurs en étaient, au contraire, très ignorants en général, et a omis de leur fournir des « renseignements » qui leur auraient été fort utiles, comme, par exemple, de leur dire qu'il n'a pu que reproduire le texte du baron de Vigan, parce qu'on ne connaît pas de manuscrit des Mémoires du président. A propos des fragments inédits, M. Rousseau n'indique pas ceux qu'il a cru devoir insérer dans le corps des Mémoires et il n'y a que par élimination que l'on arrive à trouver que ce sont : l'Affaire du duc de la Force; la Disgrâce de M. le Duc et ce qui se passa après cette disgrâce. Ce petit travail, qui aurait pu être facilement évité aux lecteurs, les conduit d'ailleurs à une singulière constatation, c'est qu'il y a huit fragments inédits indiqués, numérotés de 1 à 8, mais, qu'en réalité, il n'y en a que sept, parce que le n° 4 manque. C'est sans doute là une faute d'impression, excusable, et qui n'enlève rien, d'ailleurs, à la valeur et à l'intérêt de la publication. L. L.

347. — Roy (M.). Un grand artiste de la Renaissance : le sculpteur Pierre Bontemps (1505-1568). In-8, 107 p. et 4 pl. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

Dans cette étude, qui n'est qu'une suite de très heureuses trouvailles, notre confrère, M. Roy, a tiré de l'ombre et mis en pleine lumière une des plus belles figures d'artistes de la Renaissance

française. Si, grâce à quelques mentions des comptes des bâtiments du roi, l'on pouvait dire qu'à Pierre Bontemps doivent être attribuées quelques-unes des sculptures du tombeau de François Ier à Saint-Denis, là se bornaient toutes nos connaissances sur un personnage qui fut cependant un très grand sculpteur et l'un des meilleurs collaborateurs de Philibert Delorme. Au prix de patientes recherches, habilement menées surtout dans les archives notariales de Sens et aux Archives nationales, M. Roy est arrivé, non seulement à reconstituer avec précision la biographie de l'artiste, mais encore à retrouver et décrire la plus grande partie, sinon la totalité, des œuvres dont on doit lui faire honneur. Comment il débuta en 1536 au château de Fontainebleau, — simple ouvrier à six livres de gages mensuels; — quelle fut sa part de collaboration dans le magnifique tombeau de François Ier, — M. Roy a retrouvé toute une série de marchés qui permettent de fixer ce qui revient à chacun des artistes qui y travaillèrent (à Bontemps sont certainement dues les deux belles statues couchées, si expressives, du roi et de la reine et l'urne funéraire renfermant le cœur du roi); — comment il exécuta ensuite au château de Fontainebleau la cheminée, aujourd'hui disparue, dite des Saisons, puis la grande statue en pied de François Ier, destinée au Palais de justice de Paris; comment, sa renommée dans la sculpture funéraire bien établie, il fut chargé d'élever le mausolée du capitaine des gardes, Charles de Maigny, dont la statue subsiste encore au Musée du Louvre, et celui de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, dans la cathédrale du Mans; comment enfin, auteur d'un superbe motif de décoration commandé en 1561 par la ville de Paris à l'occasion de l'entrée du roi Charles IX, Pierre Bontemps, presque sexagénaire, mais toujours en pleine force de talent, travailla à la sculpture du nouveau palais des Tuileries, entrepris en 1564, tout cela est établi par M. Roy avec une sûreté et une richesse d'informations qui font de cette brochure, ornée de fort belles planches et complétée par quarante-huit pièces justificatives, un chapitre très neuf de l'histoire de l'art français.

348. — Sahuc (J.). Dictionnaire topographique et historique de l'arrondissement de Saint-Pons, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. In-8, 194 p. et carte. Montpellier, impr. générale du Midi.

(Extrait du Bulletin de la Société languedocienne de géographie.)

349. — Saulnier (E.). Le mariage de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; étude critique sur une lettre de Gaillard de Cornac au cardinal de Givry. In-8, 12 p. Paris.

(Extrait de la Revue historique.)

350. — Sautai (capitaine M.). L'œuvre de Vauban à Lille. In-8, 159 p. avec portrait et cartes. Paris, R. Chapelot et Cie.

351. — Sauvage (R. N.). Une procédure devant la sénéchaussée de Normandie en 1423. In-8, 21 p. Caen, L. Jouan.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

352. — Séeger (C.-E.). Essai sur les grands bailliages établis en 1788 en Normandie. In-8, VII-322 p. Caen, impr. E. Domin.

353. — Sevestre (E.). L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution; correspondance du curé de Saint-Nicolas de Coutances, à l'occasion de son procès avec les chanoines prébendés (1784-1788). In-8, 138 p. avec 1 portrait. Paris, A. Picard et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

354. — Sol (E.). Le dépôt des archives nationales; aperçu historique. In-8, 24 p. Cahors, impr. G. Rougier.

(Extrait du Bulletin de la Société des études du Lot.)

355. — Stein (H.). Quelques lettres inédites du Primatice. In-8, 23 p. Fontainebleau, impr. M. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

356. — Stein (H.). Les architectes des cathédrales gothiques; étude critique, illustrée de 24 planches hors texte. Petit in-8, 128 p. Paris, H. Laurens.

357. — Stryienski (C.). Mesdames de France, filles de Louis XV; documents inédits. Petit in-8, x-454 p. Paris, Émile-Paul.

358. — Terrebasse (H. de). Antoine de Pluvinel, Dauphinois, seigneur de Feucherolles, du Plessis-Saint-Antoine, etc., écuyer des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, sous-gouverneur du dauphin Louis, conseiller du roi en ses conseils, son chambellan ordinaire et son écuyer principal,

commandant en sa grande écurie, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gouverneur de la tour de Bourges (1552-1620). In-8 carré, 114 p. et trois portraits. Lyon, L. Brun.

Comme l'indique le titre de cet ouvrage, Antoine de Pluvinel fut un personnage important pendant trois règnes; mais sa célébrité lui vint surtout de la fondation à Paris d'une académie où, avec une expérience consommée, il enseigna aux jeunes gentilshommes l'art du cheval, les dispensant ainsi désormais, comme c'avait été l'usage, d'aller apprendre l'équitation en Italie, d'où, à en croire le vertueux seigneur de Faucheran, ils rapportaient « la masse entière du vice ». Louis XIII, beau cavalier, lui dut beaucoup et lui en resta toujours reconnaissant. — On ne connaissait Antoine de Pluvinel que par quelques lignes que lui a consacrées Chorier dans son *État politique de la province de Dauphiné*, où cet auteur n'a fait que résumer un mémoire fourni en 1666, lors des recherches sur la noblesse, par Pierre de Poix, gendre du fondateur de l'Académie d'armes. M. de Terrebasse, en publiant in-extenso ce mémoire, en a plus que décuplé l'étendue et, avec son érudition solide et sûre, a ainsi écrit une biographie définitive de cet intéressant personnage, très élégamment éditée et illustrée de beaux portraits. Il y a joint une étude généalogique sur les diverses branches des La Baume, substitués, comme l'on sait, au nom de Pluvinel.

359. — Tillette de Clermont-Tonnerre (baron). L'entrée de Louis XIII à Abbeville en 1620. In-8, 29 p. avec grav. Abbeville, impr. F. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

360. — Thibaut (F.). Histoire de Pérouges (Ain); nouvelle édition, avec 42 illustrations, dont 23 hors texte et un plan de Pérouges. In-8, 183 p. Lyon, A. Rey et C^ie^.

361. — Travers (A.). Saint Pol Aurélien et le comte Withur; les saints de Bretagne. In-8, 34 p. Vannes, impr. Lafolye frères.

362. — Tropamer (H.). La coutume d'Agen. In-8, 314 p. Bordeaux, impr. Cadoret.

363. — Troubat (A.). Barberousse et Louis VII à Saint-Jean-de-Losne : la journée du 22 septembre 1162.

In-8, 23 p. Dijon, la Revue de Bourgogne, 13, rue Paul-Cabet.

(Extrait de la Revue de Bourgogne.)

364. — Ubald d'Alençon (le P.). Les vies de sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères Mineurs et des Clarisses (1381-1447), écrites par ses contemporains le P. Pierre de Reims, dit de Vaux, et sœur Perrine de la Roche et de Baume. In-8, LIV-306 p. et 3 grav. Paris, A. Picard fils et C^ie^.

365. — Urbain (Ch.) et Levesque (E.). Correspondance de Bossuet; nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française. T. IV : 1689-1691. In-8, 538 p. Paris, Hachette et C^ie^.

366. — Uzureau (F.). Andegaviana (11^e^ série); dédié à M. le duc de La Trémoïlle, membre de l'Institut. In-8, 516 p. avec carte. Paris, A. Picard et fils.

367. — Valois (Ch.). Un des chefs de la Ligue à Paris, Jacques de Cueilly, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. In-8, 40 p. Paris, Société de l'Histoire de Paris.

(Extraits des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

368. — Vauban. Vauban; sa famille et ses écrits, ses oisivetés et sa correspondance; analyse et extraits. T. I et II. 2 vol. grand in-8 avec grav. et portraits. T. I, VIII-650 p.; t. II, XII-630 p. Paris, Berger-Levrault et C^ie^.

369. — Viard (J.). Diplômes et lettres solennelles de Philippe VI de Valois. In-8, 13 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Moyen Age.)

Dans cet article, notre confrère établit que, contrairement à l'opinion jusqu'ici admise par les diplomatistes dans leurs ouvrages, la chancellerie royale a délivré des diplômes et des lettres solennelles postérieurement au règne de Philippe le Long, M. Viard a retrouvé encore cinq diplômes sous Philippe VI, tous de l'année 1330, c'est-à-dire des actes pourvus de l'invocation à la Trinité,

de la souscription des grands officiers et du monogramme, et quarante lettres en forme de charte, échelonnées entre le mois d'avril 1329 et le mois de mars 1331 (n. st.).

370. — Vidal (P.). La citadelle de Perpignan et l'ancien château des rois de Majorque. Petit in-8, 120 p. avec grav. Perpignan, impr. Barrière et Cie.

371. — Villermont (comtesse M. de). Sainte Véronique Giuliani, abbesse des Capucines (1660-1727). In-12, vi-497 p. Paris, J. de Gigord, 15, rue Cassette; Couvin (Belgique), maison Saint-Roch.

372. — Villon (François). Œuvres, éditées par un ancien archiviste [Aug. Longnon], avec un index des noms propres. In-16, xvi-124 p. Paris, H. Champion.

373. — Vissac (baron M. de). Le lieutenant général marquis Charles de Calvières. In-8, 20 p. Avignon, F. Seguin.

374. — Welvert (E.). Autour d'une dame d'honneur : Françoise de Chalus, duchesse de Narbonne-Lara (1734-1821). In-8, viii-392 p. Paris, Calmann-Lévy.

375. — Weulersse (G.). Le mouvement physiocratique en France (de 1756 à 1770). 2 vol. in-8. T. I : xxxiv-619 p.; t. II : 772 p. Paris, F. Alcan.

376. — Witte (baron R. de). Une vieille châtellenie de l'Orléanais (1099-1794) : Montpipeau, d'après des documents inédits. In-8, 112 p. avec 8 grav. hors texte. Nice, impr. de l'Éclaireur.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société n'a pas perdu moins de cinq de ses membres depuis la dernière séance et que quatre de ces très regrettés confrères faisaient partie du Conseil d'administration, que trois d'entre eux avaient été présidents de la Société.

M. le duc de La Trémoïlle, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait bien mérité de l'histoire de France par la libéralité avec laquelle il ouvrait l'admirable chartrier de sa maison et par les belles publications qu'il sut en tirer lui-même.

M. Auguste Longnon, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur au Collège de France, fondateur de l'enseignement de la géographie historique en France, éditeur de Villon, du *Meliador* de Froissart et de tant d'autres textes utiles à la connaissance du moyen âge, n'était pas seulement un merveilleux érudit, mais, pour tous les travailleurs, un maître et un guide d'une obligeance infatigable; malgré le nombre surprenant des travaux qui le surchargeaient, il suivait très assidûment les réunions de notre Conseil et participait aux travaux du Comité de publication.

M. Gaston Raynaud avait rendu à la Société le très grand service de continuer l'édition de Froissart de Siméon Luce, travail que lui facilitait particulièrement sa connaissance approfondie de la philologie romane.

M. l'abbé Feret, ancien doyen de la Faculté de théologie de Paris, avait publié sur l'histoire de cette Faculté, depuis les origines, plusieurs volumes pleins de faits, avant de tourner son attention vers une période plus moderne et d'étudier les concordats du commencement du XIX^e^ siècle.

M. Delaville Le Roulx enfin, enlevé subitement, il y a deux jours, à la science et à ses nombreux amis, s'était fait une place toute spéciale dans l'érudition comme historien des dernières tentatives ou projets de croisades ainsi que de l'ordre militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il a publié l'imposant Cartulaire.

Les regrets unanimes du Conseil accueillent ces tristes communications.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2537. M. Pierre DARESTE, ancien avocat à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3; présenté par MM. de Fréville de Lorme et Noël Valois.

2538. La *Bibliothèque du Round Table Club*, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis); présentée par MM. H. Champion et L. Lecestre.

2539. La *Rosemary Hall School library*, à GREENWICH (Connecticut, États-Unis); présentée par les mêmes.

2540. La *Bibliothèque de l'Université* de PRAGUE (Autriche-Hongrie); présentée par les mêmes.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, juillet-août et septembre-octobre 1911. — *Revue des Questions historiques*, 1^er^ juillet et 1^er^ octobre 1911. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre 1911. — *Revue d'histoire diplomatique*, juillet 1911. — *Bulletin mensuel de l'Association philotechnique*, juin, juillet, août-octobre 1911.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e^ série,

t. XIV. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e série, t. XIII. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 2e série, t. IV, 1re partie. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, nos de janvier-juillet 1911. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er trimestre de 1911. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 2e fascicule de 1911. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2e trimestre 1911. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1910 et 1er trimestre de 1911. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1910. — *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2e trimestre de 1911. — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, no 30. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1910. — *Mémoires* de la même Société, 1910. — *Mettensia*, t. VI, fascicule 2. — *Archives historiques de la Gironde*, t. XLV. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIX. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, t. VII, 1re et 2e livraisons. — Académie de Belgique. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XXX, 1er bulletin. — Même Académie. *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts*, 1911, nos 5 à 8. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1910, 4e fascicule; 1911, 1er fascicule. — *Musée national suisse à Zurich*, 19e rapport annuel. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, 5e livraison. — *Proceedings of the American philosophical Society*, janvier-avril 1911. — *Bureau of American ethnology*, bulletins 40, 43, 50.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le lieutenant général comte Defrance (vie militaire), par le colonel d'Astier. In-4. Paris, Champion. — *Les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye*, par Georges Houdard, t. II, fasc. 10 à 15. In-4. Saint-Germain-en-Laye. — *La vie municipale dans l'Égypte romaine*, par Pierre Jouguet (fasc. CIV de la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*). In-8. Paris, Fontemoing. — *Un ministre de la Marine : Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain; son éducation et ses premiers emplois, sa visite des ports de France*, par L. Delavaud. Br. in-8. Rochefort. — *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*, par Pierre Champion. Gr. in-8. Paris, Champion. — *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par le chevalier de Borman, avec la collaboration de A. Bayot, t. I. In-4. Bruxelles, Imbreghts. — *Documentos para la historia de Mexico*, publiés par G. Garcia, t. XXXV et XXXVI. In-16. Mexico, veuve Bouret. — *La Academia de la historia de Cuba. Los academicos de número*, par C. de Velasco. Br. gr. in-8. La Havane. — *Institut d'estudis catalans. Les pintures murals catalanes*, fasc. 2 et 3. In-fol. Barcelone.

Correspondance.

M. le marquis de Ségur renouvelle l'assurance de sa gratitude pour l'honneur que lui a fait le Conseil en l'appelant à la vice-présidence de la Société, mais insiste sur l'impossibilité où, par suite de ses occupations, il serait d'exercer les fonctions de président.

M. de Fréville de Lorme fait part du désir qu'aurait M. Pierre Dareste de prendre la place de son père sur les listes de la Société.

MM. le comte d'Antioche, Moranvillé, Aubry-Vitet et Henry Cochin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1911. Feuilles 7 à 9 tirées.

Table de l'Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 2 tirées; feuille 3 (fin) en placards.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Feuilles 16 à 19 tirées. On compose la Table.

Mémoires de Turenne. T. II. Feuille 10 tirée; feuille 11 en placards.

Histoire de la Ligue. T. I. Feuilles 9 à 11 tirées.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Feuilles 4 à 7 tirées; feuilles 8 à 11 en pages; feuilles 12 et 13 en placards.

Mémoires de du Bellay. T. III. Feuilles 4 à 6 tirées; feuilles 7 à 10 en pages; feuilles 11 à 14 en placards.

Lettres du duc de Bourgogne. Feuilles 1 à 6 tirées. On compose la suite.

Le Conseil vote la mise en distribution immédiate du tome IV des *Mémoires de Saint-Hilaire*, actuellement terminé.

Il décide que la *Table de l'Annuaire-Bulletin* (1885-1910), dont l'impression s'achève, sera distribuée gratuite-

ment à tous les sociétaires, en même temps que le prochain fascicule de l'*Annuaire-Bulletin*.

M. R. Delachenal est désigné comme commissaire responsable de la publication du *Froissart*, en remplacement de M. Gaston Raynaud.

M. Courteault annonce qu'il déposera avant la fin de décembre la copie du tome II du *Journal de Jean Vallier*.

M. Cordey, ayant réuni un très grand nombre de matériaux intéressants pour la suite de la *Correspondance de Vivonne*, demande que le Conseil veuille bien porter de deux à trois le nombre des volumes réservés à cette publication. Toute décision à ce sujet est ajournée jusqu'après examen des documents en question par M. Stein, commissaire responsable.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

377. — Angot (E.). Mélanges d'histoire; six mois au Temple avec Louis XVII; après Iéna, correspondances privées de la famille royale de Prusse; Francs et Bulgares au début du XIII^e^ siècle; les quatre filles de Raymond-Béranger, comte de Provence. In-18 jésus, 322 p. Paris, Émile-Paul.

378. — Blanchet (abbé F.). Histoire de la paroisse de Saint-Défendent de Marseille. In-16, 79 p. Marseille, impr. marseillaise, 39, rue Sainte.

379. — Blay de Gaïx (baron de). Lettres du baron de Castelnau, officier de carabiniers (1728-1793), publiées avec notice, notes, index et fac-similés; préface de M. Arthur Chuquet, membre de l'Institut. In-8, VII-372 p. Paris, H. Champion.

380. — Bourrilly (V.-L.). Bertrand de La Borderie et

le discours du voyage de Constantinople (1537-1538). In-8, 40 p. Paris, H. Champion.

(Extrait de la Revue des études rabelaisiennes.)

381. — Caillet (L.). Mandement de Philippe le Bel relatif au comté de la Marche (Paris, 3 février 1310). Petit in-8, 4 p. Digne, impr. Chaspoul.

382. — Callen (J.). Saint Seurin de Bordeaux, d'après Fortunat et Grégoire de Tours. In-8, 257 p. avec fig. Paris, A. Picard et fils.

383. — Champion (P.). Vie de Charles d'Orléans (1394-1465). In-8, xv-719 p. avec 16 planches hors texte. Paris, H. Champion.

Le personnage auquel M. P. Champion a consacré ce gros volume était pour lui une déjà vieille connaissance : il nous l'avait précédemment montré « faisant œuvre de scribe à son comptoir, s'amusant à jouer aux échecs ou aux tables, rangeant et lisant les livres de sa librairie », et, s'étant pris à l'aimer beaucoup, il a voulu nous le faire connaître tout entier : de là cette étude considérable, que l'on ne peut songer à analyser ici, où la place est trop mesurée, mais qu'il convient de signaler comme l'un des beaux livres, et des plus agréables à lire, qui nous aient été donnés sur le xv^e^ siècle. Car, — et c'est là un de ses mérites, — la documentation très vaste sur laquelle il s'appuie ne l'alourdit point, et l'érudition que l'auteur y déploie ne préjudicie en rien au mérite littéraire dont il a su parer cette attachante et presque gracieuse biographie. C'est la vie d'un prince et d'un poète qu'il y conte, et ce double aspect du personnage l'a conduit à situer d'abord cette vie dans son temps et dans son milieu, puis, par elle, à éclairer la fiction que ses poésies nous présentent. Tel a été le but de l'auteur, et il semble bien qu'il l'ait atteint. On sent qu'il a écrit son livre avec amour, et ce sera, sans doute, sa meilleure récompense d'avoir réussi à élever à cet aimable prince, qui fut le premier des hommes de lettres, le plus beau et le plus solide des monuments ; l'histoire et l'histoire littéraire du xv^e^ siècle y gagnent chacune, par surcroît, un excellent chapitre.

384. — Chrétien (le chanoine). Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, publié d'après le manuscrit, 4^e^ fasc. VII, doyenné de Curchy ; VIII, doyenné de Nesle ; IX, doyenné de Ham. In-4, p. 343 à 454. Montdidier, impr. J. Bellin.

385. — Collé (Ch.). Journal historique inédit, pour les

années 1761 et 1762, publié sur le manuscrit original et annoté par Ad. Van Bever, avec la collaboration de G. Boissy, portraits d'après Jeaurat et Carmontelle. In-8, 395 p. Paris, « Mercure de France », 26, rue de Condé.

386. — COUDERC (Camille). Les comptes d'un grand couturier parisien du XV^e^ siècle. In-8, 75 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

387. — COURTEAULT (Paul). Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France; édition critique publiée et annotée. I : 1521-1553. In-8, XVIII-430 p. et carte. Paris, A. Picard et fils.

Si M. le baron de Ruble a eu le grand mérite de retrouver à la Bibliothèque nationale deux manuscrits, avant lui ignorés, du texte des fameux *Commentaires*, il faut bien reconnaître que, dans l'édition donnée pour notre Société de 1864 à 1867, il n'en a point été tiré tout le parti possible et que cette œuvre, par tant de points méritoire, mais aujourd'hui un peu vieillie, appelait des retouches et des corrections nécessaires. Aussi bien est-elle devenue presque introuvable. Le nouvel éditeur, préparé de longue date à ce travail, a adopté une méthode différente; alors que M. de Ruble s'était contenté de suivre sans grandes modifications le texte de Buchon, M. Courteault a pris pour base celui de l'édition originale, parue en 1592 par les soins de Florimond de Rœmond, et l'a scrupuleusement reproduite, non toutefois sans en remanier la ponctuation fantaisiste, corrigeant les fautes d'impression et les bévues de lecture, réintégrant dans le texte les mots ou les membres de phrases utiles au sens, rétablissant les passages supprimés par le premier éditeur et comblant les lacunes évidentes de sa copie, adoptant enfin pour les noms propres défigurés la meilleure leçon des manuscrits. Les passages ou les mots manquant dans ces derniers ont été imprimés en italique, de façon à laisser clairement apercevoir les modifications subies par la rédaction primitive, et un appareil critique donne les variantes des deux manuscrits. L'annotation a été complètement renouvelée; toutes les erreurs d'identification, toutes les omissions commises se trouvent ainsi corrigées et réparées, et M. Courteault a pu faire passer dans ces notes, puisées aux meilleures sources, la masse énorme de renseignements accumulée par lui au cours de la préparation de son grand ouvrage sur *Blaise de Monluc historien*. Ainsi cette édition nouvelle, qui vient prendre place dans la *Collection de textes pour l'enseignement de l'histoire*, qu'édite la librairie Picard, marque un réel progrès et pourrait presque,

semble-t-il, être tenue pour définitive. Elle comprendra trois volumes : le premier embrasse les deux premiers livres des *Commentaires* et est enrichi d'une carte du Piémont.

388. — DELACHENAL (R.). Deux prétendues lettres du régent, fils aîné de Jean II, au comte de Savoie Amédée VI. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

389. — DELAVAUD (Louis). Les Français dans le Nord; notes sur les premières relations de la France avec les royaumes scandinaves et la Russie septentrionale depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. In-4, 110 p. Rouen, impr. Gy.

(Extrait du Bulletin de la Société normande de géographie.)

Le séjour naguère fait par M. Delavaud à Christiania, où il représentait la France, n'a pas été perdu pour l'histoire : la présente étude en témoigne. C'est certainement dans la capitale de la Norvège qu'écoutant, suivant son expression, les voix du pays dont il a pendant cinq ans reçu l'hospitalité, notre savant confrère a conçu la première idée de ce travail qui s'est trouvé d'actualité, à l'heure où la célébration du millénaire normand fournissait l'occasion heureuse de rappeler les relations anciennes de la France avec les pays scandinaves. M. Delavaud a voulu réunir dans ces pages quelques notes sur les premiers voyages accomplis dans le Nord par les voyageurs français, sur la part que la France a prise dans l'œuvre de l'ouverture des royaumes scandinaves au commerce international et dans la recherche du passage du nord-est, sur les origines des connaissances géographiques que nos aïeux eurent des royaumes scandinaves et de la Russie septentrionale au moyen âge et au XVI^e^ siècle, et enfin sur les premières missions diplomatiques qui établirent des liens politiques entre ces pays et le nôtre. Il y a admirablement réussi. L'étude de ce vaste sujet a fait éclore en tous pays une littérature abondante; M. Delavaud n'en a rien ignoré et son travail est une exacte et claire mise au point des résultats acquis en la matière par la science historique internationale. Il est autre chose encore : le chapitre consacré à Charles de Danzay, ambassadeur de France à Copenhague au XVI^e^ siècle, a la valeur d'une étude originale; le premier, en effet, M. Delavaud a utilisé la correspondance en partie encore inédite de cet agent et mis en lumière les fécondes initiatives et l'activité prodigieuse de l'un des meilleurs diplomates d'un siècle qui, en notre pays, en a produit de si grands.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 DÉCEMBRE 1911,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2541. Madame Gaston RAYNAUD, avenue de Villiers, n° 130; présentée par MM. Omont et N. Valois.

2542. La *Bibliothèque de l'University Press*, à CHICAGO (États-Unis); présentée par MM. H. Champion et L. Lecestre.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue d'histoire diplomatique*, n° d'octobre 1911.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, 5e série, t. I. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre de 1911. — *Transactions of the royal historical Society*, 3e série, t. V. — *Smithsonian institution. Bureau of American ethnology*, bulletins 34 et 51. — *Proceedings of the American philosophical Society*, n° de mai-juin 1911.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XL : *Caen* (collection Mancel), *Avignon* (2e supplément). In-8. Paris, Plon. — *Chants royaux et tableaux*

de la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens, reproduits en 1517 pour Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, publiés par Georges Durand. In-fol. Paris, Picard. — *Un grand artiste de la Renaissance; le sculpteur Pierre Bontemps (1505-1568)*, par Maurice Roy. In-8. Paris.

Correspondance.

M. Moranvillé fait savoir que de nouvelles charges l'empêchent, à son grand regret, de s'acquitter de la tâche qui lui avait été confiée, en 1906, par la bienveillance du Conseil; obligé de renoncer à poursuivre la publication du *Froissart*, il se fera un plaisir du moins de mettre à la disposition du futur éditeur que choisira la Société les résultats de la collation partielle qu'il a faite du manuscrit de Besançon et les photographies qu'il a fait prendre du manuscrit de Breslau.

MM. le comte Durrieu et Henry Cochin s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1911. Feuilles 10 et 11 en placards.

Correspondance du chevalier de Sévigné. Table et Introduction en placards.

Mémoires de Florange. Pas de changement.

Mémoires de du Bellay. T. III. Feuilles 7 à 10 tirées; feuilles 11 à 14 reçues à mettre en pages. On compose la suite.

Mémoires de Turenne. T. II. Pas de changement.

Histoire de la Ligue. T. I. On compose les feuilles 12 et suivantes.

Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III. Pas de changement.

Lettres du duc de Bourgogne. Feuille 7 en placards.

M. le Président fait savoir que le Comité de publication

s'est déjà préoccupé des moyens de pourvoir au remplacement de M. Moranvillé, dont il ne saurait trop regretter la détermination, et qu'il espère être en mesure, à l'une des prochaines séances, de soumettre au choix du Conseil le nom d'un nouvel éditeur du *Froissart*.

M. le comte Baguenault de Puchesse fait la communication suivante au sujet de la *Correspondance diplomatique de Henri IV avec Bongars :*

Jacques Bongars fut, pendant près de vingt ans, le représentant de Henri IV près des princes d'Allemagne ses alliés. Son titre officiel était « résident pour le roi de France auprès des princes du Saint-Empire ». Ayant passé toute sa jeunesse dans les universités d'outre-Rhin, ayant beaucoup voyagé en Orient, jouissant, comme savant, d'une réputation universelle, parlant élégamment l'allemand comme le latin, protestant très croyant et d'opinions libérales pour l'époque, il était, en même temps, d'un dévouement passionné pour son pays, au service duquel il consacra sa fortune et sa vie. Son rôle, bien que modeste, eut donc dans la diplomatie de cette fin du XVI^e^ siècle une importance capitale. Dans les négociations nombreuses auxquelles il fut mêlé, on lui adjoignait les hommes d'État les plus célèbres, le duc de Bouillon, Fresne-Canaye, Ancel, Sancy. Croirait-on que son nom est à peine prononcé dans le recueil des *Lettres missives* de Berger de Xivrey et de Guadet? Il correspondait pourtant régulièrement avec son souverain, et on connaissait une partie de ses dépêches. Celles que le roi lui adressait devaient exister quelque part. Nous avons été assez heureux pour les retrouver dans un recueil de papiers, non catalogué, ou plutôt non analysé, qui existe à la Bibliothèque nationale sous le titre assez inexact de « Mémoires ». On y rencontre en effet une centaine de lettres originales écrites sur grand papier, signées « Henry » et contresignées, selon l'usage des correspondances diplomatiques, par un sous-secrétaire d'État, le plus souvent par Villeroy. Beaucoup sont chiffrées, mais il n'est pas impossible de reconstituer le chiffre. De plus, les « Instructions » de chacune de ses missions, originales également, existent dans divers recueils. On est donc en présence d'un tout complet, qui éclaire d'un jour nouveau les négociations des années les plus difficiles du début du règne de Henri IV.

Assurément, on ne rencontre pas dans ces pièces officielles le style primesautier, rapide et coloré, des lettres privées ou des

autographes du Béarnais ; mais on peut y découvrir, à chaque page, cette habileté politique sans laquelle il n'eût jamais triomphé des obstacles sans nombre que ses ennemis avaient accumulés contre lui. Seraient-elles intéressantes à publier? Elles traitent évidemment un sujet, toujours le même, celui des subsides et des soldats que les princes allemands pouvaient mettre à la disposition du roi pour l'aider à reconquérir son royaume contre les Espagnols, qui soutenaient de toutes leurs forces et de tout leur argent les ligueurs français.

En tous cas, il m'a semblé que la Société de l'Histoire de France devait être informée la première de l'existence de ces documents.

M. Lelong se demande si une pareille publication ne serait pas mieux à sa place dans les *Documents inédits*, pour servir de complément à l'édition des *Lettres de Henri IV* de Berger de Xivrey.

D'autres membres font observer que de nombreux suppléments à la collection des *Lettres de Henri IV* ont paru de divers côtés, notamment par les soins de M. Halphen, et que la Société de l'Histoire de France elle-même a déjà donné l'hospitalité, dans son *Annuaire-Bulletin*, à une série de lettres de Henri IV au duc et à la duchesse de Nevers, communiquées précisément par M. le comte Baguenault de Puchesse.

Quel que soit, d'ailleurs, le parti tiré de cette nouvelle découverte, le Conseil ne saurait s'en désintéresser, et il encourage vivement M. Baguenault de Puchesse à poursuivre son laborieux et fructueux dépouillement.

Sur la proposition de M. Delachenal, M. le Trésorier est autorisé à faire une nouvelle concession de volumes à la Société des Études catalanes.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 7 décembre 1911, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Joseph Bédier,

pour son ouvrage sur *Les légendes épiques; recherches sur la formation des chansons de geste.* — Le second prix à M. Louis Batiffol, pour son livre intitulé : *Le roi Louis XIII à vingt ans.*

Prix Thérouanne. — Un prix de 1,000 fr. à M. Émile Collas, pour son ouvrage sur *Valentine de Milan, duchesse d'Orléans.* — Quatre prix, de 500 fr. chacun, à chacun des ouvrages suivants : *Études historiques sur la pharmacie en Bourgogne avant 1803*, par M. A. Baudot; *Une ambassade suisse à Paris (1663)*, par M. Tony Borel; *Napoléon et l'Europe; la politique extérieure du Premier Consul (1800-1803)*, par M. Ed. Driault; *L'opposition religieuse au Concordat, de 1792 à 1803*, par M. C. Latreille.

Prix Marcelin Guérin. — Trois prix, de 500 fr. chacun, à M. René Canat, pour son livre sur *La Renaissance de la Grèce antique (1820-1850)*; à M. Edmond Faral, pour son ouvrage sur *Les jongleurs en France au moyen âge;* à M. Jean Plattard, pour son étude sur *L'œuvre de Rabelais.*

Prix Bordin. — Un prix de 500 fr. à M. Paul Hazard, pour son ouvrage intitulé : *La Révolution française et les lettres italiennes (1789-1815).*

Prix Saintour. — Un prix de 500 fr. à M. l'abbé Griselle, pour ses ouvrages intitulés : *Bossuet et Fénelon, leur correspondance; Richelieu et Louis XIII, lettres inédites; Fénelon, écrits inédits.* — Un prix de 1,000 fr. à M. H.-J. Molinier, pour son *Essai biographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême, et Mellin de Saint-Gelays.*

Prix Juteau-Duvigneaux. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à M. l'abbé Jaud, pour son livre sur *Saint Philibert*, et à M. P. Schœnher, pour son *Histoire du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.*

Prix Sobrier-Arnould. — Un prix de 1,000 fr. à M. l'abbé Bossebœuf, pour son ouvrage sur *Le Mont Saint-Michel.*

Prix Halphen. — Deux prix, de 500 fr. chacun, à Mme la princesse Radziwill, pour sa publication de la *Chronique de la duchesse de Dino (1831-1862)*, et à M. Édouard Sitzmann, pour son *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*.

Prix Montyon. — Un prix de 1,000 fr. à M. G. Macon, pour son étude sur *Chantilly et le Musée Condé*. — Cinq prix, de 500 fr. chacun, à chacun des ouvrages suivants : *Les origines de l'expédition d'Égypte*, par M. François Charles-Roux; *Américains et Barbaresques (1776-1824)*, par M. Dupuy; *Histoire générale de l'Algérie*, par M. Henri Garrot; *Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution*, par M. Henry Poulet; *La mort du Roi (21 janvier 1793)*, par M. P. de Vaissière.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 17 novembre 1911, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Le premier prix à M. Charles de La Roncière, pour les tomes III et IV de son *Histoire de la marine française*. — Le second prix à M. Georges Lizerand, pour son ouvrage intitulé : *Clément V et Philippe le Bel*.

Antiquités de la France. — La première médaille à M. le colonel Borrelli de Serres, pour les tomes II et III de ses *Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe siècle*.

La deuxième à M. Paul Guérin, pour les volumes V à XI du *Recueil des documents concernant le Poitou*.

La troisième à M. Marcel Aubert, pour sa *Monographie de la cathédrale de Senlis*.

La quatrième à M. Jean Régné, pour son livre sur *Amauri II, vicomte de Narbonne*.

La première mention à M. Robert Latouche, pour son *Histoire du comté du Maine pendant le Xe et le*

XI^e siècle; — la deuxième, à M. l'abbé Lesne, pour ses deux livres : *L'histoire de la propriété ecclésiastique en France* et *L'origine des menses dans le temporel des églises et des monastères de France;* — la troisième, à M. Claude Faure, pour son *Étude sur l'administration du Comtat-Venaissin;* — la quatrième, à M. Marcellin Boudet, pour son édition du *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour;* — la cinquième, à MM. les abbés Dubarat et Daranatz, pour la publication des *Recherches sur la ville et l'église de Bayonne du chanoine René Veillet;* — la sixième, à M. l'abbé Poulbrière, pour son *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle;* — la septième à M. l'abbé Pétel, pour son livre intitulé : *Le temple de Bonlieu et ses dépendances.*

Prix de numismatique. — Décerné à la *Société des antiquaires du Centre*, à Bourges, pour son *Bulletin numismatique.*

Prix extraordinaire Bordin. — Une récompense de 1,000 fr. à M. Paul Gout, pour ses deux volumes sur *Le Mont Saint-Michel; histoire de l'abbaye et de la ville.* — Une récompense de 600 fr. à M. Landry, pour son *Essai économique sur les mutations de monnaies dans l'ancienne France, de Philippe le Bel à Charles VII.* — Deux récompenses, de 400 fr. chacune, à M. Giron, pour son étude sur *Les peintures murales du département de la Haute-Loire*, et à M. J. Warichez, pour son *Histoire de l'abbaye de Lobbes, depuis les origines jusqu'en 1200.*

Prix La Fons Mélicocq. — Deux récompenses, de 500 fr. chacune, à M. Emm. Lemaire, pour ses deux volumes d'*Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, et à M. le baron de Bonnault d'Houët, pour son livre intitulé : *Compiègne pendant les guerres de religion.* — Deux récompenses, de 400 fr. chacune, à M. Lennel, pour son ouvrage sur *Calais au moyen âge*, et à M. A. Huguet, pour son *Histoire d'une ville picarde : Saint-Valéry, de la Ligue à la Révolution.*

Prix de la Grange. — Décerné à M. Ernest Langlois, pour sa publication intitulée : *Les manuscrits du Roman de la Rose.*

Prix Saintour. — Une récompense de 1,200 fr. à Mgr Fuzet et à M. le chanoine Jouen, pour leur publication intitulée : *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen.* — Une récompense de 800 fr. à M. Léonce Celier, pour ses deux ouvrages *Les dataires du XV^e siècle et les origines de la daterie apostolique* et le *Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIII^e siècle.*

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Décerné à M. l'abbé Aimond, pour ses deux ouvrages intitulés : *Les relations de la France et du Verdunois, de 1270 à 1552*, et le *Nécrologe de la cathédrale de Verdun.*

Prix Honoré Chavée. — Une récompense de 1,400 fr. à M. G. Millardet, pour ses publications sur les *Dialectes landais anciens et modernes.* — Une récompense de 400 fr. à M. Billot, pour son livre sur *Le patois de la commune de la Grand'Combe (Doubs).* — Une mention très honorable à M. E. Muret, pour sa publication de l'œuvre posthume de M^lle L. Odin, sur *Le patois de Blônay (Suisse).*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 2 décembre 1911, a décerné les prix suivants :

Prix Le Dissez de Penanrum. — Une récompense de 1,500 fr. à M. Sertillanges, pour son ouvrage, en deux volumes sur *Saint Thomas d'Aquin.*

Prix Drouyn de Lhuys. — Une récompense de 2,000 fr. à M. Gaston May, pour son ouvrage sur *Le traité de Francfort.* — Une récompense de 1,000 fr. à M. A. Biovès, pour son livre intitulé : *Français et Anglais en Égypte (1881-1882).*

Prix Paul-Michel Perret. — Un prix de 2,000 fr. à M. Robert, pour son ouvrage sur *Les écoles et l'enseignement de la théologie pendant la première partie du XVII^e siècle.* — Une mention très honorable à M. Puntous, pour son ouvrage : *Un diocèse civil de Languedoc.*

Prix Jean-Jacques Berger. — Une récompense de 3,000 fr. à M. A. Douarche, pour son ouvrage sur *Les tribunaux civils de Paris pendant la Révolution.* — Deux récompenses, de 2,000 fr. chacune, à M. Marius Barroux, pour ses deux livres : *Le département de la Seine et la ville de Paris* et *Essai de bibliographie critique des généralités de l'histoire de Paris*, et à M. Ch. Sellier, pour son ouvrage : *Anciens hôtels de Paris.* — Une récompense de 1,500 fr. à M. Louis Halphen, pour son livre sur *Paris sous les premiers Capétiens.* — Cinq récompenses, de 1,000 fr. chacune, à M. A. des Cilleuls, pour ses ouvrages intitulés : *L'administration parisienne sous la troisième République; Les anciennes eaux de Paris du XII^e au XVIII^e siècle; L'approvisionnement de Paris en céréales dans le passé et dans le présent;* à M. Léon Vallée, pour son *Catalogue des plans et cartes de Paris et des environs;* à M. le marquis de Rochegude, pour ses *Promenades dans toutes les rues de Paris;* à M. J. Durieux, pour son ouvrage *Les vainqueurs de la Bastille;* à M. Félix Herbet, pour sa publication : *Historique du VI^e arrondissement.* — Deux récompenses, de 500 fr. chacune, à M. Bonde, pour son ouvrage : *Le domaine des hospices de Paris, depuis la Révolution jusqu'à la troisième République*, et à M. Maître, pour son livre sur *L'organisation municipale de Paris.*

Prix Audiffred. — Deux récompenses de 1,000 fr. chacune à M. L. Romier, pour son ouvrage sur *Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France*, et à M. G. Weulersse, pour son livre sur *Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770.* — Cinq récompenses, de 500 fr. chacune, à M. Peytral, pour sa *Monographie de la commune d'Oued-el-Aleng;* à M. Gras,

pour son *Histoire du commerce local dans la région stéphanoise et forézienne et des industries qui s'y rattachent;* à M. A. Vialay, pour son étude sur *Les cahiers de doléances du tiers état aux États généraux de 1789;* à MM. Fèvre et Hauser, pour leur ouvrage *Régions et pays de France;* à M. de Cardenal, pour son livre sur *Le recrutement de l'armée en Périgord.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

390. — Delavaud (Louis). Un ministre de la Marine : Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain; son éducation et ses premiers emplois, sa visite des ports de France en 1694, 1695 et 1696. In-8, 83 p. Rochefort, impr. Thèze.

(Extrait du Bulletin de la Société de géographie de Rochefort.)

Dans ses *Documents inédits sur le duc de Saint-Simon,* dont nous avons eu occasion de parler ici, notre confrère M. Delavaud nous avait laissé apercevoir la figure de ce second Pontchartrain qui fut, après son père, ministre de la Marine de Louis XIV. Le travail qu'il lui consacre aujourd'hui est une étude très fouillée sur les premières années de la vie publique du jeune ministre en survivance, sur son éducation et surtout sur les trois visites qu'il fit aux divers ports de France en 1694, 1695 et 1696. Grâce surtout à Saint-Simon, son camarade de jeunesse, Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain fait assez triste figure devant l'histoire ; il valait mieux que la réputation que lui a faite son terrible ami. Peu sympathique, assurément, — un déplorable physique, un esprit précieux et bizarre en étaient peut-être la cause, — Jérôme Phélypeaux était loin d'être sans valeur; il avait beaucoup lu, savait beaucoup, était appliqué, laborieux, intelligent, sa correspondance officielle et privée remplit des volumes, et si tous nos ministres de la Marine eussent fait, comme lui, leur tour de France, que de fautes peut-être eussent été évitées! Ce tour de France, au cours duquel il trouvait le temps d'écrire à Fontenelle et à La Bruyère, mais pendant lequel aussi il fréquenta les grands hommes de guerre de son temps, Vauban, Tourville, d'autres encore, fut pour lui une merveilleuse école : quel dommage qu'il ait été ensuite ministre d'un roi sur son déclin! — Le travail de

M. Delavaud est nourri, j'allais dire bourré de faits pris aux sources, et aux bonnes sources; c'est un important chapitre de nos annales maritimes et par là d'histoire générale; c'est aussi, par son abondance documentaire, un riche répertoire sur quantité de personnages, connus ou peu connus, d'une époque qu'en vérité M. Delavaud possède à fond.

391. — Descrozaille (H.). Étude historique sur les hôpitaux, aumônes, charités, œuvres de bienfaisance de la ville d'Aubin. In-8, 167 p. avec grav. et portrait. Rodez, impr. Carrère.

392. — Des Noyers (G.-M.). Le grand évêque gallo-romain de la première moitié du v^e^ siècle, saint Germain l'Auxerrois, sixième évêque d'Auxerre, légat du Saint-Siège en Grande-Bretagne. In-8, xxx-191 p. avec grav. Lille et Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie^.

393. — Dogny (M.). Histoire de l'hôpital Saint-Louis depuis sa fondation jusqu'au xix^e^ siècle. In-8, 105 p. avec fig. Paris, J.-B. Baillière et fils.

394. — Doublet (G.). Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). 1^re^ partie : jeunesse de Godeau et son épiscopat à Grasse, de 1636 à 1639. In-8, viii-224 p. Paris, A. Picard.

395. — Durrieu (comte P.). Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI. In-4, 33 p. et 5 planches. Paris, C. Klincksieck.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

396. — Esquer (G.). Inventaire des archives communales de la ville d'Aurillac antérieures à 1790. T. II. In-4, v-345 p. Aurillac, impr. moderne, 6, rue Guy-de-Veyre.

397. — Fagniez (G.). Fancan et Richelieu. In-8, 47 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

398. — Guillot (G.). Léopold I^er^; les Hongrois, les Turcs; le siège de Vienne; papiers diplomatiques inédits (1681-1684). In-8, 75 p. et portrait. Paris, impr. Plon-Nourrit et C^ie^.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

399. — Halphen (L.). Observations sur la chronologie des actes de Louis VII (1137-1180). In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

400. — Hanotaux (G.) et Hanoteau (J.). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères. XVII : Rome. T. II (1688-1723), avec une introduction et des notes. In-8, xxxv-621 p. Paris, F. Alcan.

401. — Jovy (E.). Pascal inédit. IV : la pauvresse de Pascal. In-8, 130 p. Vitry-le-François, 41, rue Pavée.

402. — Latouche (R.). Mélanges d'histoire de Cornouaille (v^e^-xi^e^ siècle); avec un fac-similé et une carte. In-8, 133 p. Paris, H. Champion.

403. — Lauer (P.). Bibliothèque nationale. Collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France; inventaire. T. II : Périgord, Vexin. In-8 à 2 col., p. 365 à 764. Paris, E. Leroux.

404. — Lemonnier (H.). L'art français au temps de Louis XIV (1661-1690); ouvrage illustré de 35 gravures tirées hors texte. In-16, x-354 p. Paris, Hachette et C^ie^.

405. — Lepreux (G.). Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution, série départementale. T. II : provinces de Champagne et de Barrois. In-8, 548 p. Paris, H. Champion.

406. — Levillain (L.). Un diplôme mérovingien de protection royale en faveur de Saint-Denis. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

407. — Lot (F.). Nouvelles recherches sur le texte de la chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

408. — Luchaire (A.). Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs; nouvelle édition, revue et augmentée d'une introduction par Louis Halphen. In-8, xvi-303 p. Paris, Hachette et Cie.

409. — Mallevoue (F. de). Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par-devant Me Simon Fournyer, notaire au Châtelet de Paris, dont les minutes sont conservées en l'étude de Me Henri Motel, notaire à Paris, recueillis, publiés et annotés. In-4, lxxii-516 p. et plan. Paris, E. Leroux.

410. — Maréchaux (D.-B.). Saint Benoît; sa vie, sa règle, sa doctrine spirituelle. In-16, viii-197 p. Paris, G. Beauchesne et Cie.

411. — Marquiset (J.). En marge de l'histoire de Laon. In-12, iv-219 p. Laon, impr. des « Tablettes » de l'Aisne.

412. — Matagrin (F.). Valence-en-Brie et la terre des Bordes (1256-1911). Petit in-8, 125 p. et planches. Neuilly-sur-Seine, impr. E. Carré.

413. — Meusnier (L.). Montdidier et son histoire; la ville, ses monuments, ses promenades et ses grands hommes; dessins de l'auteur. In-8, 168 p. Montdidier, Grou-Radenez.

414. — Mirot (L.). Les origines de l'hôtel Sully et la censive du prieuré de la Couture-Sainte-Catherine dans la rue Saint-Antoine. In-8, 21 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

415. — Mullot (H.) et Sivade (H.). Armorial des archevêques de Narbonne et des évêques de Carcassonne, d'Alet, de Mirepoix, de Saint-Papoul. III : évêques d'Alet. In-8, p. 53 à 79 avec armoiries. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

416. — Omont (H.). Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale. T. IV : la Bibliothèque royale à Paris, au xviie siècle. 1er fasc. In-8, 191 p. Paris, E. Leroux.

417. — Perrod (M.). Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790. In-8 à 2 col., 384 p. Paris, H. Champion.

418. — Philipon (E.). Dictionnaire topographique du département de l'Ain, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. In-4 à 2 col., LXXXIII-533 p. Paris, E. Leroux.

419. — Piépape (général de). Histoire des princes de Condé au XVIII^e siècle : les trois premiers descendants du Grand Condé. In-8, III-420 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie.

420. — Poux (J.). Le mobilier de Béatrix d'Arborée, vicomtesse de Narbonne, en 1377. In-8, p. 385 à 408. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

421. — Rodocanachi (E.). Rome au temps de Jules II et de Léon X; la cour pontificale; les artistes et les gens de lettres; la ville et le peuple; le sac de Rome en 1527. In-4, 470 p. avec grav. Paris, Hachette et C^ie.

422. — Sabatier (A.). Sigillographie historique des administrations fiscales, communautés ouvrières et institutions diverses ayant employé des sceaux de plomb (XIV^e-XVIII^e siècles); plombs historiés de la Saône et de la Seine. Grand in-8, 535 p. et planches. Paris, H. Champion.

423. — Sahuc (J.). Une voie gallo-romaine (de Béziers à Albi et Cahors). In-8, 34 p. avec grav. et carte. Montpellier, impr. générale du Midi.

424. — Saint-Olive (P.). Étude sur le merveilleux au XV^e siècle; un miracle à Saint-Genis-d'Aoste; une affaire de sorcellerie aux Avenières. In-8, 18 p. avec grav. et généalogie. Belley, impr. L. Chaduc.

(Extrait de la revue « le Bugey ».)

425. — Samaran (Charles). Dominique de Gourgues. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

Dans cette ingénieuse étude, M. Samaran a réussi à fixer quelques points précis de la biographie du célèbre marin landais;

il lui a suffi pour cela de retrouver, parmi les insinuations au Châtelet, son testament fait à Paris le 5 décembre 1581. Il a ainsi établi, à la lumière de ce document, que Dominique de Gourgues naquit bien à Mont-de-Marsan, qu'il n'était point huguenot, comme l'ont cru la plupart des biographes, mais catholique, — et son exploit de Floride n'en devient que plus glorieux, — et qu'il laissa une fille naturelle qui fut son héritière. Poussant sa recherche, M. Samaran a pu encore préciser en quel endroit le vaillant capitaine dut se cacher à son retour en France, non point à Rouen, comme on l'a écrit, mais dans un coin obscur de la capitale, proche la rue Saint-André-des-Arts, improprement appelé aujourd'hui cour de Rohan. Enfin, il nous fait connaître un personnage totalement ignoré jusqu'ici, l'exécuteur testamentaire de Gourgues, un certain Pierre de Vaquieux, receveur des tailles du Condomois, qui contribua aux frais de l'expédition de Floride, écrivit, après la mort de son ami, une notice sur le grand marin et, probablement, communiqua à La Popelinière le meilleur et le plus ancien des manuscrits de la *Reprise de Floride*. Pierre de Vaquieux est-il l'auteur de cette relation? C'est possible, très vraisemblable même; mais, faute de preuves formelles, M. Samaran n'ose aller jusqu'à l'affirmer.

426. — Sarot (E.). Le château de Regnéville; étude descriptive et historique d'après les documents authentiques, la plupart inédits. In-8, 52 p. Coutances, impr. Notre-Dame, 19, rue Tancrède.

427. — Segord (H.). Le druidisme dans les Gaules. Petit in-8, 81 p. avec 6 fig. Bordeaux, Féret et fils; Paris, L. Mulo.

428. — Ségur (marquis de). Silhouettes historiques. In-18 jésus, 332 p. Paris, libr. Calmann-Lévy.

429. — Soyer (J.). — Une lettre missive inédite de Henri IV adressée au pape Paul V et concernant l'abbaye de Lévignac, au diocèse de Toulouse. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

430. — Stein (H.). Un architecte de la cathédrale du Mans au XIII^e^ siècle, Thomas Toustain. In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France).

431. — Tardif (abbé F.). Saint Lezin, évêque d'Angers; notice sur sa vie; notes sur son culte en Anjou; chants en son honneur. In-8, 86 p. Angers, G. Grassin.

(Extrait de la Semaine religieuse du diocèse d'Angers.)

432. — Terrebasse (H. de). Artus-Joseph de la Poype-Saint-Jullin, dit le président de Grammont (1653-1739). Valence, impr. J. Céas et fils.

433. — Tissier (J.). Les sources de l'histoire de Languedoc, d'après les archives narbonnaises. In-8, 69 p. Narbonne, impr. F. Caillard.

(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

434. — Vaillat (L.). La société du XVIII^e^ siècle et ses peintres; ouvrage orné de 12 portraits hors texte. Petit in-8, IX-278 p. Paris, Perrin et C^ie^.

435. — Villetard (H.). Remarques sur la fête des fous, au moyen âge, à propos d'un livre récent. In-8, 28 p. Paris, A. Picard et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1911.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 37.
Sociétés correspondantes, 41.
Liste des membres du Conseil d'administration, 43.
Bureau de la Société nommé en 1911, 43.
Comité de publication, 44.
Comité des fonds, 44.
Jours des séances de la Société, 44.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 45.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Antioche (M. le comte d'). — Communication sur des documents relatifs à l'évasion de Marie de Médicis du château de Blois, 145.
Assemblée générale, 91-136.
Baguenault de Puchesse (M. le comte). — Communication sur la *Correspondance diplomatique de Henri IV avec Bongars*, 179-180.
Barante (M. le baron de), président. — Discours à l'Assemblée générale, 92-124.
Boulay de la Meurthe (M. le comte), président, 153.
Censeurs : MM. le marquis de Barral-Montferrat, J. de Boislisle, F. Sœhnée. — Rapport à l'Assemblée générale, 81, 134-136.
Cochin (M. Henry). — Communication à l'Assemblée générale sur l'*Art de la laine au moyen âge*, 81, 92.
Comité des fonds, 68, 145.
Concession de volumes, 180.

Concours institué par la Société des Antiquaires de Picardie, 155.
Durrieu (M. le comte). — Communication sur quelques feuillets retrouvés des *Heures de Savoie*, 68-69.
Élections : des membres du Conseil, 91-92; des censeurs, 92; des membres du bureau et des comités, 138.
Nécrologie : M. Aucoc, 48, 107-108; M. le vicomte de Grouchy, 79, 109; M. Dareste de la Chavanne, 79, 109-110; M. P. de Félice, 79, 108; M. Brun-Durand, 79, 110; M. L. Delisle, 92-101; M. Albert Vandal, 101-103; M. le duc de Rivoli, 104; Mgr le duc de Chartres, 104-106; M. L. Micheli, 106; M. B. Terrat, 106-107; M. le comte Pillet-Will, 107; Mme la baronne Alphonse de Rothschild, 108; M. Eugène Dufeuille, 110; M. le baron Dallemagne, 110; M. le duc de La Trémoïlle, 169; M. A. Longnon, 169; M. Gaston Raynaud, 170; M. l'abbé Féret, 170; M. J. Delaville Le Roulx, 170.
Ouvrages offerts, 49, 57, 65, 79, 139, 154, 170, 177.
Présentation de membres nouveaux, 57, 79, 137, 154, 170, 177.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 180.
Procès-verbaux des séances : 3 janvier 1911, 49; 7 février, 57; 7 mars, 65; 4 avril, 79; 2 mai, 91; 13 juin, 137; 4 juillet, 153; 7 novembre, 169; 5 décembre, 177.
Publications de la Société : Propositions, 51, 59, 66, 81, 141, 143.
Annuaire-Bulletin et Table de l'Annuaire-Bulletin, 50, 58, 66, 68, 80, 132, 140, 172, 178.
Chronique de Morée, 50, 58, 66, 80, 125-126.
Chronique des Cordeliers, 50.
Chroniques de Jean Froissart, 81, 173, 178.
Documents sur la peste de Marseille, 51, 59.
Grandes Chroniques de France. Règnes de Jean le Bon et de Charles V, 127-128.
Histoire de la Ligue, 50, 58, 66, 81, 141, 172, 178.
Journal de Fauquembergue, 128-129.
Journal de Jean Vallier, 173.
Journal de Mascrany, 68.
Lettres de Louis XIV, 143-145.
Lettres des rois d'Angleterre, 50.
Lettres du chevalier de Sévigné à la duchesse de Savoie, 50, 58, 66, 81, 172, 178.
Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V, 172, 178.
Lettres du duc de Vivonne, 50, 58, 131-132, 173.
Mémoires d'Arnauld d'Andilly, 81, 141-143.
Mémoires de Florange, 50, 58, 66, 80, 140, 172, 178.
Mémoires de Guillaume et Martin du Bellay, 58, 66, 81, 129-130, 141, 172, 178.
Mémoires de Saint-Hilaire, 50, 58, 66, 80, 140, 172.
Mémoires du cardinal de Richelieu, 50, 58, 66, 81, 141, 172, 178.

Mémoires du jeune Brienne, 66-68, 80.
Mémoires du maréchal d'Estrées, 130-131.
Mémoires du maréchal de Turenne, 50, 58, 66, 81, 141, 172, 178.
Trésorier (pouvoirs donnés au), 139.
Valois (M. Noël), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 124-133.
Vœu en faveur de la conservation des églises de France, 81.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 53, 55, 56, 72, 73, 76, 77, 85, 86, 88, 150, 152, 157, 158, 159, 160, 188, 191.
Abbeville, 166.
Aiguèze (Gard), 83.
Aix (archevêque d'), 63.
Agen, 166.
Agriculture (histoire de l'), 75.
Ain (département de l'), 190.
Alais (diocèse d'), 151.
Albi, 190.
Alençon (Marguerite de Lorraine, duchesse d'), 76.
Alet (évêques d'), 189.
Alpes (département des Hautes-), 146.
Amiens, 83.
— (confrérie du Puy-Notre-Dame d'), 75.
— (couvent de Sainte-Geneviève de la Providence d'), 160.
Angennes (Julie d'), 56.
Angers, 64.
Anjou (province d'), 74, 76, 167.
— (collège d'), 90.
Annecy, 86, 159.
Arc (Jeanne d'), 51, 82, 83, 85, 150-151.
Architecture (histoire de l'), 63, 87, 161, 165, 191.
Archives, 56, 64, 87, 147, 152, 166, 187.
— nationales, 165.
Argueil (Seine-Inférieure), 85-86.
Armorial, 78, 88, 160, 189.
Arouet (famille), 72.
Art (histoire de l'), 163-4, 165, 188.
Arthonnay (Yonne), 157.
Aubin (Seine-et-Oise), 187.
Aurélien, empereur romain, 90.
Aurillac, 187.
Autriche (Caroline d'), 86.
Avignon, 64.
Avranches (diocèse d'), 85.

Bagnères-de-Bigorre (église Saint-Vincent de), 148.
Bailliages, 165.
Balleroy (Calvados), 70.
Bapteresse (Vienne), 147.
Barrois (pays de), 160, 188.
Baschi (Soffroy de), 52, 148.
Béarn (pays de), 74, 151.
Beine (Marne), 162.
Benoît (saint), 189.
Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), 86.
Berry (Jean, duc de), 55.
Bertin (Mlle), 161.
Besozzo (Michelino da), 187.
Béziers, 190.
Bibliographie, 60, 62, 63, 84, 146, 190.
Bibliothèque nationale, 188, 189.
Bibliothèques, 69.
Bon (F.-X. de), premier président de la Cour des aides de Montpellier, 70.
Bontemps (Pierre), sculpteur, 163-164.
Bossuet (Jacques-Bénigne), 159, 167.
Boulogne-sur-Mer, 60.
Bourbon (Charles de Montpensier, duc de), 89.
Bourget-du-Lac (château du), 70.
Bourgogne, 78.
— (ducs de), 88, 149.
Bresse (pays de), 78.
Bretagne, 60, 70, 73, 151.
— (États de), 82, 147.

Bretoncelles (Orne), 55.
Brosse (Salomon de), 87.
Brulart de Sillery (le commandeur), 77.
Brun (Louis-Auguste), peintre, 77-78.

Caen, 63, 162.
— (bureau des finances de), 90.
— (Université de), 62.
Cahors, 190.
Calvières (mis Charles de), 168.
Calvisson (Gard), 51-52.
Cambrai, 146.
Carcassonne, 69.
Cardaillac (Bernard de), 151.
Cardinaux, 62, 152, 187.
Cartulaires, 150, 158.
Casanova (Jacques), 61.
Castelnau (baron de), 173.
Catherine de Médicis, reine de France, 150.
Caussin (Nicolas), 62.
Cent ans (guerre de), 73.
Chalon-sur-Saône, 64.
Châlons-sur-Marne, 53.
Champagne, 70, 148, 149, 162, 188.
— (coutumier de), 53.
Chantilly, 72.
Chapelain (Jean), 149.
Charité (histoire de la), 187.
Charles V, roi de France, 176.
— VII, 71.
— IX, 70.
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, 161.
Charnacé (baron Hercules de), 87.
Châtelet (le) de Paris, 52.
Châtillon-en-Bazois (sires de), 73.
Chaubry (famille de), 62.
Clément IV, pape, 161.
Clergé (histoire du), 165.
Cluny (abbaye de), 72-73.
Cohon (Antoine-Denis), évêque de Nîmes, 51.
Colette Boylet (sainte) de Corbie, 167.
Collé (Charles), 174.
Collèges, 62, 162.
Commerce (histoire du), 159.
Comminges (pays de), 159.
Communes (histoire des), 189.
Compiègne (château de), 89.
Comtat-Venaissin, 64.
Comtes de cité, 75.
Conciles, 82.
Concordat de 1516, 64.
Condé (Louis II de Bourbon, prince de), 62.
— (princes de), 190.
Confréries, 75, 84.
Consulaire (juridiction), 63.
Cornouaille (pays de), 188.
Corporations (histoire des), 61.
Court (Antoine), 87.
Coutumiers, 53, 84, 87, 149, 158, 166.
Couture - Sainte - Catherine (prieuré de la), à Paris, 189.
Couzan (château de) (Marne), 147.
Cusance (Béatrix de), 86.

Darney (Vosges), 78.
Décimes, 151.
Delisle (Léopold), 76, 84.
Desault (Pierre-Joseph), chirurgien, 149.
Des Barreaux (Jacques Vallée, sieur), 84.
Deschaux (Le) (Jura), 75.
Digne, 52.
Dijon, 75, 146.
Dîme (histoire de la), 64.
Dinan (États de), 73.
Diplomatique, 52, 87, 88, 157, 158, 159, 162, 167-8, 188.
Dognon (Jean Vidaud, comte du), 71.
Dol (Ille-et-Vilaine), 74.
Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), 162.
Dreux, 148.
Droit (histoire du), 60.
Druidisme (histoire du), 191.

Endoufielle (Gers), 158.
Épidémies, 86, 89, 151.
Ernaud, abbé de Saint-Martin-aux-Bois, 161.
Estissac (Aube), 147.
Estrées (Gabrielle d'), 164.
États-Généraux, 64, 149.
— provinciaux, 73, 82, 147.
Eu (Seine-Inférieure), 158.

Évêques, 51, 62, 152, 159, 161, 167, 187, 189.
Évian (Haute-Savoie), 147.

Fancan, 187.
Fare (sainte), 55.
Fénelon (François de Salignac de la Mothe-), 152.
Ferté-sous-Jouarre (la), 74.
Flandre (comte de), 156.
Flicourt (Jean-François), 152.
Fogasses (Balthazar de), 77.
Foires, 64, 71.
Fontaine (Jean de), capitaine du Mans, 87.
Fontfroide (Aude), 85.
Forcalquier, 82.
Forez (pays de), 89, 157.
Fouilloy (Somme), 74.
Fous (fête des), 192.
France (Mesdames de), filles de Louis XV, 165.
Franche-Comté, 78, 145, 190.
François Ier, roi de France, 55, 161.
François-Xavier (saint), 147.
Franxault (Côte-d'Or), 159-160.
Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, 166-7.
Frères Prêcheurs (ordre des), 61.

Gabelle (histoire de la), 157.
Gazeau (famille de), 158.
Généalogies, 61, 62, 63, 72, 74, 89, 90, 152, 157, 158.
Germain-l'Auxerrois (saint), 187.
Gilles (saint), 148-9.
Giraud (Jean-Baptiste), vicaire général de Marseille, 72.
Giroust (François), 147.
Godeau (Antoine), évêque de Grasse et de Vence, 187.
Gourgues (Dominique de), 190.
Gournay (Marie de), 52, 63.
Grammont (président de), 192.
Grande Peur (la), 77.
Grange-Batelière (fief de la), à Paris, 61.
Granville, 152.
Gray (hôpital du Saint-Esprit de), 151-2.
Grenoble, 60.
Grignon, 71.
Guérande, 162.
Guerre (archives de la), 56.

Hagiographie, 55, 61, 71, 72, 74, 84, 85, 146, 147, 149, 156, 161, 166, 167, 168, 174, 187, 189, 192.
Hariulf (le chroniqueur), 188.
Hénault (le président), 162-3.
Henri IV, roi de France, 164, 191.
Herbigny (Ardennes), 82.
Histoire diplomatique, 188.
— économique, 157.
— militaire, 60-61.
Honorine (sainte), 85.
Hôpitaux, 70, 151, 152, 187.
Hôtel-Dieu de Paris, 149.

Iconographie, 55.
Impôts (histoire des), 77, 86-7, 148, 151, 157.
Imprimerie (histoire de l'), 149, 188.
Inquisition (histoire de l'), 85.
Institutions (histoire des), 75, 90.
Instruction publique, 70.
Intendants, 148.
Italie, 158.

Jean Discalcéat (saint), 61.
Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, 149.
Joseph (le Père), 150.
Jules II, pape, 190.
Jumièges (Guillaume de), 85.
Justine (Ardennes), 82.

Kaunitz-Rietberg (comte A.-W. de), 63.
Koch (baron Ignaz de), 63.

La Borderie (Bertrand de), 173.
Labourd (pays de), 74.
La Châtre, 53.
La Fayette (Mme de), 52.
Lamballe (princesse de), 146.
Landrecies, 77.
Landres (Marne), 146.
Languedoc, 84, 192.
Laon, 189.

La Poëze (famille de), 152.
La Puye (Vienne), 62.
La Roche (Gervais de), sr de Jonzat, 162.
La Vernade (hôtel de), à Sens, 88.
Lefort (Louis), marin français, 87.
Léon X, pape, 190.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, 187.
Lezin (saint), évêque d'Angers, 192.
Lhermitais (Jean-Vincent), 73.
Lienne (saint), 146.
Ligue (histoire de la), 75, 78, 167.
Lille, 60, 89, 160, 165.
Limousin (pays de), 76.
Linguistique, 61.
Livres de comptes, 56.
— d'heures, 83.
Loches, 147.
Lorraine, 160.
Louis VII, roi de France, 166, 188.
— XIII, 59, 152, 166.
— XIV, 59, 90, 147, 188.
— XV, 55, 88.
Lucheux (Somme), 151.
Luçon, 149.
Luther (Martin), 75, 150.
Lyon, 156.
— (chapitre de), 70.
— (église de), 148.

Magistrature (histoire de la), 69.
Maintenon (Mme de), 160.
Mancel (collection), à Caen, 63.
Mans (le), 191.
Marans (Charente-Inférieure), 76.
Marbeuf (Yves-Alexandre de), archevêque de Lyon, 161.
Marche (comté de la), 174.
Marie d'Anjou, reine de France, 148.
— de France, 52.
Marillac (Louise de), 71.
Marine (histoire de la), 59, 87, 148.
Marseille (paroisse Saint-Défendent de), 173.
Martel (André), 152.
Mauroy (famille de), 61.
Mayenne (église Saint-Martin de), 156.
Melun, 60.
Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), 78.
Mercy-Argenteau (le comte de), 88.
Migé (Yonne), 72.
Milan (Valentine de), duchesse d'Orléans, 53.
Mines (histoire des), 74, 145.
Mirabeau (Gabriel-Honoré de Riqueti, comte de), 149.
Mirecourt, 73.
Mœurs (histoire des), 157.
Molesme (abbaye de), 158.
Mondouville (Mme de), 151.
Monluc (Blaise de), maréchal de France, 175.
Montaigu (collège de), 63.
Montauban, 146.
Montbéliard, 61, 87.
Montdidier, 189.
Montluçon, 157.
Montpipeau (Loiret), 168.
Montravers (Deux-Sèvres), 56.
Montreuil (Pierre de), 158.
Montreuil-sur-Mer, 86.
Mont-Saint-Michel (abbaye du), 56.
Morel (les), architectes, 63.
Morlaas (Sainte-Foy de), 149.
Musique (histoire de la), 147.

Nancy (parlement de), 160.
Narbonne (Amauri II, vicomte de), 62.
— (Béatrix d'Arborée, vicomtesse de), 190.
— Lara (Françoise de Chalus, duchesse de), 168.
Naves (Corrèze), 77.
Néez (Louis), 88.
Nevers (comtes de), 86.
Nicaise (saint), 156.
Nîmes (diocèse de), 151.
Noblesse (histoire de la), 157.
Normandie, 75, 162, 165.
Notables (assemblées de), 72.
Notaires, 52, 59, 149.
Notre-Dame (congrégation de), à Châlons-sur-Marne, 53.
Notre-Dame de Paris (église), 70.
Noyon (diocèse de), 174.

Orange (Louis de Chalon, prince d'), 71.
Ordres militaires, 54.
— religieux, 55, 61, 90, 157.
Orléans, 51, 90.
— (Charles d'), 174.
Orthez, 70.
Ossau (vallée d'), 157.

Palais-Cardinal (le), à Paris, 71.
Papauté, 72, 82, 161, 190, 191.
Papier timbré (histoire du), 75.
Paris, 63, 72, 75, 88.
Parlements, 78, 160.
Paroisses (histoire des), 151.
Pascal (Blaise), 188.
Pau, 84.
Paul V, pape, 191.
Peinture (histoire de la), 73, 77-8, 152.
Pennart (Olivier de), archevêque d'Aix, 63.
Périgord (collection de), à la Bibliothèque nationale, 188.
Pérouges (Ain), 166.
Perpignan, 168.
Petit (Jean), 149.
Pétronille (sainte), 74.
Philibert (saint), 84.
Philippe III le Hardi, roi de France, 146.
— IV le Bel, 64, 174.
— VI de Valois, 167-8.
Philosophie (histoire de la), 90.
Physiocrates (les), 168.
Piémont (pays de), 90.
Pisan (Christine de), 52..
Pluvinel (Antoine de), 165-6.
Poitiers, 149.
Poitou (province de), 70, 84.
— (armorial de), 88.
Pol Aurélien (saint), 166.
Pompadour (Mme de), 75.
Pontchartrain (Jérôme Phélypeaux de), 186.
Pontigny (Yonne), 82.
Pontivy, 158.
Pont-Neuf (le), à Paris, 53-4.
Pontoise, 160.
Pouillés, 85, 174.
Présidiaux, 156.
Primatice (le), 165.
Protestantisme (histoire du), 87, 159, 161-2.
Provence, 52.
— (Raymond Bérenger, comte de), 173.

Quercy (pays de), 90.
Querzy-sur-Oise (capitulaire de), 156.

Rabelais (François), 52.
Réforme (histoire de la), 55, 146.
Regnéville (château de), 191.
René Ier d'Anjou (le roi), 52, 160, 168.
Rennes, 74.
Richelieu (cardinal de), 62, 152, 187.
Rigaud (Hyacinthe), 56.
Rincon (François de), abbé de Bénévent, 88.
Rochechouart (marquis de), 64.
Rochelais (les), 62.
Rocquincourt (château de) (Marne), 156.
Rohan (Henri II, duc de), 82.
— Chabot (famille de), 61.
Rome, 188, 190.
Rouen, 70, 72.
Rouergue (pays de), 90.
Rousseau (Jean-Baptiste), 56.
Royale (place), à Paris, 158.
Russie, 176.

Saillans (François-Louis, comte de), 82, 87.
Sain (Joseph), 86.
Saint-Benoît (ordre de), 55.
Saint-Denis (abbaye de), 76, 86, 188.
Saint-Florentin (Yonne), 82.
Saint-Germain-en-Laye, 82-3.
Saint-Gilles (abbaye de), 72.
Saint-Honoré (quartier), à Paris, 71.
Saint-Jean-aux-Bois (abbaye de), 150.
Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de), 54-5.
Saint-Jean-l'Espinasse (Lot), 64.
Saint-Jean-de-Losne, 166-7.
Saint-Louis (hôpital), à Paris, 187.

Saint-Marcouf-de-l'Isle (Eure), 53.
Saint-Marcoul (châsse de), 55.
Saint-Martin de Pontoise (abbaye), 150.
Saint-Omer, 54.
Saint-Pavin (Denis Sanguin de), 84.
Saint-Pern (famille de), 63.
Saint-Pons, 164.
Saint-Privat (château de) (Gard), 146.
Saint-Quentin, 159.
Saint-Sernin de Daumazan (église), 71.
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de), 147.
Saint-Thierry (abbaye de), 55.
Saint-Vaast d'Arras (abbaye), 159.
Saint-Valéry (Somme), 83.
Salles en Beaujolais (Rhône), 160.
Samer (la Madeleine de) (Pas-de-Calais), 150.
Savoie (comtes de), 70, 73, 176.
— Belley (comté de), 89.
Scandinaves (royaumes), 176.
Sciences occultes, 150.
Scudéry (Mlle de), 52.
Séminaires, 74, 86, 146.
Sempy (famille de), 90.
Sénégal (pays de), 53.
Sens (archidiocèse de), 52, 71.
Sepvret (Deux-Sèvres), 71.
Seurin (saint), 174.
Sigillographie, 62, 190.
Sirven (affaire), 78.
Sisteron, 52.
Sixt (abbaye de), 152.
Société française (histoire de la), 159, 192.
Suffren (Pierre-André, bailli de), 72.
Sully (Maximilien de Béthune, duc de), 63, 189.
— (hôtel), à Paris, 189.

Tabac (histoire du), 84.
Taille (histoire de la), 77.
Taillebourg, 77.
Tarascon, 87.
Tharoiseau (Yonne), 88.
Thérèse (sainte), 161.
Thuisy (Aube), 147.
Tironiennes (notes), 158.
Toponymie, 89, 162, 164, 190.
Touchet (famille de), 74.
Tournebu (famille de), 89.
Tournes (Ardennes), 56.
Tournon (Ysabeau de), 83.
Tourreil (Jacques de), 55.
Tours (notaires de), 59.
Trédion (château de), 156.
Troubadours (les), 52.

Universités, 62.
Urbain II, pape, 82.
— V, pape, 72.
Ursulines (ordre des), 90.
— (couvent des), à Montluçon, 157.
Uzès (diocèse d'), 151.

Valence-en-Brie (Seine-et-Marne), 189.
Varennes-Saint-Sauveur (Ain), 53.
Vauban (Sébastien Le Prestre de), 165, 167.
Vaucelles (abbaye de), 152.
Vernon (collégiale de), 150.
Véronique (sainte) Giulani, 168.
Vexin (collection de), à la Bibliothèque nationale, 188.
Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), 77.
Vienne (Drôme), 56, 149.
Vigean (Mlle du), 62.
Villon (François), 168.
Visitation (monastère de la), au faubourg Saint-Antoine, 77.
Vital (Orderic), 76.
Vivonne (Louis-Victor de Rochechouart, comte de), 73.
Voltaire, 72.
Voyages (histoire des), 151, 173.

Yvignac (Côtes-du-Nord), 159.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

UNE

LETTRE INÉDITE DE LOUIS XI

La nouvelle lettre de Louis XI, dont on lira plus loin le texte, accompagné de quelques éclaircissements, a été retrouvée parmi les papiers d'une vieille famille noble de Gascogne, aujourd'hui éteinte, les Benquet, seigneurs d'Arblade-Brassal en Armagnac[1]. Ces titres, venus il y a quarante ou cinquante ans environ en la possession de M. J. Noulens, fondateur de la *Revue d'Aquitaine*, et auteur de nombreux travaux d'histoire, de généalogie et de littérature[2], m'ont été obligeamment remis par son fils, député de Mirande et ancien sous-secrétaire d'État à la Guerre.

Pour plusieurs raisons, ce petit document ne paraîtra peut-être

1. Aujourd'hui Arblade-le-Bas (Gers, arr. de Mirande, cant. de Riscle).

2. Au tome I, p. 349, note 1, de ses *Maisons historiques de Gascogne*, paru en 1865, M. Noulens cite ces titres comme appartenant à M. Gardère, du Houga, qui avait épousé une Benquet, dernière de son nom selon toute apparence.

pas trop indigne d'être imprimé sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, qui achevait naguère la publication de la magnifique série que l'on sait de lettres de Louis XI. En premier lieu, il mérite d'être mis au nombre de ces curieux billets écrits, dictés à tout le moins par le roi lui-même, où sa pensée revêt volontiers la forme la plus vive, la plus familière et la plus piquante. On y trouve, en outre, la preuve que le roi a traversé la Gascogne à une époque où, d'après ses lettres connues et son *Itinéraire* récemment reconstitué au tome XI et dernier de sa *Correspondance*, on croyait qu'il n'avait pas dépassé Bordeaux. Il apporte enfin un témoignage, qui n'est pas indifférent, de la part très personnelle prise par Louis XI aux affaires d'Armagnac, et cela peu de jours après l'occupation par ses troupes de Lectoure, dernière citadelle féodale du midi, et la mort dramatique du comte Jean V.

* * *

Le samedi 6 mars 1473, l'archer Pierre Le Gorgias avait tué le comte d'Armagnac dans la place où venait d'entrer l'armée royale. Le 13, c'est-à-dire le samedi suivant, Louis XI quitte Montils-lez-Tours et se dirige vers le midi. De très bonne heure, il sort du château « à privée compaignie » et, de peur d'être suivi, il ordonne qu'on laisse les portes de Tours fermées jusqu'à dix heures. Aux environs de la ville, il fait rompre un pont derrière lui et, pour plus de précautions, il poste là M. de Gaucourt, capitaine des gentilshommes de sa maison, avec mission de barrer le passage à tout venant[1]. N'y a-t-il pas un lien entre ce départ mystérieux, qui est d'ail-

1. « Et puis le samedi matin, XIII[e] jour dudit moys de mars, à l'eure de six heures de matin, le roy, qui estoit au Plesis du Parc, jadis nommé les Motifs lez Tours, s'en party à privée compaignie, et s'en ala à Bordeaux et Baionne, et, afin que homme vivant, autre que ceulx qu'il avoit ordonnez, ne le suivissent ne alassent après lui, fist tenir toutes les portes de Tours fermées depuis ladicte heure jusques à dix heures sonnées, et si fist rompre ung pont près dudit lieu de Tours par où il estoit passé, que homme n'y passast. Et fist ilec aussi demourer monseigneur de Gaucourt, cappitaine des gentilzhommes de sa maison, afin que personne n'alast après lui » (*Chronique scandaleuse*, éd. Mandrot, t. I, p. 294).

leurs parfaitement dans les habitudes de Louis XI[1], et les graves événements de Lectoure, dont la nouvelle avait dû mettre environ une semaine à lui parvenir?

Trois jours après, le roi est à Montreuil-Bellay en Anjou, d'où il écrit : « Je m'en vois de tire à mon voyage et ay esperance, au plaisir de Dieu et de Nostre-Dame, d'estre en brief retourné[2]. » Le 24 mars, on le trouve dans la capitale de la Guyenne, et l'*Itinéraire* ne mentionne sa présence dans les derniers jours de ce mois qu'à Bordeaux et à Soulac. Il est pourtant certain qu'il alla plus loin, comme le laisse entendre l'auteur de la *Chronique scandaleuse*, et comme le prouve la lettre suivante écrite de Mimizan le 1er avril « à nostres chiers et bien amez lez seigneurs de Belsic, de Montbartier, Pierre de Tourdes et aultrez commissairez en Armaignac » :

De par le Roy.

Chiers et bien amez, nous avons esté advertiz que vous faictes abatre lez maisons des gentilz hommes du pays d'Armaignac et faites de grans excès et dommaiges aux habitans en icelluy, dont ne sommes pas contens, et pour ce gardez, sur tant que doubtez mesprendre envers nous, que vous ne le faites plus lesdits excès et dommaigez, veu qu'ilz sont en nostre obeyssanse. Aultrement, nous nous en prendrons à vostres personnes. Nous envoyons par delà ung commissaire pour soy informer desdits excès faiz par vous depuis que ledit païs es en nostre obeissance, et vous asseurons que vous en respondrez.

Donné à Memyzan, le premier jour d'avril.

Loys. *Tilhart*[3].

1. Souvent Louis XI, soit pour les besoins de sa politique, de sa sécurité, de ses plaisirs ou de sa santé, soit simplement pour dérouter les fâcheux, se plaisait à dissimuler ses allées et venues et se dérobait à tous parfois plusieurs jours de suite (Ambassadeurs milanais, dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Ph. de Commines*, 1868, t. I, *passim*). En pareil cas, il n'emmenait point sa chancellerie, « et il arrive alors que la présence du roi est signalée dans une localité, alors que les missives qu'il a commandé d'écrire en son absence ont été le même jour datées du lieu où il avait laissé son *cabinet* » (*Lettres de Louis XI*, t. XI, p. VIII-IX).

2. *Lettres de Louis XI*, t. V, p. 131.

3. Tilhart fut secrétaire du roi de 1464 à 1482. Sur ce personnage, voir

Cette missive fut apportée à Vic-Fezensac par le seigneur d'Arblade, comme en fait foi le vidimus délivré le 5 avril par Odon du Faur, notaire de la ville et lieutenant du sénéchal d'Armagnac[1]. Le vidimus mentionne que le billet était signé de la propre main du roi.

Géraud de Benquet, seigneur d'Arblade-Brassal, tenait au fameux Poton de Saintrailles par sa femme Jeanne de Toujouse, qu'il avait épousée par contrat du 6 février 1445 (nouveau style, 1446[2]). C'était un dévoué serviteur de Louis XI, ce qui ne l'empêcha pas, au cours de cette triste année 1473, de se rendre utile à ses malheureux compatriotes, rançonnés par les gens de guerre, emprisonnés par les officiers du roi et obligés d'engager les vases sacrés des églises pour payer leurs dettes. Dans les *Comptes consulaires de Riscle*, chronique fort émouvante de cette période douloureuse, son nom revient presque à chaque page. Il servit d'intermédiaire entre le roi et les habitants du comté d'Armagnac, soit pour faire assembler les États, soit pour exposer au souverain les doléances de ses nouveaux et pitoyables sujets[3]. A quelque temps de là, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, devenu seigneur d'Armagnac, le nomma gouverneur de Manciet et d'Éauze[4]. Ce fut sans doute Géraud de Benquet qui donna occasion à la lettre de Mimizan en signalant à Louis XI les abus des commissaires.

Le 31 octobre 1472, Louis XI avait chargé les sires de Samson et de Monbeton d'arrêter tous les traîtres qui avaient favorisé la sortie de Jean V de Lectoure, et de brûler sans pitié leurs maisons et leurs forteresses[5]. Mais cette répression féroce n'était plus de mise maintenant que les troupes du roi occupaient victorieusement le pays, et que la mort du comte d'Armagnac avait découragé toutes les fidélités.

la notice de M. l'abbé V. Carrière, *Nicole Tilhart, secrétaire et général des finances de Louis XI*, dans le *Moyen âge*, 1905, p. 169-189.

1. Parchemin scellé sur simple queue d'un sceau en papier. Nous donnons plus loin le texte de ce vidimus.

2. Papiers Benquet.

3. *Comptes consulaires de Riscle*, éd. Parfouru et Carsalade du Pont (Arch. hist. de la Gascogne), année 1473, *passim*.

4. Le 12 janvier 1474 (n. st., 1475). Papiers Benquet.

5. Ch. Samaran, *la Maison d'Armagnac au XV^e siècle*. J'ai publié ce mandement aux p. 435-436 de cet ouvrage.

Cette nuance avait échappé aux commissaires. Ils continuaient, comme dans les premiers mois de 1473, d'incendier les châteaux, de rançonner les villes, de confisquer les biens, d'enrôler les hommes valides et de faire main basse sur tout ce qui leur semblait de bonne prise. Aux environs de Riscle, « Belsic » avait brûlé Tarsaguet et Arblade-Comtal, saisi les biens du seigneur de Camortères et fait d'autres « exécutions » à Cahuzac et à Saint-Lanne[1]. Montbartier vidait le pays de toutes les provisions de plumes d'oie qui s'y trouvaient, pour garnir les flèches et les carreaux d'arbalètes[2], tandis qu'un commissaire des guerres, Antoine de Tournemire, terrorisait les habitants par ses exigences.

J'ignore le nom du personnage envoyé par le roi au début d'avril pour enquêter sur ces excès de zèle, mais il n'est pas impossible de savoir qui étaient les trois commissaires désignés dans la lettre de Mimizan.

Le premier et le dernier étaient auvergnats et portaient tous deux le nom de Tourdes. Pierre, d'abord consul d'Aurillac, puis qualifié de seigneur de « Labroa », était alors lieutenant général de Jousselin Dubois, bailli des Montagnes d'Auvergne[3]. Il fut l'un des chefs de l'armée royale qui vint en 1476 assiéger Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, dans sa forteresse de Carlat. Jacques essaya de le gagner en lui faisant offrir 500 écus par le curé de Vézac pour qu'il lui procurât le moyen de s'échapper. Le bailli répondit que ce n'était pas possible. Pourtant, Pierre de Tourdes fut détenu à Vincennes sous l'inculpation d'avoir laissé fuir un des complices du duc, le curé d'Arpajon[4]. Il devint par la suite sénéchal de Lyon et ne mourut qu'en 1520[5].

La seigneurie de Velzic, dans le Cantal[6], avait été vendue en

1. *Comptes consulaires de Riscle*, p. 94-97.
2. *Ibid.*, p. 93, 107; cf. 78.
3. G. Esquer, *Inventaire des arch. communales d'Aurillac*, p. 1, 4 et *passim*.
4. Saige et de Dienne, *Documents sur la vicomté de Carlat*, t. II, p. CCXCVII-CCXCVIII, CCCI.
5. Les lettres de provision nommant son successeur Louis Mitte, seigneur de Chevrières, sont datées de Dijon le 3 juin 1520 (*Catalogue des actes de François Ier*, t. I, p. 216, n° 1192).
6. Arr. et cant. d'Aurillac.

1451 à titre d'arrière-fief par noble Amaury ou Henri de Montal, chevalier, à noble Philippe de Tourdes, d'Aurillac. Il est assez difficile de savoir si le commissaire de Louis XI en Armagnac était ce Philippe, ou Jean de Tourdes, qui fut seigneur de Velzic après lui, et qu'on trouve désigné avec ce titre en 1481[1].

Quant au seigneur de Montbartier[2], les éditeurs des *Comptes de Riscle* ont déjà reconnu qu'il s'appelait Jean d'Astorg et qu'il fut seigneur de Montbartier, Ségreville, Escaupont, Pechabon et autres lieux. En 1452, il était encore sous la tutelle de sa mère. Ce fut lui qui, en mai 1463, étant capitoul d'épée de Toulouse, présenta les clefs à Louis XI, entrant solennellement dans la cité de Clémence Isaure. Jean d'Astorg vivait encore, semble-t-il, en 1506 ou 1507[3].

* * *

Il serait fort invraisemblable de penser que le petit bourg landais de Mimizan ait pu être le but du voyage de Louis XI. On a vu que la *Chronique scandaleuse* annonce qu'en mars 1473 le roi se rendait à Bordeaux et à Bayonne et, le 13 avril, le comte de Saint-Pol écrit de Laon à l'évêque de Léon, alors à Bruxelles : « Vous avez sceu que le roy est tiré à Bayonne[4]. » Aussi, bien qu'aucun document ne signale, à notre connaissance, la venue de Louis XI au pays basque à cette époque, sa présence le 1er avril sur la route des Landes, à mi-chemin de Bordeaux et de Bayonne, paraît indiquer suffisamment qu'il poussa jusqu'au pied des Pyrénées.

A part la préoccupation, bien naturelle chez le roi de France, de s'informer plus sûrement, sans toutefois s'y risquer en personne, de ce qui se passait dans ses nouveaux domaines d'Arma-

1. Déribier-Duchâtelet, *Dictionnaire du Cantal*, t. III, p. 546.

2. Tarn-et-Garonne, arr. de Castelsarrasin, cant. de Montech. Sur la seigneurie de Montbartier, possédée par les d'Astorg depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution, voir F. Moulenq, *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. IV, p. 142-145.

3. La Chénaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. I, p. 888; Lafaille, *Annales de Toulouse*, t. I, p. 229.

4. *Lettres de Louis XI*, t. III, p. 186.

gnac, et le souci de diriger sans retard les troupes, jusqu'alors retenues devant Lectoure, sur Perpignan, dont le vieux roi d'Aragon Jean II s'était emparé, quels avaient pu être les motifs de ce grand et rapide voyage? Il n'est pas facile de le savoir. Peut-être quelque négociation secrète avec la Castille attirait-elle Louis XI à l'extrême sud du royaume? On peut noter aussi qu'il y avait alors à Bayonne un gouverneur ou maire, Guillaume de Soupplainville, ancien serviteur des ducs de Guyenne et de Bretagne, dont le dévouement au roi de France était de trop fraîche date pour qu'il ne fallût pas songer à l'encourager ou à le stimuler[1].

Quoi qu'il en soit, Louis XI ne s'attarda pas en Gascogne. Dès le 4 avril, l'*Itinéraire* signale sa présence à Soulac. Il y reste le 5 et le 6, puis remonte vers le Poitou et la Touraine. Il est à Tonnay-Charente en Saintonge le 11 avril. Le procès de Charles d'Albret, seigneur de Sainte-Bazeille, dit le cadet d'Albret, avait commencé à Poitiers le 20 du mois précédent et, le 7 avril, le cadet expiait sur l'échafaud la faute d'avoir cru que son cousin d'Armagnac parviendrait à tenir en échec le roi de France. Celui-ci ne fut peut-être pas fâché de faire connaître aux juges, par sa présence dans le pays, qu'il y allait de leur intérêt comme du sien de faire bonne et brève justice.

Charles Samaran.

Vidimus, sous le sceau du lieutenant du sénéchal d'Armagnac, d'une lettre missive de Louis XI, datée de Mimizan le 1er avril, adressée aux seigneurs de Montbartier, de Velzic et Pierre de Tourdes, et autres commissaires royaux en Armagnac.

Vic-Fezensac, lundi 5 avril 1473.

Universis et singulis presentis instrumenti seriem, formam et tenorem inspecturis, visuris, lecturis ac eciam audituris, nos Oddo Fabri, notarius ville Vici publicus, locumtenens magnifici et potentis domini domini senescalli Armaniaci, prout de hujusmodi nostra locumtenentia constat mediantibus patentibus et appertis licteris ab ipso domino emanatis, hic causa brevitatis inseri omissis, seden-

1. Sur Guillaume de Soupplainville, voir en particulier *Lettres de Louis XI*, t. V, p. 67, note 2, et *Registres gascons de Bayonne*, t. I, 1896, p. xxxv.

tes pro tribunali supra lapidem mensure ville Vici existentem subtus domum communem, videlicet die lune intitulata quinta mensis aprilis, anno ab incarnatione Domini millesimo iiij^c^ septuagesimo tercio, circa horam vesperorum illius diei, notum facimus quod nos vidimus, tenuimus, palpavimus et de verbo ad verbum perlegimus quasdam litteras missorias ab illustrissimo ac potentissimo principe et domino nostro Francorum rege emanatas, in papiro scriptas, manuque propria dicti domini nostri Francorum regis, uti ex earum tenore prima facie videri potest, ejusque secretarii signatas, nobilibus viris dominis de Monbartier, de Belsic et Petro de Tourdes ceterisque commissariis regiis in Armaniaco existentibus directas, et per nobilem virum dominum d'Arblada presentatas, quarum tenor sub sequentibus verbis habetur (*Ici le texte de la lettre.*) In quarum visionis, palpacionis et perlectionis factarum in presencia honorabilium virorum Bernardi de Molino, Bernardi de Fageto, Petri Sala, consulum, et plurium aliorum dicte ville Vici habitatorum fidem et testimonium, signo nostro publico presentes signavimus ac sigilli curie ordinarie dicte ville Vici appensione communiri fecimus. Fabri (seing manuel).

(Parchemin, scellé sur simple queue d'un sceau en papier.)

UNE

CONSPIRATION D'HONNÊTES GENS

EN 1590.

Si jamais fin honorable fut invoquée pour justifier de mauvais moyens, c'est dans ce siècle troublé où la raison d'État et le dogme servirent tour à tour de prétexte à tant de persécutions, de parjures, de massacres, et où la bannière fleurdelisée, comme la croix lorraine et l'étendard blanc des huguenots, fut souvent tenue par des mains si impures. Ce triste tableau n'est plus à faire : chez les principaux capitaines qui prirent part aux guerres de religion, assez de cruautés, de trahisons ont été dévoilées par les témoins les plus indulgents, jetant une ombre sanglante sur les beaux souvenirs que nous aurait laissés cette époque d'énergie et de foi.

On n'ignore pas que le magnanime Béarnais lui-même, qui sut mettre au fourreau son épée victorieuse et, oubliant toutes les injures, répara par un gouvernement sage trente années de ruines accumulées, avait joué, avant de sauver la France, son rôle, quelquefois coupable, dans les querelles qui la déchiraient.

Mais sait-on, en outre, combien les partisans de ce grand roi, les amis de l'ordre et de la légitimité, en un mot les « honnêtes gens » du temps, manquèrent de franchise, à certaines heures graves, dans le choix des armes qu'ils employèrent pour son service, et comment ils entretinrent par la maladresse de leurs intrigues les rancunes qu'ils prétendaient dissiper? La prudence, il est vrai, sinon la dissimulation, s'imposait fréquemment aux royaux, dans les villes où la Ligue dominait, devant la brutalité de quelque démagogue qui exhortait tout uniment la populace à jeter dans la Seine ou dans la Loire « les hérétiques, leurs fauteurs et leurs adhérents ». Mais ceux-ci n'abusèrent-ils

pas du droit — qu'ils possédaient — d'opposer à la violence la ruse, et ne se donnèrent-ils pas par leurs mensonges, par une certaine lâcheté de caractère propre aux bourgeois rentés devant les audaces désespérées de la plèbe, des apparences équivoques, qui expliquent, sans la justifier, la haine de leurs adversaires?

Le peuple, dans les grandes crises, a une propension à se croire trahi; l'artisan des villes, quand le prix des vivres augmente, que les chômages se prolongent, — et tel fut le cas des Parisiens rebelles à partir de juillet 1589, tandis que les troupes royales campaient dans l'Ile-de-France, — n'hésite guère à supposer autour de lui et surtout au-dessus de lui, chez les membres de la classe dirigeante, des connivences avec l'ennemi, des pactes de famine; et parfois sa fureur se tourne moins contre les vrais auteurs de ses maux que contre quelques fonctionnaires inoffensifs et bien intentionnés, qu'il répute perfides à cause de leur situation fausse ou de leurs préférences connues pour un autre gouvernement.

Or, il se trouve précisément, que six mois après l'avènement précaire de Henri IV à Saint-Cloud, quelques semaines avant Ivry, les « Politiques » de Paris, c'est-à-dire ces bourgeois tolérants qui, pour prévenir une mêlée fratricide, veulent reconnaître le roi, même huguenot, en sauvegardant par une sorte de constitution le catholicisme de ses sujets, conspirent vers ce but raisonnable avec une si profonde duplicité et tout ensemble une telle impéritie que la foule s'en indigne et croit voir dans leurs menées, une fois percées à jour, la preuve de quelque inavouable projet. Triomphe du protestantisme? Représailles sanglantes contre le parti « papiste »? Ce Gascon, généreux de promesses, qui distribue d'avance à ses soldats les maisons et les biens des ligueurs parisiens, — le fait est vrai et s'explique par sa détresse pécuniaire, — n'aurait-il pas conclu le même marché avec les amis qu'il compte dans la place? N'achète-t-il pas ainsi, en même temps que leurs suffrages et leur appui, le sacrifice de toutes leurs garanties religieuses, peut-être l'abolition des privilèges municipaux de la capitale? Le peuple se perd en conjectures, et, avec malveillance, ses meneurs commentent l'attitude louche dans laquelle se laissent si malencontreusement

surprendre de graves magistrats, des dignitaires ecclésiastiques, des financiers de bon renom, des membres du Conseil de ville, tous liés à la Sainte-Union par de récents et solennels serments, tous pleins d'humilité devant le « lieutenant général de l'État et couronne de France », Charles de Mayenne, tous prodigues d'assurances de dévouement à la cause catholique, mais démentant quotidiennement dans leurs conciliabules et leurs correspondances secrètes les actes de leur vie publique.

Le document que l'on va lire est le récit d'une de leurs nombreuses conjurations, que les historiens ont généralement passée sous silence, parce qu'elle avorta, comme elles avorteront toutes jusqu'à celle du 22 mars 1594[1]. Cette relation fut rédigée immédiatement après l'arrestation des deux Navarristes les plus compromis et envoyée, vers le 15 mars 1590, au grand allié de la Ligue, Philippe II. Nous l'avons retrouvée dans les papiers diplomatiques de ce prince[2].

C'est un cahier cousu, écrit d'une main élégante et assez soigné en apparence, mais les fautes de copie ou de dictée y abondent, à ce point que le scribe ne paraît même pas chercher à saisir le fil des idées[3]. L'auteur de la minute, aujourd'hui perdue, dont cette pièce semble, malgré son imperfection, une reproduction originale, est évidemment un ligueur et probablement celui qui découvrit le complot royaliste.

Le maître des Comptes Michel Marteau, sieur de La Chapelle, est une des chevilles ouvrières et — en dépit de sa jeunesse[4] — un des chefs de l'Union, dont le Conseil, dès janvier 1585, se réunit souvent chez lui[5]. Il doit sa fortune politique à son

1. M. l'abbé Paul Richard, qui a connu notre document, résume succinctement cette conspiration (*Pierre d'Épinac*, 1901, in-8°, p. 379); MM. François Bonnardot et Paul Guérin ont publié, en les commentant, plusieurs pièces qui s'y rapportent (*Registres des délibérations du bureau de la Ville de Paris*, 1902, in-fol., t. IX et X).

2. Arch. nat., Négociations France-Espagne, K 1574, pièce 31.

3. Nous n'avons respecté cette orthographe que quand elle ne nuisait pas à la clarté.

4. Dans une déposition datée du 24 juin 1589, il se donne trente-quatre ans (*Revue rétrospective*, 1re série, t. IV, p. 225).

5. Voy. le *Procès-verbal* de Nicolas Poulain, publié à la suite des *Mémoires-journaux* de L'Estoile, éd. Jouaust, t. III, p. 345 et suiv.

rôle prépondérant dans la journée des Barricades de 1588 : après la fuite de Henri III, la municipalité est déposée, le 14 mai, et remplacée au gré des vainqueurs; Marteau prend pour sa part la succession du timide prévôt Nicolas Hector de Perreuse[1]. Député de Paris aux États généraux, où il se rend armé d'un pourpoint de fer[2], il s'y voit arrêté, le 23 décembre, en compagnie des principaux ligueurs, pendant que tombe assassiné Henri de Guise, et on l'emprisonne à Blois, puis à Amboise, durant plus de trois mois. Il se libère toutefois, à prix d'or, revient exercer ses fonctions de prévôt jusqu'au 17 octobre 1590 et, après l'expiration de son mandat, conserve par son activité une influence très étendue. L'Estoile dira de lui et du grand audiencier Rolland : « Ils avoient plus de conseil et de cervelle que tout le reste des ligueurs ensemble[3]. » Les royaux l'appelaient « le Matois rusé », et ce surnom convient précisément au rôle qu'il joue ici.

Quoique sa rançon ne lui ait pas coûté cher[4], il a contracté (au service de la bonne cause, assure-t-il) une foule de dettes, et les créanciers l'assaillent de toutes parts. Ses adversaires les « Béarnistes » décident d'en profiter pour l'acheter, et, dans

1. Entre ces deux magistrats, le contraste est saisissant : on reprochait à Perreuse de trembler devant tout le monde et de se ranger invariablement à l'avis de son dernier interlocuteur, de sorte que l'auteur de l'ironique *Bibliothèque de Madame de Montpensier* lui dédie un traité *De la constance que l'homme doit avoir et s'il est vrai que monter sur l'ours guérisse de la peur* (voy. L'Estoile, t. III, p. 110); tandis que Marteau unissait à une prudence cauteleuse l'audace d'un révolutionnaire et l'inébranlable conviction d'un fanatique.

2. Bibl. nat., f. fr., ms. 10270, fol. 67.

3. On s'imagine à tort la Ligue étroitement soumise au clergé. Marteau, tout au contraire, prit souvent parti avec Mayenne contre les prédicateurs, et un incident connu, du 26 juin 1590, prouve que les plus puissants d'entre eux ne lui en imposaient pas. La disette se faisant cruellement sentir dans la ville assiégée, et les autorités perquisitionnant partout pour recueillir des vivres, le P. Tyrius, recteur du collège des Jésuites, osa demander à être exempté de cette visite; le prévôt refusa et lui fit la plus humiliante algarade. Voy. le *Supplément* de L'Estoile, t. V, p. 278.

4. Car les 20,000 écus qu'exigeait son geôlier furent payés, le 21 mai 1589, par la Ville de Paris (Bonnardot, *Registres des délibérations...*, t. IX, p. 325, note).

le courant de février 1590, lui députent un négociateur bien choisi, dont il se trouve justement l'ami et l'obligé.

François de Vigny, le jeune, sieur de Forests et de Villegénis, est le fils d'un bourgeois de Paris anobli par Charles IX[1] et le fondateur de la grande famille dont descendra le poète Alfred de Vigny[2]. D'abord secrétaire de la Chambre du roi et receveur du clergé, il exerce ensuite, depuis 1564 conjointement avec son père, et depuis 1574 en son nom propre, la charge de receveur de la Ville[3], qu'il concilie avec l'administration de plusieurs terres importantes en province[4]. Beau-frère du président Brisson, il partage en politique les opinions modérées ou, pour mieux dire, l' « opportunisme » de ce jurisconsulte, et peu s'en faut qu'il ne paie comme lui de la vie sa propagande pour le roi huguenot, mais tolérant et pacifique, que la Ligue combat. Au point de vue professionnel, c'est le perpétuel démissionnaire : dès octobre 1576, il veut vendre son état[5]; à maintes reprises, et notamment vers le 13 janvier 1590, il prétend résigner en faveur de son frère Philippe[6]. Son âge, les difficultés croissantes qu'il rencontre depuis l'insurrection de Paris, les procès d'argent

1. François de Vigny, le père, déjà qualifié de « noble homme » dans une quittance de l'avocat Olive en 1568 (Bibl. nat., Pièces originales, vol. 2140), reçut ses lettres de noblesse le 7 février 1570 (*ibidem*, vol. 2997, fol. 42).

2. Les vol. 2997-2998 contiennent sur eux des documents généalogiques, d'inégale valeur; et nous avons trouvé quelques renseignements complémentaires dans un opuscule de M. Jules Devaux, *la Famille d'Alfred de Vigny*, 1892, in-8°. — C'est à nos financiers du XVI[e] siècle que songeait le poète, quand il déclamait orgueilleusement les vers célèbres :

> « ... Dans le caveau des miens plongeant mes pas nocturnes,
> J'ai compté mes aïeux suivant leur vieille loi.
> ... A peine une étincelle a relui dans leur cendre.
> C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre :
> Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi. »

3. *Registres des délibérations*, t. IX, p. 557.

4. Son mariage avec Liée Lallemant, fille d'un président au parlement de Rouen (1568), le rend maître à Pithiviers du château de l'Ardoise, où il recevra plus d'une fois la visite de Henri IV. Il demeure à Paris au pourtour du cimetière Saint-Jean-en-Grève.

5. L'Estoile, t. I, p. 158-159.

6. *Registres des délibérations*, t. IX, p. 570.

dont le menacent les rentiers de la Ville au sujet de certains virements [1] lui dictent sans doute cette démission. Mais, en attendant la retraite demandée, il continue à manier les millions. Quand le roi médite une grosse exaction, c'est à sa caisse qu'il frappe [2], et cependant sa fortune personnelle, sinon celle de la Ville, ne cesse guère de prospérer : il augmente ses possessions territoriales [3], et ses serviteurs eux-mêmes s'enrichissent rapidement [4]. Cette opulence est un danger, mais une force, et, après avoir failli le perdre, va le sauver.

La relation, qui se réduit en somme à un dialogue entre les deux personnages, nous montre d'abord Vigny transmettant au prévôt les offres du parti navarrais et les opposant avantageusement aux promesses fallacieuses des Espagnols, de ces avides et astucieux étrangers, aujourd'hui pleins de ménagements et de flatteries pour le maître de Paris, demain, quand il sera sorti de charge, ingrats et méprisants. Le roi récompenserait mieux ses services !...

La Chapelle-Marteau s'indigne tout bas de cette proposition, tendant « à la ruine certaine et inévitable de la religion » ; mais il répond courtoisement, feint de se laisser corrompre, n'élève que les objections nécessaires pour exciter le receveur à en dire davantage, et finalement lui donne rendez-vous, rue des Bourdonnais, chez le bourgeois Huisselin. Entre temps, il prie quelques amis de venir écouter, à la dérobée, cette nouvelle conversation, afin de pouvoir plus tard témoigner de sa bonne foi (précaution utile, car ces pourparlers avec un membre du parti adverse vont, en effet, le rendre momentanément suspect aux autres « Catholiques zélés »).

Plusieurs ligueurs notables répondent à son appel : l'avo-

1. Voy. *ibidem*, t. IX, p. 490-491, t. X, p. 10, et ci-dessous, p. 219.

2. En 1582, Henri III lui extorque 10,000 écus pour le voyage des ducs de Joyeuse et d'Épernon en Lorraine; en 1584, 200,000 francs pour ses Mignons et ses moines : contraste auquel se plaît ce singulier prince.

3. Il achète en 1579, au nord de Pithiviers, le fief du Grand-hôtel-d'Émerville et, tant du chef de sa femme que par acquisition, devient seigneur de Montville, du Petit-Tignonville, de Moncharville et de Fresne, aujourd'hui hameaux des communes d'Engenville et Marsainvilliers.

4. Dès avril 1583, son clerc Tamponnet avait fait fortune.

cat général Dorléans[1], le curé Pigenat[2], le grand audiencier Rolland[3] et le greffier du Conseil de l'Union, Senault[4]. Ils se postent donc sans bruit « dans une étude tapissée et accommodée expressément pour ce faire » : piège artistement tendu, où vient trébucher ce financier tentateur, qui croyait avoir ébloui par son or le pauvre magistrat.

Sans méfiance, il renouvelle ses confidences, énumère les partisans du roi, de plus en plus nombreux dans la bourgeoisie parisienne et même au sein des cours souveraines, il détaille les conditions du traité de paix projeté, il avoue les sacrifices consentis d'avance par les catholiques royaux. Il ne dissimule pas les embarras budgétaires de Henri IV, son désir — et surtout son besoin — de traiter, ses ténébreuses négociations, ses correspondances chiffrées, confiées à deux simples paysans de la banlieue. Il précise ensuite les sommes importantes que l'on offre au prévôt pour payer des dettes personnelles et pour acheter la neutralité de quelques ligueurs influents ou gênants.

Quels sont les bailleurs de fonds? Sur ce point unique, Vigny, par un reste de prudence, croit devoir garder encore quelque réserve. Mais que Marteau se rassure : l'argent est là, les Parisiens royaux n'en manquent nullement. Seulement ils le cachent, et, si les riches crient misère plus haut que personne, si le recouvrement des impôts et des contributions s'opère difficilement, c'est que nos « Politiques », chaque fois qu'il s'agit de subvenir aux frais de la guerre civile, savent détourner les autres bourgeois de contribuer, et, même quand ils affectent de verser eux-mêmes de bon gré leur cote, réussissent, par une propagande clandestine, à rendre la levée improductive.

Le prévôt apprend encore de son complaisant informateur

1. Louis Dorléans (1542-1629), célèbre pamphlétaire.

2. François Pigenat, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, un des plus violents prédicateurs de Paris, membre du Conseil des Quarante et frère d'un membre du Conseil des Seize († 1590).

3. Ce magistrat ne doit pas être confondu avec Martin Rolland, trésorier général de l'Union, ni avec Nicolas Rolland ou Roland, s. du Plessis, général des monnaies, nommé par la Ligue échevin de Paris le 18 mai 1588.

4. Pierre Senault, greffier au Parlement, puis au Conseil d'État de la Ligue et membre du Conseil des Seize.

quels sont, par contre, les « Zélés » que celui-ci renonce à se concilier et dont il craint le plus la résistance : un certificat de loyalisme ligueur est ainsi décerné aux échevins Compans[1] et Desprez[2]. Mais des manœuvres décisives vont les réduire à l'impuissance : le roi, en occupant Corbeil, Lagny, Meaux et quelques autres villes, interceptera de toutes parts les convois de vivres qui alimentent la capitale, et le peuple affamé, démoralisé, exigera de ses meneurs la conclusion de la paix.

Cet entretien si instructif recommence le lendemain matin. Vigny est entré discrètement « par la porte de l'étable », comme on le lui demandait, et, enchanté de voir Marteau s'entourer du mystère qui sied à un véritable conspirateur, dévoile le but de l'intrigue, que son partenaire certes soupçonnait, mais dont l'aveu devient singulièrement grave : les Politiques, envisageant bénévolement l'hypothèse où le roi refuserait d'embrasser le catholicisme, sont résolus à le tenir quitte, en ce cas, de ses promesses passées et à le reconnaître, même protestant. Toutefois, recommande leur subtil agent, qui croit avoir fait naître dans l'âme du « barricadeur » une intention sincère de se rallier à Henri IV, ne donnez à personne un tel conseil, dissimulez et déclarez hautement qu'il faut repousser le Navarrais, même converti. En un mot, ne vous compromettez pas encore et conservez précieusement, avec la confiance de vos amis, votre pouvoir.

Enfin Vigny, avant de prendre congé de son nouvel adepte, insiste sur les arguments de poids : les fonds seront versés dès que les intéressés en exprimeront le désir, et, si provisoirement Marteau a besoin de quelque argent, « on lui en baillera plus tôt qu'il n'en demandera... ».

A ces mots, le chef de la municipalité change d'attitude et, se dressant gravement : « Monsieur le recepveur, je sçai comme vous m'avez tousjours aymé, ... mais j'ay plus d'obli-

1. Jean de Compans († septembre 1590), marchand drapier, colonel au quartier de Notre-Dame, élu échevin le 18 mai 1588, était une des têtes du parti ligueur, et comme tel fut arrêté à Blois le jour de l'assassinat du duc de Guise, puis libéré. Il prendra la parole devant le Conseil d'État, le 24 mars, pour demander que Vigny soit régulièrement jugé.

2. Robert Desprez, le père, un teinturier, également élu après les Barricades.

gation à ma religion qu'à nostre amytié. J'ay tousjours servy le publicq très fidellement et n'y veulx encorres mancquer. Qu'a esté cause, en affaire de telle importance comme est ceste-cy, j'ay voulu me faire assister de beaucoup de gens d'honneur... » Il appelle les témoins apostés et exprime devant eux son regret d'être obligé de convaincre lui-même un de ses amis d'une tentative de corruption. La conclusion de cette aventure, dont nous laissons au narrateur le soin de retracer les détails, est une immédiate arrestation, bientôt suivie d'une autre. Vigny et son second fidèle, le procureur Mesmin[1], accusés d'avoir voulu suborner un magistrat et livrer Paris au roi de Navarre, sont incarcérés à la Bastille.

Là se termine le récit, et tout nous porte d'abord à croire que le procès de ces deux hommes riches jugés par une troupe de politiciens besogneux doit aboutir à une condamnation et à une confiscation. Mais les voici sauvés, à un prix relativement modique[2], par l'intervention du propre garde des sceaux de l'Union, Pierre d'Épinac[3], et du gouverneur de Paris, le jeune duc de Nemours : un arrêt du Conseil d'État, en date du 21 mars 1590[4], leur ouvre les portes de la Bastille, met Vigny à l'abri

1. Jusqu'au jour où son nom fut si inconsidérément livré à ses ennemis, le procureur au Parlement Pierre Mesmin, moins connu et moins surveillé que le receveur, jouissait d'une plus grande liberté d'action, et c'est lui qui tenait tous les fils de cette intrigue.

2. Le receveur ne fut frappé officiellement que d'une amende de 12,000 écus, mais dut sans doute payer en outre ses protecteurs.

3. Archevêque de Lyon et naguère orateur du clergé aux seconds États généraux de Blois (1540-1599).

4. « Veu... les charges, informations, interrogatoires et responses de Me François de Vigny... et de Me Pierre Mesmin..., prisonniers au chasteau de la Bastille..., et la commission décernée au prevost de Paris ou son lieutenant civil..., revocque ladicte commission et ordonne que l'accusation faicte contre ledict de Vigny demeurera estainte, abolie et assoppie, sans que ores ny pour l'advenir il en puisse et les siens estre poursuiviz..., et ledict de Vigny remis en plaine liberté de sa personne et biens, en tel estat qu'il estoit auparavant ledict emprisonnement, pour exercer sondict estat de recepveur par luy, ses clercs et commis, desquelz il demourera responsable, et pour icelluy resigner en faveur de son frère, ou telle aultre personne capable, agreable à la Ville, qu'il vouldra nommer; et sy est permis audict de Vigny se retirer en une de ses maisons des champs...; et promettra ne porter les armes ny aller

des poursuites, et, tout en l'éloignant momentanément de Paris, — ce qui constitue pour lui une sécurité plus qu'une gêne, — on l'invite, on l'oblige même, non pas à résigner sa charge, mais à en continuer l'exercice à distance par l'intermédiaire de ses commis, dont il demeure responsable[1].

Indulgence qui ne manqua pas de soulever des protestations : trois jours après, dès le 24 mars, un membre du Conseil des Seize, Oudin Crucé, vint avec plusieurs bourgeois présenter à la municipalité des remontrances fort aigres sur l'élargissement que l'on accordait au prévenu « sans aucune forme de justice et sans parachever l'instruction et jugement du procès » ; il accusa en outre certains notables personnages apparentés à ce séditieux d'intriguer sans pudeur pour étouffer l'affaire. Enfin il articula un grief moins négligeable encore : si l'on commettait l'imprudence de le relâcher, « ledict de Vigny, qui avoit manié tous les deniers de la Ville, ne satisferoit au paiement des rentes d'icelle Ville et emporteroit tout le bien et revenu d'une infinité de pauvres, hospitaux, religions[2], vefves, orfelins et autres

en ville tenant le party contraire à l'Union, ny aulcunement tenir ledict party » (arrêt extrait des registres du Conseil d'État et inséré dans ceux de la Ville, voy. t. IX, p. 632).

1. A moins qu'il ne veuille démissionner en faveur de son frère ou de toute autre personne agréable à la Ville (voy. les *Registres des délibérations*, t. X, p. 9). Il semble même avoir été bientôt rappelé, et, s'il préfère au séjour de la capitale sa résidence de Pithiviers, c'est de son plein gré : car, dans la délibération des 7 et 8 janvier 1592 (t. X, p. 215), la municipalité observe qu'il est absent depuis deux ans et fut « diverses fois sommé et interpellé par les échevins de venir exercer sa charge; ce qu'il n'auroit tenu compte de faire, ny mesmes d'envoyer des blancz à ses commis; au moyen de quoy le publicq en recepvoit grand dommage ». En conséquence, on le somme une fois de plus de vaquer à son office, sous peine de le perdre; et, le 10 juillet 1593, il est remplacé par Martin Couart. Puis le bruit de sa mort se répand, mais il vit encore. Remis par Henri IV en possession de son mandat, il se retire néanmoins dans ses terres dès la fin de 1594, abandonnant ses fonctions à son commis Léon Frénicle; si bien que, le 20 février 1597, on lui reproche de ne pas s'être présenté à l'Hôtel-de-Ville depuis deux ans. Il se décide alors à résigner définitivement le 9 avril (*Registres...*, t. X, p. 217, note 1, et t. XI, p. 84, 132, 310, 359 et 402).

Il vécut à Pithiviers jusque vers 1609 et légua l'Ardoise à son fils Étienne, qui rendit cette demeure de plus en plus princière.

2. Couvents.

pauvres personnes, ausquelz il est deubt pour le moins trois années d'arréraiges desdictes rentes, et dont ledict de Vigny n'a aulcune chose paié, encores qu'il ayt receu de grandz deniers pendant ledict temps : ce qui est une pure vollerie et ravissement de la vie de infinies personnes, qui ont tout le bien assigné sur leurs rentes de ladicte Ville[1]... ».

Le jour même, l'affaire est portée devant le Conseil d'État, et le prévôt des marchands, répétant les arguments de Crucé, ajoute qu'il supplie le Conseil « de considérer meurement l'intérêt que ladicte Ville a pour le paiement des rentes, et ne voulloir permettre que ledict de Vigny sorte de ladicte ville sans y avoir satisfaict et rendu ses comptes du maniement de sa charge durant les trois années prochaines précédantes, du moings de bailler caution d'y satisfaire; et cependant la main soit clause audict s. de Vigny et ses commis...; *joinct qu'il pourroit advenir que, demeurant ledict de Vigny en charge ou sesdictz commis, et luy estant hors de ladicte ville, il pourroit encores toucher les deniers affectez auxdictes rentes des villes et lieux de l'Union et les emploier où bon lui sembleroit, et par advanture au paiement des douze mil escus qu'il doibt paier pour la composition de son eslargissement!* »

Cette crainte nous semble assez fondée, mais le Conseil d'État, où siégeaient pourtant quelques ligueurs, était dirigé par les protecteurs de Vigny, Épinac et Nemours, qui répondirent que l'on ne pouvait revenir sur une décision mûrement délibérée. Le cardinal Caetano, à qui l'on reconnaissait, comme légat du pape, l'autorité de chef spirituel de la Ligue, inclina en cette circonstance du côté de la modération et, pour conclure, fit observer que le prisonnier avait déjà quitté Paris.

A quel mobile avait obéi le garde des sceaux en suspendant ainsi le cours de la justice pour favoriser un adversaire de son parti? Voulut-il par cette longanimité faciliter les négociations de paix que poursuivait alors Villeroy entre Mayenne

1. Pièce citée par M. Paul Robiquet, *Histoire municipale de Paris*, 1904, t. III, p. 29. — Une partie des rentes de la Ville avait été saisie par le roi en 1586 et 1587 : d'où des retards et des virements, dont la plupart nous semblent plausibles et que la municipalité elle-même *ordonna* maintes fois au receveur, mais dont les ennemis de celui-ci lui reprochèrent d'abuser à son profit.

et les royaux[1]? C'est ce que suppose M. Richard[2]. En effet, uni au président Jeannin, et même, croit-on, non sans de plus hautes approbations, Villeroy entretint avec Pierre de Mornay-Buhy, avec le cardinal de Gondi, le banquier Zamet et bientôt Duplessis-Mornay des pourparlers, que la bataille d'Ivry interrompit à peine et qui ne furent jamais entièrement abandonnés : le garde des sceaux les sut et ne les interdit pas. Mais d'autres considérations purent intervenir auprès de lui : quel que fût son désir de ménager la possibilité d'une pacification, on croira difficilement qu'il eût voulu compromettre sa popularité en arrachant à la vindicte publique deux conspirateurs avérés, si des motifs personnels ne l'avaient encouragé à cette hardiesse. C'est que Vigny s'adressait aux ligueurs la bourse à la main... Marteau, nous le constatons, refusa ses services et, préférant rester exclusivement le pensionnaire de Mayenne et du « Roi Catholique », cria vengeance contre le corrupteur; mais qui nous prouve qu'Épinac, cet autre grand endetté qui, récemment sorti de la prison d'Amboise au prix d'une rançon beaucoup plus lourde que celle du prévôt, était, lui aussi, harcelé par les créanciers, n'avait pas écouté d'une oreille plus bénigne les propositions du serviable et généreux receveur?

D'ailleurs, ce prélat, dont on a pu dire tant de mal et tant de bien, avait l'esprit assez large pour comprendre la mentalité des Politiques, admettre la légitimité de leurs aspirations et se croire obligé, en bonne conscience, de les protéger contre la faction populaire.

Quoi qu'il en soit, cette relation est sincère : la sécheresse du ton, la précision des détails ne laissent aucun doute à cet égard. Et, à la différence de tant d'autres récits du XVI^e^ siècle qui ne font qu'ajouter un anneau à la chaîne des exploits accomplis

1. « Je receus, affirme Villeroy, une lettre de M. le président Janin, écrite de Maigny, par laquelle il me prioit, si l'occasion s'en offroit et que j'en eusse les moyens, de jetter les fondemens d'une négociation pour la paix publique, d'autant qu'il recognoissoit ledit duc plus disposé d'y entendre qu'il n'avoit encore esté. Ceste lettre me resjouyt, estant dudit président, qui estoit à la suitte dudit duc, auquel il se confioit grandement et qui estoit homme de bien et clairvoyant » (*Mémoires d'Estat*, éd. Petitot, vol. 44, p. 150-156).

2. Ouvr. cité, p. 379.

par les aventuriers de tous les partis, cette scène, pour n'être guère qu'une scène de comédie, nous apprend du moins quelque chose des caractères et des mœurs de la vraie société parisienne de ce temps.

La fourberie, on le voit, y joue son rôle. L'impression générale qui se dégage de ce spectacle n'est pas, cependant, trop affligeante. Car, d'une part, ces royaux qui, pour fuir les rigueurs du gouvernement insurrectionnel, prennent des postures de traîtres et, suivant le conseil de Vigny, « tiennent langaige contraire à ce qu'ils pensent » demeurent, après tout, les défenseurs de la paix sociale et de la liberté de conscience. Et, si l'on se place dans l'autre camp, on conviendra que la complexité de cette affaire à la fois religieuse, politique et financière, où étaient engagés les intérêts matériels d'une foule de pauvres gens et de petits rentiers, excuse passablement la colère des ligueurs parisiens contre l'ennemi de leur cause et le détenteur de leur argent.

Charles Valois.

NOTE SUR LES TROUBLES DE FRANCE[1].

... Sentant que la force n'estoit ung moyen propre pour pervenir à leurs desseings, [les ennemis] se sont perforcez d'y parvenir par diverses menées, ce qui est demeuré pour ung temps secret et caché, jusques à ce qu'ayant jugé ceste entreprinse ne pouvoir estre aysément conduicte à fin, s'ilz ne tiroient à leur party le prevost des marchans, pour ce qu'il pouvoit, tant par l'authorité de son magistrat que par la créance qu'il de longtemps a acquise en la ville, faire réussir ce desseing, s'il l'entreprenoit, et au contraire le rompre, si on l'entreprenoit sans luy, ilz pensèrent qu'ilz lui en debvoient communicquer. Sur ceste occasion, ilz entreposèrent le sieur de Vigny, recepveur général de la Ville, qui proposa audict prevost des marchans lesdictes incommodités et misères que le publicq supportoit pour la longueur de la guerre, la doulceur du repoz et la tranquilité que l'on pourroit esperer par le bien de la paix ; et, pour son particulier, luy remect devant les

1. Ce titre a été donné à la relation d'après les premiers mots d'un préambule que nous omettons (il ne contient que des allusions assez vagues aux soulèvements des royalistes de Paris et de Rouen contre l'Union.)

yeulx la grandeur de ses debtes, luy propose qu'en ce faisant elles seront acquittées et qu'oultre cela on luy donneroit grandes et riches recompences; qu'il ne se failloit arrester aulx promesses qu'on dit que les Espagnolz luy avoient faictes, lesquelz se servoient de luy pour establir en France leurs affaires, et faisoient mine de l'entretenir non pour le bien qu'ilz luy voulussent, mais pour avoir l'assistance de son magistrat; durant lequel ilz continueroient à le repaistre de promesses, mais que, quant il seroit dehors, ilz ne faudroient, selon que leur heumeur le[s] porte, de luy donner le pied par le cul et le recompancer de mescognoissance et ingratitude.

Ceste ouverture semble merveilleusement estrange au prevost des marchans, lequel, se proposant sur toute chose la conservation de la religion, jugea non seulement qu'il ne debvoit adherer à telle entreprinse, mais qu'il debvoit poursuyvre la punition d'iceulx qui la brassoient; d'aultant que telle paix estoit la ruyne certayne et inévitable de la religion. Et touteffois, pour ce que le debvoir de son magistrat l'incitoit à veiller sur le dangier où le publicq pourroit estre précipité par telles menées, il pensa que ceste accusation debvoit estre différée jusques à ce qu'il eust, par aultres communications, descouvert plus clairement le but, les moyens et les complotz de ceste entreprinse. Et pour ce ne [rejeta]-il du tout ceste proposition ny celluy qui[1] la luy faisoit, ains le remist à en communicquer plus amplement.

Cependant, il en donna advertissement à Monseigneur l'archevesque de Lion, en termes generaulx et sans luy nommer personne. De quoy aussi ledict sieur archevesque de Lion ne se voulut enquerir, mais seullement pria ledict sieur prevost qu'il vueillast, comme avoit tousjours faict, pour le salut publicq et tachast de decouvrir la verité de telz desseings.

Davantaige le prevost communiqua à quelques-ungs de ses amis ceste proposition, mesme pria l'ung d'iceulx de se rendre tesmoing et auditeur de tous les propos qu'il auroit avec ledict de Vigny, affin de pouvoir donner tesmoingnage, s'il en estoit besoing, de la sincérité de son intention. Ce que ne s'estant peu faire, pour la difficulté des lieulx où ils se rencontrèrent pour communicquer, ledict prevost delibera en choisir ung si propre qu'on ne luy peust rien proposer ny dire qui ne fût entierement entendu par tesmoings gens de bien et dignes de foy, qui pussent conveincre ce négotiateur de tous les propos qu'il auroit tenuz.

Ce lieu fut choicy en la maison du sieur Huisselin, assiz en la

1. Ms. : *qu'il.*

rue des Bourdonnoys, en laquelle ledict sieur prevost pria M. Pigenacq, curé de Sainct-Nicolas, M. d'Orléans, advocat général, M. Roland, grand audiancier, et M. Senault, secrétaire du Conseil d'Estat[1], de s'y treuver pour affaires d'importance. Où estans arrivez, il leur fit entendre qu'il desiroit les rendre participans des discours que luy avoit tenuz et luy debvoit encorres tenir ung négotiateur du roy de Navarre. Et, pour ce faire, les fit entrer dans une estude tappissée et accommodée expressément pour ce faire, derrière laquelle y avoit ung cabinet fort secret, dont l'huys estoit couvert de tappisseries, où il les pria s'y mettre et d'entendre de là quelz seroient leurs discours.

Peu aprez qu'ilz y furent entrez, arriva ledict sieur de Vigny, qui fut receu par ledict sieur prevost, et, raffrechissant ce qu'il luy avoit auparravant proposé, commença à luy dire :

« Qu'il failloit faire la paix avec le roy de Navarre et l'advouer pour nostre roy ; aultrement que la religion et l'Estat s'en alloient perduz ; que toutes les bonnes et grandes familles y estoient disposées, que le petit peuple la crioit et demandoit tout haut, pressé de necessité, et le médiocre la desiroit aussi; mais qu'il y avoit encorres sur ce poinct divers advis, pour ce qu'encorres que tous s'accordassent en ce qu'ilz la desiroient, ilz estoient differendz entre eulx pour les conditions : d'aultant qu'aucungs (se) proposoient qu'elle ne se pouvoit faire si le roy de Navarre ne se faict catholicque; les aultres la souhaytoient à quelcque condition que ce fût, ou d'estre catholicque ou de ne l'estre pas; estantz poussez à cela par diverses considerations, les ungs pour la conservation de la religion (laquelle ilz craingnoient de perdre si le roy de Navarre dominoit par la force), aultres pour la conservation de leurs biens, qui seroient à mesme hasard que leur religion, et qu'ilz perdroient en la perdant, les aultres pour le seul respect de leurs biens, sans se soulcier de leur religion. Encorres que par le moyen de telle paciffication il y aye grande apparence, quoy que l'on s'en puisse proposer, qu'elle pourroit estre grandement diminuée par l'artifice et violence des ministres et aultres hereticques joincts avec l'aucthorité royale. Touteffois l'on desiroit que ladicte paix se fît sur l'edict de paciffication de l'an 1577 et qu'il soit renouvellé et, en ce faisant, que tous les officiers soient catholicques, et les estrangiers chassez hors du royaume.

« Ceulx qui inclinoient à la paix estoient en grand nombre à la condition que le roy de Navarre se fera catholicque et non aultrement, et (que) de ceux qui la desiroient simplement et à quelcque

1. Sur ces ligueurs, voy. p. 215.

condition que ce fût, le nombre [n']en estoit sy grand; ce qui n'estoit pas toutefois bien esclarcy, et y avoit apparance que chacun se laisseroit aller à faire la paix simplement et à telle condition que l'on pourra, à cause de la misère du temps et ruyne des guerres.

« Et que le lendemain ilz en pourroient parler plus clairement et donner meilleurs resolutions, mesme que par les rooles des quartiers il montreroit et remarqueroit seurement audict sieur prevost tous ceulx qui inclinoient et vouloient la paix, et neanmoings que dez a present il pouvoit asseurer d'une bonne partie de son quartier, mesmes de la rue Michel-le-Comte et d'ung nommé Ch[aste]au et aultres.

« Quant aulx familles remarquables et grandes maysons, celle des Hennequins, qui est grande et qui a beaucop de pouvoir, y adseroit entierement[1], sans qu'aucung soit excepté, sinon les sieurs d'Assy[2] et Maneuvre[3]. Et pour le regard des aultres, assçavoir les sieurs de Rennes[4], de Chanterennes[5], Sermoyse[6] et du Fay[7], ilz y etoient tous bien disposez, et surtout l'evesque de Soyssons[8]. Et quant à ceulx de sa race, ilz estoient pareillement prests d'y entendre; le president Hamelos[9], qui est indigné de son emprisonnement et du mauvais traittement qu'il a receu, debvoit aller au-devant du roy de Navarre quant il viendroit devant Paris. Oultres lesquelz il estoit certain que plusieurs familles de ceste ville sont en mesme volunté, et que le Parlement mesme estoit de cest advis, excepté douze ou quinze, voyres que quelzque ungs avoient esté en son logis pour luy parler dont l'on ne se doubte-

1. C'était pourtant une vieille famille ligueuse, que naguère Henri III appelait la « race ingrate ». Pierre Hennequin, s. de Boinville, président au Parlement de Paris († 1577), avait été un des principaux promoteurs de l'Union, et les royaux poursuivirent longtemps les siens de leurs rancunes, comme le prouve une note assez malveillante de Pierre Dupuy (Bibl. nat., fonds Dupuy, ms. 673, fol. 124).

2. Antoine Hennequin, s. d'Acy et de Champcenest, président aux Requêtes du Palais († 1621), cousin germain de Pierre.

3. Jean Hennequin, s. de Manœuvre, frère d'Antoine, ainsi que les suivants.

4. Aymar Hennequin, évêque de Rennes depuis 1575 et futur archevêque de Reims, résidait alors à Paris († 1596).

5. Oudart Hennequin, s. de Chantereine, Orville et Louvres-en-Parisis, maître des Comptes.

6. René Hennequin, s. de Sermoises, maître des Requêtes de l'Hôtel.

7. Nicolas Hennequin, s. du Fay, secrétaire des finances.

8. Jérôme Hennequin, évêque de Soissons depuis 1585 († 1619).

9. Jean Amelot, président aux Enquêtes.

roit; la pluspart de la Chambre des Comptes avoit mesme desir, et entre les aultres de Pleurs, Le Lieur et Le Sueur[1].

« Que ledit de Navarre desiroit aussi ardamment la paix, qu'il estoit las de la guerre et n'avoit poinct d'argent, que, pourveu que l'on se hatast, il la feroit à quelcque prix que ce fût et y entendroit de bon ceur, encorres que cependant il tienne contenance de roy le mieulx qu'il peult et s'efforce faire valoir sa majesté royale, faisant en apparence le retenu, bien que son intention est contraire.

« Que Mesmin, pr[ocureur], estoit celluy qui est employé pour faire ceste negotiation vers le roy de Navarre; lequel Mesmin est très habil homme et suffisant, ayant des lettres et du jugement secret, qui sçayt tirer les vers du nez d'une personne et qui en ceste negotiation est ce qu'estoit M. Hotman[2] au faict de la Ligue et de l'Union des catholicques; qu'il avoit escript tous les memoires de ceste negotiation soubz M. de Sermoyse, et que dans peu de jours il partiroit pour aller treuver le roy de Navarre avec bonnes instructions; où estant, il se doibt adresser à Guytery[3], qui le presenteroit, et debvoit faire venir La Noue[4]; que pour avoir nouvelles et escripre de part et d'aultre on s'ayderoit d'ung chiffre et jargon. Et pour faire lès voyaiges avoient estez choysis deulx paysans de [Villegénis][5] dont il [lui Vigny] est seigneur; que son commis Le Conte[6] s'employera aussi, pource qu'il a grand accès avec Chastillon[7], et son gendre aussi, qui a grande habitude avec Givry[8].

« Que, faisant ceste paix, on espère y apporter le consentement de Mgr le duc du Mayne, comme il pensoit, mais que surtout on désiroit y attirer ledict sieur prevost et qu'il prestast son consentement, avec ses amis. Et, en ce faisant, luy promectoit de l'ac-

1. Pierre de Pleurre († avant 1627), Nicolas Lelièvre († 1637) et Nicolas Le Sueur, tous trois maîtres des Comptes.

2. Il s'agit probablement de Charles Hotman, s. de La Rocheblond († 1587), fondateur de la Ligue à Paris.

3. Jean de Chaumont, baron de Guitry ou Quitry, capitaine protestant, qui, malgré sa responsabilité partielle dans l'échec de l'expédition des reîtres, en 1587, conservait beaucoup de crédit auprès du roi († 1592).

4. Le célèbre François de La Noue (1531-1591).

5. Villegénis, comm. de Massy, arr. de Corbeil. Ms. : *Virginies*.

6. Louis Le Conte, encore mentionné en cette qualité dans les *Registres des délibérations* le 4 décembre 1590 (t. X, p. 80).

7. François de Coligny, comte de Châtillon, fils de l'Amiral (1557-1591).

8. Anne d'Anglure, baron de Givry (1560-1594), mestre de camp de cavalerie (*Registres*, t. IX, p. 344).

quiter entierement de ses debtes, qui s'estoient treuvé monter par calcul à soixante-cinq mil escus; promectant davantage luy donner soixante mil escus, dont partie luy seroit delivrée dans le jour des Cendres [28 février] et l'aultre partie luy seroit remise à Venize en toute seureté; que, pour ce faire, il luy failloit faire fondz de cent cinquante mil escus pour luy et d'aultres cinquante mil escus pour estre distribuez et employez en presens et recompences envers ceulx qui pourroient servir en ce traité : qui estoit en tout deux cent soixante mil escus[1] dont il failloit faire estat.

« Mais que, la paix se faisant, il conseilloit comme amy audict sieur prevost de sortir de Paris, où il ne croyoit qu'il peult estre en seureté, d'aultant que ceulx de la maison de Bourbon se resouviendroient tousjours de ce qui c'estoit passé à Paris, et qu'il seroit mieulx de se retirer en quelcque place seure qu'on luy bailleroit, ou bien hors du royaume.

« Qu'en faisant la paix, Mgr le cardinal de Bourbon debvoit sortir de prison et porter calité de premier prince du sang, que Messieurs de la maison de Guyse et aultres prisonniers seroient remis en liberté, sans touttefois leur faire aucung advancement ou recompence, au moings qu'il ne s'en parle poinct. »

Et desirant ledict sieur prevost sçavoir qui favorisoit ses desseins, luy auroit demandé comment il pourroit recouvrer ceste somme. Il fit responce : « Qu'elle seroit fournie par aucungs qu'il ne vouloit nommer, mais qu'on n'auroit affaire qu'à luy, et qu'il ne se failloit donner payne du moyen de la recouvrer; qu'il y avoit assez d'argent dans Paris, mais qu'on le serre et que ceulx qui en ont se plaingnent fort, ne faisant semblant d'en avoir, et que, quant l'on lève des impostz, ceulx qui sont les moings affectionnez à l'Union payent les premiers, mais que, par aprez, soubz main, ilz detournent les aultres de contribuer, qui est cause que les levées sont ordinairement difficilles et playnes de longueur; que ceulx qui fournissent l'argent en avoient bonne asseurance et qu'ilz estoient nantiz de terre[s] de valeur, comme de Chaumont-sur-Loire[2], Nogent-le-Roy[3] et aultres en Vandomoys; ce qui touteffois ne touchoit ledict sieur prevost, lequel n'auroit affaire qu'à luy, soit pour l'acquict de ses debtes ou pour les deniers qu'il luy conviendroit toucher. »

1. Il faut lire vraisemblablement : 200,000 écus; quelque erreur ou omission du scribe nous empêche de comprendre les calculs du financier, qui pourtant devait savoir compter.

2. Arr. de Blois (Loir-et-Cher).

3. Arr. de Dreux (Eure-et-Loir).

Alors, le requerant ledict sieur prevost qui seront ceulx qui en Paris pourroient s'opposer à ceste paix ou les traverser en leurs negotiations, respondit : « Que les sieurs Roland, Compans et Desprez, eschevins[1], ausquelz l'on n'avoit encorres parlé de ce faict, leur pourroient apporter quelcque empeschement; touteffois qu'il pense qu'il y aura moyen de gaingner le sieur Roland par remonstrances et qu'il se rendroit à la raison, en luy baillant pour ce faire ung office de maistre des Comptes et secrétaire du roy; mais que, pour le regard de Compans et Desprez, il n'y avoit pas grande apparance de les pouvoir gaingner. Quelcques aultres bourgeois se pourroient aussi opposer, mesmes ceulx que l'on appelle les Seize; touteffois, on en pourra quelcques-ungs contenter par divers moyens, et que, quant à Auroux[2], il ne s'en failloit soulcier, d'aultant qu'il n'a conscience ny creance. Mais, quoy que ce soit, cincquante mil escus jectez et distribuez parmy telz gens les feroient condescendre où l'on vouldroit; joinct qu'ilz ont faict tant d'ennemys par leurs deportemens qu'il n'est pas possible qu'ilz ayent beaucop de pouvoir. Que sy telz gens ne se fussent meslez des affaires et qu'elles eussent estez conduictz par les saiges et par ceulx qui les debvoient manier avec authorité, chacun se fust mis voluntiers de la Ligue, et tout le monde se fust embarcqué fort avant, mais que le contraire estoit cause de telle disette de deniers; laquelle sera encorres plus grande, bien qu'il y en ayt assez à Paris. »

Et pour mieulx decouvrir leur desseing, l'ayant ledict sieur prevost interrogué des moyens plus propres pour parvenir à ceste paix et la faire treuver bonne, respondit : « Que le roy de Navarre se debvoit tenir à douze ou quinze lieues prez de Paris, pour empescher les vivres, l'incommoder et rendre en necessité, que pour cest effect il seroit expedient, aprez que les articles de paix seroient accordez, faire prendre Corbeil et Laigny, non pas pour faire mal plus grand, mais affin de donner peur et frayeur, qui seroient cause de demander la paix; que desjà le roy de Navarre sçavoit la necessité de Meaulx, au moyen de laquelle on pouvoit pratticquer, s'addressant au procureur du roy et au recepveur des aydes. ».

Alors estans entrez en propoz sur le passaige de Givry, qui, faingnant vouloir passer la rivière à Gournay[3], pour couvrir son desseing, s'estoit tout court tourné vers Samoys[4], où il estoit

1. Voy. ci-dessus, p. 215 et 216.

2. Barthélemy Auroux, qui sera pendu, le 4 décembre 1591, par ordre de Mayenne, pour sa participation au meurtre de Brisson.

3. Gournay-sur-Marne, arr. de Pontoise (Seine-et-Oise).

4. Arr. de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

passé, il dit qu'il estoit croyable que plusieurs sçavoient son desseing.

Et sur ce qu'il luy auroit demandé s'il sçavoit que le roy de Navarre voulust entreprendre par force sur ceste ville de Paris, il dit : « Qu'il n'estimoit pas qu'il le voulust faire, ny qu'il y peult riens gaingner par tel moyen, n'ayant pas l'opinion qu'il se treuvast douze personnes qui voulussent ou peussent se jecter en rues les armes en la main en sa faveur, et que le bruict qui avoit courru de cela ces jours passez estoit du tout faulx ; que l'autre moyen estoit plus seur ; à l'effect duquel il s'employeroit, et efforceroit en parler à plusieurs personnes, mesme au sieur de Videvile[1], faire parler sa femme à M. Pigenat[2], et adviseroit aulx moyens d'en gaingner quelques aultres, dont il n'estoit encorres asseuré, qu'il nomma alors, et entre lesquelz y a quelques ungs du Conseil. »

Et sur ce poinct finit la conferance, se departant ledict sieur prevost et de Vigny avec promesses de se reveoir et conferer derechief au mesme lieu le lendemain à huit heures du matin, advertissant ledict sieur prevost ledict de Vigny d'entrer par la porte de l'estable, que l'on luy tiendroit ouverte.

Aprez le depart dudict de Vigny, estans lesdictz susnommez sortiz de l'arrière-cabinet et ayant discourru quelcque peu avec ledict sieur prevost sur ce qui s'estoit passé, il les pria de se treuver le lendemain à sept heures au mesme lieu, pour assister à la continuation de la conference, qui se debvoit faire le lendemain. Ce qu'ilz firent, excepté ledict sieur d'Orleans, qui, s'estant excusé de l'importance et necessité de ses affaires, fut choisy pour y assister en son lieu le sieur Zacharie, maistre des comptes[3]. Et lesquelz estans rentrez en l'arrière-cabinet, et lesdicts sieurs prevost et de Vigny arrivez, ilz rentrèrent en leurs conferances.

Mais, auparadvant, ledict de Vigny, par forme de devis, raconta audict sieur prevost : « Qu'il avoit rencontré le bonhomme de La Bruyère[4] demye heure auparradvant ou environ, lequel luy avoit demandé s'il avoit, le jour precedent, veu le sieur prevost des marchans et s'il n'avoit poinct decouvert ce qu'il faisoit?

1. Benoît Millon, s. de Vuideville.

2. Ce nom dut causer quelque impression derrière la tapisserie, qui dissimulait, entre autres, ledit Pigenat.

3. Pierre Acarie, dit quelquefois Zacharie, maître des Comptes, membre du Conseil de l'Union. Ce ligueur fanatique avait épousé la sainte femme qui sera béatifiée sous le nom de Marie de l'Incarnation.

4. Jean de La Bruyère, épicier et apothicaire rue Saint-Denis, un des fondateurs de la Ligue à Paris. Il était le trisaïeul du moraliste.

Auquel ledict de Vigny avoit respondu qu'il l'avoit esté veoir le jour precedent sur les sept à huict heures du matin, mais qu'il ne luy avoit communicqué d'aucungs affaires...; et qu'alors ledict de La Bruyère luy demanda qui estoit lors en la maison dudict prevost? A quoy il fit responce que les sieurs Roland et Doré y estoient. Et consecquamment ce que ledict Roland luy dict? Il respondit qu'il ne luy avoit rien ouy dire, et qu'il y vit aussi le capitaine La Baste et ung jeusne homme qui escripvoit soubz ledict prevost, lequel peu aprez sortit de la maison et le fut conduire en une maison proche de la sienne, où il le laissa et s'en retourna. Ledict de La Bruyère alors luy dict qu'il ne demandoit pas cela sans cause, pour ce qu'il avoit treuvé ledict prevost ayant la parrolle tremblante; que ledict prevost avoit tousjours bien faict et debvoit prendre garde à luy; et que, s'il sçavoit quelque chose contre luy, il l'en debvoit advertir, et qu'à l'instant estoit party ledict de La Bruyère, pensant luy tirer les verdz du nez, en disant : « J'estime qu'il y aye quelcque artiffice en ceste ville, « qui ne se peult decouvrir. »

Ce discours finy, en continuant leur devis, ledict sieur prevost luy demanda où estoit le roy de Navarre; que l'on luy avoit dict que les armées estoient proches et se pourroient chocquer. A quoy il respondit que le roy de Navarre ne hasarderoit rien et n'exposeroit son Estat à la fortune d'ung combat. Et, luy disant ledict sieur prevost que les Espaignolz estoient joinctz, ledict de Vigny soustint que non et qu'il en avoit esté asseuré par Ysoart Cappel; puis il adjousta : « Que M. du Mayne ne pouvoit rien faire qu'il vaille s'il n'avoit deulx armées, l'une de vingt mil hommes, qu'il conduiroit, et l'aultre de dix mil hommes; mais que cela ne se pouvoit faire, pour ce qu'il avoit faulte de chief, et que M. de La Chastre, que ledict sieur prevost luy avoit dict estre capable de conduirè une armée, faisoit besoing où il estoit, et que, s'il en partoit, le Bierry seroit troublé; et que les sieurs d' ... et de La Guyerche[1] sont, comme il estime, du party du roy de Navarre, ou pour le moins ledict sieur de La Guyerche ne luy faict la guerre. Et qu'il avoit ouy dire que Saint-Luc alloit treuver le roy de Navarre, lequel dans le quinziesme ou vingtiesme de ce mois auroit ses[2] forces assemblées. »

1. Georges de Villequier, vicomte de La Guerche. Le scribe a tellement déformé le nom de l'autre seigneur que nous ne pouvons discerner avec certitude de qui il est question. Sur les royaux et les ligueurs du Berry, voy. M. F. Deshoulières, *le Maréchal de La Châtre*, Bourges, 1907, in-8°, ch. XI et XII.

2. Ms. : *heu*.

Sur ce poinct, reprenant à discourir du precedent, ledict de Vigny dict :

« Que Mesmin avoit esté l'aprez-disner treuver le sieur de Sermoyse, et, ne l'ayant pas treuvé chez luy, il alla chez le sieur de Chanterennes, son frère, affin de se resoudre sur le poinct qui avoit esté traitté par le precedent, et que, le treuvant très disposé à la paix, il demanda si, [au cas] que le roy de Navarre ne se voulust faire catholique, il failloit delaisser à la faire, et si on ne pouvoit traitter avec luy en prenans toutes les seuretez necessaires pour la conservation de la religion. A quoy il estoit fort ayséement accordé; que, le matin de ce mesme jour, Mesmin estoit retourné au logis du sieur de Sermoyse avec trois ou quatre des principaulx de ceste ville pour adviser sur ce mesme point, et le verroit au sortir pour apprendre de luy ce qui s'estoit [passé] et en advertir ledict sieur prevost.

« Qu'il [Vigny] ne peult pas luy mesme traicter à ceste negotiation, pour ce qu'il est journellement espié et ses actions contrerollées, de manière qu'il est necessaire que luy et aultres personnes de Paris qui sont congnuz se donnent garde d'estre descouverz, mais que Mesmin estoit guarry de ceste maladie, et, quant il parle aulxdictes personnes, c'est tousjours au contraire de ce qu'il dit desirer et santir. »

Et l'enquerant ledict sieur prevost des moyens qu'il y avoit de conferer et traicter de cest affaire, il respondit :

« Qu'il ne se passoit une seule heure qu'il ne travaillast et communicquast avec ledict Mesmin, avec lequel, en allant et venant devant et aprez le repas, il en traictoit comme avec personne propre, à cause de sa suffisance et pour ce qu'il gouverne M. de Montpensier[1], la dame de Bouillon[2] et aultres seigneurs de la court.

« Qu'il s'asseurast de l'argent promis, dont la pluspart estoit tout prest; mais, avant que le livrer, il failloit avoir la parolle des autres et advancer les affaires en quelque bon train, bien que ce ne soit de ses finances.

« Que dans trois jours, pour lesquelz il failloit encorres patienter, on auroit[3] nouvelles sy le roy de Navarre se feroit catholicque; ce qu'advenant, il failloit croyre que tout Paris luy ten-

1. François de Bourbon, duc de Montpensier (1539-1592).

2. Charlotte de La Marck, héritière de son frère Guillaume-Robert, duc de Bouillon, et femme de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (1574-1594).

3. Ms. : *on n'auroit.*

doit les bras; et, encorres qu'il ne le vueille faire, il fault prendre une bonne resolution à la paix.

« Et, lorsqu'on en aura heu nouvelles, en faudra parler à [de]couver, mais jusques lors l'on se doibt tenir couver. Ce qu'il ne croict debvoir estre tennu estrange, veu qu'il veoit les choses tellement preparrées à la paix qu'il ne reste plus qu'à mectre la main à la plusme; et que touteffois (que) ledict sieur prevost se debvoit donner de garde de parler de cest affaire à personne. Au contraire dict qu'il debvoit tousjours *tenir langaige contraire à ce qu'il pensoit et soustenir qu'il ne failloit recepvoir le roy de Navarre, encorres qu'il se fit catholicque*, affin de mieulx sentir par telles dissimulations les voluntez de ceulx ausquelz il parleroit, et que cependant luy et Mesmin se chargeroient de conferer de cest affaire et de gaingner le plus de personnes qu'il seroit possible.

« Que la craincte et la frayeur y pourroit disposer beaucoup de personnes, d'aultant que le roy de Navarre se fera fort dans la my-mars, non pas pour venir aulx portes de Paris, mais pour empescher les vivres d'y entrer. Cependant, Laigny se pourroit prendre facillement, y envoyant quattre canons et 2,000 hommes; et que Corbeil estoit perdu sans doute si les habitans reffusoient garnison; que, selon que l'occasion se presenteroit, le roy de Navarre pourroit approcher plus prez de Paris, ce qui[1] semble estre necessaire pour redoubler la peur et l'apprehention; et, pour remedier à la necessité des vivres dont son armée pourroit estre pressée, pour estre le pays des environs desnué, on pourroit faire maguasins à Estampe et Pluviers[2].

« Que c'estoit chose qui importoit grandement de se hâter de faire et conclure la paix, d'aultant que le roy de Navarre, par sa diligence, se fortiffioit et augmentoit tous les jours, que le contraire estoit de M. de Mayenne, dont les forces se diminuent, pour estre fort tardif; et est à craindre que cela ne rende à la longue le roy de Navarre plus fier, plus hault et plus rugde, encorres que luy et ceulx qui sont avec luy ayent plus d'envie et de besoing de la paix que ceulx de deça, pour ce qu'ilz sont en grande necessité et ne sont retenuz à sa suytte que par l'esperance du pillage de Paris et pour se desgaiger de ce qu'ilz doibvent; que ce seul respect et non l'amitié et affection qu'ilz luy portent les induict à faire la guerre, et que, si Paris avoit

1. Ms. : *qu'il.*
2. Aujourd'hui Pithiviers.

traitté la paix et que, par ce moyen, ilz se vissent frustrez de leurs esperances, il se verroit aussitost abandonné.

« Que, si ledict sieur prevost doncques embrassoit cest affaire, qu'il ne mancqueroit de loyer et de recompance; encorres que le roy de Navarre n'ayt poinct d'argent, il y en avoit qui en avoient pour luy, qu'il toucheroit aussitost que l'on sçauroit la volunté des autres, et que, sy cependant il avoit affaire de quelque somme ou qu'il fust pressé de quelcque partie, il seroit secourru, et luy en bailleroit plus tost qu'il n'en demanderoit. »

Alors ledict sieur prevost luy dict : « Monsieur le recepveur, je sçay comme vous m'avez tousjours aymé et faict preuve de vostre bonne volunté à ma necessité. Mais vous sçavez aussi que j'ay tousjours preferé ma conscience et le debvoir de ma charge à tout aultre respect. J'ay plus d'obligation à ma religion qu'à nostre amytié; j'ay tousjours servy le publicq très fidellement et n'y veulx encorres mancquer. Qu'a esté cause, en affaire de telle importance comme est ceste-cy, j'ay voulu me faire assister de beaucoup de gens d'honneur, qui pourront estre tesmoings des discours que nous avons heu ensemble. »

Et à l'instant appella lesdicts sieurs susnommez, lesquelz, sortant dudict arrier-cabinet, se presentèrent; et en leur presence, s'addressant derechief audict de Vigny, luy dict : « Je suis bien marry que vous, avec qui j'avois tant contracté d'amitié, ayez esté choisy pour traicter d'une telle paix avec moy, qui, pour la conservation de ma religion et de ma patrie, à la ruyne desquelz elle tend, ay esté contrainct, pour empescher coulomnies trop communes en ce temps, prier ces Messieurs, qui ont ouys ce que vous m'avez hier et aujourd'huy deduict, de nous assister, pour en rendre fidel tesmoingnage où il en sera besoing. »

Alors ledict sieur prevost des marchans, laissant ledict de Vigny en la compagnie desdictz sieurs dessus nommez, s'en alla donner advertissement de ce qui s'estoit passé à Messieurs du Conseil, qui auroient à l'instant ordonné ledict de Vigny estre mené au chasteau de la Bastille et decerné commission pour l'apprehender, pareillement ledict Mesmin, ce que fut aussi faict à l'instant, et tous deux menez prisonniers audict lieu, où ilz sont à present.

UN COMPLÉMENT

AU

JOURNAL
DU PROCÈS DU MARQUIS DE LA BOULAYE

En 1862, dans le même volume qui contient l'édition des *Mémoires* de Beauvais-Nangis, Taillandier, continuateur de Monmerqué, publia pour la Société de l'Histoire de France, sous le titre de *Journal du procès du marquis de la Boulaye*, le texte d'un manuscrit dont il était propriétaire et qui provenait de l'historien de Paris Dulaure; ce dernier, écrit Taillandier[1], avait dû l'acheter, « dans le temps de la Révolution, chez un bouquiniste ou chez un épicier ». Heureux temps où l'on pouvait trouver chez un épicier des manuscrits de cette valeur! Ce *Journal* offre, en effet, un grand intérêt pour l'histoire de six ou sept des plus mémorables semaines de la Fronde parisienne; mais l'éditeur, pas plus dans l'Introduction que dans les notes, n'en a suffisamment fait ressortir la valeur, se bornant à en rapprocher quelques passages des *Mémoires* du cardinal de Retz et de ceux de Gui Joly. Si l'on songeait quelque jour à le publier de nouveau, une connaissance plus approfondie de cette période de notre histoire, la comparaison avec les multiples mémoires et documents d'archives mis au jour depuis 1862 permettraient sans doute de donner à l'édition l'ampleur qui conviendrait; surtout, il y aurait à tenir compte d'un second texte de ce *Journal*, qui, ignoré de Taillandier, n'a été jusqu'ici cité, à notre connaissance, que par Feillet, dans sa belle édition des *Mémoires* de Retz, et sur lequel nous voudrions ici appeler davantage l'attention. Car, si Feillet s'est rendu compte que ce texte offrait avec celui de Taillandier d'importantes divergences, il

1. Introduction, p. XXI.

ne paraît pas avoir aperçu l'intérêt de tous les documents qui l'accompagnent dans le manuscrit où il est conservé[1].

Ce texte et ses appendices forment, à la Bibliothèque nationale, le volume 733 de la collection Dupuy. Le *Journal*, déjà publié par Taillandier, en occupe les vingt-six premiers feuillets et est tout entier écrit de la main de Pierre Dupuy, qui lui a donné un titre plus long, mais plus exact que n'a fait l'éditeur de la Société de l'Histoire de France. Ce titre : « Relation de ce qui s'est passé dans Paris et dans le Parlement, depuis le samedi, 11e jour de décembre 1649, jusques au samedi 22e jour de janvier 1650, touchant l'assassinat commis en la personne du sieur Joly, la sédition qu'a tâché d'émouvoir dans Paris le sieur marquis de la Boulaye et le prétendu dessein d'attenter à la personne de Monsieur le prince de Condé », est suivi, en épigraphe, du vers proverbial d'Horace : « Parturient montes, nascetur ridiculus mus », qui rend bien l'impression que, mis en émoi par le bruit énorme fait autour des événements du 11 décembre 1649, les Parisiens durent ressentir, quelques mois plus tard, en apprenant que tout ce bruit s'évanouissait en fumée et que le pseudo-assassinat du conseiller au Châtelet Joly aussi bien que le guet-apens dressé sur le Pont-Neuf contre le prince de Condé étaient couverts par une amnistie générale.

A qui devons-nous cette relation? Taillandier qui, en passant, s'est posé la question, ne l'a point résolue, et Pierre Dupuy pas davantage, qui, grand ami de Mathieu Molé, s'est borné à inscrire ces mots au-dessous de l'épigraphe : « L'auteur de cette relation paroît frondeur, beaucoup passionné contre M. le premier président et tous ceux de son parti. Il seroit bon d'avoir quelques autres mémoires touchant ces affaires, afin de savoir la vérité plus exactement. » Taillandier conjecture avec raison que l'auteur était membre du Parlement, mais il se trompe quand il ajoute que ce membre du Parlement devait être « attaché avec modération à la Fronde »; il suffit de lire de près ce mémoire pour apercevoir que celui qui l'a écrit était, au contraire, fort avancé dans les idées frondeuses, enragé, comme

1. Feillet s'est borné à en publier deux, — qui sont des pièces imprimées, — au t. II de son édition de Retz, appendice XIII, p. 680-692.

l'a noté Dupuy, contre le premier président Molé, grand admirateur, en revanche, de Retz et de Beaufort, les deux héros chers à la populace parisienne. Un nom vient sous la plume : celui du conseiller de la troisième Chambre des enquêtes, Paul Portail, qui passe pour l'un des plus féconds et des plus hardis libellistes de l'époque; mais rien n'autorise, de façon sûre, à grossir son œuvre de ce *Journal*[1], lequel n'est d'ailleurs pas un libelle, mais une relation historique à rapprocher, par exemple, toutes proportions gardées, du *Journal* d'Olivier d'Ormesson ou de celui de Jean Vallier.

Quoi qu'il en soit, le texte copié par Dupuy présente, avec celui qu'a publié la Société de l'Histoire de France, des différences assez considérables, qu'il serait fastidieux d'énumérer; nous voudrions plutôt mettre en lumière deux des documents réunis par Dupuy à la suite du *Journal* et qui en forment comme les pièces justificatives. Ces documents nous paraissent en effet compléter heureusement les récits que l'on trouve de la journée du 11 décembre 1649 dans les nombreux mémoires et journaux de l'époque, et tandis que ceux-ci, pour la plupart, ne nous font guère connaître que le rôle joué par les principaux acteurs, ceux-là nous éclairent de préférence sur la part, assez mal connue, qui revient dans l'affaire à de nombreux et singuliers comparses. — Mais il faut d'abord rappeler brièvement ce que fut cette « journée » de la Fronde, l'une des plus fameuses après celle des Barricades et celle de l'arrestation des princes.

S'il serait exagéré de dire que les causes financières du grand mouvement de la Fronde ont eu autant d'influence que les causes politiques, on ne doit cependant pas en méconnaître l'importance[2]. Il faut surtout admirer l'habileté avec laquelle

1. Portail avait un homonyme, appelé quelquefois du Portail, avec lequel on l'a généralement confondu; ce du Portail, natif de Poitiers, était avocat au Parlement; il se nommait Jehanne ou Jouanne et Portail n'était qu'un surnom. Il fut élu, en 1649, syndic des rentiers, en même temps que Gui Joly, et joua un rôle dans les événements du 11 décembre. C'est lui, et non le conseiller, qui est l'auteur du célèbre *Factum contenant les justes deffenses des rentiers de l'Hôtel de ville de Paris* (Paris, chez Edme Pepingué, 1649, 35 p.), ainsi qu'il ressort d'un passage du *Journal du procès de la Boulaye* (p. 309).

2. Elle vient d'être mise en relief par M. Germain Martin dans une

les grands meneurs surent exploiter le mécontentement provoqué parmi le peuple de Paris par l'étonnante désinvolture des adjudicataires des impôts publics et l'insolente audace des partisans. Les rentiers de l'Hôtel de ville étaient fort mal payés; on verra, par l'un des documents que nous publions, que non seulement leurs quartiers leur étaient servis fort en retard, mais même qu'on osait parfois leur réclamer la restitution de ceux qu'ils avaient touchés. La crise, à la fin de l'année 1649, touchait à son dernier période; les rentiers exaspérés étaient devenus menaçants; le 22 septembre, ils avaient parlé d'assommer le chef de la municipalité parisienne[1]. Pour être plus forts, ils se syndiquèrent et à leur tête placèrent des gens biens connus pour les meilleurs amis de Retz, de Beaufort, de Broussel, de Noirmoutier et autres grands chefs de la Fronde; parmi ces douze syndics, les plus en vue étaient le président aux Requêtes Charton, capitaine de son quartier et parlementaire des plus fougueux, et le conseiller au Châtelet Gui Joly ; venaient ensuite trois secrétaires du roi, Matharel, Labory et Parrain des Coutures, l'avocat au Parlement Portail et les avocats au Conseil Maréchal et Belot. De nombreuses assemblées furent tenues, tantôt chez Retz, tantôt chez Charton et chez Broussel, où l'on prépara mystérieusement une « affaire » : pas si mystérieusement toutefois que la Cour et Mazarin surtout n'en fussent informés. Mazarin avait à sa solde une sorte de police secrète fort bien organisée, un personnel très varié d'agents, habiles à le renseigner sur toutes choses; peu d'entre eux sont connus; ils pourraient faire l'objet d'une curieuse étude. Nombre de lettres écrites par quelques-uns et conservées dans les papiers de Mazarin aux archives des Affaires étrangères révéleraient tout ce que le cardinal pouvait attendre de ces hommes aveuglément dévoués et les grands services qu'il en reçut. A certains, comme le Béarnais Isaac Bartet, il confia les missions les plus difficiles, et ils furent pour sa politique des auxiliaires

étude sur *la Fronde et les rentiers*, publiée en 1911 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*.

1. *Registres de l'Hôtel de ville pendant la Fronde*, publiés par Leroux de Lincy pour la Société de l'Histoire de France, t. II, p. 445. Voyez aussi le ms. fr. 25025 de la Bibl. nat., fol. 102 v°.

de tout premier ordre. Au-dessous de ces agents émérites, Mazarin en avait d'autres, plus modestes, capables de toutes les besognes, recrutés un peu partout, gens souvent de sac et de corde et de conscience fort large. C'est à trois de ces derniers qu'il eut recours pour pénétrer, en novembre 1649, les secrets desseins des frondeurs, ligués avec les syndics des rentes.

L'un était Béarnais, comme Bartet; il s'appelait Daniel Canton, sieur de Lascoumettes[1], et était âgé de trente-cinq ans. Tout ce que nous savons de lui, ou à peu près, se trouve dans les *Mémoires* de Retz et dans le *Journal du procès de la Boulaye*, qui le représentent, bien entendu, comme un fieffé coquin. Il avait été « ministre des plaisirs » du maréchal de Gramont, à qui il devait sans doute d'être venu de Béarn à Paris; on le trouve ensuite, en 1645 et 1647, associé aux partisans Catelan et Tabouret[2]; enfin, après avoir servi « dans les troupes de Paris pendant les derniers mouvements », il avait fini par échouer chez un troisième partisan, le fameux La Rallière, qui l'indiqua à Mazarin. A en croire Retz[3], Canton aurait été jadis, à Pau, condamné à être pendu; il faut peut-être voir là l'une de ces exagérations familières au coadjuteur, car un des deux documents publiés plus loin apprend que Canton était lié d'amitié avec Thibaud de Lavie, magistrat des plus considérables du parlement de Bordeaux, qui avait dû le connaître à Pau au temps où lui-même y faisait ses études sous la discipline de Bernard de Lavie, son père, premier président au parlement de Navarre, et il est peu probable que Lavie eût gardé parmi ses amis un réchappé de la potence. Convenons, si l'on veut, que Canton, la conscience chargée de quelques peccadilles, s'était quelque peu dévoyé.

1. Son nom est écrit tantôt *Canto*, tantôt *Quenton;* il est appelé aussi parfois *le sieur de la Comette* ou *de Comen*, formes, semble-t-il, défigurées du nom essentiellement béarnais de *Lascoumettes*, que nous ne pensons pas trop téméraire de lui restituer.

2. On imprima en 1649 un « Factum notable pour Thomas Carrel, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demandeur en exécution des arrêts de la cour des 7 décembre 1645 et 19 décembre 1647, contre Mes François Catelan, Martin Tabouret, secrétaires du roi..., et Canto, associés en divers partis et complices, accusés et défendeurs ».

3. *Mémoires*, t. II, p. 582.

Son collègue en espionnage, Louis Pichon, sieur de Charbonnières, toujours au dire de Retz, ne valait pas mieux; fils d'un avocat du Mans, venu à Paris au début de la Fronde, il avait servi dans le régiment du marquis de Duras, et là, s'étant rendu coupable d'un vol de chevaux, peu s'en fallut, assure l'auteur du *Journal du procès de la Boulaye*[1], qu'il ne fût condamné au gibet; Retz, plus affirmatif, ajoute qu'il avait été mis en effigie sur la roue au Mans[2]. Ce Pichon avait néanmoins de belles connaissances, car c'est à l'évêque de Dol, Cohon, qu'il dut de passer au service de Mazarin. Avant d'entrer en campagne, les deux compères s'étaient prudemment munis de brevets du roi, contresignés par Le Tellier, qui les autorisaient, sans avoir à craindre plus tard d'être inquiétés, à s'introduire dans les assemblées séditieuses des frondeurs et des syndics des rentes et à en surprendre les secrets. Pour compléter le brelan, ils s'adjoignirent un troisième et non moins étrange personnage. Celui-là était Bordelais; il s'appelait André de Sossiondo[3], avocat, d'après d'Ormesson, marchand, d'après le *Journal du procès de la Boulaye*[4], qui donne sur lui les plus fâcheux renseignements. Il se prétendait député du peuple de Bordeaux, « pour entretenir intelligence avec celui de Paris », et, s'étant introduit, à titre de compatriote, auprès du conseiller au parlement de Guyenne Jacques de Guyonnet, qui se trouvait alors à Paris, chargé par ses collègues frondeurs de conclure un pacte avec les parlementaires parisiens, il avait réussi à capter ses bonnes grâces, au point que le confiant Guyonnet lui donnait tous les jours son courrier à porter à la poste, et Sossiondo s'empressait de le remettre à Mazarin. Ce triste personnage, ajoute assez crûment l'auteur du *Journal*, « étoit fils d'un Portugais mahométan, banqueroutier à Bordeaux, et à présent étoit maquereau dans le Marais et espion de La Rallière sur le Port-

1. P. 296.
2. *Loc. cit.*
3. Appelé tantôt *Sostiendo* (d'Ormesson), tantôt *Sossiendo* ou *Sosciendo* (Retz et la Boulaye). Dubuisson-Aubenay, seul, donne la bonne orthographe.
4. *Loc. cit.*

au-Foin »[1]. Canton dut le connaître chez ce partisan et n'eut pas de peine à l'embaucher.

A eux trois, ce Béarnais, ce Manceau et ce Bordelais firent merveilles. Mêlés à toutes les réunions de frondeurs et de rentiers, ils s'égosillèrent consciencieusement trois bonnes semaines à réclamer le paiement des rentes sur l'Hôtel de ville. Ils furent vite au mieux avec l'un des chefs du mouvement, — l'un des plus enflammés, l'un des plus naïfs aussi, — un certain Parrain des Coutures, trésorier des bâtiments du roi, capitaine du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois et syndic des rentiers, dont la femme n'était pas moins enragée frondeuse; par lui, ils connurent tous les secrets du complot qui se tramait, et on lira, dans l'un des documents publiés plus loin, l'amusant récit d'un dîner chez des Coutures, où l'on voit le digne Canton tenir le plus sérieusement du monde la partie de piquet de la dame, tandis que, au coin du feu, le maître du logis examine avec Pichon-Charbonnières, imperturbable, de quelle manière l'on pourrait bien expédier proprement de vie à trépas ce pauvre avocat général au parlement de Bordeaux, Thibaud de Lavie, qu'on sait en route pour Paris et qui n'a que le tort d'être par trop « mazarin ». Et pendant ce temps, Sossiondo, jetant feu et flamme, tient contre la reine des discours à faire frémir et ne ménage pas davantage son patron le Cardinal.

Ce sont donc surtout les dessous de la conjuration que l'on trouvera dévoilés dans les deux documents publiés ici. On sait ce que fut la journée du 11 décembre 1649; tous les Mémoires du temps en content à plaisir les quatre actes. Au lever, entre sept et huit heures, rue des Bernardins, pseudo-attentat contre Gui Joly; puis, toujours dans la matinée, au Palais de justice, tentative d'émeute par Charton et la Boulaye; l'après-midi, conciliabules frondeurs; à la nuit, enfin, sur le Pont-Neuf, guet-apens contre les équipages du prince de Condé; il fait long feu,

1. Ce Sossiondo, en réalité, était de bonne famille; un de ses descendants était en 1702 conseiller à la Cour des aides de Bordeaux (*Archives historiques de la Gironde*, t. XXVIII, p. 443). Une branche des Sossiondo, fixée en Saintonge, figure en 1789 parmi la noblesse de cette province (La Morinerie, *Noblesse d'Aunis et de Saintonge*, p. 326).

comme le reste, le prince ayant été prévenu à temps. Sur ces divers événements, dont il serait possible de reconstituer point par point la trame, il nous a paru que les interrogatoires, d'un mois seulement postérieurs, de deux des coupables apportaient quelques précisions pittoresques. Ces deux-là auraient vraisemblablement payé pour tous les autres, sans la déclaration d'amnistie générale que le roi signa à Dijon au mois d'avril suivant[1]. Grande dut être leur surprise, lorsque, comparaissant devant les deux commissaires du Parlement chargés de les interroger, ils apprirent que les charges relevées contre eux émanaient de leurs anciens compères Canton, Pichon et Sossiondo. Ces trois dignes personnages, — que Retz flétrit du nom de « témoins à brevet » (les deux premiers, on l'a vu, étaient munis de brevets du roi pour espionner les menées frondeuses), — avaient en effet rédigé et présenté au Parlement des rapports circonstanciés dont il ne nous reste malheureusement que des analyses et des extraits[2] : et ces dépositions, un peu suspectes, servirent de base aux questions dont les juges criblèrent les infortunés Belot et des Martineaux. Ainsi s'appelaient les deux pauvres hères qui, moins habiles que leurs co-accusés, n'avaient pu réussir à se soustraire aux poursuites de la maréchaussée. Ils sont aussi amusants à connaître que leurs accusateurs.

L'un, Michel Belot, avocat au Conseil privé et fils d'un procureur au Grand Conseil, était, à l'entendre, le plus honnête homme de la terre, ayant « fait toujours sa profession avec honneur et sans aucun reproche », bourgeois assez cossu d'ailleurs, titulaire de dix bonnes mille livres de rente sur l'Hôtel de ville, qu'à la vérité on ne lui payait pas : d'où son mécontentement et son élection au nombre des douze syndics des rentiers. Dubuisson-Aubenay, qui n'est pas tendre, affirme qu'il passait pour fripon et homme sans honneur, et ne lui reconnaît qu'un mérite, qui était d'avoir une jolie femme[3]. Belot, qui fut arrêté à son domicile le 9 janvier 1650 et enfermé

1. Elle est publiée dans le *Journal du procès de la Boulaye*, p. 345-349.

2. Dans le vol. 733 de la collection Dupuy, fol. 33-40. La déposition de Canton est aussi assez longuement analysée dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 786.

3. *Journal des guerres civiles*, éd. Saige, t. I, p. 199.

au For-l'Évêque, puis transféré à la Conciergerie, était formellement accusé, entre autres choses, d'avoir, le 11 décembre, dans la grande salle du Palais de justice, saisi à la gorge un particulier qui l'engageait au calme, et de l'avoir traité de coquin : de quoi Belot se défend avec énergie, en se recommandant de l'historiographe François Duchesne, avec qui il déclare avoir paisiblement causé, ce matin même, dans la cour du Louvre, et arguant de ses excellents rapports avec M. d'Aligre, directeur des finances. Il faut lire, dans son interrogatoire, le compte rendu, fait à sa manière, de la journée du 11 décembre; le récit est sujet à caution, mais demeure vivant, mouvementé, précis.

L'interrogatoire de des Martineaux est plus curieux encore. Celui-là n'est plus guère qu'une épave de l'existence; mais, s'il fût né sous une bonne étoile, quel émule il eût fait des Canton et des Sossiondo! Mathieu des Martineaux, presque un vieillard en 1649, — il avait soixante-deux ans, — avait tâté de bien des métiers : avocat au Parlement jusqu'en 1613, garde de la prévôté de la ville de Melun jusqu'en 1626[1], de nouveau avocat de 1626 à 1629, il avait enfin réussi à occuper la charge, honorable et de tout repos, de lieutenant général en l'amirauté au siège de la Table de marbre; mais il ne sut point s'y tenir et s'en vit dépouillé, en 1634, par ordre de Richelieu. Pour quel crime? On l'ignore, et sur ce point, lui, si bavard, observe une discrétion suspecte. Le voilà donc sur le pavé, dans le moment même ou Marie Pinot, sa femme, allait l'enrichir d'un troisième fils. Il fallait vivre : il s'établit résolument *conquistador*. Ce n'est point lui qui s'en vante, mais nous le savons par Dubuisson-Aubenay, toujours impitoyablement précis[2] : « Il s'en alla s'embarquer pour les îles d'Amérique. avec le sieur Patrocle[3], où il ne fit rien, et s'en revint, puis prit une commission pour les

1. Archives de Seine-et-Marne, B 436.

2. T. I, p. 198.

3. Il s'agit de Noël de Patrocle, sieur de Thoisy, nommé en 1644 gouverneur général des îles d'Amérique; Thoisy s'embarqua le 13 septembre 1645, et nous le voyons l'année suivante envoyer des Martineaux en mission à la Guadeloupe (Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, t. I, p. 128).

gabelles en Languedoc, dont il ne sortit pas bien. » Décidément, ni la finance ni la judicature ne réussissaient au pauvre des Martineaux! En désespoir de cause, il chercha de nouveau refuge à Paris. Il y vivait assez misérablement, rue du Coq, sur la paroisse Saint-Jean-en-Grève, avec sa femme, son fils cadet, âgé de seize ans, et son aîné Grandvilliers, — qu'il nous représente comme une manière de héros, glorieusement mutilé au service du roi dans les guerres de Flandre, — quand, se trouvant, — faut-il l'en croire? — propriétaire de quelque deux cents livres de rente, il se mêla au mouvement des rentiers et, un beau matin, se réveilla frondeur. Dans ce nouvel avatar, il fit tant et si bien que, formellement accusé par le trio Canton-Pichon-Sossiondo d'avoir joué un rôle important dans la journée du 11 décembre et d'avoir même fait le coup de feu, le soir, sur le Pont-Neuf, il comparaissait, le 17 janvier 1650, devant MM. Champrond et Doujat, chargés de l'interroger. Il était écrit que la malchance poursuivrait le bonhomme jusqu'au bout : si fort qu'il fût, en effet, de la pureté de sa conscience, il avait jugé prudent, après le coup manqué du 11 décembre, de quitter secrètement la capitale et avait réussi, par l'entremise de son beau-frère Bois-Hébert, employé des gabelles à Angers, à trouver une place de commis aux traites foraines à Avranches, en Normandie. Mais, jugeant cet emploi au-dessous de sa condition, il avait pris, — c'est lui qui parle, — le nom de la Madeleine, « qui est une terre de la maison de sa femme, à cause de la honte qu'il avoit qu'on le vît retenu pour un si bas emploi, auquel il n'a voulu que le nom des Martineaux fût connu ». Où donc l'orgueil se va-t-il parfois nicher! Le déguisement, hélas! ne valut rien, et, — la Madeleine ou des Martineaux, des Martineaux ou la Madeleine, — un beau matin de 1er janvier, — tristes étrennes! — notre homme était appréhendé au corps, à Coutances, par les soins de l'évêque du lieu, Claude Aubry, qui, pour son malheur, se trouvait être l'une des âmes damnées de Mazarin[1].

La nouvelle de l'arrestation aussitôt transmise à Paris, la

1. Ces détails ont pu être reconstitués à l'aide des renseignements fournis par Dubuisson-Aubenay, le *Journal du procès de la Boulaye* et l'interrogatoire même de des Martineaux.

prise y parut d'importance et l'on s'occupa sans retard de « cuisiner » le prisonnier. « M. Le Tellier lui envoya un homme dans le Vieux-Palais de Rouen, qui tira de lui une lettre ambiguë, de laquelle on a voulu concevoir de grandes espérances; mais, par l'événement, il s'est trouvé que ce des Martineaux ne l'avoit écrite que pour éviter les mauvais traitements dont il avoit été menacé, et à Coutances, et par les chemins, par lesquels il leurra ceux qui le conduisoient de promesses qu'il leur fit de dire merveilles à Paris; et leur dit qu'il avoit beaucoup de besoin de la grâce de la reine; car étant arrivé et descendu dans la Conciergerie du Palais, comme il reconnut être véritablement en ce lieu, il dit : « Dieu soit loué! je suis en « pays de sûreté; j'ai eu grand peur d'être maltraité par les che- « mins; mais, à présent que je suis dans la prison du Parle- « ment, je n'ai plus rien à craindre, et je pourrai dire la vérité « en toute sûreté. » — « Et de fait », ajoute l'auteur du *Journal du procès de la Boulaye*, à qui nous empruntons cet amusant récit de l'odyssée du pauvre hère[1], « son interrogatoire va entièrement à la décharge de ces Messieurs (Beaufort, le coadjuteur, Broussel et Charton) et éclaircit tous les doutes et soupçons que la malice et artifice de ces faux témoins (Canton, Pichon, Sossiondo) avoient mis dans leurs fausses dépositions.»

Il est certain que des Martineaux, homme d'expérience, se défendit d'une manière fort habile. Mais peut-on ne pas douter de la bonne foi complète de ses réponses et de la sincérité de ses vertueuses indignations? Comment croire, pour ne citer qu'un exemple, que le hasard seul le fit passer, le 11 décembre, entre sept et huit heures du matin, par la rue des Bernardins, au moment précis où partait le coup de pistolet tiré contre Gui Joly? — N'importe, versé au dossier du complot, cet interrogatoire constitue une pièce de premier ordre qui aide à en mieux comprendre la genèse et en précise sur plus d'un point l'exécution : on y voit en scène tous ou presque tous les acteurs du drame, on y surprend l'intervention des agents secrets de Mazarin, de ces fameux « témoins à brevet » que Retz stigmatisera devant le Parlement en termes énergiques; surtout, l'on y voit s'agiter

1. P. 329.

tous les comparses de l'aventure. Certes, loin de nous l'idée de prétendre que des deux longs documents publiés ici jaillisse, sur les causes vraies et profondes du complot du 11 décembre, la lumière complète! On sait que les mémorialistes frondeurs, Retz, La Rochefoucauld, Lenet, ont prétendu que la Boulaye ne fut, ce jour-là, que l'exécuteur des basses œuvres de Mazarin, lequel songeait déjà à se débarrasser de Condé; et, d'autre part, à l'aide des carnets du Cardinal, Chéruel, dans une longue et consciencieuse discussion[1], s'est efforcé de combattre ce point de vue et de montrer que la Boulaye ne fut, au contraire, que l'exécuteur maladroit et trop pressé de décisions prises en grand conseil de Fronde. Mais, si convaincante que paraisse l'argumentation de Chéruel, la question pourra néanmoins être encore reprise, et peut-être, cherchant à la résoudre, le futur historien de la Fronde trouvera-t-il, dans les interrogatoires de des Martineaux et de Belot, de quoi brosser en couleurs plus vives le tableau de cette mémorable journée du 11 décembre 1649 et d'y ajouter même quelques touches nouvelles.

Henri Courteault.

I. — *Interrogatoire de M. Mathieu des Martineaux, avocat en Parlement*[2].

Du 17e janvier 1650.

Par-devant nous, Jean de Champrond et Jean Doujat, conseillers du Roi en sa cour de Parlement et commissaires de par icelle en cette partie, à la requête du procureur général du Roi, demandeur, et suivant l'arrêt d'icelle du jour d'hui.

Avons fait extraire des prisons de la Conciergerie du Palais maître Mathieu des Martineaux, avocat en la Cour, demeurant rue du Coq[3], paroisse Saint-Jean-en-Grève, âgé de soixante-deux

1. *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. III, p. 322 et suiv.

2. Ms. Dupuy 733, fol. 53.

3. La rue du Coq commençait dans la rue de la Tixeranderie et finissait dans celle de la Verrerie.

ans ou environ. Après serment par lui fait de dire vérité en la manière accoutumée :

Interrogé s'il a toujours suivi le barreau : a dit qu'il y a plus de trente ans qu'il a quitté le barreau et n'a point exercé la charge d'avocat depuis l'année 1613.

Interrogé quelle vacation il a exercée depuis : a dit qu'il a exercé la charge de prévôt et juge ordinaire de la ville de Melun depuis 1613 jusqu'en 1626, qu'il a résigné ladite charge, et depuis 1626 jusques en 1629 a fréquenté le barreau, et qu'en ladite année 1629 a été reçu en la charge de lieutenant général en l'amirauté au siège de la Table de marbre jusques en 1634, et depuis a eu autre emploi.

Interrogé s'il est marié et a des enfants : a dit qu'il est marié et a épousé sa femme en la ville de Melun en l'an 1613 et qu'elle se nomme Marie Pinot, de ladite ville; de laquelle il a trois enfants, dont l'un est religieux au couvent des Carmes de la ville de Melun, que son fils aîné s'appelle François des Martineaux, sieur de Grandvilliers, qui est une terre assise auprès de la Chapelle-Gauthier[1], qui lui a été donnée par les père et mère de sa femme en faveur de mariage, âgé d'environ trente-deux ans; son troisième est âgé de quinze à seize ans.

Interrogé de quelle vacation est son fils aîné, dit Grandvilliers : a dit qu'il a toujours fait profession des armes pour le service du Roi, a été ci-devant lieutenant d'une compagnie du régiment de M. le duc d'Orléans et l'a quittée depuis un an, au mois de décembre 1648, qu'il est venu à Paris, en sorte qu'il s'est trouvé engagé en cette ville de Paris aux mouvements derniers, et depuis ledit temps est demeuré sans emploi.

Interrogé s'il connoît Parrain des Coutures et combien de temps il y a : a dit qu'il connoît ledit Parrain des Coutures et l'a vu quelquefois dans le Palais, pour essayer à contribuer au bien public pendant les mouvements derniers.

1. La Chapelle-Gauthier, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Mormant; Grandvilliers est un écart de cette commune. — Il semble bien que des Martineaux exagère et veuille donner le change sur l'illustration de la famille de sa femme : la seigneurie de la Chapelle-Gauthier appartenait à cette époque à la famille Thiboust de Berry, dont l'un des membres portait le titre de seigneur de Grandvilliers (*Almanach historique de Seine-et-Marne*, 1909, p. 226-227). François des Martineaux, qui était peut-être né sur cette terre, usurpait effrontément en s'en disant seigneur.

Interrogé si, depuis lesdits mouvements derniers, ledit répondant n'a point fréquenté ledit des Coutures : a dit qu'il a dîné une fois chez lui, le 8e décembre dernier.

Interrogé qui étoient ceux qui dînèrent avec ledit des Coutures et lui répondant ledit jour 8e décembre : a dit que lui, répondant, n'avoit point été invité à dîner en la maison dudit des Coutures, qu'il s'y trouva fortuitement, que les nommés Canton, Charbonnières et Sossiondo dînèrent avec eux.

Interrogé si, dès auparavant, il avoit pas vu ledit des Coutures et en quel lieu : a dit qu'il l'a vu plusieurs fois au Palais et auparavant chez lui.

Interrogé s'il a pas vu ledit des Coutures au Palais le 4e décembre dernier et qui étoit avec eux : a dit qu'il n'en est mémoratif.

Interrogé s'il a pas vu, ledit jour 4e, ledit des Coutures au Palais avec les nommés Belot et Portail[1] : a dit que cela se peut faire et n'en a mémoire.

Interrogé si, ledit jour 4e décembre, M. Guyonnet, conseiller au parlement de Bordeaux[2], étoit au Palais : a dit que oui.

Interrogé si le sieur de la Boulaye[3], ledit jour 4e décembre, a parlé plusieurs fois au Palais audit sieur Guyonnet : a dit qu'il ne l'a vu ni entendu.

Interrogé s'il est pas vrai que ledit des Coutures et un certain Portecol allèrent, ledit jour, afficher des placards au coin des rues de la ville de Paris pour avertir les rentiers de se trouver l'après-dînée pour les rentes au logis de M. le premier président : a dit qu'il n'en a rien vu ni su.

Interrogé si ledit des Coutures a pas prié en sa présence lesdits Canton, Charbonnières et Sossiondo d'aller, ledit jour, pour les rentes au logis dudit sieur premier président et y mener le plus grand nombre de leurs amis qu'ils pourroient, bien armés pour faire plus de bruit, et qu'ils se dissent rentiers : a dit qu'il n'en a rien entendu ni su, mais qu'ils se sont vantés d'y en avoir mené à la prière dudit des Coutures, même avoir ouï dire après dîner ausdits Canton et Charbonnières qu'ils avoient été en la maison

1. Il s'agit de l'avocat et non du conseiller au Parlement (voyez ci-dessus, p. 235).

2. Jacques de Guyonnet, conseiller clerc au parlement de Bordeaux depuis le 15 avril 1644, était arrivé à Paris en septembre 1649.

3. Maximilien Eschallart, marquis de la Boulaye; il était gendre du duc de Bouillon.

dudit sieur premier président et ès environs plus de cent hommes armés pour la défense dudit des Coutures.

Interrogé pourquoi il falloit tant d'hommes pour la défense dudit des Coutures et s'il avoit querelle avec quelqu'un : a dit que cela n'est point de sa connoissance et ne sait point pourquoi lesdits Canton et Charbonnières se sont vantés de cela.

Interrogé s'il n'est pas vrai que ledit Canton a conduit vingt-cinq hommes au cloître de Saint-Germain de l'Auxerrois, qu'il fit voir audit des Coutures, qui pria ledit Canton de les mener en la maison dudit sieur premier président et y aller ledit jour : a dit qu'il n'en sait rien.

A lui remontré qu'il ne dit pas la vérité et qu'il sait bien qu'il a vu en la maison dudit sieur premier président, ledit jour 4e décembre de relevée, lesdits Canton et Charbonnières et les vingt-cinq hommes qu'ils avoient menés pour faire du bruit, lesquels se disoient rentiers, quoiqu'ils ne le fussent pas : a dit qu'il a vu seulement lesdits Charbonnières et Canton, ledit jour, n'a vu lesdits hommes et a dit la vérité.

Interrogé si ledit sieur premier président envoya des huissiers pour faire sortir lesdits hommes de son logis pour ce qu'ils faisoient du bruit et qu'on disoit que c'étoient des archers, quoiqu'ils fussent les gens dudit des Coutures : a dit que cela n'est de sa connoissance.

Interrogé si lesdits huissiers ont pas fait descendre de la salle dudit sieur premier président lesdits hommes qui faisoient du bruit : a dit qu'il n'a vu qu'on ait fait descendre personne.

Interrogé s'il connoît Me Gui Joly, conseiller au Châtelet, et les nommés Belot et Jehanne, dit Portail, et s'ils étoient pas, ledit jour 4e décembre, en la salle dudit sieur premier président : a dit qu'ils y étoient et les connoît de vue et n'a jamais fréquenté chez eux.

Interrogé pourquoi lui répondant étoit allé ledit jour en la maison dudit sieur premier président : a dit qu'il y étoit allé parce qu'il a deux cents livres de rente sur les gabelles par chacun an.

Interrogé ce que dit ledit Joly quand il vit lesdits hommes descendre de ladite salle dudit sieur premier président, que l'huissier de la Cour avoit fait sortir hors de ladite maison, et s'il en fut pas fâché quand ledit Charbonnières lui eut dit qu'il les avoit fait venir en ladite maison à la prière dudit des Coutures : a dit qu'il demeura en la salle en haut et ne sait pas ce qui se passa en bas.

Interrogé s'il est pas vrai que ledit huissier laissa remonter en

ladite salle lesdits hommes à la prière dudit Joly, sur ce que ledit Charbonnières dit audit Joly qu'il avoit fait venir lesdits hommes en la maison dudit sieur premier président à la prière dudit des Coutures, de quoi ledit Joly remercia ledit Charbonnières et lui dit qu'il étoit son très humble serviteur : a dit qu'il n'en sait rien et que cela n'est point de sa connoissance.

A lui remontré qu'il ne dit pas vérité et qu'il y a preuve au procès que, ledit jour 4e décembre, au matin, lui répondant se chargea avec ledit des Coutures d'aller afficher des placards pour avertir de se trouver chez ledit sieur premier président l'après-dînée, et que ledit jour, au matin, lui répondant, le sieur de la Boulaye, Joly, Belot, Portail, Matharel et des Coutures lui dirent qu'il se falloit trouver l'après-dînée chez ledit sieur premier président et y bien crier : a dit qu'il dénie formellement de s'être chargé d'apposer aucunes affiches et billets; bien est véritable qu'il apprit qu'on se devoit trouver chez ledit sieur premier président.

Interrogé s'il est syndic des rentiers et s'il l'a été : a dit que, quand on a nommé des syndics pour les rentes, qu'il a été nommé, mais que, n'ayant que deux cents livres de rente, il a fait rayer son nom de ladite qualité de syndic des rentes et n'avoir signé aucun papier ni requête pour les rentes.

Interrogé s'il a pas signé une requête suivant une délibération qui a été faite en l'Hôtel de ville de Paris le 6e dudit mois de décembre : a dit que non.

A lui remontré qu'il n'a pas dit la vérité et qu'il a signé ladite requête : a dit que non et, s'il nous plaît lui représenter ladite requête, la reconnoîtra.

A lui représenté les placards qui ont été affichés et s'il ne les a pas fait afficher avec ledit des Coutures : a dit ne les avoir point affichés ni vu afficher ni fait afficher.

Interrogé s'il vit pas, ledit jour 4e décembre de relevée, après que lesdits hommes qui étoient descendus furent remontés en ladite salle, que ledit Joly remercia ledit Charbonnières, après qu'icelui Charbonnières lui eut dit que ce n'étoient point des archers, mais que c'étoient les gens dudit des Coutures : a dit qu'il n'en sait rien et que cela n'est de sa connoissance.

Interrogé si ledit Joly parla pas à l'oreille dudit Charbonnières et ce qu'il lui dit : a dit qu'il n'en a rien vu ni su ni entendu.

Interrogé si lui répondant étoit pas avec les autres qui étoient en ladite salle et se disoient rentiers au voleur de prévôt des

marchands et falloit le déchirer en pièces[1] : a dit que non, et qu'il n'est pas si malappris, et qu'il n'en a rien entendu, et que le bruit que l'on fit fut fait sur la montée en descendant, et non dans ladite salle pendant que lui répondant y étoit.

Interrogé si, le lundi 6e décembre, la vérité est pas qu'il alla voir ledit des Coutures en sa maison, et que le sieur de la Boulaye y alla pareillement, et que le nommé Germain[2] s'y trouva aussi, et que ledit des Coutures pria le répondant de se trouver l'après-dînée à l'Hôtel de ville : a dit que ledit jour il n'a point été en la maison dudit des Coutures, bien être vrai qu'il alla ledit jour de relevée à l'Hôtel de ville.

Interrogé s'il est pas vrai que, lui répondant étant ledit jour en la maison dudit des Coutures, lesdits la Boulaye et Germain y sont pareillement allés : a dit que non, et qu'il n'a point été ledit jour ni vu lesdits la Boulaye et Germain.

Interrogé s'il est pas vrai que ledit jour, au matin, ledit la Boulaye dit au répondant et à ceux qui étoient en leur compagnie en ladite maison dudit des Coutures que les forces du Roi étoient allées à Bordeaux, n'étoit resté à Paris que le régiment des gardes, si l'on vouloit entreprendre quelque chose falloit que ce fût bientôt, on pourroit avoir expédié toutes choses avant que les troupes fussent de retour, et, quand on auroit surmonté Bordeaux, on feroit venir toutes forces à Paris pour perdre ceux qui seroient dans Paris, et falloit prévenir : a dit qu'il ne sait que c'est de cela et n'a point ouï faire aucune proposition semblable à celle-là.

Interrogé si, ledit jour 6e décembre, il n'y eut pas grande assemblée audit Hôtel de ville pour pourvoir au paiement des rentes : a dit qu'il y eut ledit jour assemblée audit Hôtel de ville, et y étoient lesdits Canton, Charbonnières, Belot, Joly, Portail et des Coutures, et croit que la plupart des syndics y étoient.

Interrogé si ledit des Coutures ne dit pas : « Nous allons tantôt faire bien du bruit; il faut tâcher à faire remettre les syndics des rentes; cette qualité donne au peuple une grande créance;

1. Le copiste du manuscrit a dû sauter ici quelques mots, ce qui rend la phrase peu intelligible; il faut comprendre que ces pseudo-rentiers traitaient de voleur le prévôt des marchands.

2. Ce Germain était avocat au Parlement et avait exercé la charge de prévôt général des monnaies; c'est de lui que Jean Vallier tint le récit de l'attentat sur le Pont-Neuf contre les équipages de Condé (voyez le *Journal de Jean Vallier*, publié pour la Société de l'Histoire de France, t. II, p. 41).

c'est un bon moyen pour émouvoir sédition quand il sera temps; s'il arrive du désordre, M. le duc de Beaufort est chez le sieur marquis de Noirmoutier[1] et la Boulaye chez Portail, qui nous secourront » : a dit que, dans les assemblées qui ont été faites audit Hôtel de-ville, il n'a été parlé que des rentes avec grande modération et n'a entendu parler du contenu au présent article.

Interrogé si M. le président Charton[2], Belot, des Coutures, Joly et autres et toute l'assemblée protestèrent pas que, si on faisoit quelque chose contre l'un d'eux, que tous prendroient les armes : a dit que non.

Interrogé s'il fut pas dressé une requête pour présenter à la Cour, qui contenoit que M. le premier président avoit fait trouver des archers en sa maison, qui étoient les gens dudit des Coutures, comme icelui des Coutures avoit dit auxdits Canton et Charbonnières : a dit que ladite requête n'est point de sa connoissance et ne l'a signée.

Interrogé où il a dîné le 8e décembre et en quelle compagnie : a dit qu'il a reconnu ci-dessus avoir dîné ledit jour chez ledit des Coutures en la compagnie desdits Canton, Charbonnières et Sossiondo, lesquels, à ce qu'il apprit lors, avoient été invités deux ou trois jours auparavant par ledit des Coutures, et, à l'égard du répondant, il s'y trouva fortuitement et sans dessein, n'ayant été convié auparavant par ledit des Coutures.

Interrogé quels propos furent tenus durant le dîner : a dit qu'il ne se tint que des discours indifférents.

Interrogé si ledit Sossiondo lut pas quelques lettres qu'il avoit reçues de Bordeaux, qui portoient que Messieurs de Bordeaux avoient envoyé à Paris M. de Lavie, avocat du Roi[3], pour traiter de leur accommodement : a dit que oui.

Interrogé si, durant le dîner, ledit des Coutures et lui répondant ont dit qu'il falloit tuer Monsieur le Prince : a dit que non, et qu'il seroit bien misérable d'avoir cette pensée, et n'avoir ouï dire lesdits propos audit des Coutures, et ne les a dit aussi, et qu'il faudroit avoir le sens perverti pour tenir tels discours.

Interrogé si, après le dîner, pendant le temps que Canton jouoit au piquet avec la femme dudit des Coutures, lesdits des Cou-

1. Louis de la Trémoïlle, marquis, puis duc de Noirmoutier.

2. Louis Charton, président aux Enquêtes.

3. Thibaud de Lavie, second avocat général au parlement de Bordeaux depuis 1635, fils de Bernard de Lavie, premier président du parlement de Navarre, à qui il succéda plus tard.

tures et lui répondant proposèrent pas audit Charbonnières qu'il fît en sorte que ledit Canton donnât à souper au sieur de Lavie, son ami intime, et, quand ledit de Lavie retourneroit au soir en sa maison après souper, il le feroit assassiner : a dit qu'il dénie le contenu en l'article, ainsi qu'il est posé ; bien être vrai que, à l'issue dudit dîner, ledit Canton s'étant mis à jouer au piquet avec la femme dudit des Coutures, où étoit le répondant et ledit Sossiondo assis, cependant ledit des Coutures et ledit Charbonnières étoient debout proche la cheminée, devant le feu, parlant tout bas ensemble ; et, après avoir été quelque temps, ils dirent audit Canton de donner son jeu audit Sossiondo et qu'ils avoient quelque chose à communiquer audit Canton : ce qui fut cause que icelui Canton quitta son jeu entre les mains dudit Sossiondo et vint joindre lesdits des Coutures et Charbonnières, comme fit aussi le répondant ; et alors ledit des Coutures ou ledit Charbonnières, croit plutôt qu'autrement que ce soit ledit Charbonnières qui proposa audit Canton de donner à souper audit de Lavie et que, sortant de chez lui, on se déferoit de lui, et cela, disoit-il, pour ce qu'il avoit appris que ledit sieur de Lavie trahissoit le parlement de Bordeaux : laquelle proposition fut rejetée par ledit Canton, disant que ledit sieur de Lavie étoit son ami, mais qu'il l'entretiendroit particulièrement et familièrement et sauroit la vérité de sa négociation et qu'il en donneroit avis auxdits Charbonnières et des Coutures ; et ne fut parlé davantage de cette proposition.

Interrogé si, après que ledit Canton eut refusé de donner à souper audit de Lavie pour le faire assassiner, ledit répondant et ledit des Coutures proposèrent pas qu'il falloit tuer Monsieur le Prince allant à Saint-Maur[1] ou revenant et que, pour ce faire, il ne falloit que quinze hommes, lesdits des Coutures et répondant prièrent lesdits Canton et Charbonnières d'être du nombre desdits quinze hommes : a dit que cela n'est point, et que c'est une invention diabolique, et qu'il n'a jamais été parlé dudit sieur prince.

A lui remontré qu'il ne dit pas la vérité et que, sur le refus desdits Canton et Charbonnières de consentir à une si mauvaise action, lui répondant dit qu'il en parleroit le soir audit de Grandvilliers, son fils, pour l'entreprendre : a dit que sa réponse ci-dessus contient vérité, et qu'il n'a jamais parlé de choses sem-

1. La terre de Saint-Maur avait été acquise en 1598 par Charlotte-Catherine de la Trémoïlle, princesse de Condé et grand'mère de Monsieur le Prince.

blables, ayant toujours honoré et respecté Monsieur le Prince, et que c'est une imposture malheureuse de dire que lui répondant ait parlé audit Grandvilliers, son fils, pour entreprendre une si méchante action, et que son fils est estropié de la jambe droite il y a plus de quinze ans, ne va qu'avec peine avec un bâton et a une mousquetade qui le rend estropiat du bras droit d'une blessure qu'il a reçue dans les tranchées au siège de Dunkerque, ladite blessure à l'endroit de la jointure du bras et ressort de par l'épaule de part en part, de laquelle blessure il ne guérira jamais et ne peut étendre le bras, et que sondit fils, outre ce, a encore plusieurs autres blessures aux autres parties de son corps, qu'il a reçues au service du Roi depuis dix-huit ans sans jamais avoir manqué une campagne.

Interrogé si, étant au Palais le 7e décembre, matin, avec lesdits Joly, Belot, Portail, des Coutures et Germain, tous ensemble firent un peloton et dirent qu'il se falloit défaire du Chancelier[1], des Bautrus[2], Le Jars[3], Le Tellier[4], Émery[5] et Émerillons, Souvré[6], prévôt des marchands[7], et garder M. de Broussel[8] pour le faire prévôt des marchands, que pour Monsieur le Prince et M. le premier président, sont deux têtes en un bonnet, qu'il faut noyer : a dit qu'il n'a jamais tenu tels discours ni les a ouï tenir à personne, et seroit bien marri de les avoir proférés.

Interrogé si lui répondant, le 11e dudit mois de décembre, huit heures du matin, n'a pas été en la grand'salle du Palais avec lesdits Germain, des Coutures et autres et ne crièrent pas : « Aux armes! il faut lever le masque et nous faire justice à nous-mêmes! » : a dit qu'il est véritable que ledit jour, étant sorti de sa maison entre sept et huit heures du matin, à dessein d'aller à la Montagne-Sainte-Geneviève, où il avoit affaire, il prit son chemin par l'île Notre-Dame, et, ayant passé sur le quai de la Tournelle, entra dans la rue des Bernardins pour gagner ladite Montagne-Sainte-Geneviève, passa devant la maison du sieur pré-

1. Pierre Séguier.
2. Nicolas Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte.
3. François de Rochechouart, chevalier de Malte, connu sous le nom de commandeur de Jars.
4. Michel Le Tellier, ministre de la Guerre.
5. Michel Particelli d'Hémery, surintendant des Finances.
6. Jacques de Souvré, commandeur de Malte.
7. Le prévôt des marchands était alors Jérôme Le Féron.
8. Pierre Broussel, conseiller en la Grand'Chambre, le plus populaire des membres du Parlement depuis la journée des Barricades.

sident Charton, où il n'avoit point dessein d'entrer, et comme il fut parvenu au bout de la rue des Bernardins, il vit quantité de monde attroupé, et ayant demandé ce que c'étoit, on lui dit qu'on venoit de tirer un coup de pistolet à un conseiller, duquel ayant demandé le nom, lui fut dit que c'étoit au sieur Joly, conseiller au Châtelet, qui avoit été descendu de son carrosse, blessé, qu'il étoit porté chez le chirurgien qui étoit au bout de ladite rue, ce qui obligea le répondant d'entrer chez ledit chirurgien; et étant monté à la première chambre, il trouva ledit sieur Joly entre les mains dudit chirurgien, et avec lui étoit le sieur président Charton, qui, sur l'avis de sa blessure, y étoit arrivé; lequel sieur Charton dit au répondant et aux autres qui étoient là présents en ladite chambre que c'étoit à lui à qui on en vouloit et que ceux qui avoient blessé ledit sieur Joly s'étoient informés curieusement depuis les cinq heures du matin de sa maison, demandant où étoit la maison du président Charton; et comme ledit sieur Charton paroissoit fort ému, il dit qu'il vouloit aller de ce pas au Palais demander justice en l'assemblée des Chambres, priant le répondant de l'y accompagner : ce qu'il fit, et monta avec lui dans son carrosse avec deux autres hommes de la connoissance dudit sieur Charton, inconnus au répondant; et comme ils furent parvenus dans la grand'salle du Palais, ledit sieur Charton entra dans la plupart des Chambres des enquêtes, où il fit sa plainte de ce qui s'étoit passé en la personne dudit sieur Joly et de l'attentat qu'il disoit que l'on avoit voulu faire à sa personne; reconnoît le répondant qu'il l'accompagna partout où il fut avec plusieurs autres personnes à lui inconnues, y ayant des personnes de toutes conditions, mais dénie qu'il ait parlé de prendre les armes ni de faire la justice à soi-même; ensuite de quoi, ledit sieur Charton étant sorti de la Grand'Chambre, où il avoit fait sa plainte, prit le chemin de la galerie du Palais. Vers la Sainte-Chapelle parut le marquis de la Boulaye, accompagné de cinq ou six personnes inconnues au répondant, lequel marquis de la Boulaye, ayant rencontré en son chemin ledit sieur Charton, lui dit qu'il venoit d'apprendre ce qui s'étoit passé en la personne dudit Joly et l'attentat qui avoit été projeté en la personne dudit sieur Charton, que cela l'avoit obligé de lui venir offrir son service; et ensuite ledit marquis de la Boulaye descendit les degrés de la Sainte-Chapelle, étant suivi d'une infinie multitude de peuple de toutes conditions; et comme ledit la Boulaye fut dans la cour du Palais, le monde s'attroupant toujours autour de lui, ledit sieur Charton monta en son carrosse, et croit le répondant qu'il se retira chez

lui; cependant, ledit marquis de la Boulaye avança son chemin vers la rue de la Savaterie[1], excitant le peuple de venger l'attentat commis en la personne des magistrats, et étant parvenu devant la porte de derrière Saint-Germain-le-Vieil[2], parut un homme à cheval, ayant deux pistolets à l'arçon de la selle, que le répondant ne connoit point, lequel fut fort maltraité par le peuple qui suivoit ledit marquis de la Boulaye, jusque là qu'on lui ôta ses deux pistolets et fut presque tiré de dessus son cheval à terre : ce qu'ayant été aperçu par ledit de la Boulaye, il écria que c'étoit un gentilhomme de qualité, qui n'étoit pas là pour leur méfaire et qu'il appartenoit à M. le duc de Beaufort : ce qui fut cause qu'on lui rendit l'un de ses pistolets, et pour l'autre fut perdu. Et lors, ledit répondant étoit fort éloigné dudit marquis, lequel il quitta sans lui parler lorsqu'il fut parvenu sur le pont Notre-Dame; et se retira le répondant en sa maison, et pouvoit être lors environ onze heures du matin.

Interrogé ce que disoit le sieur président Charton lorsqu'il sortoit de la Grand'Chambre par la grand'salle et s'il cria pas : « Aux armes! » le long de la galerie : a dit qu'il n'a point ouï ledit sieur Charton crier aux armes ni exciter le peuple, mais disoit en ces mots : « Messieurs, voilà grand pitié! On en veut aux magistrats et à moi en particulier, » et ne lui avoir ouï dire autre chose.

Interrogé s'il a ouï dire audit sieur Charton, retournant en son logis, qu'il alloit faire battre la caisse et que, à son exemple, tout Paris feroit le semblable : a dit qu'il ne lui a point entendu proférer lesdites paroles.

Interrogé si, ledit jour 11e décembre de relevée, le répondant est allé chez M. le Coadjuteur et à quelle heure : a dit qu'il a été en la maison du sieur Coadjuteur environ les deux heures, et qu'il y avoit force monde en la cour et en haut, que ledit sieur Coadjuteur y étoit, et l'y a vu le répondant, et que ledit la Boulaye y étoit aussi, ne les a pas ouï parler ensemble; ledit sieur Coadjuteur étoit auprès du feu et ledit de la Boulaye en la salle, fort éloigné; y a vu aussi M. le duc de Beaufort dans une chambre joignante, les a vu parler ensemble.

1. La rue de la Savaterie, qui porta aussi le nom de rue Saint-Éloi, a disparu en 1860; elle était située entre la rue de la Calandre et celle de la Vieille-Draperie.

2. Saint-Germain-le-Vieux, l'une des églises de la Cité, disparue à la Révolution.

Interrogé si le répondant a été longtemps en la maison du sieur Coadjuteur et à qui il a parlé et ce qu'il y alloit faire : a dit qu'il y alloit par curiosité et n'a parlé à personne.

Interrogé combien de temps il a été en ladite maison : a dit qu'il ne croit pas y avoir été un quart d'heure et que, sortant de ladite maison du sieur Coadjuteur, il apprit que l'on alloit s'assembler en la maison de M. de Broussel, conseiller, où la curiosité de savoir ce qui se passeroit le fit transporter; et étant en la salle dudit sieur de Broussel, y trouva quantité de personnes, entre autres lesdits des Coutures, Belot, comme il croit, Parmentier[1], M. Ribier, conseiller[2]; et ensuite y arrivèrent aussi ledit de la Boulaye, M. Charton, président, lesquels, s'étant rangés en un coin de la salle avec ledit sieur de Broussel, y demeurèrent en conférence ensemble, tout debout, sans y admettre autres personnes, l'espace d'une demi-heure; ne sait le répondant de quoi ils conférèrent parce que ni lui ni autre ne fut admis à ladite conférence, laquelle étant cessée, chacun se retira chez soi.

Reconnoît le répondant que, sortant de la maison dudit sieur de Broussel, ledit marquis de la Boulaye pria le répondant de se trouver ledit jour en la place Dauphine sur les sept à huit heures du soir et d'y amener avec lui quelques-uns de ses amis : ce que le répondant reconnoît [avoir] à lui promis. De quoi s'étant retiré en sa maison et y ayant soupé avec sa femme, et à ladite heure de sept heures et demie il sortit seul de sa maison et fut en ladite place Dauphine, ayant son épée et un pistolet à fusil, où étant arrivé, il aperçut, au coin de ladite place Dauphine, dix ou douze personnes à lui inconnues et qu'il ne put reconnoître au visage à cause de l'obscurité de la nuit; desquelles ne s'étant aucunement approché ni parlé à eux, il s'avança vers le milieu de ladite place Dauphine, où il aperçut cinq ou six hommes à cheval, desquels s'étant approché, il reconnut ledit marquis de la Boulaye, lequel ayant accosté, ledit marquis demanda au répondant s'il avoit beaucoup de monde avec lui, auquel il fit réponse qu'il étoit seul; ensuite de quoi ledit marquis, qui, à la sortie de la maison dudit sieur de Broussel, lui avoit dit que l'on vouloit enlever ledit des Coutures et qu'il étoit résolu de s'y opposer de toute sa puissance, pria lui répondant d'aller chez ledit des Coutures, de savoir en quel état il étoit et s'il lui pourroit envoyer quelques fuseliers

1. C'était l'un des capitaines de la garde bourgeoise.

2. Il y avait au Parlement deux conseillers de ce nom : il s'agit ici du plus jeune, Louis Ribier, qui siégeait aux Enquêtes depuis le 4 mai 1646.

dont il pourroit avoir besoin dans une heure après; alors ledit répondant, qui jugeoit que ledit marquis avoit quelque mauvais dessein, lui demanda quel dessein il avoit : à laquelle demande ledit marquis demeura quelque temps sans répondre; et sur l'instance dudit répondant qu'il désiroit être éclairé de son dessein, ledit marquis lui dit en ces termes : « Je le vous dirai tantôt; je m'en vais me promener et me rendrai dans une heure en la même place. » Ensuite de quoi, le répondant fut chez ledit des Coutures[1], qu'il trouva avec sa femme et ses domestiques, auquel ayant fait entendre la proposition et demande dudit marquis de la Boulaye, ledit des Coutures promit audit répondant qu'il enverroit audit marquis de la Boulaye cinq ou six fuseliers dans une demi-heure après. Ce fait, ledit répondant retourna en ladite place Dauphine, où il trouva un nommé Lagneau[2], avec lequel s'étant joint et lui ayant demandé s'il savoit où étoit ledit marquis de la Boulaye, quelque peu de temps après un homme, inconnu au répondant, lui dit que ledit marquis étoit dans la rue de Harlay, ce qui obligea ledit répondant et ledit Lagneau d'aller en ladite rue, croyant y trouver ledit de la Boulaye; mais, ayant parcouru toute ladite rue et ne l'ayant trouvé, ils reprirent leur chemin vers ladite place Dauphine, et comme ils y entroient, à l'entrée ils entendirent tirer un coup de pistolet vers l'extrémité de ladite place Dauphine, du côté du Pont-Neuf, et ensuite sept ou huit autres coups de pistolet, ce qui les obligea de hâter le pas et de s'avancer pour apprendre le sujet pour lequel on avoit tiré; et comme ils furent parvenus vers ledit Pont-Neuf, ils aperçurent que les habitants de ladite place Dauphine étoient accourus au bruit desdits coups de pistolet et qu'ils avoient entrepris et malmené Germain, lequel le répondant n'avoit point vu auparavant, qu'ils lui avoient ôté son pistolet et l'auroient fort maltraité; lequel Germain le répondant ayant joint, lui demanda le sujet pour lequel on avoit tant tiré et ce qui s'étoit passé; lui fit réponse ledit Germain qu'il ne savoit d'où étoit provenu la querelle ni le sujet pour lequel on avoit tiré, mais qu'il avoit été mal traité et qu'il avoit perdu son pistolet, lequel ne lui fut point rendu; et comme le répondant reconnut qu'il y avoit du malentendu en

1. Des Coutures n'habitait pas loin du Pont-Neuf, étant capitaine du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois.

2. Ce Lagneau ou Laneau était un marchand de vin demeurant au port Saint-Paul, chez qui avait eu lieu, la veille au soir, une réunion des conjurés.

tout ce procédé et qu'il n'y pouvoit asseoir aucune lumière de vérité, ledit Germain s'étant retiré seul avec son fils et son clerc, le répondant se retira pareillement avec ledit Lagneau, qui conduisit lui répondant jusques en sa maison rue du Coq et de là s'en alla en sa maison vers l'Arsenal, ainsi qu'il croit.

Interrogé quelle a été la proposition qui a été tenue en la maison du sieur de Broussel, et quelle a été la résolution, et à quelle fin lui répondant et autres se sont assemblés en ladite place Dauphine : a dit qu'il ne l'a point su et ne lui a été dit aucune chose, sinon ce qu'il a dit ci-dessus, pour empêcher qu'on n'enlevât ledit des Coutures.

Interrogé si, quand il est entré en la maison dudit sieur de Broussel, il y avoit pas six hommes qui suivoient le répondant, ayant chacun un fusil sur l'épaule et l'épée au côté : a dit qu'il étoit seul et n'avoir vu aucuns fuseliers.

Interrogé si lui répondant n'étoit pas sur le Pont-Neuf, près le cheval de bronze[1], où il a arrêté avec un fusil le nommé Roquemont, lieutenant de la compagnie de cavalerie dudit de la Boulaye[2] : a dit que non, et veut perdre son salut si cela est véritable.

Interrogé s'il n'est pas véritable que la Jacquière[3], qui commandoit en ladite place Dauphine, dit audit répondant qu'il connoissoit ledit Roquemont, et sur ce le laissa passer : a dit que non.

Interrogé s'il a pas suivi ledit la Boulaye au sortir de la maison dudit Pierre de Broussel pour aller en la maison dudit sieur Coadjuteur : a dit que non.

Interrogé s'il étoit pas en la cour de la maison dudit sieur Coadjuteur quand ledit de la Boulaye descendit de la salle haute en ladite cour et a donné les ordres ausdits capitaines et autres qui l'attendoient en ladite cour pour aller en ladite place Dauphine et lieu et heure du rendez-vous : a dit que non, et que, au sortir de la maison dudit sieur de Broussel, il s'est retiré en sa maison.

Interrogé si ledit de la Boulaye ne dit le mot pour aller en

1. La statue de Henri IV.

2. Ce Balthazar de Roquemont, fils d'un lieutenant civil et criminel au siège de Pézenas, avait joué dans l'affaire du 11 décembre un rôle assez bizarre et était venu se constituer prisonnier ; son interrogatoire se trouve dans le vol. 733 du fonds Dupuy, fol. 28. Il y dit bien qu'il fut arrêté sur le Pont-Neuf par des Martineaux, « vieillard qui a le visage sec ».

3. La Jacquière était maréchal des logis de la compagnie de la Boulaye.

ladite place Dauphine avec sûreté de sa personne : a dit que non, et qu'il n'avoit point le mot.

A lui remontré qu'il ne dit pas la vérité et que ledit de la Boulaye dit à ceux à qui il avoit donné l'ordre d'aller en ladite place Dauphine le mot de *Bordeaux* : a dit que non, et, s'il a donné quelque mot, cela n'est point venu à sa connoissance.

Interrogé s'il n'a pas été, ledit jour 11e décembre, trois heures de relevée, en la maison du sieur président Charton, s'il est pas entré avec lui en la maison du sieur de Broussel et six hommes qui suivoient le répondant, qui avoient un fusil sur l'épaule, un gentilhomme avec eux, nommé Marée : a dit que non, et qu'il a vu un nommé Marée chez ledit sieur Charton le dimanche 12e décembre sur les trois heures de relevée.

Interrogé si lesdits sieurs de la Boulaye, Charton et Broussel, étant en conférence, n'étoient point assis : a dit qu'il ne les a vus que debout et n'a été avec eux en la conférence.

Interrogé, quand lesdits des Coutures, Belot, le répondant et autres montèrent en la salle haute, où se tenoit la conférence en la maison dudit sieur de Broussel, si lesdits capitaines dirent pas qu'il falloit lever le masque et battre le tambour : a dit que cela n'a pas été dit.

Interrogé si, à ces mots, ledit sieur de Broussel ne dit pas : « Mes enfants, il ne faut aller si vite » : a dit qu'il ne l'a point entendu.

Interrogé s'il connoît les nommés Canton, Pichon-Charbonnières et Sossiondo : a dit qu'il ne les a vus que chez des Coutures, en la maison du sieur premier président et en l'Hôtel de ville.

Interrogé si, ledit jour 11e décembre, il ne les a pas vus en la place Dauphine : a dit que non, et qu'il ne connoît aucuns de ceux qui y étoient, à la réserve de ceux qu'il a nommés ci-dessus.

Interrogé si ladite assemblée qui a esté faite ledit jour 11e décembre, huit heures du soir, en ladite place Dauphine, a pas été pour aller investir le Palais-Royal et l'hôtel d'Anguien, tendre les chaînes et se rendre maîtres des portes de Paris : a dit que non, et que jamais une si malheureuse entreprise n'est entrée dans son esprit et qu'il n'a jamais su quel étoit le dessein dudit de la Boulaye.

Interrogé si ladite assemblée n'a pas aussi été faite pour tuer et assassiner M. le prince de Condé quand il passeroit dans son carrosse par dessus le Pont-Neuf, quand il retourneroit, au soir, du Palais-Royal en l'hôtel d'Anguien : a dit qu'il n'a point eu con-

noissance dudit dessein, qu'il n'a point trempé en une si malheureuse action.

Interrogé s'il étoit pas assuré que ledit sieur prince passe tous les soirs par dessus le Pont-Neuf pour retourner dudit Palais-Royal audit hôtel d'Anguien et que, au devant de son carrosse, il y a toujours trois pages qui portent des flambeaux allumés : a dit que non, et qu'il n'a point trempé en ce mauvais dessein, et que ledit Germain lui a dit, le dit jour 11e décembre au soir, étant en ladite place Dauphine, que, durant que ledit répondant étoit chez ledit des Coutures, ceux qui étoient en ladite place Dauphine, pleins de vin qu'ils étoient, à ce que dit ledit Germain, avoient commis une méchante action avant que ledit Germain fût arrivé en ladite place et qu'ils avoient arrêté un carrosse que l'on disoit être à Monsieur le Prince.

Interrogé s'il a hanté plusieurs fois en la maison dudit sieur président Charton : a dit que oui.

Interrogé s'il s'est trouvé aux assemblées qui ont été faites en sa maison, si on y a tenu quelque conseil, et quelles résolutions y ont été prises : a dit que, en dix ou douze assemblées qui ont été faites en la maison dudit sr Charton pour les rentes, l'allant visiter, ledit répondant s'est trouvé en une ou deux desdites assemblées et n'a entendu parlé d'autre chose que des rentes.

Interrogé pourquoi il est parti de Paris, quel jour, et où il est allé depuis ledit jour 11e décembre : a dit que, depuis le 11e décembre, il est demeuré à Paris jusques au 19e, et, depuis, ayant trouvé un emploi qu'il croyoit être au-dessous de sa condition auprès d'Avranches, il y est allé et a pris le nom de la Madeleine, qui est une terre de la maison de sa femme[1], à cause de la honte qu'il avoit qu'on le vît retenu pour un si bas emploi, auquel il n'a voulu que son nom des Martineaux fût connu, qu'il a été arrêté audit Avranches[2].

Lui avons remontré qu'il n'a pas ci-dessus dit la vérité, et qu'il y a grande apparence qu'il s'en est allé et a changé son nom pour se soustraire à la justice et se mettre à couvert de la peine pour raison du crime par eux commis : a persisté en ce qu'il a dit

1. Il peut s'agir du fief de la Madeleine, dépendant de Courpalay, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Rozoy, ou du lieu de la Madeleine, écart de la commune de Rampillon, arr. de Provins, cant. de Nangis. L'un et l'autre ne sont pas très éloignés de Grandvilliers, que des Martineaux, on l'a vu, prétendait appartenir à sa femme.

2. C'est, en réalité, à Coutances que des Martineaux fut arrêté.

ci-dessus et que ce qu'il est sorti de Paris et a changé son nom est à cause du bas emploi auquel il désiroit n'être pas reconnu.

Interrogé s'il s'en veut rapporter aux témoins ouïs ès informations contre lui faites : a dit que non; qui est tout ce qu'il a dit.

Lecture faite, a persisté et signé.

II. — *Interrogatoire de Michel Belot, avocat au Conseil*[1].

Du [dix]-huit janvier mil six cent cinquante.

Par-devant nous, Jean de Champrond et Jean Doujat, conseillers du Roi en sa cour de Parlement et commissaires de par icelle en cette partie, à la requête du procureur général du Roi et suivant l'arrêt de ladite Cour du jour d'hier, avons fait extraire des prisons de la Conciergerie du Palais Me Michel Belot, avocat au Conseil privé du Roi, demeurant en cette ville, rue Saint-Denis, proche Saint-Jacques de l'Hôpital[2], en la maison où est pour enseigne la Croix blanche, chez un nommé Pulinat, marchand, âgé de quarante-cinq ans ou environ, fils de Me André Belot, procureur au Grand Conseil. Après serment par lui fait de dire la vérité en la manière accoustumée :

Interrogé combien de temps il y a qu'il est reçu en ladite charge d'avocat au Conseil privé du Roi : a dit, auparavant de répondre, qu'il nous supplie de recevoir ses remontrances, qui sont qu'il a été emprisonné, dès le 9 de ce mois, sans aucun décret décerné contre lui et sans qu'on lui ait déclaré, depuis six jours qu'il est prisonnier, la cause de sa détention, ce qui est contre la déclaration du Roi, vérifiée au Parlement, du mois d'octobre 1648, et que, s'il a été emprisonné pour les causes résultantes des informations qui ont été lues en la Cour, il est encore mal emprisonné, parce qu'il n'y a point eu aucun décret contre lui décerné sur lesdites charges et informations avant sondit emprisonnement; offre néanmoins, après ses protestations, de répondre, et que, dès l'année 1624, il a été reçu avocat audit Conseil privé du Roi et en a fait toujours la profession avec honneur et sans aucun reproche.

Interrogé s'il connoît Parrain des Coutures, des Martineaux, Portail et Me Gui Joly, conseiller au Châtelet, ci-devant syndics des rentes assignées sur l'Hôtel de cette ville de Paris : a dit qu'il

1. Ms. Dupuy 733, fol. 69 r°.

2. Église aujourd'hui disparue, qui se trouvait sur l'emplacement de la rue Pierre-Lescot.

a connu ledit Parrain des Coutures, ci-devant avocat au Conseil, comme lui répondant, n'a vu des Martineaux que deux ou trois fois dans les dernières assemblées qui furent faites en l'Hôtel de ville et chez M. le président Charton et ne l'avoit point connu auparavant, et n'a connu non plus lesdits sieurs Joly et Portail que depuis le mois d'octobre dernier, que lui répondant a commencé d'aller aux dites assemblées des rentes audit Hôtel de ville; et ce qui a donné sujet au répondant d'y aller a été que, ayant tout son bien en rentes assignées sur ladite ville, le bien de la damoiselle, sa femme, et de deux mineurs desquels il est tuteur, qui valent près de dix mille livres de rentes, le répondant ne se voyant point payé depuis près de deux ans de pas un quart d'écu desdites rentes, et, au contraire, ayant été assigné au Châtelet, à la requête d'un nommé Le Bé, qui reçoit des rentes à l'Hôtel de ville, pour se voir condamner et par corps à lui rendre et restituer trois quartiers desdites rentes, savoir les quartiers de juillet et octobre 1644 et janvier 1645, et céder le mois de juillet dernier, et fait ledit Le Bé en conséquence saisir et arrêter les rentes du répondant entre les mains des payeurs, ledit répondant auroit fait évoquer lesdites instances aux Requêtes, où elles sont encore à présent pendantes et indécises; ce qui auroit donné sujet au répondant d'aller aux assemblées de l'Hôtel de ville, où il auroit été nommé syndic pour la conservation desdites rentes, où il étoit si fort intéressé; et a connu lesdits sieurs Joly et Portail, d'autant qu'ils ont été nommés syndics avec le répondant par la même délibération de l'assemblée de l'Hôtel de ville.

Interrogé s'il a pas été au Palais le 4e décembre dernier au matin : a dit que oui.

Interrogé si lesdits des Coutures, des Martineaux et Portail étoient pas aussi au Palais et le sieur de la Boulaye : a dit qu'il se peut faire que, ledit jour, lesdits des Coutures, des Martineaux et Portail ont été au Palais et qu'il les y ait vus, n'en est mémoratif, et, quant audit la Boulaye, ne le connoît point et n'ont jamais parlé ensemble, qu'il sache.

Interrogé de quoi ils ont parlé ledit jour au Palais : a dit qu'ils ont parlé des rentes.

Interrogé s'il connoît M. Guyonnet, conseiller au parlement de Bordeaux, et s'il a vu ledit sieur de la Boulaye parler audit sieur Guyonnet : a dit que non, et qu'il ne connoît point ledit la Boulaye.

Interrogé si ledit jour, 4e décembre au matin, il fut résolu entre eux syndics de faire afficher des placards pour avertir les rentiers

de se trouver ledit jour de relevée en la maison de M. le premier président, en laquelle Messieurs se devoient assembler pour les rentes : a dit que, dès le commencement des assemblées faites en l'Hôtel de ville, il fut résolu que l'on s'assembleroit audit Hôtel de ville tous les lundis de chaque semaine, et que tous les mercredis et samedis, après dîner, tous les syndics s'assembleroient chez l'un d'eux pour délibérer de toutes les affaires qui concernoient les rentes et en faire le rapport général en l'assemblée qui devoit être faite tous les lundis audit Hôtel de ville et que, pour cet effet, que l'on afficheroit pour se trouver en toutes les assemblées, afin que les rentiers pussent plus commodément s'assembler et délibérer de leurs affaires.

Interrogé si ledit jour, 4e décembre, ledit des Coutures et le Portecol ont pas affiché des placards au coin des rues pour avertir les rentiers de se trouver ledit jour en ladite maison dudit sieur premier président : a dit qu'il n'en sait rien.

Interrogé si ledit jour, 4e décembre, deux heures de relevée, lui répondant et lesdits des Coutures, des Martineaux, Joly et autres syndics des rentes se sont pas trouvés en la maison dudit sieur premier président, où il y avoit plusieurs de MM. les députés du Parlement : a dit que oui, et qu'il y a vu lesdits Joly et des Coutures et les nommés Portail et Matharel, et qu'il ne connoissoit point lors ledit des Martineaux, et l'a connu depuis pour l'avoir vu depuis aux dernières assemblées qui ont été faites chez ledit sieur Charton et audit Hôtel de ville, et que lui répondant est entré seul ledit jour, 4e décembre de relevée, chez ledit sieur premier président, et qu'il n'y avoit encore pour lors personne de venu.

Interrogé s'il sait pas que, à la prière dudit des Coutures, les nommés Charbonnières et Canton ont fait aller, ledit jour, vingt-cinq hommes en la maison du sieur premier président, qui se sont dits rentiers, combien qu'ils ne le fussent pas, pour faire plus de bruit, et qu'ils étoient armés : a dit qu'il y a vu nombre de personnes et qu'il ne sait pas qui les y avoit amenés et, tout au contraire, quelques rentiers sont venus dire au répondant qu'il y avoit des archers et des prévôts en la maison dudit sieur premier président, ce qui donna sujet au répondant de dire à un huissier de la Cour, qui étoit en la salle de ladite maison, qu'il allât prier ledit sieur premier président de faire sortir lesdits archers et faire ouvrir les portes, qu'on disoit avoir été fermées : ce que l'huissier fit et, par ordre dudit sieur premier président, fit sortir et descendre lesdits hommes, et, étant encore resté quelques-uns, le répondant, qui

ne les connoissoit pas, dit à quelques rentiers que lesdits hommes lui faisoient peur.

Interrogé si, Pichon-Charbonnières ayant dit audit sieur Joly que tous lesdits hommes que ledit Joly avoit fait sortir de la salle et descendre pour les mettre hors de ladite maison étoient des hommes dudit des Coutures, il est pas vrai que ledit Joly le remercia et fit remonter lesdits hommes en la salle : a dit qu'il n'en a connoissance aucune.

Interrogé si, ledit jour, lesdits hommes qui avoient été menés en ladite maison à la prière dudit des Coutures ont pas fait beaucoup de bruit, crié au voleur contre M. le prévôt des marchands, et s'ils ont pas dit qu'ils s'étoient sauvés par une seule porte : a dit qu'il étoit déjà descendu dans la cour et supplie M. Doujat, commissaire, de se souvenir que, lorsque ledit bruit se faisoit, le répondant étoit à la portière de son carrosse et parloit à lui dans la cour dudit sieur premier président et que le bruit se faisoit en haut.

Interrogé si, le 6e dudit mois de décembre, deux heures de relevée, ledit Joly, des Coutures, des Martineaux, Portail et le répondant, étant en la cour de l'Hôtel de ville, ont pas dit, ou du moins ledit des Coutures a dit ausdits Canton et Charbonnières : « Nous allons bientôt faire bien du bruit, il faut tâcher à faire remettre les syndics des rentes » : a dit qu'il n'a ouï dire cela audit des Coutures.

Interrogé s'ils ont pas dit : « Il faut tâcher à faire remettre les syndics des rentes, cette qualité donne au peuple une grande croyance, c'est un bon moyen pour émouvoir sédition quand il sera temps » : a dit qu'il n'a jamais ouï parler de cela, et qu'il se souvient fort bien de n'être arrivé audit Hôtel de ville, ledit jour, qu'une heure après que l'assemblée a été ouverte en la salle haute et que, quand il entra audit Hôtel de ville, il n'y avoit plus personne en la cour et que tout le monde étoit monté.

Interrogé s'il fut pas dit que « lors, s'il arrive du désordre, M. le duc de Beaufort est chez le sieur marquis de Noirmoutier et la Boulaye chez Portail, qui nous secourront » : a dit que non, et qu'il est venu plus tard audit Hôtel de ville, comme il a dit ci-dessus.

Interrogé s'il est pas vrai que ledit des Coutures a, ledit jour, prié ledit Canton de demeurer à la porte dudit Hôtel de ville pour empêcher qu'on ne se saisît des portes dudit Hôtel de ville, et, cependant, Charbonnières verroit en haut ce qui se passeroit et

en donneroit avis audit Canton pour le relever, et si cela n'a pas été fait : a dit que cela n'est de sa connoissance.

Interrogé si, ledit jour, ledit sieur président Charton étoit audit Hôtel de ville : a dit que oui.

Interrogé s'il y avoit pas grand nombre d'hommes et vingt-cinq femmes qui crioient qu'ils se fissent justice eux-mêmes, si lesdits syndics, sieur président Charton, Joly, des Coutures, le répondant et autres, et toute l'assemblée, protestèrent pas, si on faisoit quelque chose contre l'un d'eux, que tous prendroient les armes : a dit que, en toute l'assemblée, ne se proposa autre chose que de faire la lecture d'une requête, par laquelle on demandoit permission d'informer de ce qu'il y avoit eu des gens armés autour du Palais et dans la maison du sieur premier président, et fut proposé par ledit sieur Charton si on en feroit une plainte par écrit ou verbalement, que falloit bailler une requête par écrit, laquelle fut à l'instant signée par tous les rentiers qui étoient en ladite assemblée; et croit le répondant avoir aussi signé ladite requête comme les autres, et qu'elle porte que lesdits hommes étoient assemblés pour attenter à leur vie.

A lui représenté ladite requête et enquis s'il a icelle signée : a dit, après avoir vu ladite requête à son loisir, qu'il l'a signée et que ledit des Martineaux ne l'a point signée, d'autant que lors il ne venoit point encore aux assemblées.

A lui représenté deux placards imprimés qui ont été affichés par lesdits des Coutures et Portecol pour avertir les rentiers de se trouver l'un audit Hôtel de ville, l'autre en la maison dudit sieur premier président : a dit qu'on ne lui avoit point donné la charge des affiches et ne les peut reconnoître, et que sa principale charge étoit d'examiner les mémoires et porter la parole aux sollicitations.

Interrogé si, le 7e décembre au matin, le répondant et ledit des Coutures, Joly et Portail ont pas été au Palais, à la prière dudit sieur Charton, pour remercier Messieurs des Enquêtes, et s'ils ont baillé ladite requête à M. Laisné, conseiller en la Cour [1], pour en faire son rapport : a dit que, depuis que ladite requête a été signée, il ne l'a pas vue et n'a point su à qui elle a été baillée pour la rapporter.

Interrogé si, ledit jour, ils ont pas fait grand bruit au Palais à l'entrée de Messieurs des Enquêtes : a dit que non, et que, ledit

1. Jean Laisné, conseiller à la Grand'Chambre.

jour, il n'étoit point à l'entrée de Messieurs des Enquêtes et, à l'issue, peut s'être trouvé à la porte de Messieurs des Enquêtes.

A lui remontré qu'il n'a pas dit la vérité, et qu'il étoit ledit jour au Palais, à l'entrée de Messieurs des Enquêtes, et que même ils ont fait un peloton entre eux et dit ces mots : « Faut se défaire de tous ces coquins de Mazarin, les Chancelier, les Bautru, les Jars, les Tellier, Émery, Émerillons, Souvré, prévôt des marchands, et faire M. de Broussel prévôt des marchands ; le Prince et le président sont deux têtes en un bonnet, qu'il faut noyer » : a dit qu'il n'étoit point, comme il a dit, et qu'il n'a jamais ouï tenir aucun desdits propos à personne de la compagnie, et que ceux qui ont rapporté qu'on a dit tels propos devroient spécifier les personnes qui les ont dits, car il est sans apparence que quatre ou cinq personnes tout ensemble aient tous proféré conjointement les mêmes paroles et les mots qu'ils contiennent un long discours[1], persistant toujours, comme il a dit ci-devant, qu'il n'étoit point à l'entrée de Messieurs des Enquêtes ce jour-là.

Interrogé si, le 10e décembre, dix heures du matin, le répondant étoit au Palais et à qui il a parlé : a dit qu'il étoit le jeudi ou vendredi 10e dudit mois de décembre, sur les onze heures à midi, et que, l'un desdits jours, ledit sieur Joly, conseiller au Châtelet, dit à lui répondant qu'il avoit avis certain qu'il y avoit entreprise faite sur trois personnes, savoir desdits Joly, des Coutures et répondant, et qu'on vouloit les enlever ou assassiner, et, pour cet effet, qu'on avoit donné ordre au régiment des gardes de se tenir prêt; sur quoi ledit répondant dit audit Joly qu'il ne craignoit point cela, qu'il n'a rien fait ni donné sujet de l'enlever ou assassiner; et se souvient à présent certainement que, le jeudi, ledit Joly lui tint lesdits propos, et ne fut point le vendredi au Palais, qu'il se souvienne.

Interrogé s'il connoît Me .....[2] de la Meschinière, substitut au parquet : a dit qu'il ne le connoît pas certainement, s'il n'est le beau-frère de M. Labaury, secrétaire du Roi.

Interrogé si, ledit jour, 10e, il ne parla pas audit la Meschinière au banc de Me .....[3] Durand, procureur : a dit que non, et qu'il ne connoît point encore ledit Durand, procureur.

Interrogé si, ledit jour, il étoit pas proche du banc dudit procureur et se mit à genoux quand on sonna la cloche pour l'éléva-

1. Le copiste a dû sauter ici un ou deux mots.
2. En blanc dans le manuscrit.
3. En blanc dans le manuscrit.

tion du Saint-Sacrement : a dit qu'il n'a mémoire de cela et ne connoît ledit Durand, procureur.

Interrogé s'il dit pas audit de la Meschinière : « On ira au Palais-Royal et on se saisira des portes et on fera violence » : a dit que tels discours ne sont jamais partis de sa bouche, et qu'il est trop homme de bien pour les avoir proférés, qu'il faudroit être fol ou enragé pour tenir lesdits propos.

Interrogé si le samedi, 11e dudit mois de décembre, huit heures du matin, le répondant étoit pas en la salle du Palais, entre la première et deuxième Chambre des enquêtes, avec dix ou douze hommes assemblés, et s'ils ont pas fait grand bruit audit lieu : a dit qu'il fut ledit jour, 11e décembre, huit heures et demie du matin, et veut rendre un compte exact de toutes les heures qu'il a passées ce jour-là, parce que, en disant d'abord tout ce qu'il a fait, il prétend que son innocence paroîtra plus clairement et prévaudra sur la calomnie qu'on lui voudroit imposer et que, quelque interrogatoire que lui fassions ci-après, il n'y aura point de contradiction, parce que la vérité n'en souffre point; qu'il est vrai qu'il se leva assez tard ce jour-là et alla au Palais sur les huit heures et demie ou environ, où, étant arrivé à l'entrée de la grand'salle, un des rentiers, qu'il ne connoît que de vue, lui dit que le sieur Joly avoit été tué de deux coups de pistolet et qu'il étoit mort : ce qui surprit tellement le répondant qu'il dit alors ledit sieur Joly lui avoir bien dit, le jeudi auparavant, qu'on le vouloit assassiner, et le répondant aussi, et, quoiqu'il se fût moqué lors, il reconnoissoit bien à présent que cela étoit véritable et que lui, répondant, couroit la même fortune; sur quoi le sieur Baron-Dormeil[1], s'étant approché, dit au répondant que c'étoit aussi à M. le président Charton qu'on en vouloit, et que ledit sieur Charton étoit venu au Palais s'en plaindre, et les Chambres étoient assemblées pour ce sujet, où étoit ledit sieur Charton; et, en même temps, lui fut dit par un autre que ledit sieur Joly n'étoit pas mort, mais blessé de deux balles; ce qu'ayant appris le répondant, et craignant beaucoup de sa personne, il se retira du Palais auparavant même que neuf heures fussent sonnées, et lors, ledit sieur président Charton n'étoit pas encore sorti de la Grand'Chambre; il n'y avoit dans ladite grand'salle lors aucun bruit, et croit qu'il n'y avoit pas vingt personnes en tout ni trois personnes ensemble; et s'en alla ledit répondant droit chez M. d'Aligre,

1. Sans doute Denis Baron, conseiller au Parlement depuis le 22 août 1620.

directeur des Finances[1], pour lui porter les mémoires et instructions imprimées pour le fait des rentes, qu'il lui avoit demandés, et pour conférer avec lui des moyens pour faire valoir la ferme des gabelles par les rentiers et lui parler encore des offres faites par les fermiers, aussi imprimées, qu'on avoit donné au répondant pour examiner; et ayant appris du portier dudit sieur Aligre qu'il étoit au Louvre, le répondant s'y en alla pour savoir si le Conseil n'étoit point levé; où le répondant rencontra dans la cour du Louvre maître [François] Duchesne, historiographe et avocat au Conseil[2], qui vint au devant du répondant dans ladite cour lui demander s'il étoit vrai que ledit Joly eût été assassiné; à quoi lui fit réponse qu'il l'avoit ainsi appris et que lui, répondant, avoit aussi à craindre de son côté : ce que ledit Duchesne peut certifier et plusieurs personnes qui étoient dans ladite cour du Louvre, que le répondant ne peut pas nommer parce qu'il a la vue basse et qu'il ne s'approcha pas d'eux, mais qu'ils peuvent être nommés par ledit Duchesne, qui étoit avec eux. Et aussitôt le répondant s'en retourna au logis dudit sieur Aligre l'attendre, jugeant bien que le Conseil se pourroit lever de bonne heure, à cause que cette nouvelle étoit déjà répandue dans ledit Louvre; et, de fait, ledit sieur Aligre retourna incontinent en sadite maison, et lors il n'étoit pas dix heures au plus quand ledit sieur Aligre trouva le répondant dans sa cour, qui l'attendoit; et lui dit ledit sieur Aligre, avant qu'il fût sorti de son carrosse, en ces termes : « Et bien! l'on m'a dit que M. Joly avoit été blessé ce matin d'un coup de pistolet? » A quoi lui répondant lui dit qu'il l'avoit appris comme cela; et fit monter le répondant en sa salle haute, avec lequel il s'entretint de diverses affaires concernant la ferme des gabelles et de l'assassinat dudit sieur Joly; et lui dit le répondant qu'il avoit grand'crainte pour sa personne, parce que ledit sieur Joly lui avoit donné avis qu'on le vouloit assassiner comme lui; et sur ce le répondant pria ledit sieur Aligre, comme il avoit fait dès le 5e décembre, d'assurer M. le premier président de son affection particulière au service du Roi, et qu'il n'avoit jamais eu autre intention que de parler de ses rentes sans parler d'autres affaires, comme il savoit fort bien; à quoi ledit sieur Aligre lui répliqua en ces termes : « Je vous jure que demain matin, qui est

1. Étienne d'Aligre était, depuis le mois de juillet 1648, directeur des Finances; c'est le futur chancelier de France.

2. Il avait succédé dans la charge d'historiographe à son père, l'illustre savant André Duchesne, mort en 1640.

dimanche, je ne manquerai point de le voir et l'assurerai que vous êtes homme de bien et que, s'il vous connoissoit aussi bien que moi, il n'en auroit point de mauvaise opinion. » Et après que le répondant eut entretenu ledit sieur Aligre jusques à onze heures et demie, s'en alla chez M. Ribier, conseiller en la troisième Chambre des enquêtes, pour apprendre des nouvelles de ce qui s'étoit passé en l'assemblée des Chambres. Et lors ledit sieur Ribier n'étoit encore de retour dudit Palais, l'attendit, et le répondant en la salle avec ses frères, et, étant de retour et lui demandant des nouvelles de l'assemblée des Chambres, dit au répondant : « Dînez céans, je vous les dirai tout au long. » Dîna avec lui, et ledit sieur Ribier dit tout ce qui s'étoit passé au répondant.

A lui remontré qu'il n'a pas dit la vérité et que, ledit jour, 11e décembre, huit heures du matin, il étoit au Palais, vêtu d'un habit court de drap de Hollande, qui racontoit ce qui avoit été fait audit Joly; et a dit que Messieurs le premier président et le prévôt des marchands et un troisième qu'il a nommé, qui étoit M. le président Le Coigneux[1], étoient des Mazarins, des méchants, cause de tout le mal qui arrivoit, et falloit bailler à chacun cinquante coups de poignard : a dit qu'il n'a point rapporté à personne l'assassinat dudit Joly, mais qu'on lui apprît sur les huit heures et demie, ainsi qu'il a dit ci-dessus, qui lui bailla beaucoup d'étonnement, et n'a point usé d'aucuns termes contenus audit interrogatoire, et, tout au contraire, a parlé dudit sieur premier président en termes d'honneur audit d'Aligre, comme il a dit ci-dessus.

Interrogé s'il n'est pas véritable que, aussitôt qu'il eut proféré la parole mentionnée en l'article ci-dessus, le répondant dit qu'il falloit aller en la Grand'Chambre et dit ces mots : « Allons! allons! » et que, au même instant, un homme de moyenne stature, vêtu de couleur de roi[2], dit au répondant et ceux qui étoient avec lui : « Messieurs, vous allez bien vite! » A l'instant desquelles paroles proférées, ledit répondant prit à la gorge ledit homme vêtu de couleur de roi et lui dit qu'il étoit un coquin, de quoi il se mêloit : a dit qu'il n'a jamais proféré lesdites paroles et n'a jamais pris personne à la gorge en sa vie, et qu'il n'y a point d'apparence que ledit répondant ait fait ledit acte, et encore moins d'avoir voulu aller à la Grand'Chambre, parce que, entrant

1. Jacques Le Coigneux, président à mortier.
2. C'est-à-dire : bleu de roi.

en la Grand'Chambre, comme il a dit, les Chambres étoient déjà assemblées et les portes de la Grand'Chambre fermées à l'ordinaire, et qui est encore sans apparence que lors, n'y ayant aucune personne dans la grande salle, ni aucun bruit, le répondant eût voulu aller seul forcer les portes de ladite Grand'Chambre.

Interrogé si, à l'instant que le répondant eut pris à la gorge ledit homme vêtu de couleur de roi, plusieurs ne sont pas survenus et toute leur assemblée en plusieurs parties conduite par le répondant par la grande salle du Palais en la Grand'Chambre, où ils ont frappé avec violence à la porte de ladite Grand'Chambre, et dit que, si on ne leur ouvroit ladite Grand'Chambre, ils romproient la porte : a dit qu'il n'a point été en façon quelconque à la porte de ladite Grand'Chambre, moins encore frappé à icelle, et que, étant sorti du Palais dès avant neuf heures, comme il a dit ci-dessus, il n'y avoit aucune assemblée de personnes ni aucun bruit en ladite grande salle, bien loin d'avoir mené une troupe de monde, comme nous lui avons demandé, puisqu'il n'a point vu dans le Palais plus de deux ou trois personnes assemblées tant qu'il y fut, et quand il en est sorti sur les neuf heures, comme il a dit; et sur ce qu'il a été rapporté au répondant qu'il y avoit certaines personnes qui désignoient le répondant pour un grand homme blond qui faisoit ledit bruit, et pour être celui dont il a parlé dans cet interrogatoire, il s'en est plaint à plusieurs personnes d'honneur et sans reproche dans le Palais, et, entre autres, à M. Bluet, avocat en la Cour, lequel lui a dit qu'il étoit certain que ce n'étoit point le répondant qui étoit au Palais, et qu'il sait bien qui est l'homme blond duquel il a parlé par l'article ci-dessus du présent interrogatoire; et quand ledit Bluet lui a dit cela, M. Parmentier, substitut, y étoit présent.

Interrogé si, ledit jour, 11e décembre, il est pas allé en la maison de M. de Broussel, conseiller en la Cour, trois heures de relevée, et si lesdits des Coutures, des Martineaux, Parmentier et autres de sa compagnie sont pas montés en la salle dudit sieur de Broussel : a dit que, ayant dîné avec ledit sieur Ribier ledit jour, il lui demanda s'il avoit visité ledit sieur Joly, et, lui ayant dit que non, ledit sieur Ribier dit au répondant qu'il étoit obligé de lui aller rendre visite; et, de fait, montèrent en carrosse ensemble et s'en allèrent chez ledit sieur Joly, qu'ils trouvèrent dans son lit et, après avoir fait leurs compliments audit sieur Joly et sortant de sa chambre, ledit sieur Ribier et le répondant rencontrèrent ledit sieur président Charton, qui y entroit aussi; et, après avoir ledit sieur Ribier et le répondant demeuré dans l'an-

tichambre dudit sieur Joly, ledit sieur président Charton ressortit et emmena ledit sieur Ribier, et le répondant les suivit, pensant qu'ils s'en alloient chacun monter dans son carrosse, et fut tant surpris qu'on allât droit au logis dudit sieur de Broussel, où, étant tous trois montés en la salle, ils trouvèrent ledit sieur de Broussel dans sa salle, qui parloit à des personnes que le répondant ne peut pas connoître, pour ce que la salle est grande et qu'il a la vue fort basse; et se retira contre les fenêtres, sans approcher dudit sieur de Broussel, duquel il n'a pas l'honneur d'être connu, n'ayant jamais parlé à lui ; et, après avoir demeuré demi-heure en ladite salle ou environ, lui fut dit par le fils dudit sieur de Broussel et par le sieur Penic que le sieur de la Boulaye étoit un de ceux qui parloient audit sieur Broussel; sur quoi dit qu'il eût bien voulu connoître le visage dudit sieur de la Boulaye et qu'il ne l'avoit jamais vu; et, de fait, mit le répondant sa lunette devant son œil pour le considérer et reconnoître, et parce qu'il étoit tard et que ledit sieur de la Boulaye étoit en lieu obscur, auquel il n'y avoit point de fenêtre, lui, répondant, n'a pu reconnoître son visage et ne le reconnoît point à présent, pour n'avoir jamais parlé ensemble; et ledit Ribier, sortant de ladite maison, emmena le répondant dans son carrosse proche son logis.

Interrogé si ledit sieur de la Boulaye et Broussel et autres qui parloient ensemble n'étoient point assis et en conférence : a dit qu'ils n'ont point été assis, et étoient debout et parloient, en présence de tout le monde, assez haut.

Interrogé de quoi ils parloient : a dit qu'il n'en a rien entendu et qu'il étoit trop éloigné d'eux.

Interrogé si ledit des Coutures étoit pas en la maison dudit sieur de Broussel : a dit que oui.

Interrogé si ledit des Coutures parloit audit sieur de Broussel : a dit qu'il n'a point vu ledit des Coutures parler audit sieur de Broussel.

Interrogé si ledit des Coutures et autres capitaines qui entrèrent en ladite salle dudit sieur de Broussel ont pas dit à l'assemblée qu'il falloit lever le masque et battre le tambour : a dit qu'il n'a point entendu dire.

Interrogé si, après que lesdits capitaines eurent tenus lesdits propos, ledit sieur de Broussel leur répondit : « Mes enfants, il ne faut pas aller si vite » : a dit qu'il n'a point entendu, et si lesdites paroles ont été dites, elles peuvent avoir été dites auparavant que le répondant fût entré dans ladite salle.

Interrogé si le répondant étoit en ladite salle quand ledit sieur

de la Boulaye sortit de ladite maison : a dit que ledit sieur Ribier et lui sont sortis de ladite maison auparavant que ledit sieur de la Boulaye en sortît.

Interrogé si, quand ledit de la Boulaye et sa suite sont sortis de la maison dudit sieur Broussel, le répondant est pas allé en la maison dudit sieur Coadjuteur : a dit que non, et que ledit sieur Ribier le remena dans son carrosse, comme il a dit ci-dessus.

A lui remontré qu'il n'a pas dit la vérité et qu'il est allé avec ledit de la Boulaye en la maison du sieur Coadjuteur, et qu'il étoit en la maison dudit sieur Coadjuteur quand ledit de la Boulaye a dit à tout le peuple et auxdits Belot, des Coutures et autres, qui l'attendoient en la cour dudit sieur Coadjuteur, qu'ils allassent manger un morceau et se trouvassent en la place Dauphine et quai de la Mégisserie, ès environs du Pont-Neuf, sur les huit heures du soir, et dit le mot : *Bordeaux* : a dit qu'il a dit la vérité ci-dessus, et qu'il n'a point été ledit jour, 11e décembre, en la maison du sieur Coadjuteur, ni parlé audit de la Boulaye, ni reçu aucun ordre de lui, et n'avoir jamais été qu'une fois au logis du sieur Coadjuteur.

Interrogé s'il s'en veut rapporter aux témoins ouïs et informations contre lui faites : a dit que non, et qu'il a appris que ce sont gens de mauvaise vie; qui est tout ce qu'il a dit.

Lecture faite, a persisté et signé.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1911.

Une lettre inédite de Louis XI, par Charles Samaran, 201.

Une conspiration d'honnêtes gens en 1590, par Charles Valois, 209.

Un complément au *Journal du procès du marquis de la Boulaye*, par Henri Courteault, 233.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1910

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1910

T. XLVII

352

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant, 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France. 1 vol.
Mémoires de Daniel de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 v.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Chronique de Guillaume de Nangis. 2 vol.
Mém. de P. de Fenin. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chron. de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.

Ouvrages non épuisés.

Orderic Vital. 5 vol.
Corresp. de Maximilien et de Marguerite. 2 vol.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Pièces inédites du règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chron. des églises d'Anjou. 1 v.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à XI. 13 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard, le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Ant. de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chron. normande du XIVe s. 1 v.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. 11 vol.
Mémoires de Villars. 6 vol.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agrippa d... gné. 10 vol.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis X... Jean d'Auton. 4 vol.
Chron. d'A. de Richemon...
Chronographia regum ... corum. 3 vol.
L'Histoire de Guillau... Maréchal. 3 vol.
Mémoires de Du Pless... sançon. 1 vol.
Éphéméride de la Hugu... 1 vol.
Hist. de Gaston IV, ... de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville.
Journal de J. de Roye.
Chron. de Richard Lesc...
Brantôme, sa vie et ses é... 1 vol.
Journal de J. Barrillo...
Lettres de Charles VI...
Mém. du chev. de Quinc...
Chron. de Morosini. 4 ...
Doc. sur l'Inquisition.
Mém. du vicomte de Tu... 1 vol.
Chron. de Perceval de ... 1 vol.
Journal de J. Vallier...
Mém. de Saint-Hilaire ... à III.
Journal de Fauquembe... T. I et II.
Chron. de Jean le Bel.
Mémoriaux du Conse... 1661. 3 v.
Chron. de G. Le Muisit...
Rapports et Notices s... Mém. du card. de ... lieu. T. I.
Mémoires de Souvigny.
Mém. du card. de Rich... T. I et II.
Mémoires de M. et G. du... lay. T. I et II.
Mém. du maréchal de... renne. T. I.
Grandes Chroniques de ... ce. T. I.
Mém. du maréchal d'Es... 1 vol.

SOUS PRESSE :

Chronique de Morée.
Mém. du maréchal de... renne. T. II.
Mém. de Florange. T.
Mém. de Saint-Hilaire.
Mém. de Richelieu. T.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1910).

In-18 et in-8°, à 2 et 5 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1911

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1911

T. XLVIII

357

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France. 1 vol.
Mémoires de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 v.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Guillaume de Nangis. 2 vol.
Mém. de P. de Fenin. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chron. de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. 3 vol.
Mémoires de Souvigny. 3 vol.

Ouvrages non épuisés.

Orderic Vital. 5 vol.
Corresp. de Maximilien et de Marguerite. 2 vol.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Pièces inédites du règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chron. des églises d'Anjou. 1 v.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à XI. 13 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Ant. de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chron. normande du XIVe s. 1 v.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. 11 vol.
Mémoires de Villars. 6 vol.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agrippa d'Aubigné. 10 vol.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chron. d'A. de Richemont.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV, comte de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville. 2 v.
Journal de J. de Roye. 2 v.
Chron. de Richard Lescot. 1
Brantôme, sa vie et ses écrits. 1 vol.
Journal de J. Barrillon. 2
Lettres de Charles VIII. 5
Mém. du chev. de Quincy. 3
Chron. de Morosini. 4 vol.
Doc. sur l'Inquisition. 2 v.
Mém. du vic. de Turenne. 1 v.
Chron. de Perceval de Cagi. 1 vol.
Journal de J. Vallier. T.
Mém. de Saint-Hilaire. T. à IV.
Journal de Fauquemberg. T. I et II.
Chron. de Jean le Bel. 2 v.
Mémoriaux du Conseil. 1661. 3 v.
Chron. de G. Le Muisit. 1 v.
Rapports et Notices sur l'
Mém. du card. de Richelieu. T. I.
Mém. du card. de Richeli. T. I et II.
Mémoires de M. et G. du Bellay. T. I à III.
Mém. du maréchal de T. renne. T. I.
Grandes Chroniques de France. T. I.
Mém. du maréchal d'Estré. 1 vol.
Corresp. de Vivonne. 1 vo.
Chronique de Morée. 1 vo.
Lettres du chevalier de S. vigné. 1 vol.

SOUS PRESSE :

Mém. du maréchal de T. renne. T. II.
Mém. de Florange. T. I.
Mém. de Richelieu. T. III.
Histoire de la Ligue. T. I.
Journal de J. Vallier. T.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1911).

In-18 et in-8°, à 2 et 5 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.